REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

æ¢-ఉ

### TOME 1

## DOCUMENT DE PERFORMANCE

ANNEXE A L'ORDONNANCE N°2018-001 DU 26 DECEMBRE 2018

> PORTANT LOI DE FINANCES POUR 2019

> > ৯৯¢¢¢

# ANNEXES TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions

générales de la Situation Économique et

Financière 2019 – 2021

Annexe 2 : Document de Performance

## ANNEXE 1

## RAPPORT DÉFINISSANT LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE 2019 – 2021



FITIAVANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA



Annexe de la Loi de Finances 2019

## Rapport définissant les conditions générales de la Situation Economique et Financière

**PERSPECTIVES 2019 - 2021** 

#### **PREFACE**

Mesdames et Messieurs,

Madagasikara tournera en 2019 une nouvelle page de son histoire avec l'avènement d'un nouveau Gouvernement issu des élections présidentielles de fin d'année. De même, les élections législatives se tiendront aussi cette année comme prescrit par les principes d'Etat de droit, de bonne gouvernance et de démocratie. Les réformes initiées au cours des dernières années devraient toutefois se poursuivre. Les efforts doivent être notamment soutenus dans la gestion des finances publiques. Les programmations économiques et financières resteront ainsi focalisées sur la préservation de la stabilité macroéconomique.

L'année 2019 sera également marquée par l'achèvement du Plan National de Développement (PND). Le programme majeur de Facilité Elargie de Crédit avec le FMI y arrivera également à son terme. Le présent « Rapport définissant les conditions générales de la Situation Economique et Financière » se veut être ainsi un document qui permettra aux décideurs d'apprécier l'évolution des conditions économiques et financières, et de les aider par la suite dans leur prise de décision.

Des avancées ont été faites dans la gestion des finances publiques, à travers entre autres, la mobilisation des recettes publiques et l'amélioration de la qualité des dépenses. La maitrise des dépenses de personnel et la priorité d'allocation aux dépenses d'investissement à forte portée socioéconomique, sont notamment à mettre en exergue. Cependant, plusieurs défis demeurent irrésolus afin de réduire la pauvreté, et afin de promouvoir une croissance inclusive et durable qui pourra réellement améliorer les conditions de vie. Les priorités de l'Etat restent ainsi axées sur l'appui au secteur social (dont l'éducation et la santé), sur le renforcement de la sécurité publique, sur le développement des infrastructures stratégiques, sur le développement rural, sur l'affermissement de l'Etat de droit et sur la lutte contre la corruption.

Le Budget public accompagnant le présent rapport doit ainsi assurer l'efficacité des programmes publics initiés dans ce nouveau mandat présidentiel.

Le Ministre des Finances et du Budget

Mme ANDRIAMBOLOLONA Vonintsalama Sehenosoa

#### LISTE DES TABLEAUX

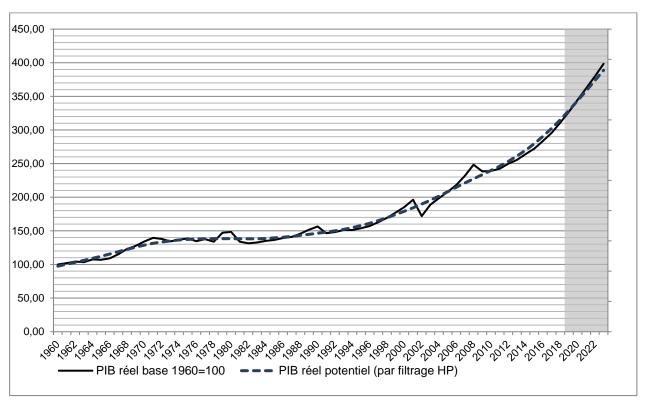
Tableau 1 : Croissance du secteur primaire par branche d'activités (Var. %)	4
Tableau 2 : Croissance du secteur secondaire pour quelques branches d'activités (Var. %)	6
Tableau 3 : Croissance du secteur tertiaire pour quelques branches d'activités (Var. %)	8
Tableau 4 : Tableau récapitulatif de la répartition du Budget Général par Axe du PND	30
Tableaux récapitulatifs :	
Tableau A- 1 : Madagasikara: Indicateurs économiques et financiers, 2017-2021	36
Tableau A- 2 : Madagasikara : Taux de croissance par branche d'activités, 2017-2021	37
Tableau A- 3 : Madagasikara : Opérations Globales du Trésor, 2017-2021 (en mds Ariary)	38
Tableau A- 4 : Madagasikara : Opérations Globales du Trésor, 2017-2021 (en % du PIB)	39
Tableau A- 5 : Madagasikara : Balance des Paiements, 2017-2021	40
Tableau A- 6 : Madagasikara : Situation monétaire 2017-2021	41
LISTE DES GRAPHIQUES	
Graphe 1 : Evolutions du PIB réel et du PIB réel potentiel	3
Graphe 2 : Evolution de la croissance du secteur primaire (Var. %)	4
Graphe 3 : Evolution de la croissance du secteur secondaire (Var. %)	6
Graphe 4 : Evolution de la croissance du secteur tertiaire (Var. %)	8
Graphe 5 : Output Gap (en % du PIB potentiel)	9
Graphe 6 : Structure du PIB par secteur 2017 et 2021	9
Graphe 7 : Variations mensuelles de l'Indice de Prix à la Consommation par origines produits (a) et	type de
produits (b)	11
Graphe 8 : Evolution de l'IPC, du PIB réel et de la M3 entre 2014 à 2018 <sub>p</sub>	12
Graphe 9 : Situation annuelle de la M3 et ses composantes (a) et de la M3 et ses contreparties (b)	13
Graphe 10 : Taux de change en Ariary(a) et Imports et Exports en millions de DTS	16
Graphe 11 : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2017-2021	17
Graphe 12: Variation M3 et ses contreparties (a) et M3 et ses composantes (b)	19
Graphe 13 : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2017-2021	20
Graphe 14 : Evolution de l'importation de biens par rapport à l'exportation de biens	22
Graphe 15 : Situation de la balance des paiements (millions DTS)	23
Graphe 16 : Evolution de la structure d'impôts par type	24
Graphe 17 : Evolution de la structure des recettes douanières par type	25
Graphe 18 : Evolution des dépenses par grandes rubriques (LFR 2018 - LFI 2019)	28
Graphe 19 : Evolution du déficit budgétaire	29
Graphe 20 : Evolution du financement du déficit budgétaire	29

#### I. SECTEUR REEL

#### A. Croissance économique globale

L'expansion économique à Madagasikara se poursuit de façon progressive depuis 2017. Les croissances sont fortes malgré les catastrophes naturelles qui frappent fréquemment le pays ces dernières années. Après avoir atteint un niveau de 4.2% en 2016, le taux de croissance économique a été de 4.3% en 2017. Les retombées négatives de l'insuffisance pluviométrique et du cyclone Enawo ont été compensées par la forte expansion des secteurs non affectés par le cyclone. En effet, tandis que l'agriculture et la production d'énergie hydroélectrique ont été fortement touchées, l'industrie manufacturière dans les zones franches et le tourisme ont connu des croissances annuelles vigoureuses : 25.2% pour les ZFI et 15.6% pour le tourisme. Ces secteurs ont soutenu l'essor économique.

Les taux de croissance escomptés pour 2018 et 2019 tablent sur une croissance économique de 5.2% respectivement. Notons que, comparé à la prévision inscrite dans la LFR 2018, le taux fin de période a été revu à la hausse de 0.2 point du fait des bonnes performances enregistrées sur les neufs premiers mois sur cette année.



**Graphe 1 :** Evolutions du PIB réel et du PIB réel potentiel

Source: Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

#### B. Secteur primaire

Entre 2017 et 2018, la croissance du secteur primaire a connu une hausse, passant d'une variation négative de -1.0% à une croissance positive de 4.9%. Cette hausse a été tirée

essentiellement par la branche agriculture qui a enregistré un accroissement significatif de 15.8 points, soient -6.6 % en 2017 et 9.2% en 2018. Le pays avait en effet bénéficié d'un climat propice à l'agriculture depuis le quatrième trimestre 2017 favorisant la hausse de la production locale, et ce malgré le passage du cyclone Ava au cours du premier trimestre 2018. De plus, la poursuite des projets d'aménagements d'infrastructures agricoles ainsi que la vulgarisation des semences avaient aussi stimulés la tendance haussière de la production. Pour l'année 2019, un taux de croissance de 3.2 % est attendu au niveau de cette branche.

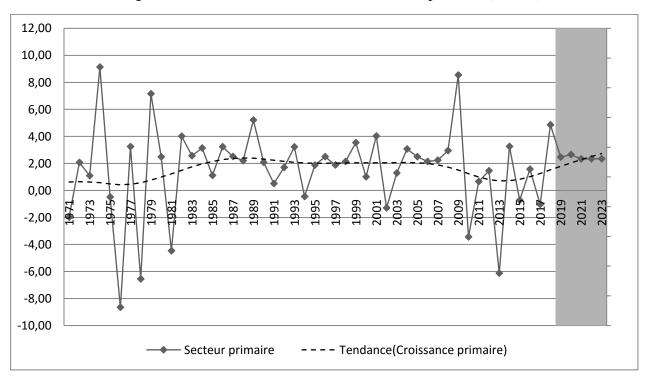
Quant à la branche élevage et pêche, une baisse de 2.6 points de pourcentage est enregistrée en 2018 par rapport à l'année 2017. La croissance réalisée est, ainsi, estimée à 1.9% si en 2019, elle est prévue à 2.0%. Pour la branche sylviculture, celle-ci connait une récession de 1.9 points en 2018 avec un taux qui est passé de 1.0% à -0.9%. Cependant, cette situation devrait se redresser en 2019 avec un essor prévu à 1.0%.

**Tableau 1 :** Croissance du secteur primaire par branche d'activités (Var. %)

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
(en pourcentage de variation)	prov.	LFI	LFR	prov.	LF	prév.	prév.
Secteur Primaire	-1.0	3.2	2.8	4.9	2.5	2.7	2.3
Agriculture	-6.6	4.9	4.5	9.2	3.2	3.7	3.0
Elevage et pêche	4.5	2.0	1.9	1.9	2.0	1.9	1.9
Sylviculture	1.0	1.0	-0.9	-0.9	1.0	1.0	1.0

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

**Graphe 2 :** Evolution de la croissance du secteur primaire (Var. %)



Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

#### C. Secteur secondaire

En ce qui concerne le secteur secondaire, une baisse significative de 3.0 points de pourcentage a été enregistrée de 2017 à 2018 (le taux est passé de 8.9 % à 5.9%).

La croissance de la branche agro-industrie est révisée à la baisse. Ainsi, au lieu de 5.6%, le taux observé pour cette branche est resté à 1.7%. Cette baisse est due, en effet, à la capacité limitée de l'unité sucrière de Nosy Be et de Brickaville. Les industries textiles ont également connu un affaissement. Le taux de réalisation est de -2.2% au lieu de 5.0% est expliqué par le fléchissement du rythme de production dans la Zone Franche Industrielle. En effet, si la croissance a été prévue à 14.5% dans la LFR 2018, celle-ci a été réévaluée à la baisse, soit à 6.5%. En 2019 par contre, la croissance pour cette branche est prévue à 14.5%.

Les branches Aliments et Boissons ainsi que les Matériaux de construction ont connu une hausse par rapport à la prévision. Si le taux pour la branche Industrie de Boissons est prévu à 7.5%, les réalisations devraient se situer à 8.5% en 2018. Ceci s'explique par la promotion et diversification de nouvelles marques de boissons. Quant à la branche Matériaux de construction, les réalisations seraient de 7.7% face à une prévision de 4.9%. En 2019, le taux de croissance du secteur secondaire est prévu s'accroître à 7.5 %.

Concernant les branches énergie, industries extractives, celles-ci ont connu un essor par rapport à la prévision 2018. En 2017, la croissance de la branche industries extractives était de 9.8%. Pour 2018, la prévision de la LFR a été atteinte pour une réalisation de 5.4%. Cette croissance est expliquée par la hausse du cours de Nickel sur le marché mondial et la reprise probable de la production de l'huile lourde par Madagascar Oil. En 2019, la croissance de la branche industries extractives est estimée à 6.5%.

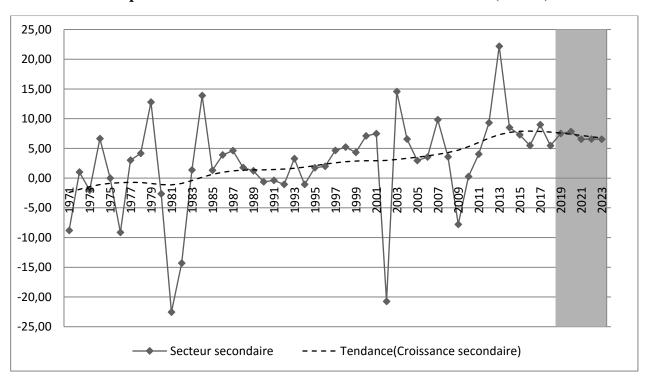
Pour la branche énergie, une tendance à la hausse est enregistrée depuis 2017. En effet, son taux de croissance sur les deux dernières années est encourageant, passant de 6.6 % en 2017 à 8.4% en 2018. Cette performance s'explique par les nouvelles politiques énergétiques à Madagasikara qui facilitent l'accès et l'utilisation des sources d'énergies renouvelables, par les investissements du Gouvernement dédiés aux projets d'infrastructures énergétiques et stratégiques, ainsi que par la reprise de la production d'huile lourde par Madagascar Oil au niveau de la centrale de Tsimiroro. La tendance se poursuivra en 2019 avec une croissance escomptée atteindre à 11.5%.

**Tableau 2 :** Croissance du secteur secondaire pour quelques branches d'activités (Var. %)

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
(en pourcentage de variation)	prov.	LFI	LFR	prov.	LF	prév.	prév.
Secteur Secondaire	9.0	6.0	6.7	5.4	7.5	7.8	6.5
Secteur Secondaire hors ZFI	7.3	5.2	5.7	5.9	6.9	7.4	5.9
Agro-indus.	2.1	6.1	5.6	1.7	0.4	4.0	3.8
Indus. Extra.	9.8	3.5	5.4	5.4	6.5	7.5	7.5
Energie	6.6	8.4	8.4	8.4	11.5	11.5	9.5
Indus. Alimen	4.1	3.0	3.0	3.5	3.5	3.8	3.5
Indus. Boissons	8.7	7.5	7.5	8.5	10.0	10.0	4.3
Indus. Tabac	6.3	5.0	5.0	5.2	5.2	5.0	3.5
Pharmacie	3.7	2.5	2.5	3.5	2.1	2.1	2.1
Indus. Textile	4.5	4.2	5.0	-2.2	5.5	3.5	3.3
Mat. Constr.	11.4	4.9	4.9	7.7	5.0	5.0	5.0
Zone Franche Industrielles (ZFI)	25.2	12.5	14.5	2.0	13.0	11.5	11.5

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

**Graphe 3 :** Evolution de la croissance du secteur secondaire (Var. %)



Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

#### D. Secteur tertiaire

Le taux de croissance du secteur tertiaire demeure relativement stable. Ce taux devrait atteindre 5.3% en 2018 contre 5.7% en 2017. En 2019, ce secteur en question affichera une évolution positive de 0.5 point de pourcentage car le taux prévu est de 5.8%.

La croissance du secteur tertiaire en 2018 est surtout tirée par les bonnes performances observées au niveau des branches des BTP¹ et des transports de voyageurs. Ces dernières ont en effet présenté des réalisations supérieures à leurs prévisions pour 2018.

D'une part, la branche BTP admet un essor de 2.2 points de pourcentage en 2018 par rapport à la croissance mitigée de 3.8% en 2017. En effet, le taux attendu en 2018 s'établirait à 6.0% lequel est soutenu par les projets d'investissements de l'Etat axés sur les infrastructures structurantes, à l'instar de la construction et réhabilitation des aéroports et des routes nationales. Pour l'année 2019, la croissance de cette branche est prévue à 9.7%.

D'autre part, la branche transports de voyageurs connaîtrait une hausse significative par rapport à la prévision pour 2018. La croissance affichée par cette branche est de 12.5% si la prévision était de 3.5%. Cette performance est inhérente aux efforts de la compagnie Air Madagascar qui a relancé ses vols aériens vers la Chine mais également grâce au partenariat stratégique avec l'Air Austral et les conventions de partenariat de tourisme de croisière. Néanmoins, comparativement à 2017, la croissance de cette branche a été moindre. En effet, le taux de 12.5% pour 2018 est en baisse de 3.1 points par rapport à celui comptabilisé en 2017 lequel était de 15.6%. En 2019, une estimation de 7.5 % est prévue pour cette branche.

Quant aux transports de marchandises, une variation négative de 3.5 points est enregistrée entre les croissances de 2017 et 2018, avec respectivement des taux de croissance de 7.5% et 4.0%. Aussi, comparé à l'estimation pour 2018, la réalisation présente un recul de 0.5 à cause des problèmes rencontrés au niveau des ports qui ont engendré une baisse des volumes d'exportations durant le premier trimestre. Pour l'année 2019, un taux de 6.0% est évalué pour cette branche.

En 2018, la branche Télécommunication croit de 11.5% conformément au taux prévu dans la LFR 2018. Par rapport à l'année précédente, cette réalisation présente une chute de 6.2 points de pourcentage. De même, ce taux connaîtra également une baisse de 4.0 points de pourcentage en 2019. Quant à la branche « commerce », celle-ci a enregistré un repli de 0.1 point de pourcentage entre 2017 et 2018.

\_

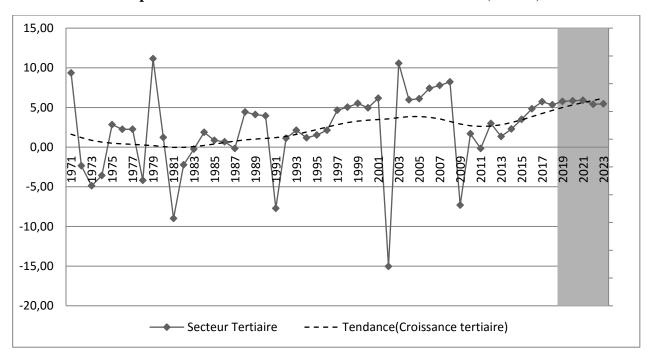
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Branche BTP comptabilisée au niveau du secteur tertiaire jusqu'au passage effectif de la SCN 1968 au SCN 1993

**Tableau 3 :** Croissance du secteur tertiaire pour quelques branches d'activités (Var. %)

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
(en pourcentage de variation)	prov.	LFI	LFR	prov.	LF	prév.	prév.
Secteur Tertiaire	5.7	5.9	5.4	5.3	5.8	5.8	5.9
B.T.P	3.8	11.5	6.5	6.0	9.7	11.5	13.5
Transports de marchandises	7.5	5.5	4.5	4.0	6.0	6.0	6.0
Transports de voyageurs	15.6	3.5	3.5	12.5	7.5	6.5	6.5
Auxi. Transport	-5.3	16.7	13.5	7.5	11.5	10.0	9.4
Télécommunications	17.7	5.0	11.5	11.5	7.5	7.5	5.0
Commerce	3.1	3.0	4.5	3.0	3.0	3.0	3.0
Banque	9.4	7.3	7.5	7.5	6.5	5.3	5.3
Assurance	5.1	5.7	5.7	5.1	5.1	5.1	5.1
Services rend. Entrep. & ménages	5.2	5.3	5.1	5.2	5.2	5.2	5.2
Administration	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

**Graphe 4 :** Evolution de la croissance du secteur tertiaire (Var. %)

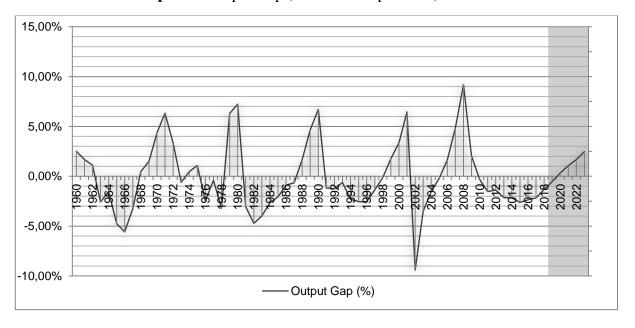


Source: Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

#### E. Perspectives à moyen terme

Sur le moyen terme, la prévision de croissance annuelle moyenne s'établit à 5.2%. Bien qu'encore insuffisante pour apporter une solution rapide à la pauvreté économique du pays, ces prévisions restent toutefois supérieures à la production potentielle en terme de PIB. Cette progression sera essentiellement portée par les investissements.

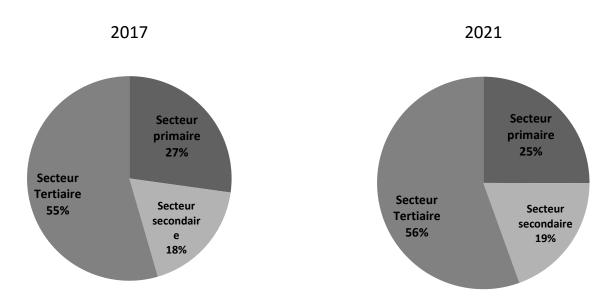
Graphe 5 : Output Gap (en % du PIB potentiel)



Source: Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

Entre les années 2019 et 2021, le secteur primaire devrait s'accroître plus modérément avec un taux moyen de 2.5%. En ce qui concerne la structure du PIB, le secteur primaire perdra 2% en poids au bénéfice des deux autres secteurs. Les secteurs secondaire et tertiaire s'élargissent en effet, en passant respectivement de 55% à 56% et de 18% à 19%.

Graphe 6: Structure du PIB par secteur 2017 et 2021



Source: MFB/SG/DGB/DSB/SCME

#### II. INFLATION, SITUATION MONETAIRE ET TAUX DE CHANGE

L'économie malagasy se redresse lentement depuis le retour à l'ordre constitutionnel en 2014 en affichant une croissance économique annuelle positive. Cette performance résulte de la volonté à promouvoir un développement inclusif et durable. Cependant, la situation économique reste précaire. En effet, très exposé aux aléas climatiques, à l'évolution de la conjoncture extérieure et à l'omniprésence de l'instabilité politique, Madagasikara reste très vulnérable aux tensions inflationnistes, aux fluctuations de la valeur de l'Ariary et à l'excédent de la quantité de monnaie en circulation.

## A. Rétrospectives de l'inflation, des agrégats monétaires et des taux de change entre 2017 et 2018

#### 1. L'indice des prix à la consommation

Année 2017: Globalement, Madagasikara avait entamé une année 2017 dans un climat socio-économique défavorable. Bien que le taux de croissance ait été positif, le pouvoir d'achat des ménages s'est détérioré suite aux pressions inflationnistes. La succession des chocs internes et externes avait perturbé le niveau de l'offre global et donc la stabilité des prix. En glissement annuel, le taux d'inflation escompté en fin de période était de 9.0% contre 7.0% en 2016, soit une hausse de 2 points de pourcentage. Les effets de l'insuffisance pluviométrique et du cyclone Enawo en début d'année se sont fait sentir tout au long malgré les interventions stratégiques et immédiates des autorités malagasy, notamment par le ciblage des agrégats monétaires (masse monétaire M3 et ses contreparties), le relèvement à deux reprises du taux directeur (allant de 8.3% à 9% puis à 9.5%), l'augmentation des importations de riz et de PPN, les subventions établies en faveur des transporteurs, etc.

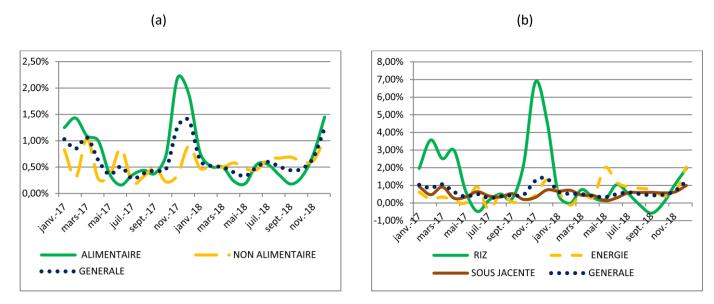
Hormis les chocs climatiques, la progression des tensions inflationnistes a été également stimulée par la persistance du déséquilibre des encaisses réelles de la monnaie locale, l'augmentation des cours des produits pétroliers et du riz sur le marché international, la baisse des productions agro-alimentaires locales surtout au niveau du riz, ainsi que les fluctuations de taux de change (l'Ariary par rapport au Dollar US ou au DTS). Néanmoins, malgré la forte inflation rencontrée, le taux d'inflation s'est maintenu en-dessous des 10%, ce qui cadre avec les objectifs des autorités malagasy dans le maintien de la stabilité macroéconomique.

Année 2018: Contrairement à l'année 2017, le niveau général des prix fléchit mensuellement en 2018. Plusieurs facteurs ont favorisé ce retournement de tendance et qui *in fine* permettraient d'atteindre l'objectif cible de taux pour cette année en revue. D'après les constats obtenus sur les résultats du premier semestre et les perspectives sur les mois à venir, les prix du riz et des PPN convergent progressivement vers son niveau d'équilibre. Madagasikara avait en effet bénéficié d'un climat propice à la branche agriculture depuis le quatrième trimestre 2017,

stimulant la production rizicole et ce en dépit du passage du cyclone AVA en début d'année. De plus, le cours du riz au niveau du marché international avait chuté grâce à la hausse des récoltes en provenance d'Asie et des bonnes perspectives à venir. De son côté, l'État avait effectué des efforts d'importation de riz et de PPN afin d'assouvir la demande globale et de stabiliser les prix intérieurs des produits importés.

A part l'effet prix, les retombées de la politique monétaire de prudence de la BFM<sup>2</sup> avaient également contribué au recul de l'inflation (le recours aux instruments d'interventions indirectes et la réduction de la croissance en pourcentage de la masse monétaire). Notons néanmoins, que l'inflation sur les prix des produits pétroliers persiste du fait de l'instabilité des cours mondiaux (hausse de la demande internationale) et du taux de change mais son impact sur l'inflation totale reste modéré jusqu'à présent. Aussi, un léger rebond des tensions inflationnistes serait attendu vers les mois de novembre et décembre (variation de 1.24% contre une moyenne mensuelle de 0.57%), expliqué par la tenue des élections présidentielles à Madagasikara et les festivités. En termes de glissement annuel, l'inflation réelle en fin de période 2018 serait de 7.1%, en baisse de 1.9 points de pourcentage comparativement à 2017.

**Graphe 7 :** Variations mensuelles de l'Indice de Prix à la Consommation par origines produits (a) et type de produits (b)



Source: MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès de l'INSTAT

D'après les graphiques (Cf. supra), le niveau général des prix domestiques avait subi quelques fluctuations entre 2017 et 2018. La tendance haussière de l'Indice des Prix à la Consommation rencontrée au cours de l'année 2017 a commencé à se ralentir progressivement depuis le début d'année 2018 grâce aux interventions du Gouvernement et de la Banky Foiben'i Madagasikara. La baisse effective des pressions inflationnistes a été en effet l'une des priorités des

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Banky Foiben'i Madagasikara

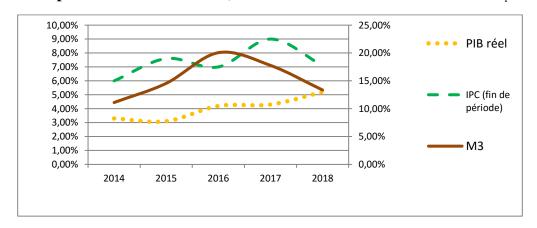
autorités dans la réduction de la vulnérabilité macroéconomique pour 2018. Le pic de variation le plus élevé a été atteint en décembre 2017 et le plus bas en juillet 2017.

D'une part, la hausse notoire en décembre fait suite à l'envolée des prix des produits alimentaires, spécialement le riz (+28.86% en glissement annuel) et certaines denrées alimentaires telles que les PPN (+14.07% en glissement annuel) face à une abondance de la demande intérieure et une offre morose (période de soudure et d'anticipation à la hausse des prix par les opérateurs économiques). Les produits non-alimentaires, notamment la branche Energie (+4.35% en glissement annuel) ont également augmenté mais en moindre proportion (augmentation des prix des produits pétroliers et donc des coûts de transport et de l'électricité). Ainsi, l'inflation mensuelle avait varié de 1.39% entre novembre et décembre 2017. Comparativement à la même période de 2016, cette variation reculait de 0.13 point de pourcentage.

D'autre part, l'amorcement de la tendance au mois de juillet, plus précisément entre juin et août a été favorisé par l'arrivée des riz importés, mais la trajectoire haussière s'est poursuivie dès le début du mois de septembre. Le volume d'importation de riz au second trimestre 2017 avait augmenté de 67 210.1 milliers de tonnes par rapport au premier trimestre passant de 97 835 milliers de tonnes à 165 045.1 milliers de tonnes.

#### 2. La situation monétaire

Ces dernières années, l'expansion de la masse monétaire (M3) à Madagasikara se montre préoccupante car elle ne s'accompagne pas d'une croissance économique dans les mêmes proportions et génère des montées d'inflation assez immédiates. Si on observe la période entre 2014 à 2018p³ (voir graphe ci-dessus), le rythme moyen de la masse monétaire est cinq fois plus rapide que celui de l'activité économique, soit 15.37% pour une croissance du PIB réel de 4.02%.



Graphe 8: Evolution de l'IPC, du PIB réel et de la M3 entre 2014 à 2018<sub>p</sub>

Source: MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès du FMI

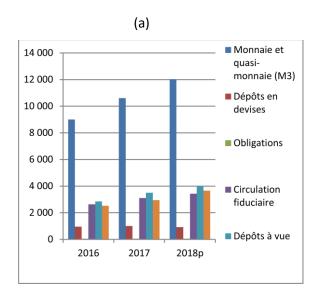
\_

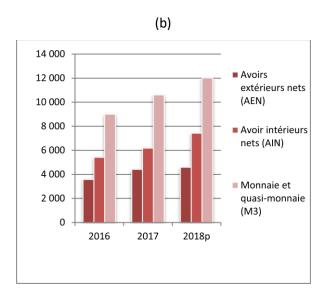
<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Perspective 2018

D'après le graphique n°8, Madagasikara fait face à une abondance<sup>4</sup> de liquidité annuelle sur la période d'observation. Cette situation découle de la flambée des prix de la Vanille, de la reprise des accords commerciaux avec certains pays partenaires et communautés régionales, du cumul des encaisses réelles sur le territoire national ainsi que de l'obtention des dons projets et des aides budgétaires de la part des PTF. Théoriquement, à long-terme, une création monétaire excessive par rapport au niveau de production domestique se traduit par des pressions inflationnistes. Mais pour le cas de Madagasikara, les chocs monétaires impactent le niveau général des prix à moyen-terme et non à long-terme, plus précisément au bout de 2 ans avec une croissance d'environ 0.83 point de pourcentage en moyenne. Toutefois, conscient des spécificités structurelles du pays, la Banky Foiben'i Madagasikara se montre toujours vigilante et intervient momentanément à chaque surchauffe des prix.

En se focalisant sur la situation monétaire entre 2017 et 2018, les variations de la masse monétaire et des avoirs extérieurs nets se décélèrent progressivement par rapport à 2016 tandis que les avoirs intérieurs nets évoluent en dents de scie. De manière chiffrée et schématique, cela se traduit comme suit :

**Graphe 9 :** Situation annuelle de la M3 et ses composantes (a) et de la M3 et ses contreparties (b)





Agrégats monétaires	2016	2017	2018 <sub>p</sub>
Masse monétaire (M3)	20.10%	17.80%	13.40%
Avoirs extérieurs nets (AEN)	13.00%	9.20%	1.80%
Avoirs intérieurs nets (AIN)	7.00%	8.60%	7.30%

Source: MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès du FMI

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Théoriquement, à court-terme, l'abondance de liquidité est mesurée par le décrochement entre la masse monétaire et le PIB en valeur

D'après le graphique (a), annuellement, les dépôts à vue représentent la part la plus importante dans la masse monétaire (32.6% en moyenne) et les obligations la plus faible (0.5% en moyenne). Quant au second graphique (b), les avoirs intérieurs nets compensent en moyenne 46.78% de l'évolution de la masse monétaire.

Année 2017: En termes de glissement annuel, l'expansion de la masse monétaire a été de 1 601 milliards d'Ariary ou 17.8% en 2017. Retrouvée sur toutes ses composantes, cette expansion a été stimulée essentiellement par les recettes de production et d'exportation de Vanille ainsi que par les déblocages de la deuxième et de la troisième tranche de la FEC. En ce sens, les disponibilités monétaires ont augmenté de 1 128 milliards d'Ariary dont 469 milliards d'Ariary tirés de la circulation fiduciaire hors banques et 659 milliards d'Ariary des encours des dépôts à vue auprès des banques commerciales. Les quasi-monnaies (comptes épargnes et dépôts à terme), les dépôts en devise des résidents et les obligations se sont élargis respectivement de 415 milliards d'Ariary, 51 milliards d'Ariary et 6 milliards d'Ariary. Notons que, la variation annuelle des obligations reste souvent très faible du fait qu'elles sont peu connues des clients et seuls quelques établissements bancaires les proposent.

Du côté des contreparties de la M3, d'une part, les AEN se sont reconstitués de 830 milliards d'Ariary tirés principalement des AEN de la BFM pour 821 milliards d'Ariary. En effet, du fait des achats nets de devises sur le MID et des déblocages des aides budgétaires durant l'année en revue, la BFM a pu solidifier le volume de ses engagements nets sur l'extérieur. D'autre part, les AIN se sont alourdis de 827 milliards d'Ariary causé par l'accroissement des crédits au secteur privé qui se sont soldés à 752 milliards d'Ariary toutes catégories et toutes échéances de remboursement confondues. Suite aux réformes entamées au niveau des entreprises publiques, ces dernières n'ont pas consenti à de nouveaux prêts et ont procédé à un remboursement de 28 milliards d'Ariary sur leurs crédits existants. Les créances nettes sur l'État ont également contribué à l'alourdissement des AIN mais dans une moindre ampleur par rapport aux crédits à l'économie. Elles se sont accrues de 100 milliards d'Ariary tirées en globalité par les souscriptions nettes des banques aux Bons de Trésor Fihary (BTF). Comparée à 2016, cette variation s'est tout de même beaucoup allégée, soit de 197 milliards d'Ariary du fait du remboursement des avances statutaires, de l'amortissement des prêts et instruments financiers inférieurs à 1 an ainsi que de l'échéance de quelques lettres de changes souscrites auprès des établissements bancaires. De plus, les nouvelles résolutions de la BFM promeuvent la baisse progressive des créances sur l'État car Madagasikara bénéficie déjà d'aides budgétaires et l'État malagasy s'oriente vers la promotion de la bonne gouvernance des finances publiques.

✓ <u>Année 2018</u>: La masse monétaire s'élargirait de 1 417 milliards ou 13.4% en fin de période. Une variation, qui à l'instar de 2017, serait perçue sur toutes ses composantes à

l'exception des obligations (stables) et qui poursuivrait une tendance restrictive jusqu'à l'atteinte de l'objectif d'inflation pour l'année en revue (baisse de 134 milliards par rapport à la variation enregistrée en 2017). A cet effet, l'augmentation des disponibilités monétaires en 2018 devrait reculer de 331 milliards d'Ariary dont 189 milliards d'Ariary au niveau des dépôts à vue et 142 milliards d'Ariary au niveau de la circulation fiduciaire. Elles tableraient ainsi à un flux cumulé de 7 404 milliards d'Ariary en décembre 2018, soit 797 milliards d'Ariary de monnaies additionnelles versus 1 128 milliards d'Ariary ultérieurement. Parallèlement, la variation des dépôts en devises baisserait également : passant de 51 milliards d'Ariary en 2017 à -89 milliards d'Ariary en 2018 causée par la hausse du volume des importations globales au cours de l'année 2018. A contrario, la variation des quasi-monnaies augmenterait de 295 milliards d'Ariary par rapport à 2017 avec des bonnes perspectives attendues au niveau des recettes d'exportations de produits pétroliers (31.0%), d'essence de girofle (58%), de Graphite (56.25%), de Cobalt (33.69%), de Nickel (11.06%) et de vanille (1.7%).

Du côté des contreparties, d'une part la variation des AEN baisserait de 644 milliards d'Ariary par rapport à 2017 due à un fléchissement prévu de 434 milliards d'Ariary sur les AEN de la BFM. En effet, la variation des AEN passerait de 830 milliards d'Ariary en 2017 à 186 milliards d'Ariary en 2018 pour s'escompter à un cumul de 4 603 milliards d'Ariary en fin de période. L'estimation de ce cumul avait intégré le déblocage de la quatrième tranche de la FEC à hauteur de 31.5 millions de DTS, les aides budgétaires de 26.2 millions de DTS durant le premier semestre et les achats nets effectués sur le MID jusqu'à fin août 2018. D'autre part, la variation des AIN gonflerait de 461 milliards d'Ariary par rapport à 2017 tirée principalement par la variation à la hausse des créances nettes sur l'Etat, soit 402 milliards d'Ariary dont 349 milliards d'Ariary de crédits souscrits auprès de la BFM. Cependant, comme à l'accoutumé, les crédits au secteur privé constituent la part la plus importante de la composition des AIN. Pour 2018, ils se solderaient à 5 687 milliards d'Ariary sur un AIN total de 7 422 milliards d'Ariary.

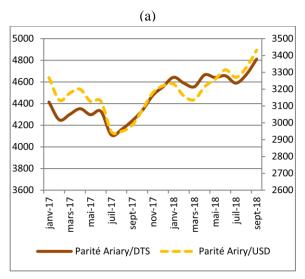
#### 3. Le taux de change

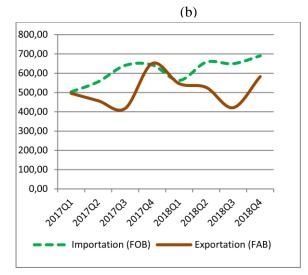
Théoriquement, la cotation d'une devise s'opère en fonction de l'offre et de la demande de cette devise sur un marché de change. Sur le MID, le Dollar US et le DTS ont tendance à s'apprécier annuellement par rapport à la monnaie locale du fait du creusement continue de la balance commerciale — Madagasikara importe plus qu'il n'exporte en général — et de l'essor du Dollar US au niveau des échanges internationaux. Néanmoins, cette appréciation est souvent ralentie par les interventions de la BFM sur le MID, l'obtention des aides budgétaires en provenance des PTF, les préfinancements en devises de la filière vanille, et, l'approvisionnement des compagnies minières, des ONG et des entreprises franches.

Entre 2017 et 2018, le dynamisme de ces devises pivots par rapport à l'Ariary se présente comme suit schématiquement (graphique a). A noter que, le second graphique (b) retrace l'évolution

trimestrielle des imports/exports qui est l'un des facteurs stimulateurs de la fluctuation des cours de change sur le MID :

Graphe 10 : Taux de change en Ariary(a) et Imports et Exports en millions de DTS





Source: MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès de la BFM

En comparant le taux de change moyen sur les neufs premiers mois de 2018 à celui sur la même période de 2017, l'Ariary s'est déprécié de 5.12% par rapport au Dollar US et de 7.39% par rapport au DTS. Cette double dépréciation s'explique par plusieurs facteurs, entre autres la timidité des flux de devises durant la sous période en revue de 2018 liées aux aides budgétaires et aux préfinancements des opérateurs de la filière Vanille (moindre par rapport à 2017), la hausse des importations d'énergie, de biens consommables et des Zones Franches (soient respectivement 18.4%, 16.9% et 24.0%, la reprise autoentretenue de l'économie Américaine (politique expansionniste de la FED qui attire les investisseurs étrangers), et, le raffermissement du cours du baril par les pays de l'OPEP.

✓ Année 2017 : En rythme annuel de fin de période, le Dollar US s'est échangé à 3 230 Ariary contre 3 348 Ariary en 2016 et le DTS à 4 600 Ariary contre 4 501 Ariary.

D'une part, cette appréciation de 3.5% de l'Ariary par rapport au Dollar US fait suite à la forte inflation de Madagasikara vis-à-vis de ses partenaires commerciaux et à une meilleure disponibilité du Dollar US dans le circuit économique domestique. L'offre de Dollar US avait affluée sur le MID grâce aux rapatriements des recettes d'exportation de vanille, d'Or, de Cobalt, de girofle et de minerais de Titane et de Zirconium ainsi que des déblocages échelonnés des aides budgétaires notamment la FEC pour le compte de 2017. D'autre part, la dépréciation de l'Ariary par rapport au DTS s'articulait avec l'intervention de la BFM sur le MID se positionnant en acheteur net de DTS afin de renforcer le niveau des réserves officielles brutes. En guise de quoi, le cumul des réserves officielles s'est soldé à 1 086 millions de DTS ou 4.0 mois d'importations en fin de période 2017 contre 834 millions de DTS ou 3.9 mois sur la même période de 2016.

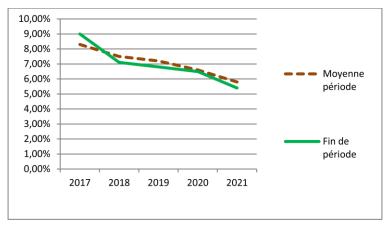
Année 2018: Les cours de changes prévus en fin de période 2018 annoncent une dévaluation de l'Ariary par rapport aux principales devises. En effet, le Dollar US coterait 3 316 Ariary et le DTS 4840 Ariary, soit respectivement une dépréciation de 2.7% et de 5.22% en comparant à 2017. L'estimation de ces cours a été calculé sur la base des hypothèses suivantes : la situation du commerce extérieur dominée par une augmentation des cours des produits pétroliers (hausse moyenne de 14.3% du cours du baril actuel : 59.3 Dollar US en 2018 contre 51.9 Dollar US en 2017, avec des perspectives toujours haussières), une relative diminution des recettes d'exportations de certains produits (girofle, café vert, crevette, poivre, minerais de Chrome, de Titane et de Zirconium, or, et Zones Franches), le creusement du déficit de la balance commerciale malgré un accroissement plus marqué des exportations (7.1%) par rapport aux importations (6.5%), les réalisations y compris les aides budgétaires, et, l'anticipation des risques de crise politique au vue des élections présidentielles qui pourrait perturber le fonctionnement du MID. Conséquemment, le niveau des réserves officielles réduira en mois d'importation comparé à 2017, soit 3.9 mois malgré un renflouement additionnel de 40 millions de DTS qu'effectuera la BFM.

#### B. Perspectives 2019 et prévisions à moyen-terme

#### 1. L'Indice des Prix à la Consommation

L'une des priorités des autorités dans la réduction de la vulnérabilité macroéconomique à Madagasikara en 2019 et à moyen terme est la maîtrise du taux d'inflation, plus précisément son maintien à un chiffre (inférieur à 10%). En ce sens, la tendance moyenne prévisionnelle entre 2019 et 2021 tend vers une baisse annuelle de 0.57 point de pourcentage. Schématiquement et de manière chiffrée, cela se présente comme suit :

**Graphe 11 :** Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2017-2021



IPC en %								
Années	Moyenne période	Fin de période						
2017	8.3	9.0						
2018 <sub>p</sub>	7.5	7.1						
2019 <sub>p</sub>	7.2	6.8						
2020 <sub>p</sub>	6.6	6.5						
2021 <sub>p</sub>	5.8	5.4						

Source: MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès du FMI

Ces prévisions ont été établies sur la base des hypothèses suivantes :

- des conditions climatiques propices à l'agriculture avec une pluviométrie favorable profitant à la majeure partie de l'île et ce malgré le passage d'éventuels cyclones
- une stabilité sur l'évolution du prix du riz grâce à de bonnes perspectives de productions locales et en Asie
- une hausse continue des cours du baril sur le marché international et donc national en raison d'une demande mondiale assez importante face à une offre faible : les pays membres de l'OPEP ont conclu un accord pour réduire la production annuelle des produits pétroliers non-conventionnels

Années	2017	2018	2019 <sub>p</sub>	2020 <sub>p</sub>	2021 <sub>p</sub>
Prix annuel moyen du Baril de l'OPEP en USD	51.85	59.25	59.75	60.25	65.25

- l'application de la vérité des prix à la pompe augmentant les coûts du transport national, et impactant par la suite le prix des produits de première nécessité et celui d'autres produits. Remarquons que, étant non producteur de pétrole, Madagasikara se doit d'importer ce produit. Par conséquent, le prix local du carburant dépend du marché international
  - une rigidité à la baisse des prix après la période de soudure
- une fluctuation des prix des inputs importés (donc des coûts de production), des prix des produits finis importés et du mécanisme indirect sur la demande agrégée face à l'instabilité de l'Ariary par rapport aux devises pivots. De plus, selon les prévisions de la BFM, l'Ariary continuera à se déprécier sur le MID
- des mesures d'interventions de la BFM et/ou de l'État en cas de pression inflationniste, notamment les instruments de la politique monétaire (taux directeur, coefficient de réserves obligatoires, les opérations de refinancement ou de reprises de liquidité), les subventions spécifiques, les mesures correctives d'absorption des chocs sur l'offre, etc...
- un ciblage de la variation de la masse monétaire en tenant compte de l'impact dû aux recettes d'exportations.

En définitive, les perspectives pour 2019 et à moyen-terme demeurent positives à l'instar de 2018, malgré les risques liés aux cours du pétrole, aux termes de l'échange et aux catastrophes naturelles. Cependant, les incertitudes liées aux élections présidentielles de fin 2018 pourraient avoir des effets négatifs sur le niveau général des prix.

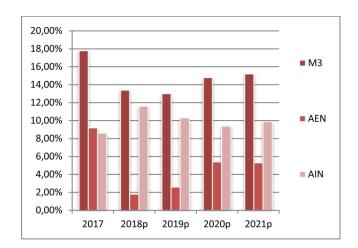
#### 2. <u>La situation monétaire</u>

Pour l'année 2019 et à moyen-terme, la BFM maintiendra sa politique de prudence afin d'atteindre les objectifs d'inflation fixés. Sa politique conjuguera souplesse du taux de change, constitution de réserves de change supplémentaires et stérilisation partielle de ces interventions. Elle s'efforcera également de maintenir les réserves excédentaires des banques commerciales à

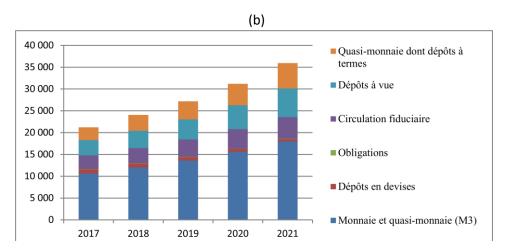
des niveaux permettant d'assurer la stabilité de la liquidité et des conditions de prêt. Outre cela, des nouveaux outils de politique monétaire sont en cours de conception jusqu'à fin 2018 et seront opérationnels à partir de 2019. Ces outils permettront de passer progressivement d'un régime de ciblage d'agrégats monétaires à un régime de ciblage des taux d'intérêt. La promotion des obligations d'État prendra également effet à partir de 2019. Elle sera assurée par la BFM afin de gagner la confiance des investisseurs potentiels, en visant surtout les souscripteurs non-bancaires de toutes les régions. Par ailleurs, pour garantir le traitement équitable de tous les titres d'État et maintenir l'éligibilité des BTF en tant que garantie sur le marché monétaire, la gestion des BTF sera renforcée.

Au regard de ces orientations stratégiques de la politique monétaire, le ciblage des agrégats monétaires entre 2019-2021 se présente comme suit :

**Graphe 12 :** Variation M3 et ses contreparties (a) et M3 et ses composantes (b) (a)



Années	M3	AEN	AIN
2017	17.8	9.2	8.6
2018p	13.4	1.8	11.6
2019p	13.0	2.6	10.3
2020p	14.8	5.4	9.4
2021p	15.2	5.3	9.9



Source: MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies lors dernier cadrage FMI

D'après le graphique (a), généralement, les AIN compensent pour plus de la moitié de la variation annuelle de la M3. Sa tendance en dent de scie se situera en moyenne autour de 9.9% e tirée en majeure partie par les crédits au secteur privé. Du côté des AEN, la variation moyenne sera aux alentours de 4% avec une hausse annuelle prévue sur les AEN de la BFM grâce aux

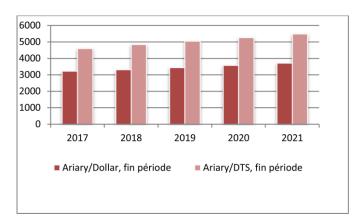
émissions obligataires d'Etat. Quant au graphique (b) concernant la composition de la M3, les quasi-monnaies, spécifiquement les dépôts en devises représenteront la part la plus importante sur les trois prochaines années et les obligations la plus faible (actif financier émis par certaines banques commerciales). Ceci s'explique par les bonnes perspectives attendues dans la filière Vanille et les produits manufacturés et à l'inverse les obligations restent peu connues des clients.

#### 3. Le taux de change

Au regard de la dépréciation continue de l'Ariary par rapport aux principales devises causée essentiellement par le creusement du déficit de la balance commerciale, la BFM prévoit pour 2019 et à moyen-terme, d'établir un marché monétaire interbancaire plus efficient. A ce propos, des réformes du MID sont en cours de réalisation et seront mises en vigueur à partir de 2019. La BFM prévoit également d'intervenir plus souvent sur le MID afin de lisser les fluctuations marquées des taux de change et d'atteindre les objectifs en termes de réserves officielles brutes. Notons que, depuis septembre 2017, elle a commencé à effectuer des swaps de devises en appui à la politique monétaire.

Les prévisions des taux futurs se présentent comme suit :

Graphe 13: Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2017-2021



Année	Ariary/Dollar, moyenne période	Ariary/Dollar, fin période	Ariary/DTS, moyenne période	Ariary/DTS, fin période
2017	3116	3230	4320	4600
2018 <sub>p</sub>	3256	3316	4735	4840
2019 <sub>p</sub>	3380	3444	4947	5052
2020 <sub>p</sub>	3510	3576	5161	5267
2021 <sub>p</sub>	3643	3709	5377	5487

Source: MFB/SGDGB/DSB/SCME suivant données recueillies lors dernier cadrage FMI

Entre 2019-2021, la dépréciation annuelle moyenne de l'Ariary serait de 3.8% par rapport au Dollar US et de 4.3% par rapport au DTS, en termes de glissement annuel fin de période. Cette dépréciation sera liée au creusement continu du déficit commercial, à l'essor du Dollar US au niveau du commerce international, à la politique expansionniste de la FED, à la dépendance de Madagasikara vis-à-vis des aides extérieurs ainsi qu'au raffermissement du cours des barils par les pays de l'OPEP.

#### III. SECTEUR EXTERIEUR

Le solde de la balance globale à Madagasikara s'est dégradé entre les années 2017 et 2018. En effet, si un excédent de 168.7 millions de DTS a été observé en 2017, ce solde s'établit à 8.8 millions de DTS en 2018. A la source de cette situation, le déficit des transactions courantes s'est creusé et les encours des opérations en capital et financières se sont contractés. Une reprise est toutefois attendue en 2019 avec un solde estimatif de 56.0 millions de DTS et est appuyée par le financement les tirages et les dons projets. Ainsi, le taux de couverture des exportations qui mesure l'indépendance économique au niveau des échanges extérieure de Madagascar passe de 86% en 2017, à 87% en 2018 et à 81% en 2019.

#### A. Transactions courantes

Pour l'année 2018, le solde du compte courant lequel regroupe le commerce des biens et des services ainsi que les transferts de revenus est déficitaire de -129.2 millions de DTS contre -40.1 millions de DTS en 2017. Cette dégradation est causée par le creusement de 6.0 points du PIB de la balance des biens et des services, dont les 5.9 points proviennent de la balance commerciale et 0.1 point de la balance des services. En effet, malgré une accélération plus marquée des exportations par rapport aux importations en 2018, soient respectivement de 7.1% et 6.5%, le volume des importations reste tout de même plus élevé que celui des exportations. Un rebondissement des valeurs d'importations est observé, dont celles des importations en énergie de 18.4%, des biens de consommation de 16.9% et de la ZFI de 24.0%. En parallèle, une légère augmentation est observée au niveau des exportations et est portée essentiellement par la hausse de l'essence de girofle (57.8%), du Graphite (54.2%), du Cobalt (33.7%), des produits pétroliers (30.8%) et du Nickel (11.2%). Cette situation est d'ailleurs confortée par la hausse des cours mondiaux de ces produits. Pour la filière vanille, une hausse de 1.7% de la valeur exportée est observée. A contrario, une légère diminution de -2.3% au niveau du volume et de -2.0% au niveau du prix est enregistrée pour les ZFI. Les problèmes rencontrés au niveau des services portuaires et les grèves fréquentes au niveau de la douane figurent parmi les principales causes de cette baisse.

Pour l'année 2019, le déficit au niveau du compte courant sera causé principalement par le creusement du déficit de la balance des services et du compte des revenus des investissements. En effet, d'une part, le déficit de la balance des services se creusera jusqu'à 0.3% du PIB, contre 0.1% en 2018. D'autre part, le déficit du compte des revenus des investissements atteindra, quant à lui, -251.3 millions de DTS (2.7% du PIB, contre 2.6% en 2018) en raison de la part importante détenue par les paiements de dividendes vers l'extérieur à hauteur de 245.1 millions de DTS. Quant à la balance commerciale, son déficit restera important à hauteur de 5.7 points de PIB même si celui-ci s'amoindrit comparativement à l'année 2018 (5.9% du PIB). La croissance des exportations sera surtout tirée par la hausse plus marquée au niveau des produits pétroliers

(14.7%), de la Zone Franche (12.9%), de l'Or (6.4%) et des Graphites (6.6%). A noter que, l'exportation de vanille poursuivra sa tendance à la hausse, soit de 2.9% en 2019 contre 1.7% en 2018 malgré l'anticipation à la baisse des cours mondiaux. Du côté des importations, sa progression peut être perçue sur celle des biens de consommations (13.8%), des équipements (13.4%), de la ZFI (6.2%) et de l'énergie (1.8%). Les efforts du Gouvernement en matière de d'investissements publics stimuleront de plus l'importation de produits d'équipements.

Le compte des transferts courants présentera une hausse de 0.5% par rapport à 2018 grâce aux flux en provenance du secteur privé et des autres nets au niveau de l'Administration publique.

3 500,0 3 000.0 2 500,0 2 000,0 1 500,0 1 000,0 500,0 0,0 2017 2018 2019 2020 2021 ■ Exportation 2 020,9 2 034,3 2 179,4 2 320,1 2 469,5 2 536,7 2 700,4 ■ Importation 2 343,2 2 915,9 3 130,4

**Graphe 14 :** Evolution de l'importation de biens par rapport à l'exportation de biens

Source: Banky Foiben'i Madagasikara, U.M: Millions DTS

#### B. Opérations en capital et financières

En 2018, le compte des opérations en capital et financières reste excédentaire avec un solde positif de 176.0 millions de DTS. Cependant, ce solde recule de 35.0 millions de DTS comparativement à l'année 2017, dont des baisses de 10.4 millions de DTS au niveau des dons projets et de 24.7 millions de DTS au niveau des opérations financières. Du fait de la diminution des investissements directes nets (IDE), du maintien du déficit des autres investissements, du gonflement des amortissements des placements réalisés par le secteur privé et de la faiblesse des dépôts et numéraires en devises, les opérations financières se voient attribuer la part la plus importante de ce résultat mitigé. Néanmoins, le solde des opérations financières a pu bénéficier des tirages projets (+98.6 millions de DTS par rapport à 2017), des tirages en faveur du secteur privé (+8.1 millions de DTS) et des flux financiers auprès des banques (+23.0 millions de DTS); ce qui a limité sa variation.

En 2019, le solde de la balance des opérations en capital et financières se reconstituera de 64.8 millions de DTS en 2019 pour s'établir à un niveau de 240.8 millions de DTS. Cette bonne performance proviendra à la fois des dons projets accordés par les PTF (+39.6 millions de DTS) et des opérations financières, spécifiquement les tirages projets (+81.62 millions de DTS), les IDE (+5.9 millions de DTS) et les tirages effectués en faveur du secteur privée (+1.9 million de DTS).

600,00 500,00 400,00 300,00 200,00 100,00 0,00 réal 2017 prév 2018 prév 2019 prév 2020 prév 2021 ■ Déficit du compte courant 40,1 129,2 184,7 307,3 345,5 176,0 S Opération en capital et Finacière 211,1 240,8 464,6 480,1 ■ Balance globale 168,7 8,8 56,0 157,3 134,6

**Graphe 15 :** Situation de la balance des paiements (millions DTS)

Source: Banky Foiben'i Madagasikara

#### IV. FINANCES PUBLIQUES

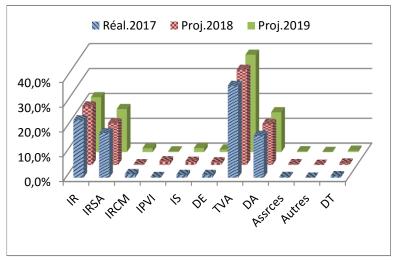
La période de 2017 à 2019 est marquée par une amélioration dans la situation des recettes et des dépenses publiques combinées.

#### A. Recettes publiques

Entre la LFR 2018 et la LF 2019, le taux de pression fiscal, c'est-à-dire l'ensemble des recettes publiques en proportion du PIB ont augmenté de 0.2 point de pourcentage pour atteindre 12.2%, si ce taux a été contenu à 11.5% en 2017. Une telle progression s'explique notamment par les efforts de mobilisation des ressources fiscales.

A la fin de l'exercice 2017, cet effort s'est concrétisé par une entrée de 4117.9 milliards d'Ariary en termes de prélèvement de recettes fiscales nettes. Ce montant est décomposé en recette fiscale intérieure de l'ordre de 2093.7 milliards d'Ariary, représentant 5.9% du PIB, et en recettes douanières de 2024.2 milliards d'Ariary, soit 5.7% du PIB. Parmi les recettes intérieures, les Impôts sur le Revenu et l'Impôt sur les Biens et Services (IBS) sont les plus importants. Ils contribuent, respectivement, à hauteur de 44.0% et de 53.9%. Tandis qu'au niveau des recettes

Graphe 16 : Evolution de la structure d'impôts par type



Source: MFB/SG/DGI

douanières, les DD, les TVAPP et les TVA représentent respectivement 24.1%, 16.1% et 53.2%.

Ces résultats de l'année 2017 ont évolué dans la bonne direction et ont conduit à des progrès de plus en plus tangibles en 2018 malgré les engagements contraignants de la LFR. La LFR 2018 prévoit une entrée de 4876.3 milliards d'Ariary. Cette dernière comprend

les impôts, représentant 6.3% du PIB, soit une valeur de 2580.0 milliards d'Ariary, et les douanes, contribuant à 5.7% au PIB avec une valeur de 2296.3 milliards d'Ariary.

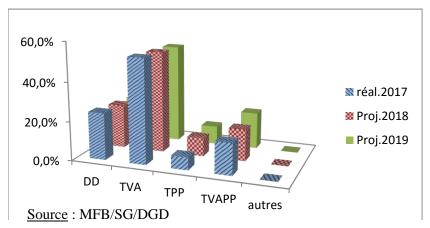
Pour l'année 2019, les recettes fiscales nettes s'élèveront à 5544.6 milliards d'Ariary, soit une variation de 13.7% par rapport à l'année précédente. Ce dynamisme est surtout attribuable aux impôts domestiques qui afficheront une progression de 14.5%, correspondant à une valeur de 2954.6 milliards d'Ariary contre 2590.0 milliards d'Ariary pour les douanes en hausse de 14.1%.

La structure des recettes fiscales domestiques en 2019 sera également voisine des évolutions des années précédentes (Cf. Graphe 16). A cet égard la TVA en constitue le premier élément

constitutif en termes de contribution. Cette dernière passe de 37.0% en 2017 à 38.3% en 2018 et 39.1% en 2019. Les Impôts sur le Revenu passent en deuxième position avec un taux de 22.1% pour 2019. La détérioration du poids de ce type d'impôt s'explique essentiellement par la prise d'importance de la TVA liée aux efforts entretenus pour réduire l'économie informelle. Il s'agit notamment des réformes initiées par l'administration fiscale (introduction du système de recouvrement en ligne etc.) dans ce sens. Ensuite viennent les IRSA et le DA qui contribuent respectivement à hauteur de 17.3% et 16.1%. Ces proportions ont été plus ou moins stables par rapport aux deux années précédentes. En outre, des dispositifs particuliers, définis comme prioritaires, sont prévus pour contenir les ressources fiscales en 2019. En ces termes, l'apurement des arriérés devrait avoir un impact financier d'ordre de 84 milliards d'Ariary sur les recettes, si 29 milliards d'Ariary devraient être apportés par l'optimisation du contrôle fiscal.

En outre, les recettes douanières varient d'une manière relativement décroissante en raison des

**Graphe 17 :** Evolution de la structure des recettes douanières par type



dispositions prises en termes de droit de douane. L'Accord de Partenariat Economique Intérimaire (APEi), signé entre 1'Union Madagasikara et Européenne conclu a un abaissement progressif du taux de droit de douane concernant les équipements et appareils jusqu'en 2017 et le « free taxe » devrait

entrer en vigueur en 2018. En effet, le poids des taxes sur le commerce international rapporté au PIB reste constant de 2017 à 2019, soit 5.7%.

La structure des recettes douanières (Cf. graphe n°17) se caractérise principalement par la prédominance de la TVA qui représente chaque année plus de la moitié des recettes totales. Pour l'année 2019 cette contribution devra atteindre 50.8%. Les Droits de Douanes suivent également cette tendance avec une contribution escomptée à 21.0%. A la différence de ces deux autres composantes, les taxes sur les Produits Pétroliers (TPP et TVAPP) présentent une variation croissante. Cette augmentation est attribuable à la révision à la hausse de ce type de taxe lors de la loi de finances 2018. Le TPP a effectivement augmenté de 113 Ariary par litre pour le SP et de 108 Ariary par litre pour le Gasoil. Cette hausse aura des répercussions positives sur l'année 2019 car la contribution du TPP aboutira à 9.4% et celle du TVAPP atteindra 18.8%.

Concernant les recettes non fiscales, un niveau de 90.1 milliards d'Ariary a été prévu en 2018 si 122.1 milliards d'Ariary s'est réalisé en 2017. Ceci équivaut à un recul de 0.1 point de

pourcentage par rapport au PIB correspondant à une baisse de 26.2% mais cette situation devrait s'améliorer en 2019. En effet, des efforts ont été initiés sur la valorisation des ressources naturelles ainsi que le cadre règlementaire les régissant. A cet égard, une entrée de 102.2 milliards d'Ariary est escomptée en 2019.

Quant aux dons, leur dynamisme suit une trajectoire ascendante. Par rapport à la LFR 2018, une amélioration de 0.1 point sera prévue pour 2019, passant de 3.4 à 3.5% du PIB, cela équivaut à 1580.6 milliards d'Ariary dont 985.0 milliards d'Ariary sont inscrits pour les dons en capital et 595.6 milliards d'Ariary en dons courants. Cette performance se justifie par la poursuite de la finalisation des accords annoncés par les partenaires lors de la Conférence des Bailleurs et Investisseurs en décembre 2016. En outre, des aides budgétaires seront attendues, provenant de la BAD à travers le PACE II, ainsi que de la Banque Mondiale.

#### B. Dépenses publiques

La mise en effectivité des cadres à moyen terme (CBMT, CDMT) depuis 2016 caractérise le volet des dépenses publiques. Cette pratique s'inscrit dans la logique des réformes initiées pour assurer un budget de programme efficace et va être renforcée au fur et à mesures des exercices budgétaires ultérieurs.

A cet effet, le ratio des dépenses totales sur le PIB varie de 0.5 point de pourcentage pour 2018 comparé à celui ayant été exécuté en 2017. Une progression de 1.0 point est prévue pour 2019, c'est-à-dire à 18.7% du PIB. Ces niveaux recouvrent un poids des dépenses primaires hors charges d'intérêt constant de 0.1% sur la période 2017-2019. Ce taux traduit la part attribuée aux dépenses propre de l'Etat dans l'ensemble de la production à l'intérieur du pays.

Au titre de l'exercice 2017, les dépenses totales représentent 17.1% du PIB, cet agrégat inclut un taux d'investissement public de 5.5%. La masse salariale a été contenue à hauteur de 5.5% du PIB tandis que les transferts au profit de la société JIRAMA ont été limités à 1.3% du PIB. Par ailleurs, dans le cadre de l'engagement du Gouvernement à prioriser les dépenses sociales, le montant réalisé à cette fin a été évalué à 297.8 milliards d'Ariary.

Le courant de l'année 2018, quant à lui, a été marqué par la rectification de la Loi de Finances Initiales qui s'est justifiée par une hausse des transferts de 0.25 points du PIB au bénéfice de la JIRAMA et de quelques compagnies textiles en situation de fragilité financière ; par un ajustement à la hausse des dépenses de personnels de 0.15 points PIB et de 0.1 point pour la caisse de retraite civil. En effet, les dépenses des administrations publiques s'élèvent à 7179.9 milliards d'Ariary dans la LFR 2018, soit 17.7% du PIB. Ce montant est en augmentation de 16.9% par rapport à ce qui a été réalisé l'année précédente. Soit un progrès de 0.6 point. Ces dépenses comprennent les investissements publics à hauteur de 7.2% du PIB, dont 30.2% financés

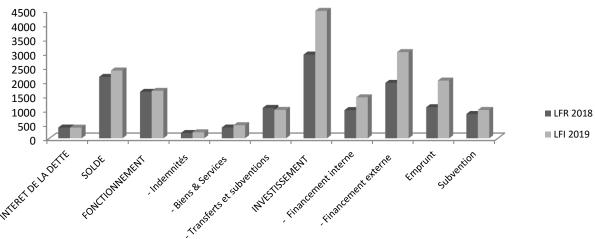
en interne et 69.8% financés en externe. Majoritairement, les dépenses d'investissements sont orientées vers des infrastructures structurantes, notamment les routes nationales. La maîtrise de la masse salariale se traduit par des dépenses de personnels contenues à 5.8% du PIB, soit 2347.5 milliards d'Ariary. Ces dernières se répartissent en soldes et indemnités pour des valeurs respectives de 2164.3 milliards d'Ariary et 186 milliards d'Ariary. Les dépenses sociales ont aussi connu une hausse, elles sont estimées à 434 milliards d'Ariary.

Pour l'année 2019, le montant total des dépenses totales est prévu à 8796.1 milliards d'Ariary. Concernant les dépenses de personnel, par rapport à la LFR 2018, elles connaitront une hausse de 11.4% correspondant à un ratio par rapport au PIB de 5.7%. Cela inclura des augmentations de 13% des indemnités et de 11% de la solde. Ces variations s'expliquent par l'ajustement des salaires à l'inflation, par le recrutement limité aux maitres FRAM et aux agents en formation auprès des institutions et écoles nationales ainsi que par la prise en compte d'une partie des revendications des mouvements syndicaux, en occurrence, ceux du Ministère de l'Education Nationale. Ainsi, ces dépenses de personnel devraient représenter les 27% du budget général. Le rapport de la masse salariale sur les recettes fiscales s'affichera à 26%, si 29.7% a été enregistré l'année précédente. Ce taux reflète la capacité de l'Etat à rémunérer ses agents par ses ressources propres.

Les dépenses de fonctionnement hors indemnités et hors arriérés prévues pour 2019 s'élèveront à 1593.0 milliards d'Ariary, soit 3.5% du PIB. Cette proportion connaitra une baisse de 0.1 point par rapport à la LFR 2018 résultant notamment des replis au niveau des transfert et subventions. Les dépenses en Biens et Services enregistreront une hausse de 19.2% et se chiffreront à 452.0 milliards d'Ariary si elles étaient évaluées à 379.2 milliards d'Ariary en 2018 et 282.2 milliards d'Ariary en 2017. Quant aux volumes des transferts, une valeur de 1 285.5 milliards d'Ariary y sera allouée. Ces montants incluront des arriérés de 144.5 milliards d'Ariary et des subventions de 255 milliards d'Ariary et vis à vis de société JIRAMA. Il est à noter que ces subventions connaitront une baisse de 17.5% par rapport à 2018. Cette tendance vise l'objectif de ramener progressivement ces subventions à zéro jusqu'à l'horizon 2022.

A compter de l'année 2019, les investissements auront un poids largement important dans les dépenses publiques. Des réformes continuent en effet d'être engagées depuis 2017. Cela explique la tendance à la hausse de la contribution des dépenses en capital sur le PIB, soient, 5.5% en 2017, 7.2% en 2018 et 8.3% en 2019. Ces dernières se répartiront en investissements sur financement interne pour 3.1% et 6.6% pour ceux financés par les bailleurs. Dans l'ensemble ces dépenses en capital représentent la part la plus importante du budget général, soit, 50.2% pour l'année 2019.

Graphe 18 : Evolution des dépenses par grandes rubriques (LFR 2018 - LFI 2019)



Source: MFB/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

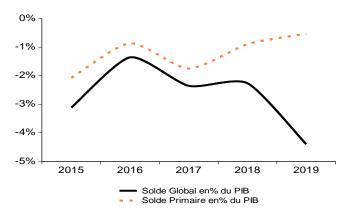
UM: Milliards d'Ariary

#### C. Déficit et financement

Le déficit budgétaire s'est situé en son plus bas niveau en 2017 tombant sous le seuil de 3% du PIB, soit 2.2%. Cette situation est imputable aux efforts d'austérité déployés ces dernières années dans le cadre d'un redressement graduel des finances publiques. Pour l'année 2018, le déficit reste maitrisé en se situant à un niveau de 3.3% du PIB. Une légère détérioration du déficit public est prévue pour 2019, soit 3.5%, résultant essentiellement de l'augmentation des dépenses en capital de 51.9%.

A l'aune de la tendance du déficit primaire qui s'améliore, allant de 1.6% en 2017, passant par 0.6% en 2018 et devrait aboutir à 1.8% en 2019, la capacité de l'Etat à rembourser sa dette devrait également s'améliorer.

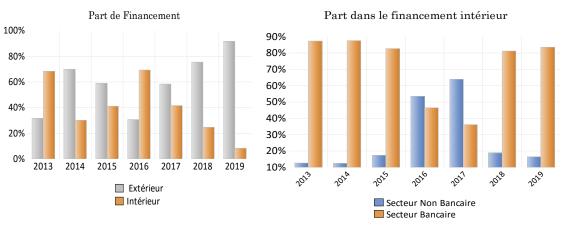
Graphe 19: Evolution du déficit budgétaire



Source: MFB/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

Ce déficit global a montré une trajectoire descendante qui s'est conclu sur un déficit moyen de -2,9 pour cent au cours des cinq dernières années. Le fléchissement du déficit qui a commencé à partir de 2016 s'explique par l'accroissement des dépenses en capital aux fins de relancer la croissance sans pour autant déstabiliser l'économie. Dans le cadre de l'achèvement du Plan National de Développement (PND), il est attendu un déficit de -3.6% en 2019. Cependant, le déficit primaire a plutôt conservé une allure stationnaire qui n'a pas franchi le seuil de -2,5 %, mais qui s'améliorera légèrement à partir de 2017 jusqu'en 2019. Le déficit primaire moyen est estimé à -1,4%.

Graphe 20 : Evolution du financement du déficit budgétaire



Source: MFB/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

La contribution de l'extérieur sur le financement du déficit a progressivement diminué de 2014 à 2016 avant d'entamer son ascension jusqu'en 2019. En effet, presque les trois quarts de ce déficit seront financés par l'extérieur pour 2018 et voire même plus pour 2019, soit 91,7 pour cent (donc 8,3% par financement intérieur). L'apport du secteur bancaire a été prépondérant entre les périodes 2013 et 2019 sauf pour les années 2016 et 2017 durant lesquels les demandes de souscriptions de Bons de Trésor (Bons de Trésor par Adjudication (BTA), Bons de Trésor Fihary (BTF) et Bons de Trésor Spécial (BTS) ont été importantes. D'où une forte implication du secteur non bancaire pour la compensation du déficit.

#### D. MISE EN ŒUVRE DU PND DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

La part de l'axe 3 « Croissance inclusive et ancrage territorial du développement » du PND demeurera prépondérante dans l'allocation budgétaire pour 2019. En effet, il est prévu une hausse de 9.7 points ramenant la part de cet axe à 55,5% contre 54.6% en 2018. L'axe 4 « Capital humain adéquat au processus de développement » accaparera 24,5% soit une baisse de 0.4 point escomptée par rapport à l'année 2018. Par ailleurs, le profil du financement du Budget pour 2019 demeure la même que celui de la LFR 2018 avec une large part des financements extérieurs, soit 66,6%. La part restante sera financée sur ressources propres intérieures.

Tableau 4: Tableau récapitulatif de la répartition du Budget Général par Axe du PND

AXE	AXE LIBELLE	LFR 2018			LF 2019		
71212	TATE_EIDEEDE	EXT	INT	TOTAL	EXT	INT	TOTAL
AXE1	Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale ».	2.7%	8.1%	10.8%	2.5%	6.4%	8.9%
AXE2	Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement »	3.2%	4.3%	7.5%	2.5%	6.3%	8.8%
AXE3	Croissance inclusive et ancrage territorial du développement »	44.3%	10.3%	54.6%	46.2%	9.4%	55.5%
AXE4	Capital humain adéquat au processus de développement »	13.9%	10.1%	24.1%	13.8%	10.7%	24.5%
AXE5	Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes »	2.1%	0.9%	3.0%	1.6%	0.6%	2.2%
	TOTAL	66.3%	33.7%	100.0%	66.6%	33.4%	100.0%

#### AXE 1 : « Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale »

Pour l'année 2019, une part de 8,9% du PIP sera allouée à l'atteinte des objectifs inscrits dans l'Axe 1 du PND en vue d'instaurer la culture de bonne gouvernance et d'excellence dans l'Administration. Cette volonté vise à la fois à satisfaire les usagers du service public, à renforcer la restauration de l'autorité de l'Etat, et à soutenir la réforme de l'administration. Ces efforts devraient induire des retombées socio-économiques positives, et une bonne image du pays vis-àvis de ses partenaires internationaux. Celà est en phase avec l'instauration d'un climat de confiance entre les citoyens, le pouvoir politique et les élus.

L'effectivité de la mise en œuvre de la nouvelle approche budgétaire pluriannuelle pour tous les Institutions et Ministères est un point saillant de la réforme au niveau des finances publiques et de la bonne gouvernance financière.

La promotion du développement local par l'effectivité de la décentralisation constitue un élément fondamental pour la population afin d'assurer un développement inclusif et durable. A cet

effet, le rétablissement du système de sécurité et de défense reste primordial. La modernité, l'efficacité et efficience, le professionnalisme, la proximité de la population, le respect des droits humains ainsi que les forces de sécurité structurées, coordonnées, réglementées et intégrées sont les maitre-mots pour les ministères concernés. Du côté de la justice, l'application du principe de justice équitable se renforcera. La lutte contre la corruption se poursuivra pour que l'indice de perception de la corruption à 50 soit atteint pour l'année 2019.

#### AXE 2 : « Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement »

Les projets PIP relatifs à l'axe 2 du PND seront alloués des 8,8% de l'enveloppe totale des investissements.

Cet axe est orienté vers une planification des actions à entreprendre dans le pays qui soit basé sur un cadrage macroéconomique rationnel et fiable. La synergie entre le secteur public et le secteur privé est recherchée pour que les informations et hypothèses émergent des réalités au niveau des secteurs de production. Cette démarche aboutirait ainsi à la mise en place d'un environnement sain et propice aux investissements, capable de générer des emplois décents et de développer les compétences pour un meilleur développement humain du pays.

Le Gouvernement cherche à renforcer les capacités dans le secteur public. L'amélioration des outils statistiques appuiera cette action, tout comme la recherche de l'équilibre pour les développements des régions, et la mise en place des mécanismes de mise en œuvre des politiques publiques.

Spécialement pour les finances publiques, l'optimisation de l'espace budgétaire se poursuivra à travers la mobilisation des recettes publiques et l'amélioration de la qualité des dépenses. En outre, seront renforcés le contrôle des engagements financiers, et la capacité de gestion du Trésor public.

Dans le cadre de l'optimisation des échanges, l'assainissement du marché et la promotion de la concurrence dans le pays restent en vigueur. Ces actions visent à prévenir de la concurrence déloyale, et à protéger les consommateurs et les opérateurs locaux de toutes formes de pratique illicite. En outre, les coopérations et les partenariats économiques avec l'extérieur seront exploités pour augmenter les revenus du pays par le biais de la promotion des filières porteuses. Il s'agit de la diversification et de la multiplication des débouchés pour les produits locaux.

#### AXE 3 : « Croissance inclusive et ancrage territorial du développement »

Les programmes de l'axe 3 du PND détiendront une part de 55.5% dans le total du budget PIP. En effet, l'Etat continuera de prioriser les projets à fort impact sur la croissance économique et tenant en compte de leurs portées au niveau des vingt-deux (22) régions de Madagasikara.

L'investissement public comptera sur ses effets de levier économique en favorisant l'entrepreneuriat et l'investissement privés en tant que moteurs de production de valeurs ajoutées.

L'Etat a également pour rôle l'instauration d'un climat des affaires propice à l'investissement à travers la mise en place des cadres juridiques bénéficiant à la fois aux investisseurs et à l'ensemble de la population. Cette volonté doit être tangible notamment au niveau de la gestion des ressources minières. La révision des codes minier et pétrolier reste ainsi un grand chantier pour l'Etat afin d'harmoniser le processus en amont, en cours et en aval des exploitations extractives.

La robustesse de la croissance économique observée au cours des dernières années devra également être raffermie par le développement des infrastructures structurantes, supports du Développement. Les programmes y afférents porteront à la fois sur les infrastructures agricoles, énergétiques, de transport, de télécommunication et d'utilité publique dont la construction et la réhabilitation des bâtiments administratifs. Les projets qui mettent l'accent sur la formation brute de capital fixe sont ainsi priorisés.

Par ailleurs, la croissance du secteur tourisme et le développement rural coïncident avec l'objectif d'établir une croissance inclusive en s'appuyant sur les potentialités respectives des différentes régions de l'île. Les investissements publics qui seront réalisés à cet effet permettront de plus la création d'emplois, notamment pour les jeunes.

#### Infrastructures énergétiques et stratégiques

Depuis 2016, le Gouvernement Malagasy s'est lancé dans la construction des grandes infrastructures énergétiques. Cet élan s'insère dans le cadre de la transition énergétique mais également afin de répondre aux défis de problèmes récurrents d'énergie à Madagasikara. En 2018, les travaux pour la construction de la station photovoltaïque d'Ambatolampy, dans la Région Vakinankaratra ont été achevés. Construite sur une superficie de 33 ha, cette station énergétique est dotée d'une capacité de 20 Mégawatt permettant de répondre à la demande croissante d'énergie liée au développement économique et industriel de la Région Vakinankaratra mais aussi de couvrir le besoin de 50 000 ménages.

### Poursuite des réformes de gestion et redynamisation des sociétés à participation de l'Etat et amélioration du cadre juridique foncier

La gouvernance dans les sociétés anonymes à participation de l'Etat est renforcée afin d'accroître leur production et leur valeur ajoutée. Cet effort est initié en 2018 par l'élaboration d'un nouveau guide dédié aux administrateurs des sociétés anonymes à participation de l'Etat. L'objectif est d'accroître non seulement la contribution de ces sociétés à la croissance mais également de répondre aux besoins du marché et des cibles. Quant à l'ancrage territorial de la

croissance, l'amélioration des cadres juridiques et fonciers se poursuivra après la série de réformes observée depuis 2017, afin de résoudre les problèmes fonciers récurrents à Madagasikara. L'adoption d'une nouvelle loi fixant le régime juridique de l'immatriculation des propriétés foncières a permis de compléter les opérations cadastrales inachevées, d'accélérer la distribution des titres et de faciliter la transaction dans la dotation d'une autorisation d'héritage en matière foncière.

Enfin, la croissance inclusive doit englober la valorisation du capital humain, naturel et environnemental, la prise en compte du volet social, l'instauration d'un Etat de droit et d'une bonne gouvernance politique, économique et institutionnelle. De plus, le Gouvernement mettra en exergue la participation de différentes catégories de la population réparties sur tout le territoire national ainsi que les différents acteurs du Développement (ONG, société civile, associations, etc.) à ce processus.

#### AXE 4: « Capital humain adéquat au processus de développement »

Les programmes concourants aux objectifs définis dans l'axe 4 du PND détiendront une part de 24.5% dans le total du budget PIP. Cet axe, lequel regroupe les projets sociaux, figure parmi les plus importants vis-à-vis des priorités du Gouvernement. En effet, les indicateurs de développement humain à Madagasikara restent à des niveaux précaires, et cela, bien que quelques évolutions aient été constatées. L'Etat continuera de s'aligner aux objectifs de développement durable dont la lutte contre la faim et la malnutrition. Madagasikara vise à l'autosuffisance alimentaire d'ici l'horizon à moyen terme, outre les autres programmes axés sur l'amélioration de la vie de la population.

Néanmoins, plusieurs aspects relèvent de l'urgence, à savoir la réduction rapide de la précarité et de la vulnérabilité d'une grande partie de la population. La couverture des services sociaux doit être universelle et de qualité suffisante. Les allocations budgétaires en faveur des secteurs santé et éducation seront alors maintenues prioritaires à travers la poursuite leurs stratégies sectorielles, en l'occurrence le PDSS et le PSE. D'ailleurs, la hausse des dépenses autres que les PIP supportera ces derniers afin d'assurer l'efficacité des services publics concernés. Plusieurs activités de renforcement de capacité permettront de plus l'amélioration du capital humain au niveau des populations locales et aussi des acteurs sectoriels.

#### AXE 5 : « Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes »

Les programmes, dont les effets attendus convergent principalement vers les objectifs cadrés dans l'axe 5, représenteront 2,2% du budget total des PIP. La richesse en biodiversité de Madagasikara doit être préservée, valorisée et protégée au maximum des effets néfastes des catastrophes, et surtout ceux liés au changement climatique. L'aggravation des sècheresses et

l'intensification des cyclones constituent des facteurs auxquels le pays doit s'adapter. L'adoption de techniques et l'utilisation des divers produits adaptés au changement climatique, dont les semences améliorées, constituent des investissements hautement avantageux vis-à-vis des impacts attendus.

Le processus de développement du Plan National d'Adaptation (PNA) au changement climatique qui est soutenu par les PTF, notamment la coopération allemande, l'Union Européenne et le système onusien, cadrera les prochaines stratégies nationales et sectorielles. Cette mise en en cohérence des efforts de développement durable et d'adaptation au changement climatique constitue déjà un investissement soucieux des défis de moyen et long terme auxquels le pays doit faire face. L'application de l'Accord de Paris en 2016 devra se concrétiser en 2019 et 2020 par la mise en place effective des bases opérationnelles y afférentes. En parallèle, une gestion proactive des risques de catastrophes sont à mettre en exergue.

Les principaux départements en charge de la gestion des risques et de l'adaptation au changement climatique, à savoir la CPGU (Comité de Prévention et d'appui à la Gestion des Urgences), le BNGRC (Bureau National de Gestion des Risques de Catastrophes) et le Ministère en charge de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (par l'intermédiaire du BNCCC ou Bureau National de Coordination du Changement Climatique) se verront appuyés. Dans cette même lignée, l'Etat s'assurera le renforcement de la lutte contre les feux de brousse et les feux de forêts et l'augmentation des recettes forestières et environnementales.

Dans le cadre des réformes dans la gestion des PIP, appuyées notamment par la Banque Mondiale, une considération plus approfondie des risques inhérents aux projets est d'ailleurs mis en exergue. Le Ministère en charge des Finances et du Budget incite les ministères à mettre en place un système de gestion proactive des risques sur la base d'études d'évaluation des risques sectoriels. Ces efforts permettront d'améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes publics en général. Le pays reste effectivement exposé à plusieurs autres risques dont les risques anthropiques et les chocs de prix. Une meilleure appréhension de ces risques continuera d'améliorer la résilience de Madagasikara.

## TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Tableau A-1: Madagasikara: Indicateurs économiques et financiers, 2017-2021

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
(en % de variation sauf indication contraire)	Réal.	LFI	LFR	Prov.	LF	Prév.	Prév.
Croissance économique	4.3	5.1	5.0	5.2	5.2	5.3	5.1
Secteur primaire	-1.0	3.2	2.8	4.9	2.5	2.7	2.3
Secteur secondaire	9.0	6.0	6.7	5.4	7.5	7.8	6.5
Secteur tertiaire	5.7	5.9	5.4	5.3	5.8	5.8	5.9
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	8.3	7.8	8.0	7.5	7.2	6.6	5.8
Indice des prix à la consommation (fin de période)	9.0	7.9	7.7	7.1	6.8	6.5	5.4
Déflateur du PIB	8.3	7.8	8.0	7.5	7.2	6.6	5.8
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	35729.0	40493.0	40636.0	40409.0	45570.0	51134.0	56864.0
Taux d'investissement (en % du PIB)	18.9	17.4	17.0	20.0	21.6	22.2	22.7
dont investissement public	5.5	8.1	7.2	6.8	8.3	9.9	11.0
investissements privés	13.4	9.3	9.8	13.2	13.3	12.3	11.6
Variation de la masse monétaire (M3 en Var. %)	17.8	12.5	13.5	13.4	13.0	14.8	15.2
Avoirs Extérieurs nets (en % de M3)	9.2	4.8	3.5	1.8	2.6	5.4	5.3
Avoirs Intérieurs nets (en Var. % de M3) - dont Crédit au secteur privé	8.5 8.4	7.6 7.3	10.0 6.4	11.6 7.3	10.3 7.9	9.4 8.5	9.9 8.4

Source: MFB/SG/DGB/DSB

Tableau A- 2 : Madagasikara : Taux de croissance par branche d'activités, 2017-2021

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
(en pourcentage de variation)	Réal.	LFI	LFR	Prov.	LF	Prév.	Prév.
Secteur Primaire	-1.0	3.2	2.8	4.9	2.5	2.7	2.3
Agriculture	-6.6	4.9	4.5	9.2	3.2	3.7	3.0
Elevage et pêche	4.5	2.0	1.9	1.9	2.0	1.9	1.9
Sylviculture	1.0	1.0	-0.9	-0.9	1.0	1.0	1.0
Secteur Secondaire	9.0	6.0	6.7	5.4	7.5	7.8	6.5
Secteur Secondaire hors ZFI	7.3	5.2	5.7	5.9	6.9	7.4	5.9
Agro-indus.	2.1	6.1	5.6	1.7	0.4	4.0	3.8
Indus. Extra.	9.8	3.5	5.4	5.4	6.5	7.5	7.5
Energie	6.6	8.4	8.4	8.4	11.5	11.5	9.5
Indus. Alimen	4.1	3.0	3.0	3.5	3.5	3.8	3.5
Indus. Boissons	8.7	7.5	7.5	8.5	10.0	10.0	4.3
Indus. Tabac	6.3	5.0	5.0	5.2	5.2	5.0	3.5
I. Corps gras	6.0	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6
Pharmacie	3.7	2.5	2.5	3.5	2.1	2.1	2.1
Indus. Textile	4.5	4.2	5.0	-2.2	5.5	3.5	3.3
I. Cuir	3.8	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
I. Bois	-1.5	7.6	3.0	3.0	4.5	3.0	3.0
Mat. Constr.	11.4	4.9	4.9	7.7	5.0	5.0	5.0
I. Métallique	6.5	9.2	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5
Mat. Transport	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Appareil Elect	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
I. Papier	2.0	7.0	7.0	7.0	2.0	2.0	2.0
Autres	4.7	4.5	4.5	4.2	4.0	4.3	4.1
Zone Franche Industrielles (ZFI)	25.2	12.5	14.5	2.0	13.0	11.5	11.5
Secteur Tertiaire	5.7	5.9	5.4	5.3	5.8	5.8	5.9
B.T.P	3.8	11.5	6.5	6.0	9.7	11.5	13.5
Transports de marchandises	7.5	5.5	4.5	4.0	6.0	6.0	6.0
Transports de voyageurs	15.6	3.5	3.5	12.5	7.5	6.5	6.5
Auxi. Transport	-5.3	16.7	13.5	7.5	11.5	10.0	9.4
Télécommunications	17.7	5.0	11.5	11.5	7.5	7.5	5.0
Commerce	3.1	3.0	4.5	3.0	3.0	3.0	3.0
Banque	9.4	7.3	7.5	7.5	6.5	5.3	5.3
Assurance	5.1	5.7	5.7	5.1	5.1	5.1	5.1
Services rend. Entrep. & ménages	5.2	5.3	5.1	5.2	5.2	5.2	5.2
Administration	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Charges non imputées	9.4	7.3	7.5	7.5	6.6	5.3	5.3
PIB aux coûts des facteurs	4.1	5.1	5.0	5.1	5.1	5.4	5.1
Taxes indirectes	5.4	5.4	5.4	5.4	5.7	5.0	5.0
PIB aux prix du marché	4.3	5.1	5.0	5.2	5.2	5.3	5.1

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Tableau A- 3 : Madagasikara : Opérations Globales du Trésor, 2017-2021 (en mds Ariary)

	2017	2018	2019	2020	2021
UM : Milliards d'Ariary	Réal.	LFR	LF	Prév.	Prév.
Recettes totales et dons	5 487.4	6 555.5	7 488.5	8 129.7	9 064.0
Recettes totales	4 450.5	5 192.3	5 907.9	6 677.3	7 638.4
Recettes budgétaires	4 328.4	5 102.1	5 805.6	6 563.3	7 512.4
Dont: Recettes fiscales (nettes)	4 117.9	4 876.3	5 544.6	6 563.3	7 512.4
impôts	2 093.7	2 580.0	2 954.6	3 645.1	4 271.2
douanes	2 024.2	2 296.3	2 590.0	2 918.3	3 241.2
Recettes non fiscales	122.1	90.1	102.2	114.0	126.0
Remboursement TVA	210.5	225.8	261.0		
Dons	1 036.9	1 363.2	1 580.6	1 452.4	1 425.5
Dons courants	298.4	507.2	595.6	611.8	660.8
Dons en capital (projets)	738.5	856.0	985.0	840.6	764.8
Dépenses totales	6 120.4	7 179.9	8 535.0	9 880.9	10 522.5
Dépenses courantes	4 198.6	4 234.4	4 753.8	5 016.0	5 596.0
Dépenses budgétaires (yc I-PPTE)	3 989.7	4 178.6	4 626.9	4 906.0	5 474.0
Dont: Personnel (yc I-PPTE)	1 963.2	2 350.3	2 617.2	2 792.0	3 069.0
Fonctionnement (yc I-PPTE)	1 741.0	1 450.2	1 593.0	1 631.0	1 858.0
Biens et services	279.0	379.2	452.0	579.0	684.0
Transferts et subventions	1 461.9	1 071.0	1 141.0	1 052.0	1 174.0
Intérêts dette extérieure dus	70.2	124.7	130.0	158.5	226.0
Intérêts dette intérieure dus	215.3	253.4	286.7	324.5	321.0
Opérations de Trésorerie	208.9	55.8	126.9	110.0	122.0
Dépenses en capital (yc I-PPTE)	1 921.8	2 945.5	3 781.2	4 864.9	4 926.5
Ressources intérieures	668.9	993.5	1 263.0	1 743.0	2 104.0
Ressources extérieures (yc I-PPTE)	1 252.8	1 952.0	2 518.2	3 121.9	2 822.5
Variations arriérés intérieures	-12.0	-491.3	-279.5	-48.0	-30.0
Solde global (base caisse)	-855.5	-1 341.5	-1 587.0	-1 799.2	-1 488.5

Source : Ministère des Finances et du Budget, OGT

Tableau A- 4 : Madagasikara : Opérations Globales du Trésor, 2017-2021 (en % du PIB)

	2017	2018	2019	2020	2021
en pourcentage du PIB	Réal.	LFR	LF	Prév.	Prév.
Recettes totales et dons	15.4	16.1	16.4	15.9	17.7
Recettes totales	12.5	12.8	13.0	13.1	14.9
Recettes budgétaires	12.1	12.6	12.7	12.8	14.7
Dont : Recettes fiscales (nettes)	11.5	12.0	12.2	12.8	14.7
impôts	5.9	6.3	6.5	7.1	8.4
douanes	5.7	5.7	5.7	5.7	6.3
Recettes non fiscales	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Dana	2.9	2.4	3.5	2.0	2.0
Dons		3.4		2.8	2.8
Dons courants	0.8	1.2	1.3	1.2	1.3
Dons en capital (projets)	2.1	2.1	2.2	1.6	1.5
Dépenses totales	17.1	17.7	18.7	19.3	20.6
Dépenses courantes	11.8	10.4	10.4	9.8	10.9
Dépenses budgétaires (yc I-PPTE)	11.2	10.3	10.2	9.6	10.7
Dont: Personnel (yc I-PPTE)	5.5	5.8	5.7	5.5	6.0
Fonctionnement (yc I-PPTE)	4.9	3.6	3.5	3.2	3.6
Biens et services	0.8	0.9	1.0	1.1	1.3
Transferts et subventions	4.1	2.6	2.5	2.1	2.3
Intérêts dette extérieure dus	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4
Intérêts dette intérieure dus	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Opérations de Trésorerie	0.6	0.1	0.3	0.2	0.2
Dépenses en capital (yc I-PPTE)	5.4	7.2	8.3	9.5	9.6
Ressources intérieures	1.9	2.4	2.8	3.4	4.1
Ressources extérieures (yc I-PPTE)	3.5	4.8	5.5	6.1	5.5
Variations arriérés intérieures	0.0	-1.2	-0.6	-0.1	-0.1
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-2.4	-3.3	-3.5	-3.5	-2.9

Source : Ministère des Finances et du Budget, OGT

Tableau A- 5 : Madagasikara : Balance des Paiements, 2017-2021

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021	
	Réal.	LFI	LFR	Prov.	Prév.	Prév.	Prév.	
Compte courant	-40,1	-363,1	-190,8	-129,2	-184,7	-307,3	-345,5	
Biens et services	-316,5	-629,3	-504,5	-513,0	-544,8	-655,8	-740,9	
Balance commerciale	-322,3	-588,1	-470,3	-502,4	-521,0	-595,8	-660,8	
Exportations	2 020,9	1 804,2	2 029,3	2 034,3	2 179,4	2 320,1	2 469,5	
Importations	-2 343,2	-2 392,4	-2 499,6	-2 536,7	-2 700,4	-2 915,9	-3 130,4	
Balance des services	5,8	-41,2	-34,2	-10,6	-23,9	-60,0	-80,1	
Services, recettes	917,2	881,0	954,9	905,4	1 019,2	1 073,9	1 132,9	
Services, paiements	-911,4	-922,2	-989,0	-916,0	-1 043,1	-1 133,9	-1 213,0	
Revenue	-255,2	-313,9	-272,1	-224,4	-251,3	-265,1	-281,6	
Recettes	27,4	29,2	29,2	34,4	41,8	48,0	55,3	
Paiements	-282,7	-343,1	-301,2	-258,8	-293,1	-313,1	-336,8	
Transferts courants	531,6	580,1	585,8	608,2	611,4	613,6	676,9	
Gouvernement	105,7	148,6	153,9	121,2	100,4	48,6	52,3	
Aide budgétaire	65,5	80,1	107,4	85,4	56,4	0,0	0,0	
Privé	425,9	431,6	431,8	487,0	511,0	565,0	624,6	
Compte en capital et financier	211,1	419,1	220,6	176,0	240,8	464,6	480,1	
Transferts en capital	168,4	187,1	180,7	158,0	197,6	216,2	188,6	
Gouvernement	168,4	187,1	180,7	158,0	197,6	216,2	188,6	
Dons projets	168,4	187,1	180,7	158,0	197,6	216,2	188,6	
Compte d'opérations financières	42,7	232,0	39,9	18,0	43,2	248,4	291,5	
Investissements Directs Etrangers	258,0	302,3	266,9	241,5	247,4	276,2	301,9	
Autre	-215,4	-70,2	-227,0	-223,5	-204,3	-27,9	-10,4	
Gouvernement	116,7	275,5	213,3	186,2	271,9	378,7	418,1	
Tirages	174,1	325,5	263,4	235,9	317,5	432,1	480,7	
Tirages projets	118,9	324,8	235,9	202,3	307,5	397,1	480,7	
Tirages programmes	55,2	0,8	27,5	33,6	10,0	35,0	0,0	
Amortissement	-57,4	-50,0	-50,2	-49,7	-45,6	-53,4	-62,6	
Secteur Privé	-98,1	-153,6	-129,1	-130,8	-246,8	-137,5	-141,6	
Banques, nettes	1,8	-5,3	-5,3	24,8	0,0	0,0	0,0	
Autres net	-235,9	-186,9	-305,9	-303,8	-229,4	-269,1	-286,9	
Autres	-2,2	0,0	0,0	-38,1	0,0	0,0	0,0	
Erreurs et omissions	-2,2		0,0	-38,1	0,0	0,0	0,0	
Balance globale	168,7	56,1	29,7	8,8	56,0	157,3	134,6	

Source : Banky Foiben'i Madagasikara

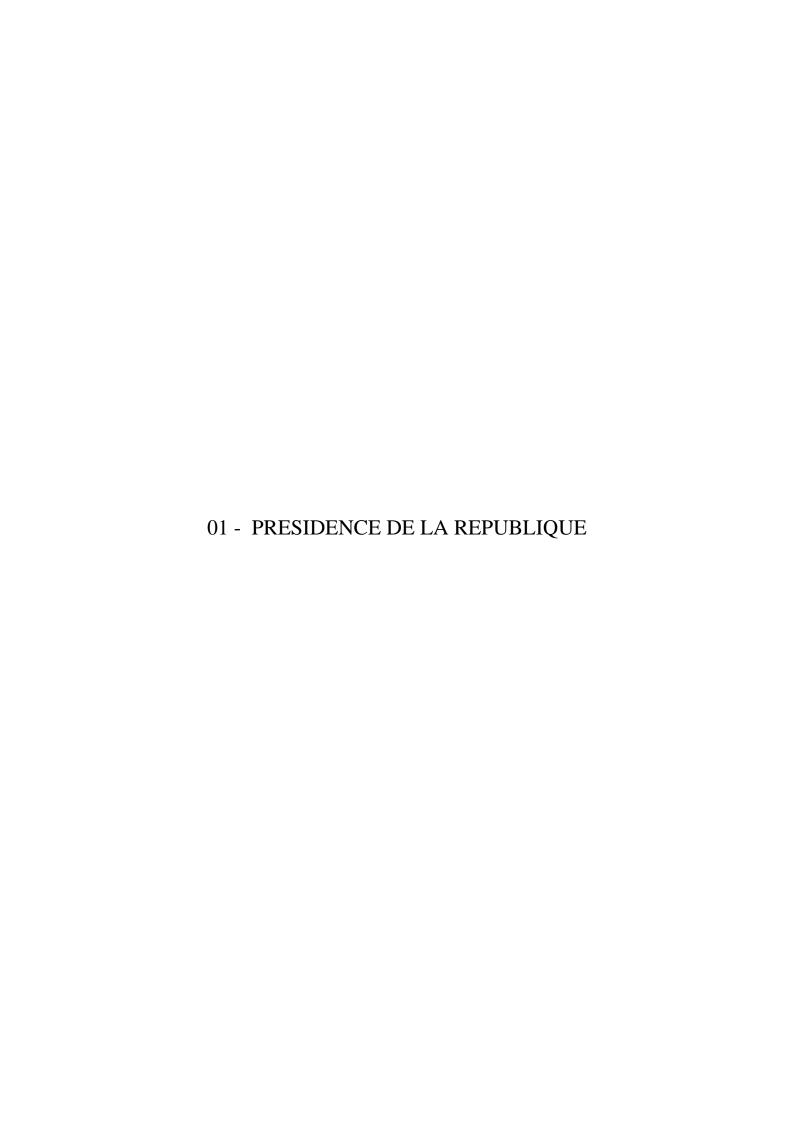
Tableau A- 6: Madagasikara: Situation monétaire 2017-2021

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
	Réal.	LFI	LFR	Prov.	Prév.	Prév.	Prév.
Avoirs extérieurs nets	4 417	4 491	4 806	4 603	4 921	5 651	6 478
Avoirs extérieurs nets (BCM)	3 530	3 375	3 842	3 802	4 236	5 091	6 062
Avoirs extérieurs nets (Banques commerciales)	890	1 117	964	801	685	560	416
Avoir intérieurs nets	6 191	7 479	7 312	7 422	8 664	9 946	11 492
Crédit intérieur	7 001	8 167	8 043	8 281	9 386	10 636	12 098
Créances nettes sur l'Etat	2 093	2 643	2 457	2 595	2 749	2 841	2 989
BCM	886	1 198	918	1 093	1 134	1 021	928
Banques commerciales	938	1 104	1 172	1 124	1 226	1 419	1 649
Crédit brut (principalement BTA)	1 327	1 541	1 586	1 538	1 666	1 886	2 143
Dépôts	-389	-437	-415	-414	-441	-468	-494
Autres crédits	269	340	367	377	389	401	412
Crédit à l'économie	4 907	5 524	5 586	5 687	6 637	7 795	9 108
Crédit aux entreprises publiques	42	43	42	42	42	42	42
Crédit au secteur privé	4 846	5 400	5 525	5 626	6 575	7 734	9 047
Autres crédits	19	81	19	19	19	19	19
Autres postes (nets, actif = +)	-810	-688	-731	-859	-722	-690	-605
BCM	406	516	574	346	469	579	636
Autres	-1 216	-1 204	-1 305	-1 205	-1 191	-1 269	-1 241
Monnaie et quasi-monnaie (M3)	10 608	11 971	12 118	12 025	13 585	15 597	17 970
Dépôts en devises	1 006	1 204	1 080	917	801	677	532
Obligations	51	34	51	51	51	51	51
Masse monétaire (M2)	9 551	10 733	10 986	11 057	12 733	14 870	17 387
Circulation fiduciaire	3 101	3 547	3 498	3 428	3 994	4 466	4 993
Dépôts à vue	3 506	3 754	3 905	3 976	4 578	5 484	6 569
Quasi-monnaie dont dépôts à termes	2 943	3 432	3 584	3 653	4 161	4 920	5 826
(variation en pourcenta	age de la ma	asse monéta	ire (M2) de	début de l'		Ţ	
Avoirs extérieurs nets	10,4	5	4	1,9	2,9	5,7	5,6
Avoir intérieurs nets	9,6	9	12	12,9	11,2	10,1	10,4
Crédit intérieur	10,3	9	11	13,4	10,0	9,8	9,8
Créances nettes sur l'Etat (budget)	1,3	1	4	5,3	1,4	0,7	1,0
Crédit à l'économie	9,1	8	7	8,2	8,6	9,1	8,8
Crédit aux entreprises publiques	-0,3	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédit au secteur privé	9,4	8	7	8,2	8,6	9,1	8,8
Autres postes (nets, $actif = +$ )	-0,7	-1	1	0,5	1,2	0,3	0,6
·	riation annu			1	1	1	
Masse monétaire (M2)	19,3	13	15	15,8	15,2	16,8	16,90
Circulation fiduciaire	17,8	12	13	10,5	16,5	11,8	11,8
Dépôts à vue	23,2	14	11	13,4	15,1	19,8	19,8
Quasi-monnaie dont dépôts à termes	16,4	13	22	24,1	13,9	18,3	18,4
Crédit au secteur privé (en termes nominaux)	18,4	17	14	16,1	16,9	17,6	17,0
Crédit au secteur privé (en termes réels)	9,4	9	6	9,0	10,1	11,2	11,6
		Pour mén	noire:	Т	Т	Т	
Multiplicateur de la base monétaire (M3/réserves)	2,30	2	2	2,40	1,30	2,50	2,50
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/fin- de-période M3)	3,38	3	3	3,36	3,35	3,28	3,16

Source: Banky Foiben'i Madagasikara, données mission FMI

## ANNEXE 2

# DOCUMENT DE PERFORMANCE



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MIN - N	IIS - PROG - OG	- OS - RESULTAT	S - ACT/PRO	
01	PRESIDENC	CE DE LA REPUI	BLIQUE	
010		CE DE LA REPU		
001		ion Et Coordina		
	<u>001-2</u> 001-2-1		R LA MISE EN O	<u>ENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE</u> EUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y
		001-2-1-1		ITION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE
			001-2-1-1-01	RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS
			001-2-1-1-02	SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME
			001-2-1-1-03	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES
	001-2-2		DE LA PRÉSIDE	NENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU NCE TION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE
		001-2-2-1		
			001-2-2-1-01	ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE
			001-2-2-1-02	METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS
			001-2-2-1-03	ORGANISER DES FORMATIONS ET RECYCLAGES PÉRIODIQUES.
		001-2-2-2	LA SÉCURISA	TION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉS
			001-2-2-2-01	METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENCE
			001-2-2-202	Réhabiliter le palais d'Etat à Ambohitsorohitra et les bâtiments annexes
			001-2-2-2-03	Réhabiliter les résidences présidentielles dans tout Madagascar
			001-2-2-04	Instaurer les édifices et infrastructures nécessaires à la mise en place du nouveau système d'accueil modernisé aux entrées des Palais d'Iavoloha (PP1) et Ambohitsorohitra
			001-2-2-2-05	Construire des murs de clôture sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha
		004 0 0 0	001-2-2-06	Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (lavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants
		001-2-2-3	Formations et	recyclages organisés
	001-2-3	ASSURER LA RÉPUBLIQUE	COORDINATION	N ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA
		001-2-3-1	LES PROCÉDI TÂCHES ACCI	URES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES ÉLÉRÉE
			001-2-3-1-01	ASSURER L'ENTRETIEN DU PARC TECHNOLOGIQUE
			001-2-3-1-02	MAINTENIR L'OPÉRATIONNALITÉ PERMANENTE DES INFRASTRUCTURES RÉSEAUX
		001-2-3-2		LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES LEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT
			001-2-3-2-01	ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE
			001-2-3-2-02	COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES
			001-2-3-2-03	ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA
			001-2-3-2-04	ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES
			001-2-3-2-05	ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS
			001-2-3-2-06	INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
			001-2-3-2-07	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL
			001-2-3-2-08	TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS
			001-2-3-2-09	VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE
			001-2-3-2-10	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
			001-2-3-2-11	COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET
			001-2-3-2-12	COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE
			001-2-3-2-13	ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENCE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES
		001-2-3-3	001-2-3-2-14 LE BUDGET A	PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT
			001-2-3-3-01	CONDUIRE LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA
			001-2-3-3-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE
			001-2-3-3-03	ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
			001-2-3-3-04	EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
			001-2-3-3-05	Acquérir un groupe électrogène très puissant à même de couvrir et sécuriser l'ensemble des sites à lavoloha en cas de coupure du jus de la JIRAMA et connecter les bâtiments et autres sites non encore
			001-2-3-3-06	sécurisés au groupe électrogène Acquérir un nouvel ascenseur pour le bâtiment R+8 (Annexe du Palais à Ambohitsorohitra)
			001-2-3-3-07	Installer des parafoudres dans les sites des palais et environnants
				and the parameter and the same and parameter and the same

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

010

001

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE **Administration Et Coordination** Acquérir une centrale téléphonique modernisée, mettre en place les réseaux de communication et 001-2-3-3-08 interconnecter tous les services administratifs et connexes 001-2-3-3-09 Acquérir des mobiliers et matériels de bureau, acquérir des matériels informatiques et des matériels techniques 001-2-3-3-10 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence 001-2-3-4 Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits 001-2-3-5 Sécurité des Palais assurée 001-2-3-6 Divers matériels acquis Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires 001-2-3-7 001-2-4 REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT 001-2-4-1 L'Intranet au niveau central et le Data center de l'Etat étendus 001-2-4-1-01 Aménager la salle technique de l'ANRE 001-2-4-1-02 Opérationnaliser les sites relais de l'ANRE 001-2-4-1-03 Renover les matériels techniques et informatiques du Data Center 001-2-4-2 Capacités des agents de l'ANRE renforcées 001-2-4-2-01 Développer,installer, rendre operationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat 001-2-4-2-02 Acquérir des véhicules d'intervention 001-2-4-2-03 Former les agents de l'Etat sur les TIC 001-2-4-3 Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement 001-2-4-4 réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance 001-2-4-5 Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC 001-2-4-6 Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise 001-2-4-7 'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée 001-2-4-8 'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation

138-1-2-4-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENC	CE DE LA REPUE	BLIQUE	
010	PRESIDEN	CE DE LA REPU	BLIQUE	
138	Appui à la g	gouvernance et à	_	
	<u>138-1</u> 138-1-1			L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT  S JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU
		138-1-1-1		F NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE T DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES
			138-1-1-1-01	ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.
		138-1-1-2	138-1-1-1-02 LE SYSTÈME J	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS JUDICIAIRE EST RENFORCÉ
			138-1-1-2-01	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS
			138-1-1-2-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
			138-1-1-2-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS
			138-1-1-2-04	RENFORCER LES MOYENS HUMAINS DU CSM
			138-1-1-2-05	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS
		138-1-1-3		DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ
			138-1-1-3-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA
			138-1-1-3-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC
			138-1-1-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
			138-1-1-3-04 138-1-1-3-05	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ
		138-1-1-4	LES PRINCIPE SONT PROMUS	S DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS S
			138-1-1-4-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
			138-1-1-4-02	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)
		100 1 1 5	138-1-1-4-03	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES
		138-1-1-5	Les mesures a	le renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre
	138-1-2	AMÉLIORER L	A FONCTION DI	- E COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES
		138-1-2-1	DES RESSOUF	T L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET RCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE ATION SONT AMÉLIORÉES
			138-1-2-1-01	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHIER DES MALVERSATIONS
			138-1-2-1-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION
			138-1-2-1-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
				RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAU
			138-1-2-1-04	
		138-1-2-2		RENFORCER LES MOYENS MATERIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL S'ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA FIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN
			138-1-2-2-01	EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION
			138-1-2-2-02	ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS
			138-1-2-2-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
			138-1-2-2-04	ACQUERIR ET INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATION
			138-1-2-2-05	RENFORCER LA CAPACITE TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT
			138-1-2-2-06	ASSURER LA PROTECTION ET LA SECURITE PHYSIQUE DY SYSTEME
			138-1-2-2-07	EQUIPER LE CENTRE OPERATIONNEL EN MOBILIERS
			138-1-2-2-08	PROMOUVOIR LA RECHERCHE ETLE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE EN
		138-1-2-3	LE FONCTION	INFORMATIQUE  NEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS  ONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS
			138-1-2-3-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES A S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE
			138-1-2-3-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES
			138-1-2-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
		138-1-2-4		LES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE ER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT

AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

138-1-4-2

010 138

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit 138-1-2-4-02 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS 138-1-2-4-03 Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics 138-1-2-5 sont contrôlés par l'IGE IGE doté en véhicules d'inspections 138-1-2-6 138-1-2-7 Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat 138-1-3 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI. DGD). 138-1-3-1 MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENCE EN CHARGE DES MINES ET **DES PÉTROLES (MPMP** 138-1-3-1-01 PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ETAT (GPE) 138-1-3-1-02 PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE 138-1-3-1-03 LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT 138-1-3-2 138-1-3-2-01 APPUYER LA STRUCTURE DU PREA ORGANISER DES FORMATIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION 138-1-3-2-02 AXÉES SUR LES RÉSULTATS (GAR) 138-1-3-2-03 METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR) 138-1-3-2-04 ASSURER LA GESTION DU PAPSP ASSURER LA GESTION DU PAGI 138-1-3-2-05 138-1-3-3 LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST **ASSURÉE** 138-1-3-3-01 AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION) 138-1-3-3-02 RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATURE (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT 138-1-3-3-03 DES DOSSIERS INFORMATISÉS.) ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS 138-1-3-3-04 138-1-3-4 Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel 138-1-3-5 Les transactions douanières suspectes découvertes 138-1-3-6 L'évaluation des contrats/programmes des perfromance effectué 138-1-3-7 Le FEFFI mis en place et PEC opérationnal dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia 138-1-4 Assurer la coordination des investissements et de leurs financements Les investissementssont coordonnés et leurs financements contribuent au decollage economique du 138-1-4-1 pavs 138-1-4-1-01 Assurer la visibilité sur la programmation financière des programmes et projets Contribuer à renforcer la capacité d'absorption des investissements

Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés

Page 4

01	PRESIDENC	E DE LA REPUE	BLIQUE	
010		E DE LA REPUI		
620		veloppement so		que
	<u>620-1</u>			NNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
	620-1-1			EMENT DU SECTEUR RURAL
		620-1-1-1	Stabílité au niv	reau des communes et Fokontany améliorées
			-	
	620-1-3			NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS
		620-1-3-1		EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE DIDA COUVERTS
			620-1-3-1-01	PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE
			J2U-1-J-1-U1	MULTISECTORIELLE AU SIDA.
			620-1-3-1-02	DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES
		620-1-3-2	LES POPULAT	NECESSAIRES A LA REPONSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA IONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES
			RAPPORTS SE	XUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES
			SEXUELLES À	MOINDRE RISQUE
			620-1-3-2-01	CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES
			620-1-3-2-02	QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA. RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA
		620-1-3-3		ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE
				YCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ
			620-1-3-3-01	APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE
			620 1 2 2 02	JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.  METTRE EN DI ACE LIN MECANISME D'ARRI II A LA PROTECTION DES DROITS DES DEPSONNES.
			620-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH
		620-1-3-4		DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON- ON À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH
			620-1-3-4-01	Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.
			620-1-3-4-02	RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE
			620-1-3-4-03	REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION
	620-1-4	DÉVELOPPER		RIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS
		620-1-4-1	LE CLIMAT DE	S AFFAIRES EST AMÉLIORÉ
			620-1-4-1-01	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL
			620-1-4-1-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF
		620-1-4-2	LE PARTENAR	NAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE
			620-1-4-2-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP
			620-1-4-2-02	APPUYER LE CADRE PPP
		620-1-4-3		SEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE
			620-1-4-3-01	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
			620-1-4-3-02	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
	620-1-5	PILOTAGE DE		RELATIVE A LA R.S.S
		620-1-5-1		politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré
			620-1-5-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE
			620-1-5-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
			620-1-5-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
			620-1-5-1-04	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE
			320 . 0 . 04	INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
			620-1-5-1-05	REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE
			620-1-5-1-06	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
			620-1-5-1-07	NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
		620-1-5-2	Insécurité sur l	l'ensemble du territoire réduite
			-	-
		620-1-5-3	Salle de crise p	oour la gestion de la sécurité nationale mise en place
		620-1-5-4	- Pilotage de la l	- RSS appuvé
		· • ·	go do la l	"PP"/
			-	-
		620-1-5-5	Les capacités t developpées	technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale
			-	-
		620-1-5-6	SPDSN opérati	onnel
			-	-
		620-1-5-7	Canacitás du S	SPDSN renforcées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Appui au développement social et économique 620

620-1-6-4-01

		-	-						
620-1-6	PRESERVER	LA PAIX SOCIA	LE ET PROTECTION SOCIALE						
	620-1-6-1	Insécurité su	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite						
		620-1-6-1-01	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE						
		620-1-6-1-02	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT						
		620-1-6-1-03	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE						
		620-1-6-1-04	SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE						
		620-1-6-1-05	SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE						
		620-1-6-1-06	SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS						
	620-1-6-2	Les capacités developpées	s technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale						
		620-1-6-2-01	INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE						
		620-1-6-2-02	REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE						
	620-1-6-3	SPDSN opéra	ationnel						
		620-1-6-3-01	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE						
		620-1-6-3-02	ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE						
	620-1-6-4	Participation	des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif						

RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES

	DENCE DE LA R	EPUBLIQUE						
	ENCE DE LA R							
	stration Et Coor							
001-2			MENT GÉNÉRAL DES SERVICES	DE LA PRÉSIDI	ENCE			
001-2-1		IER LA MISE EN	ŒUVRE DES STRATÉGIES DE L			DES RÉFO	RMES Y	
	001-2-1-1		UTION À LA SÉCURISATION DU	TERRITOIRE NA	ATIONAL ES	T APPORTÉ	E	
		001-2-1-1-R1	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	NOMBRE	2	2	2	
		001-2-1-1-R2	Nombre de bâtiments construits et réhabilités auprés QG et antennes	NOMBRE	0	3	-	
		001-2-1-1-R3	Nombre de moyens matériels acquis au niveau du QG et des antennes	NOMBRE	0	9	-	
001-2-2			ANENTE LA SÉCURITÉ DES HAU	JTES PERSONN	ALITÉS, DES	INFRASTR	UCTURES E	ET DU
		E DE LA PRÉSIDI						
		001-2-2-1-R1	NOMBRE D'INCIDENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ	NOMBRE	0	0	0	(
	001-2-2-2	LA SÉCURISA	ATION ET L'ENTRETIEN DES BIE	NS DE LA PRÉ	SIDENCE SO	NT ASSURÉ	S	
		001-2-2-2-R1	Nombre des biens immobiliers (Sites présidentiels) de la Présidence sécurisés et entretenus	NOMBRE	6	6	2	2
	001-2-2-3	Formations e	t recyclages organisés					
		001-2-2-3-R1	Nombre d'agents formés/recyclés	NOMBRE	0	900	200	20
	REPUBLIQU	IE .						
	001-2-3-1		Nombre de bureaux mis en	RENDUES TRA	ANSPARENT	<b>ES ET L'EXÉ</b> 110	<b>ÉCUTION DE</b> 0	
		LES PROCÉD TÂCHES ACC	CÉLÉRÉE  Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures					ES
		LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2	CÉLÉRÉE Nombre de bureaux mis en réseau	NOMBRE	80	110	0	,
		LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION	CÉLÉRÉE  Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées  Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES	80 1 2 3 <b>ACTIVITÉS</b>	110 3 3 <b>ET PROJET</b>	0 0	,
	001-2-3-1	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION	CÉLÉRÉE  Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées  Sites interconnectés	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES	80 1 2 3 <b>ACTIVITÉS</b>	110 3 3 <b>ET PROJET</b>	0 0	
	001-2-3-1	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION SERVICES RI 001-2-3-2-R1	CÉLÉRÉE  Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées  Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SI NOMBRE DES RÉUNIONS DE	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES SONT ASSURÉE  NOMBRE	80 1 2 5 ACTIVITÉS S EFFICACE 4	110 3 3 ET PROJET MENT	0 0 0 S DES	(
PATRIM 001-2-2- 001-2-2- 001-2-3- ASSURI RÉPUBI 001-2-3- 001-2-3-	001-2-3-1 001-2-3-2	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION SERVICES RI 001-2-3-2-R1	CÉLÉRÉE  Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées  Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE S NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES SONT ASSURÉE  NOMBRE	80 1 2 5 ACTIVITÉS S EFFICACE 4	110 3 3 ET PROJET MENT	0 0 0 S DES	
	001-2-3-1 001-2-3-2	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION SERVICES RI 001-2-3-2-R1 LE BUDGET A 001-2-3-3-R1 Les dossiers	CÉLÉRÉE  Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées  Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SI NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES  ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES  de demande de distinctions hom	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES SONT ASSURÉE NOMBRE  T UTILISÉ À BON %  norifiques et de p	80  1 2 S ACTIVITÉS S EFFICACE 4 N ESCIENT 98 proposition of	110 3 3 ET PROJET MENT 4	0 0 0 S DES 4	9
	001-2-3-1 001-2-3-2 001-2-3-3	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION SERVICES RI 001-2-3-2-R1 LE BUDGET A 001-2-3-3-R1 Les dossiers	CÉLÉRÉE  Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées  Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SI NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES  ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES SONT ASSURÉE NOMBRE  T UTILISÉ À BON %  norifiques et de p	80  1 2 S ACTIVITÉS S EFFICACE 4 N ESCIENT 98 proposition of	110 3 3 ET PROJET MENT 4	0 0 0 S DES 4	9 <b>à</b>
	001-2-3-1 001-2-3-2 001-2-3-3	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION SERVICES RI 001-2-3-2-R1 LE BUDGET A 001-2-3-3-R1 Les dossiers soumettre à I 001-2-3-4-R1	CÉLÉRÉE  Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées  Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SI NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES  ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES  de demande de distinctions hon l'approbation du Président de la later de later de later de la later de la later de la	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES SONT ASSURÉE NOMBRE  T UTILISÉ À BON %  corifiques et de p République son	80  1  2  S ACTIVITÉS S EFFICACE 4  N ESCIENT 98  proposition of tinstruits	3 3 ET PROJET MENT 4 98 de liste de be	0 0 S DES 4 98 énéficiaires	9 <b>à</b>
	001-2-3-1 001-2-3-2 001-2-3-3	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION SERVICES RI 001-2-3-2-R1 LE BUDGET A 001-2-3-3-R1 Les dossiers soumettre à I 001-2-3-4-R1	CÉLÉRÉE  Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées  Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SI NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES  ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES  de demande de distinctions hom l'approbation du Président de la la Nombre des dossiers instruits	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES SONT ASSURÉE NOMBRE  T UTILISÉ À BON %  corifiques et de p République son	80  1  2  S ACTIVITÉS S EFFICACE 4  N ESCIENT 98  proposition of tinstruits	3 3 ET PROJET MENT 4 98 de liste de be	0 0 S DES 4 98 énéficiaires	9 <b>à</b>
	001-2-3-1  001-2-3-2  001-2-3-3  001-2-3-4	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION SERVICES RI 001-2-3-2-R1 LE BUDGET A 001-2-3-3-R1 Les dossiers soumettre à I 001-2-3-4-R1 Sécurité des 001-2-3-5-R1	Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE S NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES  ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES  de demande de distinctions hom approbation du Président de la la Nombre des dossiers instruits  Palais assurée  Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'lavoloha construits	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES SONT ASSURÉE NOMBRE  TUTILISÉ À BON %  norifiques et de p République sont NOMBRE	80  1 2 S ACTIVITÉS S EFFICACE 4 N ESCIENT 98 proposition of tinstruits 0	110 3 3 ET PROJET MENT 4 98 de liste de bo	0 0 S DES 4 98 énéficiaires	9 <b>à</b>
	001-2-3-1 001-2-3-2 001-2-3-3	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION SERVICES RI 001-2-3-2-R1 LE BUDGET A 001-2-3-3-R1 Les dossiers soumettre à I 001-2-3-4-R1 Sécurité des	Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE S NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES  ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES  de demande de distinctions hom approbation du Président de la la Nombre des dossiers instruits  Palais assurée  Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'lavoloha construits	NOMBRE  NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES SONT ASSURÉE NOMBRE  TUTILISÉ À BON %  norifiques et de p République sont NOMBRE	80  1 2 S ACTIVITÉS S EFFICACE 4 N ESCIENT 98 proposition of tinstruits 0	110 3 3 ET PROJET MENT 4 98 de liste de bo	0 0 S DES 4 98 énéficiaires	9 <b>à</b>
	001-2-3-1  001-2-3-2  001-2-3-3  001-2-3-4	LES PROCÉE TÂCHES ACC 001-2-3-1-R1 001-2-3-1-R2 001-2-3-1-R3 L'ANIMATION SERVICES RI 001-2-3-2-R1 LE BUDGET A 001-2-3-3-R1 Les dossiers soumettre à I 001-2-3-4-R1 Sécurité des 001-2-3-5-R1  Divers matéri 001-2-3-6-R1	Nombre de bureaux mis en réseau  Nombre des procédures dématérialisées  Sites interconnectés  I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SI NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES  ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES  de demande de distinctions hon l'approbation du Président de la limite du domaine des sites présidentiels d'lavoloha construits  Palais assurée  Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'lavoloha construits  els acquis  Nombre des divers matériels et mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services	NOMBRE  NOMBRE  PERVISION DES SONT ASSURÉE  NOMBRE  T UTILISÉ À BON  %  norifiques et de p République sont  NOMBRE  M	80  1 2 S ACTIVITÉS S EFFICACE 4 N ESCIENT 98 proposition of instruits 0 0	110 3 3 ET PROJET MENT 4 98 de liste de be 35419 3800	0 0 S DES 4 98 énéficiaires 35736	9

#### LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
001-2-4	REORIENTER	R LES ACTIVITES	S DE L'ANRE POUR DEVENIR LI	E PRINCIPAL F	AIEETMVN	O POUR L'	ETAT	
	001-2-4-1	L'Intranet au	niveau central et le Data center	de l'Etat étendu	ıs			
		001-2-4-1-R1	Nombre des ministères et institutions inter-connectés	NOMBRE	36	0	0	0
	001-2-4-2	Capacités des	s agents de l'ANRE renforcées					
		001-2-4-2-R1	Taux de visibilité de l'ANRE	%	100	100	0	0
		001-2-4-2-R2	Nombre de Personnel ANRE formés	NOMBRE	0	6	8	25
	001-2-4-3	Salle de form	ation équipée en matériel de Vis	io conférence p	our recevoir d	les cours à	distance	
		001-2-4-3-R1	Taux d'opérationnalité du Matériel visioconférence	%	0	0	0	100
	001-2-4-4		ation équipée en Système de so			o projection	et équipe	ment
			ériels informatiques pour rece			•		
		001-2-4-4-R1	Taux d'opérationnalité du Système de sonorisation pour formation	%	0	0	0	20
		001-2-4-4-R2	Taux d'opérationnalité des Matériels de vidéo projection	%	0	0	41	41
		001-2-4-4-R3	Taux de Matériels techniques pour la salle de formation installés	%	0	0	0	0
	001-2-4-5	Agents de l'A	NRE à jour et aptes à vulgariser	les Technologi	es et les norm	es en matiè	re de TIC	
		001-2-4-5-R1	Nombre de Bundles Support de Cours achetés	NOMBRE	0	2	4	4
	001-2-4-6	Infrastructure	à clés publiques : partie logicie	elle et équipeme	nt acquise			
		001-2-4-6-R1	Processus d'acquisition de package de Logiciels de PKI terminé	%	0	9	18	18
	001-2-4-7	'Infrastructure	e à clés publiques : partie opéra	tionnalisation e	ffectuée			
		001-2-4-7-R1	Taux d'opérationnalité Infrastructure PKI opérationnel	%	0	0	13	13
	001-2-4-8	'Agence apte	à acquérir les équipes de dével	oppement et de	formation			
		001-2-4-8-R1	Taux des Equipements techniques de développemnt acquis	%	0	0	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit 138 RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT 138-1 RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU 138-1-1 **TERRORISME** 138-1-1-1 LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES 138-1-1-1-R1 POURCENTAGE DES 60 80 80 40 CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ 138-1-1-2 138-1-1-2-R1 NOMBRE DE DOLÉANCES NOMBRE 38 33 29 29 REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN **RÉDUCTION)** 138-1-1-3 LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ 138-1-1-3-R1 RANG/175 PAYS RANG 40 50 60 60 138-1-1-3-R2 Dossiers jugés par les PAC(et/ou NOMBRE 0 275 360 490 Juridictions) (1) 138-1-1-3-R3 Pourcentage (Taux en %) des % 0 50 60 70 dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020) 138-1-1-3-R4 Dossiers de corruption dénoncés, NOMBRE 550 600 700 0 traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2) LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS 138-1-1-4 **SONT PROMUS** 138-1-1-4-R1 Document référentiel sur la NOMBRE 8 10 12 12 Gouvernance Publique NOMBRE 138-1-1-4-R2 Nombre du personnels 0 5 bénéficiaires de formation Nombre de thématiques sur les NOMBRE 0 138-1-1-4-R3 12 principes de Gouvernance . développés 138-1-1-4-R4 Nombre des secteurs prioritaires NOMBRE 0 6 actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance 0 138-1-1-4-R5 Taux de textes mis en conformité 50 % identifiés 0 138-1-1-4-R6 Nombre de séances NOMBRE 7 d'informations tenues 138-1-1-5 Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre 138-1-1-5-R1 Taux d'absorption des DOS % 0 58 61

traitées et transmises aux autorités compétentes

UNITE

2018

2019

2020

2021

MIN - MIS - PROG -	0G - 0S - RESUI	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
138-1-2			E COORDINATION ET DE CONT					
	138-1-2-1	DES RESSOUR	T L'EFFICACITÉ DES CONTRÔ RCES PUBLIQUES, DU PATRIM ATION SONT AMÉLIORÉES Pourcentage de rapports de					<b>ES ET</b> 50
			vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations					
	138-1-2-2		ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUE TONALE SONT SÉCURISÉES E Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées					
	138-1-2-3		NEMENT ADMINISTRATIF, FINA	ANCIER ET LES	MATÉRIELS	TECHNIQ	JES DES UN	IITÉS
		MILITAIRES SO 138-1-2-3-R1	ONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	28	42	84	84
		138-1-2-3-R2	NOMBRE DE PV DE	NOMBRE	28	42	84	84
		138-1-2-3-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	28	42	84	84
	138-1-2-4		LES DES ACTIVITÉS DES GRAN ER CONTRE LA FRAUDE ET LE					NALE
		138-1-2-4-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	12	16	22	22
	138-1-2-5	Les systèmes sont contrôlés	d'informations sur les finances par l'IGE	publiques et le	fonctionneme	ent des se	rvices publi	cs
		138-1-2-5-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	NOMBRE	0	2	5	5
	138-1-2-6	IGE doté en vé	hicules d'inspections					
		138-1-2-6-R1	Nombre de véhicules acquis	NOMBRE	0	7	14	29
	138-1-2-7	Le système co	mmun est fonctionnel, constan	nment amélioré	et maîtrisé pa	r les agen	ts de l'Etat	
		138-1-2-7-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	0	785	100	100
138-1-3	AMÉLIORER		SERVICE RENDU AUX USAGEF					
	138-1-3-1	MINISTÈRE DE	ES INITIÉES AUPRÈS DU MINIS E L'EDUCATION NATIONALE (M BATION (MID), MINISTÈRE AUPI ES (MPMP	IEN), MINISTÈRI	E DE L'INTÉRI	EUR ET D	ÈLA	ET
		138-1-3-1-R1	Taux des réformes réalisés/ prévus	%	20	40	40	40
	138-1-3-2		XXÉE SUR LES RÉSULTATS ES					
		138-1-3-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	4	4	4	4
	138-1-3-3	LA DÉFENSE I ASSURÉE	DES USAGERS CONTRE LES D	YSFONCTIONN	EMENTS DE L	'ADMINIS	TRATION E	ST
		138-1-3-3-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	240	264	278	300
	138-1-3-4	•	Administration Fiscale Intégrée	` , .				
		138-1-3-4-R1	Taux d'opérationnalisation du Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI)	%	0	60	80	100
	138-1-3-5		ns douanières suspectes déco					
		138-1-3-5-R1	Taux de confirmation de transactions douanières suspectes (en cas d'inspection physique)	%	0	>12,5	>15 (Non	>15 (Non
	138-1-3-6	L'évaluation de	es contrats/programmes des pe					
		138-1-3-6-R1	Nombre de bureaux de perception dont les contrats/programmes de performance ont fait l'objet d'une évaluation externe'	NOMBRE	0	4	8	>8
	138-1-3-7		en place et PEC opérationnal d	ans les écoles p	rimaires des	Régions d	le Analaman	ıga,
		<b>Alaotra Mango</b> 138-1-3-7-R1	Proportion des écoles ciblées par la composante dotée d'un FEFFI opérationnel planifiant et mettant en œuvre un PEC	%	0	60	75	>75

#### LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit 138 138-1-4 Assurer la coordination des investissements et de leurs financements 138-1-4-1 Les investissementssont coordonnés et leurs financements contribuent au decollage economique du pays 0 0 138-1-4-1-R1 Nombre des institutions/Ministères NOMBRE 36 0 dont les investissements sont controlés

> 138-1-4-2 Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés

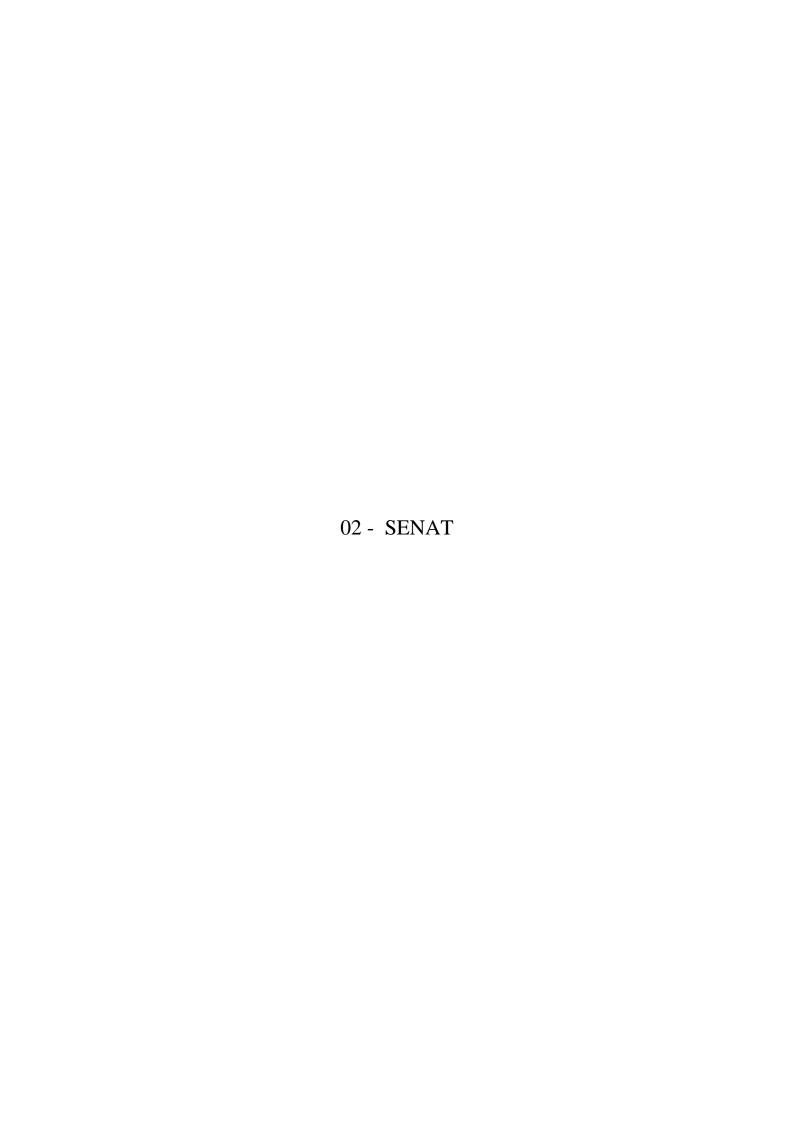
> > 138-1-4-2-R1 Volume d'investissement décaissé USD 750000000 80000000 0 700000000

par an

MIN - N		OG - OS - RESU			UNITE	2018	2019	2020	2021
01		NCE DE LA R							
010		NCE DE LA F		_					
620		• • •	ent social et écon	•	ÉVEL ODDEME	NT COCIAL F	T ÉCONOM	IIOLIE	
	<u>620-1</u> 620-1-1			<u>ONNEMENT FAVORABLE AU D</u> PEMENT DU SECTEUR RURAL	EVELOPPEME	ENT SOCIAL E	ELECONOM	IIQUE	
	020-1-1	620-1-1-1			anu amáliasáa	_			
		020-1-1-1	620-1-1-1-R1	iveau des communes et Fokont	any amenoree %	<b>s</b> 0	55	100	
			620-1-1-1-K1	Pourcentage des activités/projets ayant atteint les résultats escomptés	%	U	55	100	_
	620-1-3	RÉDUIRE D'	AU MOINS 50% L	E NOMBRE DE NOUVELLES IN	FECTIONS À \	/IH DANS LES	SOUS		
		620-1-3-1		S EN RESSOURCES POUR LA M SIDA COUVERTS	MISE EN ŒUVF	RE DU PLAN S	STRATÉGIQ	UE NATION	AL DE
			620-1-3-1-R1	MONTANT DES RESSOURCES ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA	USD	>613.583	>613.583	>613.583	>613.583
		620-1-3-2	RAPPORTS S	ATIONS CLÉS LES PLUS EXPOS SEXUELS OCCASIONNELS ADO À MONDRE RISQUE					
			620-1-3-2-R1	A MOINDRE RISQUE  POURCENTAGE DES  POPULATIONS CLÉS LES PLUS  EXPOSÉES AU VIH AYANT  UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU  COURS DE LEUR DERNIER  RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	0	PS=90%	0	0
		620-1-3-3		S ET ENFANTS VIVANT AVEC L SYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET			PRISE EN	CHARGE	
			620-1-3-3-R1	POURCENTAGE DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMI CELLES QUI	%	0.85	0.87	0.9	0.9
		620-1-3-4		S DE 15-49 ANS ONT DES ATTI FION À L'ÉGARD DES PERSONI			SATION ET I	NON-	
			620-1-3-4-R1	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Hommes :	Hommes :	Hommes :	Hommes:
			620-1-3-4-R2	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Femmes :	Femmes :	Femmes :	Femmes :
	620-1-4	DÉVELOPPE	ER LE SECTEUR	PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS	<b>;</b>				
		620-1-4-1		ES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ					
			620-1-4-1-R1	Classement Doing business	RANG	_	<130	-	_
		620-1-4-2	LE PARTENA	RIAT PUBLIC PRIVE EST DEVE	LOPPE				
			620-1-4-2-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	0	1	2	-
		620-1-4-3	LES INVESTI	SSEMENTS PRIVES NOTAMME	NT LE TEXTILI	E ONT AUGM	ENTE		
			620-1-4-3-R1	Volume d'exportation AGOA (en	DTS	>500.	>500.	>500.	>500.

#### LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
620-1-5	PILOTAGE D	E LA REFORME	RELATIVE A LA R.S.S					
	620-1-5-1	Documents d	e politique de défense et de stra	atégie de sécuri	té nationale él	aboré		
		620-1-5-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité national validés	NOMBRE	7	2	0	0
	620-1-5-2	Insécurité sur	l'ensemble du territoire réduite					
		620-1-5-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	0	10	15	30
	620-1-5-3	Salle de crise	pour la gestion de la sécurité na	ationale mise er	n place			
		620-1-5-3-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	0	50	75	100
	620-1-5-4	Pilotage de la	RSS appuyé					
		620-1-5-4-R1	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	0	1	7	20
		620-1-5-4-R2	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	0	2	0	0
	620-1-5-5	l es canacités	technologiques et industrielles	relatives à la de	éfense et la sé	curité natio	nale	
	020 1 0 0	developpées	teormologiques et mudethenes	relatives a la a	3101130 01 14 30	ourite natio	iluic	
		620-1-5-5-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	0	2	4	4
	620-1-5-6	SPDSN opéra	tionnel					
		620-1-5-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	0	100	100	100
	620-1-5-7	Capacités du	SPDSN renforcées					
		620-1-5-7-R1	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	0	0	7	-
		620-1-5-7-R2	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	0	1	21	-
620-1-6	PRESERVER	R LA PAIX SOCIAI	LE ET PROTECTION SOCIALE					
	620-1-6-1	Insécurité sur	l'ensemble du territoire réduite					
		620-1-6-1-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	5	10	20	20
	620-1-6-2	Les capacités developpées	technologiques et industrielles	relatives à la de	éfense et la sé	curité natio	nale	
		620-1-6-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	22	22	22	22
	620-1-6-3	SPDSN opéra	tionnel					
		620-1-6-3-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
	620-1-6-4	Participation of	des populations défavorisées à	la vie sociale et	au progrès co	ollectif		
		620-1-6-4-R1	Taux de populations béneficiaires	%	50	100	_	_



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

020 **SENAT** 002 **Administration Et Coordination** PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT 002-1 ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT 002-1-1 **GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT** METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE 002-1-1-1-01 REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT 002-1-1-1-02 002-1-2 ASSURER UNEASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT** 002-1-2-1 002-1-2-1-01 POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU 002-1-2-1-02 PERSONNELADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS 002-1-2-2 002-1-2-2-01 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES 002-1-2-2-02 002-1-2-2-03 RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS 002-1-2-2-04 FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T° 002-1-2-2-05 002-1-3 ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

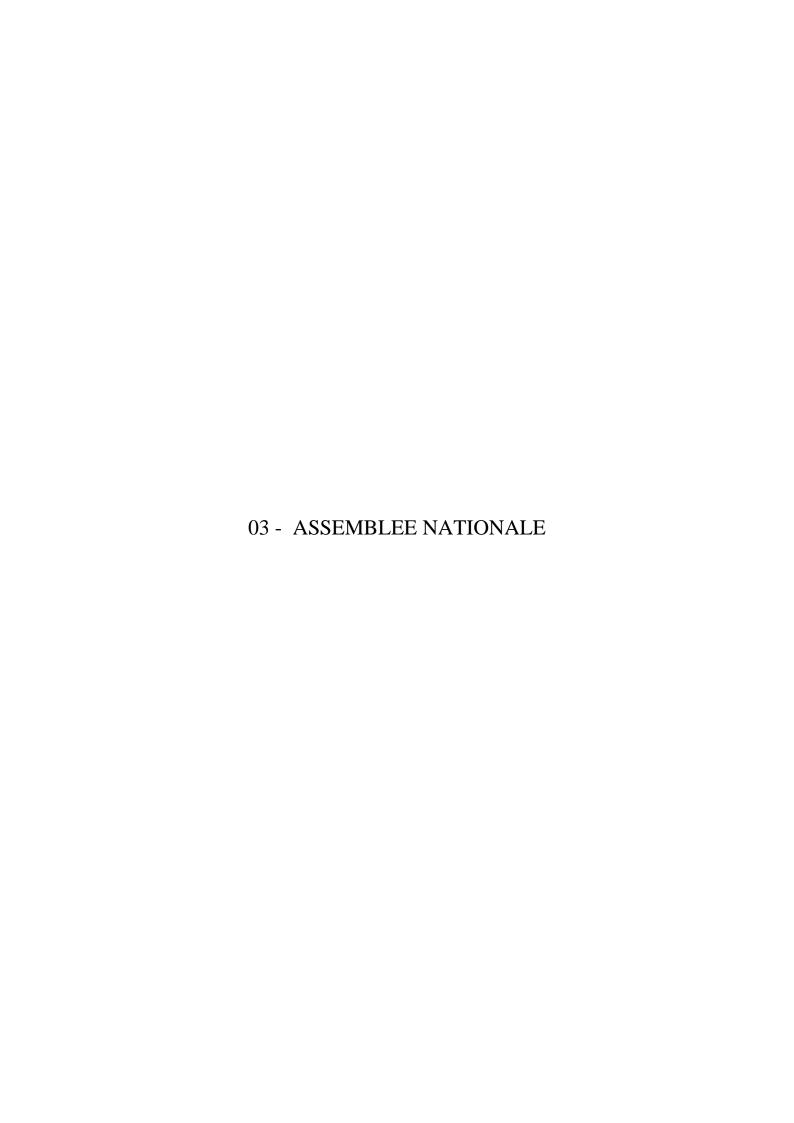
101114 10	10 1100 0	O OO KEOOLIA	113 - AC1/1 NO			
02	SENAT					
020	SENAT					
119	Gestion op			arlementaires du Sénat		
	<u>119-1</u>	<u>PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT</u> RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF				
	119-1-1					
		SÉNAT ET ÉV 119-1-1-1		GISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE		
		119-1-1-1	POUVOIR LEG	SISLATIF OPERATIONNEL ET EFFICACE		
			119-1-1-1-01	FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS		
			119-1-1-1-02	CONSEILLER LE GOUVERNEMENT		
			119-1-1-1-03	EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS		
			119-1-1-1-05	EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES		
	119-1-2	RENFORCER	LA STABILITÉ I	NSTITUTIONNELLE		
		119-1-2-1	APAISEMENT	POLITIQUE		
			119-1-2-1-01	FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES		
	119-1-3		DE LA DÉCENT	E REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE RALISATION REDEVABLES ET RESPONSABLES		
			119-1-3-1-01	CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE		
			119-1-3-1-02	AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SENAT		
			119-1-3-1-03	MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX		

#### LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

-R1

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
02	SENAT									
020	SENAT									
002	Administ	ration Et Coord	lination							
	002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU			E L'ADMINISTRATION DU SENAT					
	002-1-1	ASSURER UN	IE BONNE COO	RDINATION DES ACTIVITÉS D	U SENAT					
		002-1-1-1	GESTION TR	ANSPARENTE ET EFFICIENTE	DES ACTIVITÉS	DU SENAT				
			002-1-1-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	NOMBRE	7	8	10	10	
	002-1-2		ON DES ACTIVI	BONNE GESTION DES MOYEN TÉS DU SENAT MENT DE TRAVAIL DÉCENT	IS MATÉRIELS, F	INANCIERS ET	T HUMAINS	BONNE		
			002-1-2-1-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	30	40	50	50	
		002-1-2-2	AGENTS EFF	ICACES, COMPÉTENTS ET MO	TIVÉS					
			002-1-2-2-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	Jour	28	28	28	28	
	002-1-3	ASSURER LA	BONNE GESTIO	ON DES MOYENS MATERIELS,	FINANCIERS ET I	HUMAINS				
		-	-							

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
02	SENAT										
020	SENAT										
119	Gestion (	opérationnelle	des missions de	s parlementaires du Sénat							
	<u>119-1</u>	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT									
	119-1-1	SÉNAT ET É	VALUATION	ÉGISLATIF, DU CONSEIL AU		T DU CONT	RÔLE SUR L	-'EXÉCUTIF	DU		
		119-1-1-1		GISLATIF OPÉRATIONNEL E	I EFFICACE						
			119-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	Pourcentage	85	80	95	95		
	119-1-2	RENFORCE	R LA STABILITÉ	INSTITUTIONNELLE							
		119-1-2-1	APAISEMENT	F POLITIQUE							
			119-1-2-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	POURCENTAGE	15	15	10	15		
	119-1-3		S DE LA DÉCENT	DE REDEVABILITÉ, DE TRANS TRALISATION REDEVABLES ET RESPONS		ÔLE DES SÉ	ENATEURS D	DANS LE			
			119-1-3-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE- RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	Pourcentage	85	100	100	100		



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

003-1

03 ASSEMBLEE NATIONALE
030 ASSEMBLEE NATIONALE
003 Administration et Coordination

003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ
003-1-1-1 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROÎTRE
SON EFFICACITE

RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE

	· <del>-</del>
003-1-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-02	PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-03	POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX
003-1-1-1-04	ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE
003-1-1-1-05	METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS

101-1-3-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

**ASSEMBLEE NATIONALE** 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 101 Gouvernance Responsable <u>101-1</u> RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES 101-1-1 Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré. Tenir des sessions parlementaires 101-1-1-1-02 Former les Députés, les cadres parlementaires et les représentants des partis politiques en matière d'analyse budgétaire (exercice concret de lecture du budget) et de la formulation des lois Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement 101-1-1-1-03 101-1-1-1-04 Payer les salaires et avantages des Députés 101-1-2 RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS 101-1-2-1 Renforcement des relations entre les élus et les citoyens 101-1-2-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement 101-1-2-1-02 Acquérir des matériels automobiles pour les 151 Députés SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES 101-1-3 SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS 101-1-3-1 Raffermissement des relations internationales 101-1-3-1-01 Effectuer des missions extérieures 101-1-3-1-02 Adhérer aux organismes internationaux

Organiser divers évènements liés aux activités parlementaires nationales et internationales

#### LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

003-1-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 ASSEMBLEE NATIONALE 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 003 **Administration et Coordination** RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITE 003-1 003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE 003-1-1-1 **SON EFFICACITE** 003-1-1-1-R1 75 Taux de satisfaction des usagers 0 0

Délai de traitement des dossiers

0

NB DE JOUR

10

10

10

101-1-3-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 **ASSEMBLEE NATIONALE** 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 101 Gouvernance Responsable RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL 101-1 101-1-1 PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES 101-1-1-1 Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré. 101-1-1-1-R1 99,70 0 0 0 Délai de traitement des dossiers % Pourcentage des Députés 101-1-1-R2 90 0 0 0 % capables de légiférer 101-1-1-R3 Taux d'exécution budgétaire 0 99,6 99,75 99,8 101-1-1-1-R4 Nombre de lois votées Nombre 0 49 49 50 101-1-2 RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS 101-1-2-1 Renforcement des relations entre les élus et les citoyens % DE LA POPULATION 55 0 0 0 SATISFAITE DES RELATIONS **AVEC LES ÉLUS** 101-1-2-1-R2 Nombre de tournées Nombre 0 1520 1525 1530 parlementaires Nombre de contrôles 10 101-1-2-1-R3 Nombre 0 10 10 parlementaires 101-1-3 SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS 101-1-3-1 Raffermissement des relations internationales Nombre d'adhésions à des 101-1-3-1-R1 NOMBRE 5 0 0 0 organismes internationaux

Nombre de participations à des

réunions internationales

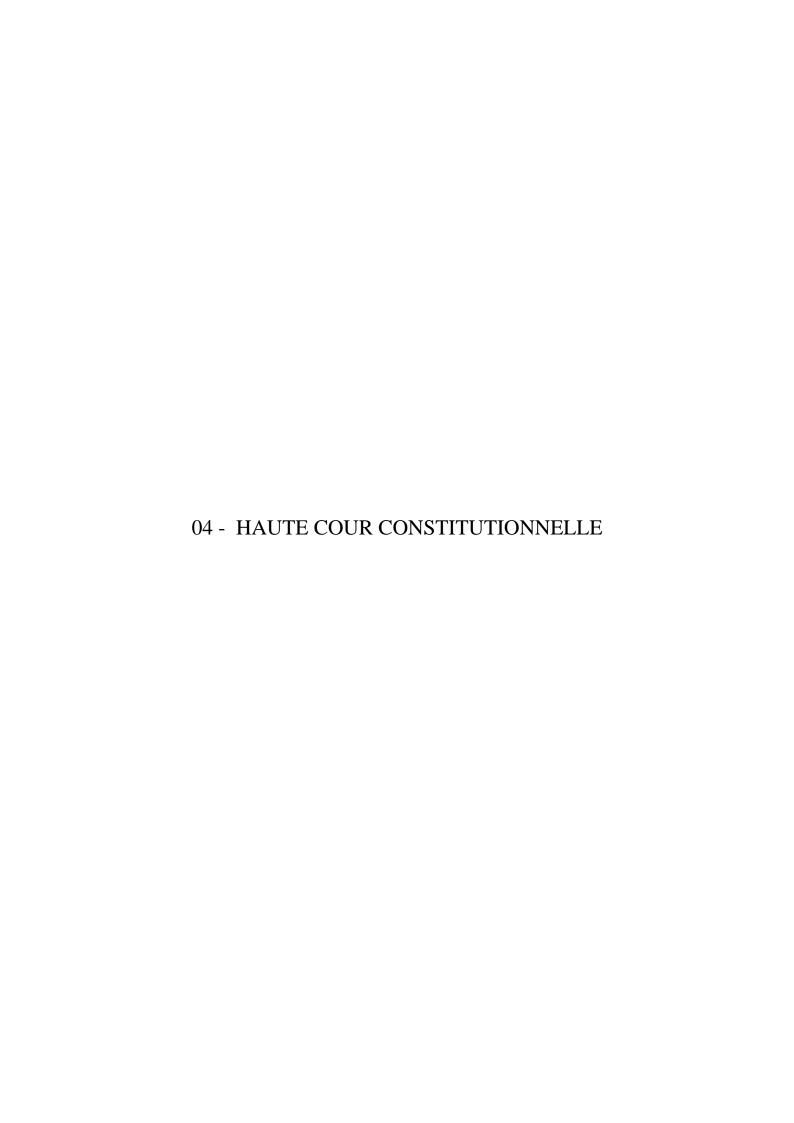
Nombre

0

48

50

50



IIN - M	IIS - PROG - OG	- OS - RESULTAT	S - ACT/PRO				
04	HAUTE COL	JR CONSTITUTION	DNNELLE				
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
004	Administrat <u>004-1</u> 004-1-1	ion et Coordination  PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE  ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE  004-1-1-1 BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION					
		004-1-1-2	004-1-1-01 COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE				
			004-1-1-2-01 GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET				
		004-1-1-3	004-1-1-2-02 Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'INSTITUTION				
		004-1-1-4	004-1-1-3-01 ELABORATION ET MIS EN OEUVRE DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DE L'INSTITUTION CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES				
		004-1-1-5	004-1-1-4-01 DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE PROFESSIONNALISME DES AGENTS				
		004-1-1-6	004-1-1-5-01 GESTION DU PERSONNEL  QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE				
			004-1-1-6-01 EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE DE RÉSULTAT				
		004-1-1-7	004-1-1-6-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE TRANSPARENCE DES ACTIONS DE L'INSTITUTION				
		004-1-1-8	004-1-1-7-01 CONDUITE DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION				
		004-1-1-9	004-1-1-8-01 ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION.  TRANSPARENCE DANS LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS				
		004-1-1-A	004-1-1-9-01 GESTION DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL JUSTICE CONSTITUTIONNELLE AMÉLIORÉE				
		004-1-1-B	004-1-1-A-01 GESTION DU PATRIMOINE  Coordination des activités assurée et améliorée				
		004-1-1-C	004-1-1-B-01 Coordonner et piloter les activités des Directions et services  Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé				
		331113	004-1-1-C-01 Renforcer les actions de contrôle et de suivi				
	004-1-2		urité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC Sensation de sécurité au sein de la HCC				
			004-1-2-1-01 Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures				
		004-1-2-2	004-1-2-1-02 Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces  Dispositifs de sécurité mis en place				
		004-1-2-3	004-1-2-2-01 Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats  Professionnalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie				
	004.4.2	Cáron los mass	004-1-2-3-01 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité				
	004-1-3	004-1-3-1	ources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente				
		004-1-3-2	004-1-3-1-01 renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC - Patrimoine bien géré				
			004-1-3-2-01 Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels				
			004-1-3-2-02 Exécuter les procédures de reddition des comptes matières 004-1-3-2-03 Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine				
		004-1-3-3	<ul> <li>Gestion des ressources humaines automatisée</li> <li>004-1-3-3-01 Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines</li> </ul>				
		004-1-3-4	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées				
			004-1-3-4-01 Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes				
		004-1-3-5	004-1-3-4-02 Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation  Dossiers du personnel en souffrance réduits				
		004-1-3-6	004-1-3-5-01 Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents  Réduction des fautes disciplinaires commises par les agents				

004-1-3-6-01 Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

# 004 Administration et Coordination

ion et Coordin	ation					
004-1-3-7	Environnement de travail favorable au dialogue					
	004-1-3-7-01	Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel				
004-1-3-8	Personnel en	bonne santé et dynamique				
	004-1-3-8-01	Organiser des activités physiques et sportives				
004-1-3-9 Utilisation des ressources financières optimisée						
	004-1-3-9-01	Exécution du budget de l'année en cours				
	004-1-3-9-02	Préparations et tenues des revues budgétaires				
	004-1-3-9-03	Etablir le PTA				
	004-1-3-9-04	Elaborer le projet de budget de l'année suivante				
004-1-3-A	Professionna	lisme des acteurs budgétaires				
	004-1-3-A-01	Renforcer les capacités des acteurs budgétaires				
004-1-3-B	004-1-3-B Efficacité de l'organe de commande publique					
	004-1-3-B-01	Exécuter les procédures de passation des marchés				
	004-1-3-B-02	Exécution et suivi des marchés				

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 102 Gouvernance responsable CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE 102-1 **AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES** 102-1-1 CITOYENS MIEUX INFORMÉS 102-1-1-1 TRAITEMENT DU CONTENTIEUX, TRAITEMENT ET PUBLICATION DES RÉSULTATS DES 102-1-1-1-01 102-1-1-2 PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE 102-1-1-2-01 PRÉPARATION DES ÉLECTIONS : APPUI ÉLECTORAL DE LA HCC 102-1-1-3 Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées 102-1-1-3-01 Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections 102-1-1-3-02 Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères 102-1-1-3-03 Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral 102-1-1-3-04 Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections 102-1-1-3-05 Acquisitions d'équipements électoraux 102-1-1-3-06 Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral 102-1-1-3-07 Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections 102-1-1-3-08 Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral 102-1-1-4 Transparence des actions de l'Institution en matière électorale 102-1-1-4-01 Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale 102-1-1-4-02 Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions 102-1-1-5 Personnel électoral répondant aux attentes d'élection fiable, crédible et transparente 102-1-1-5-01 Former les acteurs du processus électoral 102-1-2 PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES CONFIANCE DES CITOYENS ENVERS L'INSTITUTION RÉTABLIE 102-1-2-1 102-1-2-1-01 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES JUGES ET DES CADRES EN MATIÈRE JURIDIQUE ET INFORMATIQUE PROCESSUS ÉLECTORAL AMÉLIORÉ 102-1-2-2 RÈGLEMENTS DES CONFLITS DE COMPÉTENCE ENTRE LES INSTITUTIONS ET/OU LES CTD 102-1-2-2-01 PROFESSIONNALISME DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL 102-1-2-3 INTERPRÉTER LES DISPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES 102-1-2-3-01 CONTRÔLER LA CONSTITUTIONNALITÉ DES TEXTES ET DES RÈGLEMENTS INTÉRIEUR DU 102-1-2-3-02 PARLEMENT SOUMIS À LA CENSURE DE LA COUR SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE DE L'INSTITUTION MIS EN PLACE 102-1-2-4 RAFFERMISSEMENT DES LIENS AVEC LES ORGANISATIONS CONSTITUTIONNELLES 102-1-2-4-01 INTERNATIONALES 102-1-2-5 Respect de la Constitution garanti 102-1-2-5-01 -Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour 102-1-2-5-02 Rédaction des décisions 102-1-2-6 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe 102-1-2-6-01 Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences 102-1-2-6-02 Participation aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF...) 102-1-3 **ETABLIR UN CLIMAT DE CONFIANCE ENVERS L'INSTITUTION** 102-1-3-1 Etat de droit respeter 102-1-3-2 Qualité des décisions améliorée 102-1-3-3 Citoyens mieux informés 102-1-3-3-01 Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution

102-1-3-3-02 Conception et mis à jour du site web

Consolidation du fond documentaire

Editer des recueils des décisions 102-1-3-3-04

#### 102-1-3-4 Personnel informatique professionnel et compétent

102-1-3-3-03

102-1-3-4-01 Former le personnel informatique

004-1-2-3-R1

Pourcentage des agents de

sécurité ayant suivi de formation

%

0

40

50

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 004 Administration et Coordination PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE 004-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE 004-1-1 **BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION** 004-1-1-1 004-1-1-1-R1 Nombre de réalisations physiques NOMBRE 28 32 32 32 (acquisition, construction) EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE 004-1-1-2 004-1-1-2-R1 Pourcentage des dircetions ayant 75 80 80 fait les rapports d'activités 004-1-1-3 ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'INSTITUTION -R1 004-1-1-4 CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES Taux de problème de 004-1-1-4-R1 % 60 70 80 80 fonctionnement de l'administration résolus **PROFESSIONNALISME DES AGENTS** 004-1-1-5 Nombre des agents ayant suivi de 004-1-1-5-R1 NOMBRE 12 18 20 20 formation **QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE** 004-1-1-6 Délai moyen de traitement de 004-1-1-6-R1 **JOUR** 15 14 14 14 004-1-1-7 TRANSPARENCE DES ACTIONS DE L'INSTITUTION -R1 004-1-1-8 EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION 004-1-1-8-R1 Nombre de délibérations à NOMBRE 4 4 4 caractère administratif et financier adoptées 004-1-1-9 TRANSPARENCE DANS LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS -R1 004-1-1-A JUSTICE CONSTITUTIONNELLE AMÉLIORÉE -R1 004-1-1-B Coordination des activités assurée et améliorée 004-1-1-B-R1 Nombre de réunions de staff NOMBRE 0 30 30 30 004-1-1-C Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé 004-1-1-C-R1 Nombre de contrôles de services NOMBRE 0 4 4 4 effectués 004-1-1-C-R2 Nombre de Directions ayant fait NOMBRE 0 5 5 5 des rapports d'activités 004-1-2 Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC 004-1-2-1 Sensation de sécurité au sein de la HCC Indice lié à la sécurité de 0 à 100 004-1-2-1-R1 TAUX 0 100 100 100 004-1-2-2 Dispositifs de sécurité mis en place 004-1-2-2-R1 Nombre de dispositifs de sécurité n 3 3 NOMBRE 3 mis en place 004-1-2-3 Professionnalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie

60

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
004-1-3	Gérer les res	sources de l'Inst	titution selon les règles de la bo	nne gouvernand	ce			
	004-1-3-1	Besoins en m	atériels et en infrastructures sa	tisfaits, conditio	on de travail dé	cente		
		004-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures	%	0	75	78	80
	004-1-3-2	- Patrimoine b	pien géré					
		004-1-3-2-R1	Dossiers de reddition des comptes matières de l'année N-2 approuvés	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
		004-1-3-2-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion des consommables et de matériels développées	NOMBRE	0	2	2	2
		004-1-3-2-R3	Nombre de manuels de procédures de gestion des consommables et de matériels élaborés	NOMBRE	0	2	2	2
	004-1-3-3	- Gestion des	ressources humaines automati	sée				
		004-1-3-3-R1	Disponibilité d'outil informatique de gestion des ressources humaines	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
	004-1-3-4	Capacités tec	hniques et opérationnelles des	agents amélioré	es			
		004-1-3-4-R1	Taux de réalisation des activités de formation	%	0	50	60	70
	004-1-3-5	Dossiers du p	personnel en souffrance réduits					
		004-1-3-5-R1	Taux de dossiers du personnel traités	%	0	75	100	100
	004-1-3-6	Réduction de	s fautes disciplinaires commise	s par les agents	ì			
		004-1-3-6-R1	Nombre de fautes disciplinaires commises par les agents	NOMBRE	0	12	6	3
	004-1-3-7	Environneme	nt de travail favorable au dialog	ue				
		004-1-3-7-R1	Structure de dialogue mise en place et opérationnelle	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
	004-1-3-8	Personnel en	bonne santé et dynamique					
		004-1-3-8-R1	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	0	25	30	30
	004-1-3-9	Utilisation des	s ressources financières optimis	sée				
		004-1-3-9-R1	Taux d'exécution du budget	%	0	96	98	98
	004-1-3-A	Professionna	lisme des acteurs budgétaires					
		004-1-3-A-R1	Taux de réalisation des formations des acteurs budgétaires	%	0	65	72	80
	004-1-3-B	Efficacité de l	organe de commande publique	<b>!</b>				
	-	004-1-3-B-R1	Taux de réalisation des marchés publics	%	0	95	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 102 Gouvernance responsable CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE 102-1 **AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES** 102-1-1 **CITOYENS MIEUX INFORMÉS** 102-1-1-1 102-1-1-1-R1 Pourcentage des décisions, arrêts 97 98 98 98 % et avis mis en ligne 102-1-1-1-R2 Resultat NOMBRE 0 0 0 0 102-1-1-2 PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE 102-1-1-2-R1 Nombre de techniciens NOMBRE 12 12 12 12 informatiques et d'utilisateurs formés 102-1-1-3 Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées 102-1-1-3-R1 Taux de réalisation des besoins n 75 90 100 en logistique électorale 102-1-1-3-R2 Nombre de sessions, d'ateliers ou NOMBRE 0 3 3 1 séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés 102-1-1-3-R3 Disponibilité d'outil informatique LOGIQUE oui oui oui de aestion du contentieux et de traitement des résultats 102-1-1-3-R4 Disponibilité du manuel de LOGIQUE oui oui oui procédure sur le contentieux électoral 102-1-1-4 Transparence des actions de l'Institution en matière électorale 102-1-1-4-R1 Nombre de Régions bénéficiant NOMBRE 0 12 18 22 des séances de sensibilisation et d'information 102-1-1-4-R2 Disponibilité sur site web de LOGIQUE oui oui oui toutes les informations électorales 102-1-1-5 Personnel électoral répondant aux attentes d'élection fiable, crédible et transparente Nombre des acteurs du processus NOMBRE 0 36 36 102-1-1-5-R1 36 électoral formés 102-1-2 PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES CONFIANCE DES CITOYENS ENVERS L'INSTITUTION RÉTABLIE 102-1-2-1 -R1 102-1-2-2 PROCESSUS ÉLECTORAL AMÉLIORÉ Nombre d'applications de gestion 2 2 O 0 102-1-2-2-R1 NOMBRE de résultats et de de contentieux électoral développées PROFESSIONNALISME DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL 102-1-2-3 Nombre d'acteurs du processus NOMBRE 102-1-2-3-R1 32 32 32 électoral formés SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE DE L'INSTITUTION MIS EN PLACE 102-1-2-4 -R1 102-1-2-5 Respect de la Constitution garanti 102-1-2-5-R1 Nombre de décisions prises, NOMBRE 0 38 38 38 d'arrêts rendus et d'avis émis 102-1-2-6 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe Nombre de formations, de NOMBRE 102-1-2-6-R1 0 3 3 3 voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur

qu'à l'extérieur

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
102-1-3 ETABLIR UN CLIMAT DE COI			NFIANCE ENVERS L'INSTITUTIO	N				
	102-1-3-1	Etat de droit	respeter					
		102-1-3-1-R1	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	32	32	32	32
	102-1-3-2	Qualité des d	écisions améliorée					
		102-1-3-2-R1	Nombre de formations ou d'échanges d'expériences effectués tant au niveau national qu'internationnal	NOMBRE	4	3	3	3
	102-1-3-3	Citoyens mie	ux informés					
		102-1-3-3-R1	Taux de décisions mises en lignes	%	0	100	100	100
		102-1-3-3-R2	Nombre de visiteurs du site web	NOMBRE	0	1000	1500	2000
		102-1-3-3-R3	Nombre de personnes ayant accédé au centre de documentation	NOMBRE	0	100	150	190
	102-1-3-4	Personnel inf	ormatique professionnel et comp	oétent				
		102-1-3-4-R1	Nombre de techniciens et des utilisateurs informatiques formés	NOMBRE	0	12	17	22



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

050 005

- M	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO							
	PRIMATURE							
)	PRIMATURE	PRIMATURE						
5		inistration et Coordination						
	<u>005-1</u>		S CONDITIONS F	AVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA				
	005-1-1		PRIMATURE AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE					
		005-1-1-1		REMIER MINISTRE PROTÉGÉE				
			005-1-1-1-01	RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS				
			005-1-1-1-02	ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES				
			005-1-1-1-03	PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE				
			005-1-1-1-04	COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE				
			005-1-1-1-05	RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS				
		005-1-1-2		ITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE				
			005-1-1-2-01	ENTRETENIR LES INFRASTRUCTURES NTIC				
			005-1-1-2-02	DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE				
	005-1-2	ASSURER UNI		ICACE DES RESSOURCES				
	000	005-1-2-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT					
			-					
			005-1-2-1-01	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE				
			005-1-2-1-02	ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE				
			005-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES				
			005-1-2-1-04	GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE				
			005-1-2-1-05	ASSURER LA GESTION DES STOCKS				
			005-1-2-1-06	ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE				
			005-1-2-1-07	CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR				
			005-1-2-1-08	ENTRETENIR LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
			005-1-2-1-09	ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE				
	005-1-3	ASSURER LE	PROCESSUS D'	ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT				
		005-1-3-1	TEXTES EN VI	GUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ				
			005-1-3-1-01	CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)				
	005-1-4		SÉCURITÉ DU P	REMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS				
		D'ETAT (DS) 005-1-4-1	DOMAINE DE I	MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE				
			005-1-4-1-01	SÉCURITÉ PRIMATURE				
			005-1-4-1-02	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES				
			005-1-4-1-03	ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ				
		005-1-4-2	SÉCURITÉ DU	PREMIER MINISTRE ASSURÉE				
			005-1-4-2-01	EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ				
			005-1-4-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

005-2

05 PRIMATURE
050 PRIMATURE
005 Administration et Coordination

DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

005-2-1 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES

005-2-1-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES</u>

005-2-1-1-01 OFFICE NATIONAL DE NUTRITION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MIN - N	IIS - PROG - O	G - OS - RESULTA	TS - ACT/PRO				
05	PRIMATUR	ATURE					
050	PRIMATUR	E					
005	Administration et Coordination						
	<u>005-3</u>	SOUTENIR LE	<u> DÉVELOPPEM</u>	IENT DURABLE POUR MADAGASCAR			
	005-3-1 AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURA						
			INCLUSIF 005-3-1-1	LES CONDITI AMÉLIORÉES	IONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE S		
			005-3-1-1-01	RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES ET MARINES			
	005-3-2	SOUTENIR LE	S ACTIVITES E	ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX			

ALÉAS CLIMATIQUES

005-3-2-1

RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES

005-3-2-1-01 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES DONNEES MARITIMES

005-3-2-1-02 MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE

005-3-2-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS

PRIMATUR	E		
PRIMATUR	E		
Pilotage et	coordination, ap	opui, mise en œ	euvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
<u>139-1</u>			EUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES
139-1-1	DEPARTEME!	<u>NTS MINISTÉRI</u>	<u>ELS</u> J GOUVERNEMENT
139-1-1	139-1-1-1		TION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
	139-1-1-1		
		139-1-1-1-01	ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE
		139-1-1-1-02	VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT
		139-1-1-1-03	GENERALE DE L'ETAT CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENT. PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL
		139-1-1-1-04	ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, SUR LA BASE DU PND, DU PMO ET DU PTA
		139-1-1-1-05	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS
		139-1-1-1-06	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES
			CONSEILS DU GOUVERNEMENT
		139-1-1-1-07	ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT
139-1-2	ASSURER LE 139-1-2-1		D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT /IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
		139-1-2-1-01	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES REGLÉMENTAIRES
		139-1-2-1-02	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DES MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DE
		139-1-2-1-03	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES
		139-1-2-1-04	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE
		139-1-2-1-05	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.
		139-1-2-1-06	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET
		139-1-2-1-07	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE
		139-1-2-1-07	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE
		139-1-2-1-09	DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION
		139-1-2-1-10	PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL
139-1-3	COORDONNE 139-1-3-1	R LA MISE EN	ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
		139-1-3-1-01	AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS
		139-1-3-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DRO
		139-1-3-1-03	SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES , LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CON
		139-1-3-1-04	LA DROGUE SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES
		139-1-3-1-05	PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR
		139-1-3-1-06	RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)
		139-1-3-1-07	INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES
		139-1-3-1-08	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFI ILLICITES
		139-1-3-1-09	CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS
		139-1-3-1-10	PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME
		139-1-3-1-11	RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE
		139-1-3-1-12	COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
		139-1-3-1-13	ASSURER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SUF RADIOLOGIQUES, ET SECURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQU DE L'ENERGIE NUCLÉAIRE
		139-1-3-1-14	MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇ ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES
139-1-4	HARMONISER NATIONALE		EUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE
	139-1-4-1	PLANS STRA	TEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS
		139-1-4-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE
		139-1-4-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE
		139-1-4-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE
			RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES
		139-1-4-1-04	DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ

	and thee de de heddennie heim he					
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales					
	139-1-4-1-06	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL				
	139-1-4-1-07	COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ				
	139-1-4-1-08	ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL				
	139-1-4-1-09	RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTES PERSONNALITÉS DU PAYS				

			- N=05=11110					
	05	PRIMATUR	PRIMATURE					
	050	PRIMATURE						
139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales								
		<u>139-2</u>	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE					
		139-2-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT					
			139-2-1-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ					

TEXTES EN VIGUEUR ET INTERET DE L'ETAT PROTEGE					
139-2-1-1-01	MECANISME DE COORDINATION DE L¿ACTION GOUVERNEMENTALE				
139-2-1-1-02	MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS				
139-2-1-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE				

05	PRIMATUR	E				
050	PRIMATURE					
050 827						
021		éveloppement				
	<u>827-1</u>	PRIMATURE	S CONDITIONS	FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA		
	827-1-1		LES STRATÉGII	ES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE		
		827-1-1-1		AITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT. ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE		
			00744404	FILETO COCIAIN DE CECURITE		
	827-1-2	COORDONNE	827-1-1-1-01	FILETS SOCIAUX DE SECURITE CEUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES		
	827-1-2					
		827-1-2-1	LES ACTIONS	S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES		
			827-1-2-1-01	PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE		
			827-1-2-1-02	PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL		
	827-1-3	ASSURER LE	PROCESSUS D	D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT		
		827-1-3-1	TEXTES EN V	/IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ		
			827-1-3-1-01	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT		
			827-1-3-1-02	AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE E		
				NUTRITIONNELLE		
	827-1-4			GOUVERNEMENT		
		827-1-4-1	ADMINISTRA	TION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE		
			827-1-4-1-01	AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS		
			827-1-4-1-02	RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUE		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 050 827

- MI	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO						
	PRIMATURE						
)	PRIMATURE						
7	• •	u développement					
	<u>827-2</u>			NT DURABLE POUR MADAGASCAR			
	827-2-1	SOUTENIR LES ALÉAS CLIMAT 827-2-1-1	IQUES	ONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX DCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES			
			827-2-1-1-01	AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES			
			827-2-1-1-02	RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES COTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES			
			827-2-1-1-03	DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES			
	007.0.0	COORDONNIED		PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RESILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS			
	827-2-2			UVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT			
		827-2-2-1	SONT COORDO	TIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL DNNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN ÉVELOPPEMENT RURAL (PND, PMO, PSAEP,)			
			827-2-2-1-01	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)			
			827-2-2-1-02	RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL			
		827-2-2-2		ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA			
		621-2-2-2	<b>GESTION DE LA</b>	A COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS DE DÉVELOPPEMENT.			
		,	827-2-2-01	CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLE S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRAȚÉGIES ET PROCEȘSUS NATIONAUX			
	827-2-3	AMELIORER LE	SECTEUR SOC	CIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET			
		827-2-3-1	LES CONDITION AMÉLIORÉES	NS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE			
			827-2-3-1-01	METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE			
			827-2-3-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION			
				METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE			
	827-2-4		S FORMATIONS INFORMATIONS	ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU SET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE			
			827-2-4-1-01	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE			
			827-2-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,)			
			827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION			
			827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS			

		OG - OS - RESU			UNITE	2018	2019	2020	202
	PRIMATU	JRE							
)	PRIMATU	JRE							
5	Administ	ration et Coor	dination						
	<u>005-1</u>			<b>FAVORABLES AU BON FONCTI</b>	<u>ONNEMENT DE</u>	L'ADMINISTE	<u>RATION GÉN</u>	<u>IÉRALE DE</u>	LA
	005-1-1	<u>PRIMATURE</u> AMÉLIORER		ES DE COMMUNICATION ET LA	TÉLÉCOMUNIC	CATION AU SE	IN DE LA P	RIMATURE	
		005-1-1-1	L'IMAGE DU	PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE					
			005-1-1-1-R1	Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	15	10	7	
		005-1-1-2	DÉLAI DE TR	AITEMENT DES DOSSIERS RÉD	UIT, ÉCONOMIE	E DE COÛT E1	Γ D'ÉNERGII	<b>=</b>	
			005-1-1-2-R1	Doléances reduites (gain en réduction)	NOMBRE	10	6	0	
	005-1-2	ASSURER U	NE GESTION EF	FICACE DES RESSOURCES					
		005-1-2-1	ADMINISTRA	TION DE LA PRIMATURE PERFO	RMANT				
			005-1-2-1-R1	Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	O
	005-1-3	ASSURER L	E PROCESSUS D	D'ÉLABORATION DES TEXTES E	T LA DÉFENSE	DE L'INTERÊ	T DE L'ETA	Γ	
		005-1-3-1	TEXTES EN \	/IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT	Γ PROTEGÉ				
			005-1-3-1-R1	Textes en vigueur et interêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	Ol
	005-1-4	ASSURER L. D'ETAT (DS)	A SÉCURITÉ DU	PREMIER MINISTRE, ET DU DOI	MAINE DE MAH	AZOARIVO EI	N TANT QUE	PALAIS	
		005-1-4-Ì		MAHAZOARIVO EN TANT QUE	PALAIS D'ETA	Γ (DS) SÉCUR	ISÉE		
			005-1-4-1-R1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OI
		005-1-4-2	SÉCURITÉ D	U PREMIER MINISTRE ASSURÉE					
			005-1-4-2-R1	Integrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	Ol

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

05 PRIMATURE
050 PRIMATURE
005 Administration et Coordination

005-2 HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES

DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

005-2-1 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES

005-2-1-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

LOGIQUE

005-2-1-1-R1 Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives

formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 PRIMATURE 050 **PRIMATURE** 

005 **Administration et Coordination** 

> 005-3 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET 005-3-1

**INCLUSIF** 

LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE 005-3-1-1

**AMÉLIORÉES** 005-3-1-1-R1 Conditions de vie des personnes LOGIQUE OUI OUI OUI OUI

vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX 005-3-2 **ALÉAS CLIMATIQUES** 

RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES 005-3-2-1

RENFORCÉE

RATIO

2

3

6

6

005-3-2-1-R1 Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et

après le projet

139-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		00 00 1120021	.,		0.4	2010	_0.0	2020	
05	PRIMATU	JRE							
050	PRIMATU	JRE							
139	Pilotage	et coordination,	appui, mise en	œuvre, suivi et contrôle des ac	tions gouverne	mentales			
	<u>139-1</u>			EUVRE DES ACTIONS RELATIVE	S À LA POLITIO	QUE GÉNÉRA	LE DE L'ETA	AT DES	
			NTS MINISTÉRIE						
	139-1-1			GOUVERNEMENT					
		139-1-1-1	ADMINISTRA	TION PUBLIQUE EFFICIENTE E	Γ EFFICACE				
			139-1-1-1-R1	Indice de performance	1	1	1	1	1
	139-1-2	ASSURER LE	PROCESSUS D	P'ÉLABORATION DES TEXTES E	T LA DÉFENSE	DE L'INTERÊ	Γ DE L'ETA	г	
		139-1-2-1	TEXTES EN V	'IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETA	T PROTEGÉ				
			139-1-2-1-R1	Textes en vigueur et interêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	139-1-3	COORDONNE	R LA MISE EN (	ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTT	E CONTRE TOU	JTES FORMES	DE TRAFIC	S ILLICITES	<b>3</b>
		139-1-3-1	LES ACTIONS	DE LUTTE CONTRE TOUTES F	ORMES DE TRA	AFICS ILLICIT	ES SONT EF	FECTIVES	
			139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	139-1-4	HARMONISER NATIONALE	LA MISE EN Œ	EUVRE DES ACTIONS DANS LE	DOMAINE DE L	A SECURITÉ E	T DE LA DI	ÉFENSE	
		139-1-4-1	PLANS STRA	TEGIQUES EN MATIÈRE DE SE	CURITÉ ET DÉF	ENSE ÉLABO	RÉS ET OPI	ÉRATIONNE	LS

Nombre de documents de

stratégie nationale de sécurité élaboré et validé UNITE

NOMBRE

2018

2019

2 2 2

2020

2021

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2018 2019 2021 PRIMATURE **PRIMATURE** 050 139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA 139-2 **PRIMATURE** ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT 139-2-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ 139-2-1-1 Textes en vigueur et interêt de l'Etat protegé (OUI-NON) LOGIQUE OUI 139-2-1-1-R1 OUI OUI OUI

827-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

05	PRIMATU	JRE							
050	PRIMATU	JRE							
827	Appui au	développemen	t						
	<u>827-1</u>	<b>ASSURER LE</b>	S CONDITIONS	<b>FAVORABLES AU BON FONCTI</b>	ONNEMENT DE	E L'ADMINISTE	ATION GÉN	<u>IÉRALE DE I</u>	_A
		<u>PRIMATURE</u>							
	827-1-1	AMELIORER I		ES DE COMMUNICATION ET LA				_	
		827-1-1-1	DÉLAI DE TR	AITEMENT DES DOSSIERS RÉD	UIT, ÉCONOMI	E DE COÛT ET	D'ÉNERGIE	Ξ	
			827-1-1-R1	Doléances reduites (gain en réduction)	NOMBRE	10	6	0	0
	827-1-2	COORDONNE	R LA MISE EN O	<b>EUVRE DES ACTIONS DE LUTT</b>	E CONTRE TO	UTES FORMES	DE TRAFIC	S ILLICITES	
		827-1-2-1	LES ACTIONS	DE LUTTE CONTRE TOUTES F	ORMES DE TR	AFICS ILLICITI	ES SONT EF	FECTIVES	
			827-1-2-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	827-1-3	ASSURER LE	PROCESSUS D	'ÉLABORATION DES TEXTES E	T LA DÉFENSE	DE L'INTERÊ	DE L'ETA	Γ	
		827-1-3-1	TEXTES EN V	'IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETA	T PROTEGÉ				
			827-1-3-1-R1	Textes en vigueur et interêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	827-1-4	PILOTAGE DE	S ACTIONS DU	GOUVERNEMENT					
		827-1-4-1	ADMINISTRA'	TION PUBLIQUE EFFICIENTE ET	Γ EFFICACE				

Indice de performance

UNITE

1

2018

2019

1

1

1

2020

2021

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
05	PRIMAT	JRE							
050	PRIMATU	JRE							
827	Appui au	ı développeme	ent						
	<u>827-2</u> 827-2-1	SOUTENIR L ALÉAS CLIN	ES ACTIVITÉS É	ENT DURABLE POUR MADAGA CONOMIQUES, SOCIALES ET	ENVIRONNEME				
		827-2-1-1	RESILIENCE	SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRO	NNEMENTALE	= I INFRASIR	JCTURES C	LEES	
			827-2-1-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	2	3	6	6
	827-2-2	COORDONN	IER LA MISE EN (	EUVRE DES ACTIONS ET DES	AIDES AU DEVE	ELOPPEMENT			
		827-2-2-1	SONT COOR	NTIONS EN MILIEU RURAL AIN DONNÉS ET HARMONISÉS SUIV DÉVELOPPEMENT RURAL (PN	ANT LE CADRE	E DES DOCUM	-	_	
			827-2-2-1-R1	Interventions en milieu rural ainsi que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui- Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
		827-2-2	<b>GESTION DE</b>	IF DE COORDINNATION ET UN LA COOPÉRATION AU DÉVELC S DE DÉVELOPPEMENT.					
			827-2-2-R1	Disponibilité d'un document de politique de coopération au développement (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	827-2-3	INCLUSIF		OCIAL DES POPULATIONS DÉF					
		827-2-3-1	LES CONDITI AMÉLIORÉES	ONS DE VIE DES PERSONNES	VULNERABLES	POUR UNE A	UTONOMIE	FINANCIERI	Ē
			827-2-3-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	827-2-4		DES FORMATION INFORMATIO	S ET DÉVELOPPER LES COMP IS ET À DES CONNAISSANCES NS ET CONNAISSANCES DÉTE	DE HAUT NIVE	AU ANS L'ACCOM	•		
				IT ET DU DÉVELOPPEMENT SO		QUE 75	90	95	95

827-2-4-1-R1 Taux d'impact socio-économique

75

80

85

85

06 - CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAC	GASY

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

### 060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

<u>057-1</u> PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

057-1-1-01 Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM

057-1-1-02 Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entitées

057-1-1-03 Développer le système d'information du FFM

		NANA MALAGA	<u> </u>
	LIATION MALAG ation Nationale	GASY	
823-1 823-1-1	PROMOUVO	IR LA REFONDA	TION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE TION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE
	823-1-1-2	STABILITÉ S	OCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE
823-1-2	RÉPARER E <sup>*</sup> 823-1-2-1		- ER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES ARVENUS AU CFM TRAITÉS
		823-1-2-1-01	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIHAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE
		823-1-2-1-02	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS
		823-1-2-1-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOII SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
		823-1-2-1-04	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DE CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL
	823-1-2-2	823-1-2-1-05 VICTIMES IDE	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICT ENTIFIÉES
		823-1-2-2-01	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RÉCOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉSOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES
	000 4 0 0	823-1-2-2-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ  PARÉES ET/OU INDEMNISÉES
	823-1-2-3		
		823-1-2-3-01	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES
		823-1-2-3-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE
	823-1-2-4	INSTRUMENT	JURIDICO-POLITIQUE ELABORE
823-1-3	ERADIQUER 823-1-3-1		ES CRISES RÉCURRENTES  ITUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ  METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE
	823-1-3-2	823-1-3-1-02 ENVIRONNEM	RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT MENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ
	020 1 0 2	823-1-3-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉES IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION
		823-1-3-2-01 823-1-3-2-02	
		823-1-3-2-02 823-1-3-2-03	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
		823-1-3-2-04	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION
		823-1-3-2-05	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES
		823-1-3-2-06	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM
		823-1-3-2-07	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
		823-1-3-2-08	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS
		823-1-3-2-09	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION
	823-1-3-3	823-1-3-2-10 INSTRUMENT	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION S JURIDICO-POLITIQUES ÉLABORÉS
		823-1-3-3-01	FAIRE DES INVESTIGATIONS DANS LES DIFFÉRENTES LOCALITÉS CONCERNÉES DIRECTEMENT PAR LES CRISES AFIN D'IDENTIFIER LES RESPONSABLES ET LES VICTIMES, LES FACTEURS DES CRISES ET LES PRÉJUDICES SUBIS
		823-1-3-3-02	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNR
	823-1-3-4	823-1-3-3-03	CRÉER ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES ÉQUIPES MULTIDISCIPLINAIRES POUR ANALYSER LE FAITS LIÉS AUX CRISES SOCIOPOLITIQUES AHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
	023-1-3-4	823-1-3-4-01	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE
		823-1-3-4-02	RECONCILIATION (PNR)  RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL  DE RÉCONCILIATION (PNR)
	823-1-3-5	RESPECT DE	L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE
823-1-4	PROCÉDER . 823-1-4-1		- EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES S HUMAINES BIEN GÉRÉES

823-1-4-1-01 CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHES ET DE

06		DU FAMPIHAVAN		SY
060		LIATION MALAG		
823		tion Nationale		
				EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE
			823-1-4-1-02	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES
			823-1-4-1-03	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
			823-1-4-1-04	AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-4-1-05	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ
			823-1-4-1-06	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE
			823-1-4-1-07	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION
			823-1-4-1-08	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY
			823-1-4-1-09	RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-4-1-10	EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE
	000 4 5	FINAL ICED L	823-1-4-1-11	RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA
	823-1-5	TRANSITION	E PROCESSUS	DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES EVENEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA
		823-1-5-1	RESPECT DE	L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
			823-1-5-1-01	RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES
			823-1-5-1-02	CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION
			823-1-5-1-03	ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"
			823-1-5-1-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION
		823-1-5-2	DOSSIERS P	ARVENUS AU CFM, TRAITES

057-1-1-1-R1

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
06	CONSEIL	DU FAMPIHA	VANANA MALAGASY					
060	RECONC	ILIATION MAL	AGASY					
057	Administ	ration et Coord	dination					
	<u>057-1</u>	PROMOUVO	IR LA BONNE GOUVERNANCE					
	057-1-1	INSTAURER	UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIEN	TÉE VERS L'EFFICIEI	NCE ET L'EFFI	CACITÉ		
		057-1-1-1	RESSOURCES FINANCIERES UTILISEE	S A BON ESCIENT				

POURCENTAGE

95

97

97

97

Taux d'exécution budgétaire

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY **RECONCILIATION MALAGASY** 060 823 Réconciliation Nationale PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE. UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE 823-1 PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE 823-1-1 PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE 823-1-1-1 823-1-1-1-R1 Nombre d'initiatives de NOMBRE 6 7 9 9 réconciliation et de paix déployées STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE 823-1-1-2 823-1-1-2-R1 Nombre de forums organisés NOMBRE 2 22 22 1 823-1-2 RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES 823-1-2-1 **DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS** 823-1-2-1-R1 Nombre de dossiers traités NOMBRE 50 50 50 50 823-1-2-2 VICTIMES IDENTIFIÉES NOMBRE 823-1-2-2-R1 Nombre de textes élaborés 1 0 0 0 823-1-2-2-R2 Victimes identifiés NOMBRE 1500 1000 0 500 VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES 823-1-2-3 823-1-2-3-R1 Nombre de victimes identifiées NOMBRE 1500 1000 500 500 823-1-2-4 **INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE** 823-1-2-4-R1 Nombre de textes 0 NOMBRE 0 1 0 **ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES** 823-1-3 823-1-3-1 RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ 823-1-3-1-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 10 10 ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ 823-1-3-2 Nombre d'initiatives de NOMBRE 823-1-3-2-R1 6 6 7 10 réconciliation et de paix déployées 823-1-3-3 INSTRUMENTS JURIDICO-POLITIQUES ÉLABORÉS Nombre de "Dinam-NOMBRE 0 0 0 0 823-1-3-3-R1 piarahamonina" mis en conformité DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR 823-1-3-4 823-1-3-4-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 10 10 823-1-3-5 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE 823-1-3-5-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 0 6 6 6 PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES 823-1-4 RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES 823-1-4-1 823-1-4-1-R1 Poucentage de personnel assidu POURCENTAGE 20 50 80 80 et compétant FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA 823-1-5 **TRANSITION** RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ 823-1-5-1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 6 6 823-1-5-2 **DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES** NOMBRE 0 28 823-1-5-2-R1 Nombre d'initiatives entreprises 38 22

07 - COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

IN - N	IIS - PROG - O	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO	
7	COMMISSI	ON ELECTORA	LE NATIONALE	INDEPENDANTE
70	ELECTION	S		
60	Administra	tion et Coordin	nation	
	<u>060-1</u>			<u>E, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES</u>
	000.4.4			<u>PRENANTES AUX ÉLECTIONS</u> LITÉ DE LA CENI
	060-1-1	060-1-1-1		LITE DE LA CENI TURES TECHNIQUES ET LES DÉMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE.
		000-1-1-1		OPÉRATIONNELS
			060-1-1-1-01	MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS ET D'OPÉRATIONNALISATION
				DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS
	060-1-3		'INDÉPENDANCI	
		060-1-3-1	ADEQUATIO ŒUVRE	N : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN
			060-1-3-1-01	CONSTRUCTION-RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE LA CENI
			060-1-3-1-02	PRISE EN CHARGE DE LA LOGISTIQUE ET DU FONCTIONNEMENT DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS
		060-1-3-2		S ÉLECTORAL (AVANT-PENDANT-APRÈS SCRUTIN) SÉCURISÉ AU NIVEAU DE LA CENI DÉMEMBREMENTS
			060-1-3-2-01	RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ AU NIVEAU DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS
	060-1-4	RENFORCE		ÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS
		060-1-4-1		TION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS DANS LES CADRES DE TION ORGANISÉS PAR LA CENI
			060-1-4-1-01	DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES CADRES DE CONCERTATIONS
		060-1-4-2		S PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES 'ÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
			060-1-4-2-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ÉLECTORAL
	060-1-5	ASSURER L	E PROFESSION	NALISME DE LA CENI
		060-1-5-1	_	ION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS . AU SEIN DU PROJET SACEM
			060-1-5-1-01	DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES
		060-1-5-2		GANISE LES ÉLECTIONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX FERNATIONALES JUSQU'EN 2021
			060-1-5-2-01	MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE PILOTAGE ET DE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE LA
		060-1-5-3	RECONNAIS	SANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LA CENI
			060-1-5-3-01	AMÉLIORATION DE L'ADMINISTRATION DES ÉLECTIONS

07		ON FLECTORAL		INDEPENDANTE
070	ELECTIONS		NATIONALE I	INDET ENDANTE
126		uvre du Proces	sus Electoral	
	<u>126-1</u> 126-1-1	GARANTIR LI	E DROIT DE VOT ACCÈS AUX CO LES CITOYEN	TE POUR TOUS LES CITOYENS AYANT DROIT ONDITIONS PRÉALABLES DES DROITS ÉLECTORAUX NS EN ÂGE DE VOTER ET AYANT DROIT (18 ANS RÉVOLUS) SONT INSCRITS DANS LA FORALE EN 2020
			126-1-1-1-01	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE D'UN GUICHET UNIQUE POUR LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS JUGEMENT SUPPLÉTIF/DÉLIVRANCE DE CN/INSCRIPTION DANS LA LISTE
	126-1-2	FACILITER L' 126-1-2-1		ROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE ontentieuse plus allégée et accessible à tous
	126-1-3	METTRE EN (		DUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET COMBLER LES VIDES
		126-1-3-1		N D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÈGLEMENTAIRES LIÉES À LA PROCESSUS ÉLECTORAL REMIS AU GOUVERNEMENT
			126-1-3-1-01	SUIVI DE LA RÉVISION DU CADRE LÉGAL À TRAVERS LA COMMISSION CONSULTATIVE : (AVANT-
	126-1-4	ASSURER UN 126-1-4-1	LES PARTIES	PROJETS DE TEXTES) DIMMUNE DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÈGLEMENTAIRES ES PRENANTES AUX ÉLECTIONS PRENNENT CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS ÉLECTORAL
			126-1-4-1-01	ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
		126-1-4-2		S PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DES OUTILS RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
			126-1-4-2-01	ORGANISATION D'ATELIERS DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
	126-1-5	ACCROÎTRE	126-1-4-2-02 L'EXACTITUDE	ORGANISATION D'ATELIERS/ SÉANCES DE TRAVAIL POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITÉS CONCERNÉS PAR LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES) DE LA LISTE ÉLECTORALE
		126-1-5-1		AUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME
			126-1-5-1-01	PLAIDOYER POUR DES INTERVENTIONS À TOUTES LES PHASES DU PROCESSUS ÉLECTORAL
			126-1-5-1-02	FACILITATION DES PROCÉDURES DE VÉRIFICATION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
			126-1-5-1-03	OPTIMISATION DU SYSTÈME DE GESTION DE LA BASE DE DONNÉES INFORMATIQUE
	126-1-6	126-1-6-1		É DE LA LISTE ÉLECTORALE AUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME NALE = 90%)
			126-1-6-1-01	RÉFORME DU SYSTÈME DE GESTION DE L'ÉTAT CIVIL
			126-1-6-1-02	RENFORCEMENT DE LA SYNERGIE DES ACTIONS DE TOUS LES ACTEURS
	126-1-7	GÉRERIAIO	126-1-6-1-03 DGISTIQUE ÉLF	MISE EN ŒUVRE DES GUICHETS UNIQUES : REFONTE DE LA LISTE ÉLECTORALE ACCOMPAGNÉE "D'OPÉRATIONS SIMULTANÉES DE JUGEMENT SUPPLÉTIF ET DE CIN ICTORALE DE MANIÈRE EFFICACE
	.20	126-1-7-1		JREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
			126-1-7-1-01	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL
			126-1-7-1-02	ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITÉS LOGISTIQUES OPÉRATIONNELS POUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE SCRUTIN
			126-1-7-1-03	APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE À L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS
			126-1-7-1-04	ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMÉS FACILES À MAITRISER
	126-1-8	AMÉLIORER	126-1-7-1-05 L'INSCRIPTION	MISE À DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPÉCIFIQUES À CHAQUE TYPE D'OPÉRATIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE
		126-1-8-1		d'inscription de 95% sur la liste électorale en 2020 (norme internationale = 90%)
	126-1-9		S ET COMMUNA ELECTIONS F	JURIDIQUE EFFICACE ET PERTINENT POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, ALES PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES RÉALISÉES DANS LES CONDITIONS JURIDIQUES
			126-1-9-1-01	ELABORATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRE
		126-1-9-2	TOUS LES BU	(DÉLIBÉRATION ET DÉCISION) JREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
			126-1-9-2-01	FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMÉLIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION
			126-1-9-2-02	MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS
			126-1-9-2-03	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD
	126-1-Δ	OPGANISED	126-1-9-2-04	COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITÉS AYANT OBTENU D'AGRÉMENT S DANS LIN CLIMAT D'APAISEMENT

126-1-A-1 CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE **ELECTIONS** 070

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

**ÉLECTIONS** 

126-1-A-1-01 ORGANISATION D'ATELIERS/RÉUNIONS DES CADRES DE CONCERTATION POUR L'ÉLABORATION DES CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE PAR PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS (PP, OSC, ADMINISTRATION, MÉDIAS)

GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS

126-1-A-2

126-1-A-2-01 MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS POUR LA GESTION DE CONFLITS ET GESTION DES 825-1-6-1-01

5 Ed <u>82</u> 82	LECTION ducation 25-1 25-1-1	Electorale et Co METTRE EN LA STRATÉO	ŒUVRE LA STR SIE GLOBALE DI R LA CRÉDIBILIT	ATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBILISATION ET E COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI 'É DE LA CENI
<u>82</u> 82	<u>25-1</u> 25-1-1	METTRE EN LA STRATÉO RENFORCES	ŒUVRE LA STR SIE GLOBALE DI R LA CRÉDIBILIT	E COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI
82	25-1-1	LA STRATÉO RENFORCES	SIE GLOBALE DI R LA CRÉDIBILIT	E COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI
		RENFORCE	R LA CRÉDIBILIT	
82	25-1-2	825-1-1-1	Cohésian at	
82	25-1-2		Conesion et p	professionnalisme des membres du personnel de la CENI
		PROMOUVO	IR L'ACCÈS À L'	INFORMATION ÉLECTORALE
		825-1-2-1		ST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SENSIBILISÉ BI HEBDOMADAIREMENT SUR LEURS DROITS CITOYENS SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS
			825-1-2-1-01	DÉPLOIEMENT DES MOYENS ET DES OUTILS ADÉQUATS PERMETTANT AUX RESPONSABLES DES DÉMEMBREMENTS DE PROXIMITÉ DE CIBLER LES ZONES ÉLOIGNÉES ET ENCLAVÉES, AINS QUE LES PERSONNES HANDICAPÉES
			825-1-2-1-02	UTILISER LES MÉDIAS, LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES
82	25-1-4		ION AU PROCES	E D'UNE CONSCIENCE POLITIQUE CITOYENNE EN VUE D'UN TAUX ÉLEVÉ DE SSUS ÉLECTORAL AUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
			825-1-4-1-01	ELABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE LA) CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION CITOYENNE DE PROXIMITÉ PERMANENTE ET PÉRENNE DE LA POPULATION EN ÂGE DE VOTER
			825-1-4-1-02	FAIRE CONNAÎTRE AUX CITOYENS LEURS RÔLES À CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE ÉLECTORAL
			825-1-4-1-03	ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE VEILLE SUR L'IMPORTANCE ET LES CONSÉQUENCES DE LEUR PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL
			825-1-4-1-04	ELABORATION D'UNE NOUVELLE APPROCHE PLUS COHÉRENTE ET PLUS DURABLE
82	25-1-5	SUSCITER L		CITOYEN DES JEUNES ET DES INTELLECTUELS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
		825-1-5-1	ATTEINDRE 5 2020	50% DE JEUNES, NOTAMMENT LES INTELLECTUELS, DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN
			825-1-5-1-01	ORGANISATIONS DE CONFÉRENCE DÉBAT
			825-1-5-1-02	SENSIBILISATION ET ÉDUCATION ÉLECTORALE ITINÉRANTES
82	25-1-6	PROMOUVO	IR LA PARTICIPA	ATION FÉMININE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL

PRODUCTION DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE 070 **ELECTIONS** 060 Administration et Coordination ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES 060-1 CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS 060-1-1 ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI 060-1-1-1 LES STRUCTURES TECHNIQUES ET LES DÉMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE. **FORMÉS ET OPÉRATIONNELS** 060-1-1-1-R1 Pourcentage des actes 100 100 100 100 réglementaires de mise en place des démembrements (nomination. prise de service, prestation de serment, rapport d'effectivité) 060-1-3 **ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI** 060-1-3-1 ADÉQUATION: STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN **ŒUVRF** 060-1-3-1-R1 Adoption du Décret fixant les NOMBRE 0 0 0 modalités d'exécution budgétaire et de gestion financière de la **CFNI** PROCESSUS ÉLECTORAL (AVANT-PENDANT-APRÈS SCRUTIN) SÉCURISÉ AU NIVEAU DE LA CENI 060-1-3-2 ET DE SES DÉMEMBREMENTS 060-1-3-2-R1 Adoption du Décret fixant les NOMBRE 0 0 0 0 modalités d'exécution budgétaire et de gestion financière de la CENI RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS 060-1-4 060-1-4-1 PARTICIPATION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS DANS LES CADRES DE **CONCERTATION ORGANISÉS PAR LA CENI** 060-1-4-1-R1 Opérationnalité des cadres de 90 100 % 100 100 concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes, Effectivité des concertations) 060-1-4-2 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES LES ACTIVITÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL 060-1-4-2-R1 Opérationnalité des cadres de 90 100 100 100 concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes. Effectivité des concertations) 060-1-5 ASSURER LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI PARTICIPATION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS 060-1-5-1 **ÉLECTORAL AU SEIN DU PROJET SACEM** Disponibilité des documents de NOMBRE 2 060-1-5-1-R1 2 2 2 planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat LA CENI ORGANISE LES ÉLECTIONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX 060-1-5-2 **NORMES INTERNATIONALES JUSQU'EN 2021** Disponibilité des documents de 060-1-5-2-R1 NOMBRE 2 2 2 2 planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LA CENI 060-1-5-3 Disponibilité des documents de NOMBRE 2 2 2 2 060-1-5-3-R1 planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat

	- OG - OS - RESU SSION ELECTO		LE INDEPENDANTE	UNITE	2018	2019	2020	
ELECTI		RALE NATIONAL	LE INDEFENDANTE					
		cessus Electoral						
<u>126-1</u>			TE POUR TOUS LES CITOYENS					
126-1-1	FACILITER I		ONDITIONS PRÉALABLES DES D					
	126-1-1-1		NS EN ÂGE DE VOTER ET AYAN 'ORALE EN 2020	IT DROIT (18 A	NS RÉVOLUS	S) SONT IN	SCRITS DAN	S LA
		126-1-1-R1	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	90	97	100	
126-1-2	FACILITER I	L'ACCÈS À LA PI	ROCÉDURE CONTENTIEUSE EN	MATIÈRE ÉLE	CTORALE			
	126-1-2-1	Procédure co	ontentieuse plus allégée et acces	ssible à tous				
		126-1-2-1-R1	Pourcentage de mesures d'allègement prises (manuels de procédures, modèles de requête, textes révisés, structures, etc)	%	100	100	100	
126-1-3	METTRE EN JURIDIQUES		DUTES LES DISPOSITIONS LÉG	ALES ET RÉGL	EMENTAIRE	S ET COMI	BLER LES VII	DES
	126-1-3-1		N D'AMÉLIORATION DES DISPO PROCESSUS ÉLECTORAL REN			SLEMENTA	IRES LIÉES À	LA
		126-1-3-1-R1	Pourcentage de textes législatifs	%	90	95	100	
			et règlementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence					
126-1-4	ASSURER U	INE LECTURE CO	DMMUNE DES DISPOSITIONS LÉ	GALES ET RÈ	GLEMENTAI	RES		
	126-1-4-1		S PRENANTES AUX ÉLECTIONS L'ENSEMBLE DU PROCESSUS I		ONNAISSAN	CE DU CAD	RE JURIDIQI	JΕ
		126-1-4-1-R1	Pourcentage des textes législatifs	ELECTORAL %	90	95	100	
		0	et règlementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués	,,		00	.00	
	126-1-4-2	LES PARTIES	S PRENANTES AUX ÉLECTIONS	SONT INFORM	MÉES ET EN	CONNAISS	ANCE DES O	UTII
			RÉGISSANT LES OPÉRATIONS				400	
		126-1-4-2-R1	Pourcentage des textes législatifs et règlementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués	%	90	95	100	
126-1-5	ACCROÎTRE	L'EXACTITUDE	DE LA LISTE ÉLECTORALE					
	126-1-5-1		AUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% D	ANS LA LISTE	ÉLECTORAI	E EN 2020	(NORME	
		<b>INTERNATIO</b> 126-1-5-1-R1	NALE = 90%)  Taux d'exhaustivité de la liste électorale	%	90	92	95	
126-1-6	AMÉLIORER	R L'EXHAUSTIVIT	É DE LA LISTE ÉLECTORALE					
	126-1-6-1	AVOIR UN TA	AUX D'INSCRIPTION DE 95% SU	IR LA LISTE ÉL	ECTORALE	EN 2020 (N	ORME	
		126-1-6-1-R1	Taux d'inscription sur la liste	%	90	92	95	
400 4 7	CÉDED I A I	COISTIQUE ÉLE	électorale CTORALE DE MANIÈRE EFFICA					
126-1-7	126-1-7-1		UREAUX DE VOTE MIS EN PLAC	_	ATIONNEI S			
	120-1-7-1	126-1-7-1-R1	Pourcentage de bureaux de vote	%	100 100	100	100	
		120-1-7-1-101	servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	76	100	100	100	
126-1-8	AMÉLIORER	R L'INSCRIPTION	SUR LA LISTE ÉLECTORALE					
	126-1-8-1	Avoir un taux	d'inscription de 95% sur la list	e électorale en	2020 (norme	internation	nale = 90%)	
		126-1-8-1-R1	Nombre d'électeurs inscrits annuellement	NOMBRE	10 000	10 600 000	11 200 000	1
126-1-9			JURIDIQUE EFFICACE ET PER	TINENT POUR	LES ÉLECTIO	ONS PRÉSI	DENTIELLES	,
	LEGISLATIV 126-1-9-1		PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATI\	/ES ET COMMU	JNALES RÉA	LISÉES D <i>e</i>	ANS LES	
		MEILLEURES 126-1-9-1-R1	S CONDITIONS JURIDIQUES  Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	86000	-	43000	4
			· ·					
	126-1-9-2	TOUS LES B	UREAUX DE VOTE MIS EN PLAC	E SONT OPÉR	ATIONNELS			
	120 1 0 2	126-1-9-2-R1	Nombre des intervenants outillés	NOMBRE	86000		43000	4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 126-1-A ORGANISER DES ÉLECTIONS DANS UN CLIMAT D'APAISEMENT CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX 126-1-A-1 **ÉLECTIONS** 126-1-A-1-R1 Nombre d'ateliers d'appropriation NOMBRE 6 22 des dispositions légales et règlementaires pour une lecture commune effectués GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS 126-1-A-2 Nombre d'ateliers d'appropriation 126-1-A-2-R1 NOMBRE 6 22 des dispositions légales et

règlementaires pour une lecture commune effectués

IIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021				
)7	COMMIS	SION ELECTO	RALE NATIONAL	E INDEPENDANTE									
70	ELECTIO	NS											
325	Educatio		t Communication										
	825-1 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBIL												
	825-1-1	RENFORCE	LA STRATÉGIE GLOBALE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA CENI										
		825-1-1-1	Cohésion et <sub>l</sub>	professionnalisme des membre	s du personnel d	de la CENI							
			825-1-1-1-R1	Nombre de conventions de partenariat conclues avec les acteurs du processus électoral pour la mise en œuvre des activités de la CENI	NOMBRE	40	52	119	119				
	825-1-2	PROMOUVO	IR L'ACCÈS À L'	INFORMATION ÉLECTORALE									
		825-1-2-1		ST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SEN CITOYENS SUR LEURS DROIT			MENT SUR I	LEURS DRO	ITS				
			825-1-2-1-R1	Nombre de diffusions de l'émission « Olom-pirenena aho »	%	72	72	72	72				
	825-1-4		TION AU PROCES	E D'UNE CONSCIENCE POLITI SSUS ÉLECTORAL AUX D'INSCRIPTION DE 95% S			-	VÉ DE					
			825-1-4-1-R1	Taux d'inscription sur la liste électorale	%	93	94	95	95				
	825-1-5	SUSCITER L	'ENGAGEMENT	CITOYEN DES JEUNES ET DES	INTELLECTUEL	S DANS LE P	ROCESSUS	ÉLECTORA	۱L				
		825-1-5-1	ATTEINDRE 5	50% DE JEUNES, NOTAMMENT	LES INTELLECT	TUELS, DANS	LA LISTE É	LECTORALI	E EN				
			825-1-5-1-R1	Pourcentage de jeunes dans la liste électorale	%	40	45	50	50				
	825-1-6	PROMOUVO	IR LA PARTICIPA	ATION FÉMININE DANS LE PRO	CESSUS ÉLECT	TORAL							
		825-1-6-1	ATTEINDRE S	52% DE FEMMES DANS LA LIS	TE ÉLECTORALI	E EN 2020							

Pourcentage de femmes dans la % liste électorale

825-1-6-1-R1

50

52

52

51

11 - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
11 MINISTERE DESTRITURES ETRANOLICES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES **COOPERATION ET DEVELOPPEMENT** 080 062 Administration Et Coordination Établir une administration respectant la bonne gouvernance 062-1 062-1-1 Mener le pilotage stratégique de l'administration Administration efficace et éfficiente SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE 062-1-1-1-01 062-1-1-1-02 VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD 062-1-1-1-03 CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS 062-1-1-1-04 GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD 062-1-1-1-05 VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES 062-1-1-1-06 VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISRATION PUBLIQUE 062-1-1-1-07 APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX 062-1-1-1-08 ETUDIER, PLANIFIER, MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD 062-1-1-1-09 062-1-2 Gérer rationnellement les ressources et moyens 062-1-2-1 Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD 062-1-2-1-01 062-1-2-1-02 TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALE DU SEMAECD ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS 062-1-2-1-03 DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE) CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD 062-1-2-1-04 (PIP EN PERSPECTIVE) 062-1-2-1-05 SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD 062-1-2-1-06 GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS. LOGISTIQUES ET 062-1-2-1-07 SÉCURITÉ METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET 062-1-2-1-08 062-1-2-1-09 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE GÉRER RATIONNELLEMENT LE BLIDGET 062-1-2-1-10 062-1-2-1-11 GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

### 080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

617 Coopération internationale et développement économique

617-1 Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie

617-1-1 Optimiser les accords de partenariat économique

617-1-1-1 Partenariat gagnant-gagnant

617-1-1-01 Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 110 006

MINISTÈRE	DES AFFAIRES	S ETRANGÈRES				
AFFAIRES E	TRANGERES					
Administration et Coordination						
<u>006-1</u>	INSTAURER L	JN CADRE PROF	PICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE			
006-1-1	OPTIMISER L		RESSOURCES MATÉRIELLES			
	006-1-1-1	DOCUMENTS	RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT			
		006-1-1-1-01	PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES			
		006-1-1-1-02	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET			
		006-1-1-1-03	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE			
		006-1-1-1-04	NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE			
		006-1-1-1-05	ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE			
		006-1-1-1-06	ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE			
006-1-2	RATIONNALIS	SER LA GESTIOI	N DES MOYENS FINANCIERS			
	006-1-2-1	UN BUDGET F	PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ			
		006-1-2-1-01	HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)			
		006-1-2-1-02	RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE)			
		006-1-2-1-03	ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE			
		006-1-2-1-04	ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE			
		006-1-2-1-05	ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE			
		006-1-2-1-06	ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE			
		006-1-2-1-08	RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR			
006-1-3	RATIONALISE COMPÉTITIVE		DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET			
	006-1-3-1		MINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE			
		006-1-3-1-01	GÉRER LES EFFECTIFS			
		006-1-3-1-02	APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE			
		006-1-3-1-04	APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE			
		006-1-3-1-05	APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE			
006-1-4		PILOTAGE STR				
	006-1-4-1	ADMINISTRAT	TION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE			
		006-1-4-1-01	ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTÉLLIGENCE GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE			
		006-1-4-1-02	ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES			
		006-1-4-1-03	ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX			
		006-1-4-1-04	VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES			
		006-1-4-1-07	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES			
		006-1-4-1-08	EVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

110 601

<u>MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES</u> **AFFAIRES ETRANGERES** Diplomatie et Coopération OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR 601-1 RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES 601-1-1 INTERNATIONALES COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE 601-1-1-1 **DÉVELOPPEMENT DURABLE** METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / 601-1-1-1-01 ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL 601-1-1-1-02 PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS 601-1-1-1-03 INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES 601-1-1-1-05 INTERNATIONALES (QUOTA POSTES...) DYNAMISER I F PARTENARIAT AVEC I ES ORGANISATIONS INTERNATIONALES 601-1-1-1-06 601-1-1-1-07 HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES 601-1-1-1-08 INITIATIVES INTERNATIONALES CONSTRUCTION. ACQUISITION. RÉHABILITATION. AMÉNAGEMENTET ÉQUIPEMENT 601-1-1-1-09 REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0) NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE 601-1-1-10 601-1-1-1-11 ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR COORDONNER L'ACTION ÉXTÉRIEURE DE L'ETAT 601-1-2 **ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE** 601-1-2-1 COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE 601-1-2-1-01 PARTENARIAT INTERNATIONAL 601-1-2-1-02 SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES 601-1-2-1-03 INTÉRÊTS DE MADAGASCAR CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES 601-1-2-1-05 ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR 601-1-2-1-06 METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT EN TANT QUE PMA 601-1-2-1-07 CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE 601-1-3 DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ 601-1-3-1 601-1-3-1-01 OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES 601-1-3-1-02 MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE 601-1-3-1-04 MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME 601-1-3-1-05 METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES 601-1-3-1-06 MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN 601-1-3-1-07

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021
11	MINISTÈI	RE DES AFFAIR	RES ETRANGÈR	ES					
080	COOPER	ATION ET DEV	ELOPPEMENT						
062	Administ	ration Et Coord	lination						
	<u>062-1</u>	Établir une ad	Iministration res	pectant la bonne gouvernance	<u>}</u>				
	062-1-1	Mener le pilot	age stratégique	de l'administration					
		062-1-1-1	Administration efficace et éfficiente						
			062-1-1-1-R1	Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	Pourcentage	50	75	100	100
	062-1-2	Gérer rationne	ellement les res	sources et moyens					
	062-1-2-1 Standard de gestion appliqué et ressou				et moyens bien ge	érés			
			062-1-2-1-R1	Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	Pourcentage	50	75	100	100

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021
11	MINISTÈ	RE DES AFFAI	RES ETRANGÈR	ES					
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT								
617	Coopération internationale et développement économique								
	617-1 Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie								
	617-1-1	Optimiser les	s accords de par	tenariat économique					
		617-1-1-1	Partenariat ga	agnant-gagnant					
			617-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	Pourcentage	50	75	100	100

006-1-4-1-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESULT	ATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
11	MINISTÈ	RE DES AFFAIRI	ES ETRANGÈR	ES							
110	AFFAIRE	S ETRANGERES	3								
006	6 Administration et Coordination										
	<u>006-1</u>	<b>INSTAURER U</b>	N CADRE PRO	PICE POUR UNE ADMINISTRA	ATION RESPECTA	NT LA BONN	E GOUVERN	IANCE			
	006-1-1	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIEL			ES						
		006-1-1-1	DOCUMENTS	RELATIFS AUX COMPTABIL	ITÉS MATIÈRE DU	MAE MIS À J	OUR SYSTÉ	MATIQUEM	ENT		
			006-1-1-1-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	1	1	1		
	006-1-2	RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS									
		006-1-2-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ									
			006-1-2-1-R1	Taux d' exécution budgétaire	%	90	95	95	95		
	006-1-3	RATIONALISE COMPÉTITIVE	R LA GESTION	DES RESSOURCES HUMAIN	ES BASE D'UNE D	IPLOMATIE D	YNAMIQUE	ET			
		006-1-3-1	<b>GESTION AD</b>	MINISTRATIVE DU PERSONN	EL EFFICACE ET E	EFFICIENTE					
			006-1-3-1-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	200	200	200	200		
	006-1-4	ASSURER LE I	PILOTAGE STR	RATÉGIQUE							
		006-1-4-1	ADMINISTRA	TION REDEVABLE ET ÉFFICII	ENTE						

80

80

90

90

Taux de satisfaction des usagers

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
11	MINISTÈ	IINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES									
110	AFFAIRE	S ETRANGERI	ES								
601	Diplomat	ie et Coopérati	ion								
	<u>601-1</u>				LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR						
	601-1-1 RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAG. INTERNATIONALES				IADAGASCAR A	U SEIN DES	INSTANCES	<b>;</b>			
	601-1-1-1			ON INTERNATIONALE DE MADA MENT DURABLE	GASCAR OPTIN	IISÉE ET ORI	ENTÉE VER	S LE			
			601-1-1-R1	Nombre de personnes immatriculées aux REPEX	NOMBRE	500	500	1000	1000		
	601-1-2	COORDONNER L'ACTION ÉXTÉRIEURE DE L'ETAT									
		601-1-2-1	I ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE								
			601-1-2-1-R1	Pourcentage des actions coordonnées	%	90	100	100	100		
	601-1-3	ASSEOIR UN	IE DIPLOMATIE	ÉCONOMIQUE ACTIVE							
		601-1-3-1 DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ									
			601-1-3-1-R1	Nombre de visites de haut niveau	NOMBRE	10	15	20	20		

reçues ou effectuées

12 - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

#### 122 DEFENSE ET SECURITE

007 Administration et Coordination

007-1 ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE

<u>SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE</u>

007-1-1 COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES

EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

007-1-1-1 RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

007-1-1-1-01 OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU

SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

007-1-1-1-02 OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES

CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ

007-1-1-1-03 OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX

DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

103-1-2-1-04

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTÈRE DE LA DÉFEN</u>SE NATIONALE **DEFENSE ET SECURITE** 122 103 Pilotage de la politique de défense ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE 103-1

METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION 103-1-1 DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 103-1-1-1 COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE 103-1-1-1-01 103-1-1-1-02 EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA 103-1-1-1-03 ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES 103-1-1-1-04 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO 103-1-1-1-05 ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE 103-1-1-1-06 REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ELÈVES OFFICIERS 103-1-1-1-07 103-1-1-1-08 DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE 103-1-1-1-09 APPUI AU CENHOSOA APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE 103-1-1-11 REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE 103-1-1-12 DEVELOPPEMENT MULTISE EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES 103-1-1-2 SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION 103-1-1-2-01 SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES 103-1-1-2-02 ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE 103-1-1-2-03 ENTRETENIR UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA DÉFENSE 103-1-1-2-04 ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES 103-1-1-2-05 ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ 103-1-2 103-1-2-1 **CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE** 

103-1-2-1-01	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
103-1-2-1-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
103-1-2-1-03	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

ENTRETENIR I E DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS I ES COMBATTANTS NATIONALISTES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 123 008

- IVI	15 - PROG - OG	- 05 - KESULTA	IS-ACI/PRO				
	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
,	ARMEE MALAGASY						
;	Administrat	ion et Coordina	tion				
	<u>008-1</u>	GERER RATIO	ONNELLEMENT I	LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES			
	008-1-1			UCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES			
		008-1-1-1	INFRASTRUC	TURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES			
			008-1-1-1-01	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD)			
			008-1-1-1-03	INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY (DTSI)			
	008-1-2	RENFORCER	LES CAPACITES	S TECHNIQUES OPERATIONNELLES			
		008-1-2-1	CAPACITE TE	CHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE			
			008-1-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).			
			008-1-2-1-03	FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX			
			008-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT			
			008-1-2-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME			
			008-1-2-1-06	PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES			
			008-1-2-1-07	RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES			
	008-1-3	MUTUALISER	L'EMPLOI, LE S	OUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES			
		008-1-3-1	EMPLOI, SOU	TIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES			
			008-1-3-1-01	CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE			
			008-1-3-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES			
			008-1-3-1-03	PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES			
	008-1-4	ORGANISER I	LA GESTION DE	S RESSOURCES			
		008-1-4-1	RESSOURCES	S ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES			
			008-1-4-1-01	EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE			
			008-1-4-1-03	PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE			
			008-1-4-1-04	APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12			NSE NATIONALE	
123	ARMEE MA			
104	Armée de			
	<u>104-1</u>			RATIONNELLE TERRESTRE
	104-1-1	104-1-1-1		MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE) NCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES
			104-1-1-1-02	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS
			104-1-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION
			104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.
			104-1-1-1-05	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.
			104-1-1-1-06	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY
	104-1-2			N DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)
		104-1-2-1	TERRITOIRE	NATIONAL SECURISE
			104-1-2-1-01	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
			104-1-2-1-02	ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION
			104-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE
			104-1-2-1-04	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO
			104-1-2-1-05	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY
	104-1-3	ENTRAINER	LES FORCES TE	ERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)
		104-1-3-1	FORCES TER	RRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT
			104-1-3-1-01	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE
			104-1-3-1-02	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES
			104-1-3-1-03	FORMER LES FORMATEURS
			104-1-3-1-04	PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES
			104-1-3-1-05	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO
			104 1 2 1 06	ALIMENTED LES MILITAIDES SLIVANT LES TEVTES DÉCLEMENTAIDES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-1 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1 **AÉRIEN ET MARITIME** CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE. 105-1-1-1 AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE APPLIYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ 105-1-1-1-02 RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS 105-1-1-1-03 105-1-1-1-04 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES 105-1-1-1-05 105-1-1-1-06 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE 105-1-1-1-07 L'ARMEE DE L'AIR CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE 105-1-1-2 PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION 105-1-1-2-01 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS 105-1-1-2-02 PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 105-1-1-2-03 APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES 105-1-1-2-04 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE

105-1-2 OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE 105-1-2-1 FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

> FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO 105-1-2-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 106 **Marine Nationale** RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER 106-1 106-1-1 PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY **ESPACE MARITIME PROTEGE** EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER 106-1-1-1-01 (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES) FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # 106-1-1-1-02 NAVIRES EN INFRACTION 106-1-1-1-04 EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER: CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, 106-1-1-1-06 TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES FFFCTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER 106-1-1-1-07 EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES 106-1-1-1-08 COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER 106-1-1-1-09 (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES) 106-1-1-1-10 EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES) 106-1-2 PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM 106-1-2-1 INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM) EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES 106-1-2-1-01 106-1-2-1-02 MEEF: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN OLEP: CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE 106-1-2-1-03 SAR: EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER 106-1-2-1-04 CFIM: ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES 106-1-2-1-05 CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES. 106-1-2-1-06 106-1-2-1-07 MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA 106-1-2-1-08 MARINE NATIONALE

UNITE MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE **DEFENSE ET SECURITE** 122 007 **Administration et Coordination** 007-1 ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE

SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES 007-1-1

EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 007-1-1-1

> 007-1-1-1-R1 Taux de conformité des 60 72 ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense 007-1-1-1-R2 Taux d'adéquation de l'emploi des % 0 60 65 70 ressources face aux enjeux de

103-1-2-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 122 **DEFENSE ET SECURITE** 103 Pilotage de la politique de défense ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE 103-1 103-1-1 METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 103-1-1-1 103-1-1-1-R1 Taux de cohérence des dispositifs 70 72 de soutien par rapport aux enjeux de sécurité et de défense EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES 103-1-1-2 103-1-1-2-R1 Taux de cohérence et de la 65 75 légitimité apporté aux emploi des Forces Armées RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ 103-1-2 **CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE** 103-1-2-1 Taux d'imprégnation de la culture 103-1-2-1-R1 50 55 60 65 et de l'esprit de défense auprès de la Société

%

0

50

55

60

Appréciation qualitative du lien

Armée-Nation sur une base 100

008-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 008 **Administration et Coordination** 008-1 GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES 008-1-1 INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES 008-1-1-1 008-1-1-1-R1 Taux de normalisation des Pourcentage 40 70 infrastructures militaires 008-1-1-1-R2 Taux d'avancement des travaux Pourcentage 0 40 55 65 de normalisation des infrastructures militaires RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES 008-1-2 008-1-2-1 CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE 008-1-2-1-R1 Taux d'opérabilité technique 80 85 90 95 Pourcentage 008-1-2-1-R2 Taux d'interopérabilité techniques Pourcentage 0 80 90 100 des forces 008-1-3 MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES 008-1-3-1 Taux d'interopérabilité des forces 70 80 85 Pourcentage **ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES** 008-1-4 008-1-4-1 RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES Taux de satisfaction des besoins

en soutien opérationnel

Pourcentage

75

75

80

85

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2018	2019	2020	2021			
12	2 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE											
123	ARMEE MALAGASY											
104	Armée de Terre											
	<u>104-1</u>	04-1 ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE										
	104-1-1 DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)											
		104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES									
			104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	NOMBRE	4	4	6	6			
	104-1-2	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)										
		104-1-2-1	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE									
			104-1-2-1-R1	Taux d'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	65	70	75	80			
			104-1-2-1-R3	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	0	65	85	100			
	104-1-3	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)										
		104-1-3-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT									
			104-1-3-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement	NOMBRE	20	25	30	35			

effectué par chaque régiment

105-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-1 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1 **AÉRIEN ET MARITIME** 105-1-1-1 CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE 105-1-1-1-R1 Taux de réponse sécuritaire Pourcentage 20 40 60 65 effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime 105-1-1-1-R2 Taux de couverture sécuritaire Pourcentage 0 20 40 60 effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE 105-1-1-2 PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION 105-1-1-2-R1 Nombre d'opérations de sécurité Heures 6 6 6 6 et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES 105-1-2 RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE 105-1-2-1 FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

NOMBRE

30

44

60

65

Nombre PN et PNNT formés et

affectés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2018	2019	2020	2021		
12	MINISTÈ	NISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE									
123	ARMEE N	ALAGASY									
106	Marine Na	ine Nationale									
	106-1 RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER										
	106-1-1	106-1-1 PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY									
		106-1-1-1	ESPACE MARI	ITIME PROTEGE							
			106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE MER (*)	NOMBRE	477	525	578	600		
			106-1-1-1-R2	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	NOMBRE	477	525	578	600		
	106-1-2	PARTICIPER A	A L'ACTION DE L	L'ETAT MALAGASY EN MER : M	MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM						
	106-1-2-1 INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)										
			106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS, DES ACCIDENTS EN MER ET DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	Taux	12	14	16	18		
			106-1-2-1-R2	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	TAUX	12	14	16	18		

# 13 - SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

130 009

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE **GENDARMERIE NATIONALE Administration et Coordination** PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE 009-1 **NATIONALE** 009-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES 009-1-1-1 TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION 009-1-1-1-02 CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE MEILLEUR EMPLOI ET ÉFFICACITÉ DE SERVICE EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES 009-1-1-1-03 009-1-1-2 SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ) CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS 009-1-1-2-01 OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES ÉXIGÉES PAR LE TEXTE 009-1-1-2-02 009-1-1-2-03 AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À 009-1-1-2-04 ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE 009-1-1-2-05 009-1-1-2-06 ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 009-1-2 REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION 009-1-2-1 TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE 009-1-2-1-01 EN EXTERNE: EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 009-1-2-1-02 MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN 009-1-2-1-03 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA 009-1-2-2 **GENDARMERIE ÉLARGIE** 009-1-2-2-01 TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION 009-1-2-2-02 METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

Intervention spéciale et/ou mixte

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE

130 **GENDARMERIE NATIONALE** 

108

RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT <u>108-1</u>

108-1-1 MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN

> 108-1-1-1 FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS

> > REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC 108-1-1-1-01

DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO 108-1-1-1-02

108-1-2 RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE

> 108-1-2-1 SÉCURITÉ RETROUVÉE

> > DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD) 108-1-2-1-01

MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE) 108-1-2-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

130 121

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE **GENDARMERIE NATIONALE** SECURITE ET ORDRE PUBLICS INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS 121-1 RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ 121-1-1 SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE 121-1-1-1 LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS 121-1-1-1-01 121-1-1-102 ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES 121-1-1-103 ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME 121-1-1-04 121-1-1-1-05 MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS 121-1-1-1-06 LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE 121-1-1-1-07 121-1-1-108 LUTTER CONTRE LES RAPTS RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES 121-1-1-1-00 121-1-1-2 SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE 121-1-1-2-01 METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL 121-1-1-2-02 INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS 121-1-1-2-03 121-1-1-2-04 ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION 121-1-1-2-05 FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE 121-1-1-2-06 **VILLAGEOISE** 121-1-1-2-07 ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU 121-1-1-2-08 121-1-2 LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES 121-1-2-1 MADAGASCAR ÉPARGNÉ DES ACTES DE TERRORISME 121-1-2-1-01 EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ÉTRANGERS ELABORER DES BROCHURES DE PRÉVENTION 121-1-2-1-02 RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES 121-1-2-2 ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES 121-1-2-2-01 FRONTIÈRES MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE CÔTIÈRE 121-1-2-2-02 FEMMES ET ENFANTS PROTÉGÉS CONTRE LES VIOLENCES ET LE TOURISME SEXUEL 121-1-2-3 CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET GÎTES 121-1-2-3-01 RÉPRIMER LE TOURISME SEXUEL ET TOUT MÉFAIT RELATIF AUX VIOLENCES PERPÉTRÉES À 121-1-2-3-02 L'ENDROIT DES FEMMES ET DES ENFANTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 124 Normalisation des équipements et infrastructures AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS 124-1 124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION **DU PERSONNEL** CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE 124-1-1-1 **AMÉLIORÉE** ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT 124-1-1-1-04 124-1-1-1-09 CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES 124-1-1-1-10

ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES 124-1-2

DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ 124-1-2-1

ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTAR	IAT D'ETAT A	UPRÈS DU MINIS	TÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE				
130	GENDARMERIE NATIONALE							
125	Formation							
	<u>125-1</u>	DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
	125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION						
		125-1-1-1	ELÈVES GEN	DARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE				
			125-1-1-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS				
			125-1-1-1-02	ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES				
	125-1-2	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL						
		125-1-2-1	STAGES ET F	T FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE				
			125-1-2-1-01	ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES				
			125-1-2-1-02	CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE				
			125-1-2-1-03	PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION				
			125-1-2-1-04	ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS				
		125-1-2-2	PERSONNEL	DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT				
			125-1-2-2-01	PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER				

125-1-2-2-02 ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2018 2019 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 009 **Administration et Coordination** PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE 009-1 **NATIONALE** ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 009-1-1 STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES 009-1-1-1 009-1-1-1-R1 Nombre Stratégies et Directives Unité 2 2 2 élaborées SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ) 009-1-1-2 009-1-1-2-R1 Nombre des systèmes Unité 4 10 11 d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse) 009-1-2 **REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION** 009-1-2-1 TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE 009-1-2-1-R1 Taux de traitement des plaintes 65 75 85 100 contre personnels 009-1-2-2 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA **GENDARMERIE ÉLARGIE** 009-1-2-2-R1 Nombre de textes de création et Unité 2 2 de mise en place des différentes

structures

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2018	2019	2020	2021				
13	SECRÉTA	CRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE											
130	GENDAR	DARMERIE NATIONALE											
108	Intervention spéciale et/ou mixte												
	<u>108-1</u>	108-1 RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT											
	108-1-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN											
		108-1-1-1	108-1-1-1 FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS										
			108-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	60	70	80	100				
	108-1-2 RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE												
108-1-2-1 SÉCURITÉ RETROUVÉE													
			108-1-2-1-R1	Pourcentage des opérations	%	70	75	80	100				

réussies

121-1-2-3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** SECURITE ET ORDRE PUBLICS 121 INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS <u>121-1</u> RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ 121-1-1 SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE 121-1-1-1 121-1-1-R1 Nombre d'individus arrêtés NOMBRE 40000 50000 60000 60000 SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE 121-1-1-2 121-1-1-2-R1 Taux de couverture spatiale 20 25 30 30 121-1-2 LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES MADAGASCAR ÉPARGNÉ DES ACTES DE TERRORISME 121-1-2-1 121-1-2-1-R1 Nombre d'actes terroristes subis NOMBRE 121-1-2-2 RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES 70 121-1-2-2-R1 Nombre de trafiquants arrêtés NOMBRE 50 60 80

FEMMES ET ENFANTS PROTÉGÉS CONTRE LES VIOLENCES ET LE TOURISME SEXUEL

124-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 124 Normalisation des équipements et infrastructures AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS 124-1 124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION **DU PERSONNEL** CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE 124-1-1-1 **AMÉLIORÉE** 124-1-1-1-R1 TAUX D'INFRASTRUCTURE ET 25 50 75 100 D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES 124-1-2 DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ 124-1-2-1

NOMBRE

12

5

3

0

NOMBRE DE GENDARMES

TUÉS OU BLESSÉS EN

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE

130 **GENDARMERIE NATIONALE** 

125 Formation

> AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE 125-1

125-1-1 **AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION** 

> ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE 125-1-1-1

> > 125-1-1-1-R1 NOMBRE ÉLÈVES-

**GENDARMES** 

UNITAIRE

UNITAIRE

1100/120 1150/1200 1200/1200

1200/120

AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL 125-1-2

125-1-2-1-R1

125-1-2-1 STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE

NOMBRE DE PARTICIPANTS

GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN

**AUX DIFFÉRENTS STAGES** 

TAUX DE PARTICIPATION DU 125-1-2-2-R1

50

2012

2347

2419

125-1-2-2 PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT

PERSONNEL DE LA

60

2280

70

80

14 - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE DECENTRALISATION

14	MINISTÈRE	DE L'INTÉRIEU	R ET DE LA DÉ(	CENTRALISATION
142	ADMINISTR	ATION DU TERF	RITOIRE ET DEC	ENTRALISATION
063		ion et Coordinat		HOTELATION OF MEDIAL E ET TERRITORIAL E TANT RÉCONOENTRÉS QUE
	<u>063-1</u>	DÉCENTRALIS		IISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE
	063-1-1	ÉCOLOGIQUE	<b>AU NIVEAU DE</b>	· · · · · · ·
		063-1-1-1	ENVIRONNEM	ENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD
			063-1-1-01	VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE
			063-1-1-1-02	ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS
			063-1-1-1-03	APPUYER LA MISE EN ŒUVRES DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL
	063-1-2			IE DU PROCESUS ÉLECTORAL
		063-1-2-1	ELECTION RE	SPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES
			063-1-2-1-01	APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS
			063-1-2-1-02	TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)
			063-1-2-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERTRITOIRE
			063-1-2-1-04	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS
			063-1-2-1-05	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS
			063-1-2-1-06	ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS
			063-1-2-1-07	PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES
			063-1-2-1-08	SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS
	063-1-3	METTRE AUX 063-1-3-1		STÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE ORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES
			063-1-3-1-01	ENTRETENIR ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES
			063-1-3-1-02	EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)
			063-1-3-1-03	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET
		000 4 0 0	063-1-3-1-04	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES
		063-1-3-2		NITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE
			063-1-3-2-01	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS
			063-1-3-2-02	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE
			063-1-3-2-03	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES
	063-1-4	ASSURER UNI	_	TION OPTIMALE DES RESSOURCES  MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE
		003-1-4-1		
			063-1-4-1-01 063-1-4-1-02	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS
			063-1-4-1-03	EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS
			063-1-4-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS
			063-1-4-1-05	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE
			063-1-4-1-06	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA
		063-1-4-2	063-1-4-1-07 GESTION DES	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE
		<del>-</del>	063-1-4-2-01	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA
			063-1-4-2-02	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS
			063-1-4-2-03	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS
			063-1-4-2-04	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS
			063-1-4-2-05	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE
			063-1-4-2-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS
			063-1-4-2-07	RECYCLER LES AGENTS
		063-1-4-3	063-1-4-2-08 GESTION DU I	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE
			063-1-4-3-01	ENTRETENIR ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES
			063-1-4-3-02	DÉMEMBREMENTS GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES
			063-1-4-3-03	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS
			063-1-4-3-04	ENTRETENIR ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE
			063-1-4-3-05	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS
		063-1-4-4	<b>GESTION DES</b>	RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION
142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

#### 063 Administration et Coordination

063-1-4-4-01	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD
063-1-4-4-02	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
063-1-4-4-03	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE
063-1-4-4-04	APURER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE
063-1-4-4-05	NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES
063-1-4-4-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE

133-1-4-1-12

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 142		DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉ ATION DU TERRITOIRE ET DEC				
133						
	<u>133-1</u> 133-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTIO	<u>T L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE</u> N, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS ÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS			
		133-1-1-01	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS			
		133-1-1-102	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS			
		133-1-1-03				
		133-1-1-04	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA			
		133-1-1-1-05 133-1-1-1-06	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS			
		133-1-1-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE			
		133-1-1-1-08	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS			
		133-1-1-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS			
		133-1-1-10	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT			
		133-1-1-11	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE			
		133-1-1-12	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES			
	133-1-2		MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ; E CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ			
		133-1-2-1-01	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS			
		133-1-2-1-02 133-1-2-1-03	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITES  EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES			
			ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX			
		133-1-2-1-04	EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ			
		133-1-2-1-05	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ			
		133-1-2-1-06	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS			
	133-1-3	AMÉLIORER LA PERFORMAN	NCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD			
		133-1-3-1 CIRCONSCRII	PTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES			
		133-1-3-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES			
		133-1-3-1-02	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE			
		133-1-3-1-03	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE,DISTRICT,ARRONDISSEMENT ADMINISTARTIF, DPID)			
		133-1-3-1-04	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE			
		133-1-3-1-05	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE			
		133-1-3-1-06	ORGANISER DES ATELLIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ETAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC			
	133-1-4	GOUVERNANCE, DE LA SÉCU 133-1-4-1 L'ÉTAT-CIVIL	METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD UISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE URITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES			
			S, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT			
		133-1-4-1-01	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)			
		133-1-4-1-02	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL			
		133-1-4-1-03	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISANT L'ÉTAT-CIVIL			
		133-1-4-1-04				
		133-1-4-1-05 133-1-4-1-06	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL  EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE			
		133-1-4-1-07	BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL			
		133-1-4-1-08	STATISTIQUES DE FAITS D'ETAT CIVIL VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES			
		133-1-4-1-09	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS			
		133-1-4-1-10	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYTÈMES CRVS			
		133-1-4-1-11	RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL			

RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 142 133 **Administration Territoriale** 133-1-4-1-13 REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT-133-1-4-1-14 RÉGLEMENTER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES 133-1-4-1-15 PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL 133-1-4-1-16 RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT-RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES 133-1-4-1-17 133-1-4-1-18 ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL 133-1-4-1-19 RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL 133-1-4-1-20 133-1-5 RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES 133-1-5-1 AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1-5-1-01 133-1-5-1-02 INFORMATISER LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ELABORER, DES LOIS ET, TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1-5-1-03 CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE 133-1-5-1-04 133-1-5-1-05 METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ELABORER UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE 133-1-5-1-06 133-1-5-1-07 INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPUI DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT EN MATIÈRE 133-1-5-1-08 D'ADMINISTRATION TERRITORIALE STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1-5-1-09 133-1-5-1-10 CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME UNIQUE D'IDENTIFICATION 133-1-5-1-11 133-1-5-1-12 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIAI E 133-1-6 **FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION** MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE 133-1-6-1 ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS 133-1-6-1-01 133-1-6-1-02 OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE 133-1-6-1-03 RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS 133-1-6-1-04 METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION 133-1-6-1-05

		DE L'INTÉRIEUR E		
2		RATION DU TERRIT	-	ENTRALISATION
1	134-1 134-1-1	AMÉLIORER L'A 134-1-1-1 S	VRE LA POLIT CCÈS DE LA I	TIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE IS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX
		1	34-1-1-1-01	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD
		1	34-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL
		1	34-1-1-1-03	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS
	134-1-2	COORDONNER 134-1-2-1		AUX CTD CTD COORDONNÉS
		1	34-1-2-1-01	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL
		1	34-1-2-1-02	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD
		1	34-1-2-1-03	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER- COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT
		1	34-1-2-1-04	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
		1	34-1-2-1-05	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE
		1	34-1-2-1-06	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE
		1	34-1-2-1-07	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES
		1	34-1-2-1-08	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
		1	34-1-2-1-09	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS
		1	34-1-2-1-10	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX
		1	34-1-2-1-11	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE
		1	34-1-2-1-12	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION
	134-1-3	RENFORCER LA AMÉNAGEMENT	DU TERRITO	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES ES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN IRE ET EN URBANISME. ES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES
		1	34-1-3-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
		1	34-1-3-1-02	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
		1	34-1-3-1-03	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
		1	34-1-3-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD
			34-1-3-1-05	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL
		CONCERTER ET	AGIR DANS I	
	134-1-4	134-1-4-1 C	CADRE DE CO	LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL. INCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA BATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-4	134-1-4-1 C	CADRE DE CO	NCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA
	134-1-4	134-1-4-1 C	CADRE DE CO DÉCENTRALIS	NCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA SATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-4	134-1-4-1 C	CADRE DE CO DÉCENTRALIS 134-1-4-1-01	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA
	134-1-4	134-1-4-1 C	CADRE DE CO DÉCENTRALIS 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES
	134-1-4 134-1-5	134-1-4-1 C	CADRE DE CO DÉCENTRALIS 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04 134-1-4-1-05 HÉRENCE AVE	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES
		134-1-4-1 C E E E E E E E E E E E E E E E E E E	CADRE DE CO DÉCENTRALIS 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04 134-1-4-1-05 HÉRENCE AVE	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCENCENTRATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL  CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES  SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL  EC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.
		134-1-4-1 C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	CADRE DE CO DÉCENTRALIS 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04 134-1-4-1-05 HÉRENCE AVE	CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE
		134-1-4-1 C E E E E E E E E E E E E E E E E E E	CADRE DE CO DÉCENTRALIS 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04 134-1-4-1-05 HÉRENCE AVE PROGRAMME 134-1-5-1-01	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES  SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL  EC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.  D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE  CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.

14	MINISTÈRE DE L'INTÈRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION  ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
142 135	Réformes Administratives					
133	135-1			ION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD		
	135-1-1			EFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
		135-1-1-1		RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES		
			135-1-1-1-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU		
			135-1-1-1-02	RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID		
			133-1-1-1-02	EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION		
			135-1-1-1-03	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU		
			135-1-1-1-04	ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU		
			135-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID		
			135-1-1-1-06	EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
			135-1-1-1-07	ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES		
	135-1-2	RENEORCE	S I A COORDINA	DU MID TION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID		
	100 1 2	135-1-2-1		ES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE		
			135-1-2-1-01	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID		
			135-1-2-1-02	ENTRETENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.		
			135-1-2-1-03	METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME		
			135-1-2-1-04	COORDONNER LES PROJETS DU MID		
			135-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES		
			135-1-2-1-06	GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA		
			135-1-2-1-07	ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA		
			135-1-2-1-08	METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION		
			135-1-2-1-09	PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID		
			135-1-2-1-10	PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES		
			135-1-2-1-11	APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID		
			135-1-2-1-12	CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTERES AU BÉNEFICE DES CTD		
			135-1-2-1-13	DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES		
			135-1-2-1-14	ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES		
			135-1-2-1-15	INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ		
			135-1-2-1-16	ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES		
			135-1-2-1-17	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES		
			135-1-2-1-18	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID		
			135-1-2-1-19	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS		
			135-1-2-1-20	RECHERCHER LES PARTENARIATS		
			135-1-2-1-21	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE		
			135-1-2-1-22	SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID		
			135-1-2-1-23	ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.		
	135-1-3			S PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD		
		135-1-3-1	SERVICES PU	JBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISES		
			135-1-3-1-01	ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA		
			135-1-3-1-02	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES		
			135-1-3-1-03	APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD		

		G - OS - RESULTA						
14 142								
142 216			es Catastrophes	CENTRALISATION				
	216-1 216-1-1	ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE MADAGASCAR, DE SES INSTITUTIONS NATIONALES ET DE SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX CATASTROPHES D'ICI 2020, EN VUE DE DOTER LES POPULATIONS DES CONDITIONS DE VIE ACCEPTABLES ET SÉCURISÉES AMÉLIORER LES OUTILS TECHNIQUES DE PRÉPARATION						
		216-1-1-1	L'INTÉGRATION AMÉLIORÉE	ON DE LA GRC DANS LES POLITIQUES, PLANS, PROGRAMMES SECTORIELS EST				
			216-1-1-1-01	FORMER LES ACTEURS NATIONAUX ET DÉCENTRALISÉS SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS L'ÉLABORATION DES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT				
			216-1-1-1-02	FORMER LES PARLEMENTAIRES, LES DIRECTEURS DE CABINET, LES DIRECTEURS CENTRAUX, LES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT				
		216-1-1-2	LES INFORMA	EDE DONNÉES ET D'INFORMATIONS EST OPÉRATIONNELLE AFIN DE CENTRALISER ATIONS				
			216-1-1-2-01	METTRE EN PLACE UN DOCUMENT STANDARD POUR LES "APPELS DE FONDS D'URGENCE" ET AUSSI POUR LE REPORTING				
			216-1-1-2-02	ETABLIR UNE PROCÉDURE AFIN DE GÉRER LES MEDIAS LORS DE SITUATION DE RÉPONSE AUX URGENCES				
		216-1-1-3	216-1-1-2-03	ETABLIR DES ACCORDS-CADRES ET DES PARTENARIATS ENTRE L'ÉTAT, LES ACTEURS HUMANITAIRES, ET LE SECTEUR PRIVÉ TÉS TECHNIQUES, MATÉRIEL LES EINANCIÈRES DES ACTEURS SONT DENEODOÉES				
		210-1-1-3	CONTRIBUAN	ÉS TECHNIQUES, MATÉRIELLES, FINANCIÈRES DES ACTEURS SONT RENFORCÉES IT À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC				
			216-1-1-3-01	FORMER LES ACTEURS DE LA PLATEFORME SUR LES PRINCIPES DE LA RRC/GRC ET LES MÉCANISMES DE COORDINATION EN CAS D'URGENCE				
			216-1-1-3-02	APPUYER L'ÉLABORATION ET L'HARMONISATION DE PLANS PARTICULIERS D'INTERVENTION				
			216-1-1-3-03	FORMER LES COLLECTIVITÉS LOCALES À LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION (ÉLUS LOCAUX)				
			216-1-1-3-04	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES ACTEURS DÉCENTRALISÉS SUR LES PRINCIPES DE LA GRC ET LEUR INTÉGRATION DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX (PCD ET				
			216-1-1-3-05	APPUYER L'ACTUALISATION PÉRIODIQUE DU PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL ET DES PLANS DE CONTINGENCE RÉGIONAUX ARRIMÉS AU PLAN ORSEC				
			216-1-1-3-06	RENFORCER LES CAPACITÉS DE L'ÉQUIPE NATIONALE MULTISECTORIELLE D'ÉVALUATION DES PERTES, DÉGÂTS ET BESOINS POST CATASTROPHE LORS DES INTERVENTIONS POST CATASTROPHES (CRIC)				
			216-1-1-3-07	RÉALISER ET VULGARISER UN GUIDE DE RÉFÉRENCE D'ÉLABORATION DES ÉTUDES DE DANGER				
		216-1-1-4	216-1-1-3-08 LE CADRE JU RENFORCÉ	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES DANS LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE LA GRC PAR L'APPORT D'EXPERTISE EXTERNE RIDIQUE DE LA RÉDUCTION ET DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES EST				
			216-1-1-4-01	FAIRE LE PLAIDOYER POUR L'ADOPTION ET/OU LA PROMULGATION DES PROJETS DE TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC				
			216-1-1-4-02	VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA PRÉVENTION ET À LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES				
			216-1-1-4-03	FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DU CADRE JURIDIQUE NATIONAL AYANT DES LIENS AVEC LA GRC ET ÉLABORER LES TEXTES NÉCESSAIRES AU RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE DE LA GRC				
			216-1-1-4-04	VULGARISER ET PROMOUVOIR L'APPROPRIATION DES TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC				
		216-1-1-5	LES SYSTÈMI	ES D'ALERTE PRÉCOCE SONT OPÉRATIONNELS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE				
			216-1-1-5-01	DÉVELOPPER/RENFORCER LES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS, DISTRICTS ET FOKONTANY LES PLUS SENSIBLES				
			216-1-1-5-02	DÉVELOPPER/FORMER ET ÉQUIPER LES DISTRICTS PLUS SENSIBLES AFIN QUE DES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE SOIENT FONCTIONNELS				
		216-1-1-6		DRMES SECTORIELLES (CLUSTERS) ET LOCALES SONT OPÉRATIONNELLES				
			216-1-1-6-01	RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATES-FORMES RÉGIONALES ET LOCALES (CRGRC, CCGRC)				
		216-1-1-7		RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATEFORMES AU NIVEAU SECTORIEL (CLUSTERS) RCES FINANCIÈRES SONT MOBILISÉES POUR CONTRIBUER EFFECTIVEMENT AUX ITS ADÉQUATS DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC				
			216-1-1-7-01	FAIRE LE PLAIDOYER AUPRÈS DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES POUR FINANCER LES ACTIONS EN MATIÈRE DE LA GRC				
		216-1-1-8	LES CAPACIT RÉPONSE	ÉS DES ACTEURS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE				
			216-1-1-8-01	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DE TOUTES LES PERSONNES FORMÉES EN RRC ET GRC AU NIVEAU NATIONAL				
			216-1-1-8-02	ORGANISER DES EXERCICES DE SIMULATION ANNUELLEMENT (PÉRIODE PRÉDÉFINIE) ET SIMULTANÉMENT POUR PLUSIEURS RISQUES (NATURELS OU INDUSTRIELS) MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL, RÉGIONAL ET DISTRICT				
			216-1-1-8-03	ASSURER LA FORMATION RÉGULIÈRE DES AGENTS EN CHARGE DE LA GESTION DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE				
			216-1-1-8-04	ORGANISER UNE FORMATION POUR LA GESTION DE L'INFORMATION ET EN SIG AVEC UN FOCUS SUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES				
			216-1-1-8-05	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES DE TOUTES NATURES ET À TOUS LES NIVEAUX (NATIONAL, RÉGIONS, DISTRICTS, COMMUNES) ET SUR LA GESTION DE SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE				
			216-1-1-8-06	CRÉER UN POOL DE FORMATEURS POUR LES RÉGIONS ET LES FORMER POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES				

2	MINISTÈRE DE L'INTÈR ADMINISTRATION DU 1						
6	Gestion des Risques et des Catastrophes						
	216-1-1-9	•	S OPÉRATIONNELS SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL				
		216-1-1-9-01	METTRE EN PLACE DES PROCÉDURES POUR LA GESTION DES CENTRES OPÉRATIONNELS A NIVEAU RÉGIONAL : SOP POUR LES PREMIERSHEURES DE RÉPONSES, AINSI QUE LE « BUSINESS CONTINUITY »				
		216-1-1-9-02	FORMER LES AGENTS DES CENTRES SUR LA COLLECTE, L'ANALYSE ET LA GESTION DE L'INFORMATION				
		216-1-1-9-03	ORGANISER RÉGULIÈREMENT DES EXERCICES DE SIMULATIONS AFIN DE GARANTIR UN BON NIVEAU D'OPÉRAȚIONNALITÉ DES CENTRES				
	216-1-1-A		SONT DÉVELOPPÉS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE S EN MATIÈRE DE LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES				
		216-1-1-A-01	RENFORCER LES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) DES COMMUNAUTÉS DES ZONES SENSIBLES À LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE				
		216-1-1-A-02	DÉVELOPPER ET DISSÉMINER UN SEUL OUTIL STANDARD POUR L'ÉVALUATION DES BESOIN EN CAS DE CATASTROPHES				
	216-1-1-B	LES OUTILS OPÉRATION	TECHNIQUES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE SONT ADAPTÉS E NELS				
		216-1-1-B-01	METTRE À JOUR LES PLANS DE CONTINGENCES EN FONCTION DES SCENARIOS DE RISQUE. FUTURS ET PRENDRE EN COMPTE L'ASPECT GENRE À TOUS LES NIVEAUX				
		216-1-1-B-02	ELABORER LES PLANS ANNUELS DE PRÉPARATION ET DE GESTION DES URGENCES				
		216-1-1-B-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS MATÉRIELS				
		216-1-1-B-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN FORMATION				
	216-1-1-C		RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS FINANCIERS OLITIQUE DE LA RRC ET DE LA GRC EST RENFORCÉ PAR LA CLARIFICATION AUTA LE DE TOUTES LES CLAUSES				
		216-1-1-C-01	METTRE EN PLACE UN CADRE NATIONAL DE CONCERTATION ET DE COORDINATION (PLATEFORME NATIONALE) DE LA RRC/GRC				
		216-1-1-C-02	METTRE EN PLACE UNE UNITÉ PERMANENTE DE COORDINATION TECHNIQUE .				
		216-1-1-C-03	INSTALLER DANS LES LOCALITÉS SENSIBLES LES POINTS FOCAUX DE L'UNITÉ NATIONALE D COORDINATION DE LA GRC AFIN D'ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX CTD ET AUX AUTRE INTERVENANTS				
		216-1-1-C-04	FAIRE LA REVUE DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION SECTORIELLE EN INTÉGRANT LA				
		216-1-1-C-05	FAIRE ADOPTER LE NOUVEAU DOCUMENT DE STRATÉGIE NATIONALE DE LA GRC PAR LE GOUVERNEMENT				
	216-1-1-D		TIONAUX EN LOGISTIQUE ET COMMUNICATION ÉVALUÉS AFIN DE GARANTIR UNE FICACE AUX DÉSASTRES				
		216-1-1-D-01	ETABLIR DES ACCORDS ENTRE LES STRUCTURES ÉTATIQUES ET LE SECTEUR PRIVÉ POUR SOUTIEN LOGISTIQUE LORS DE DÉSASTRES				
		216-1-1-D-02 216-1-1-D-03	ETABLIR UNE STANDARDISATION DES ÉQUIPEMENTS DE RÉPONSE/COMMUNICATION ENTRI TOUS LES PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LA GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE RENFORCER LES CAPACITÉS EN ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES DE SECOURS D'URGENCE				
	-	R ET ÉVALUER LE S LES POLITIQUE I	S RISQUES MAJEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET INTÉGRER LA RRC ET I DE DÉVELOPPEMENT TANT NATIONALE QUE SECTORIELLES E NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE EST RENFORCÉ ET RELAYÉ PAR LI				
		216-1-2-1-01	CRÉER DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS NON ENCORE DOTÉES				
		216-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'UTILISATION DES TV, DES RADIOS, DES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE OU AUTF MOYENS FIABLES DANS LE CADRE DES ALERTES PRÉCOCES AFIN DE PERMETTRE AUX POPULATIONS URBAINES ET RURALES D'ÊTRE INFORMÉES SUR LES MESURES À PRENDRE POUR MINIMISER L'IMPACT DES				
		216-1-2-1-03	DISSÉMINER LES SAP EXISTANTS À TOUS LES INTERVENANTS/PARTENAIRES IMPLIQUÉS DA LA RÉPONSE AUX URGENCES				
		216-1-2-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DU SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE AFIN QU'IL PUISS COUVRIR LES RISQUES MAJEURS DANS LE PAYS				
	<b></b>	216-1-2-1-05	ACCROITRE LA PERFORMANCE À L'ÉCHELLE LOCALE DES PRÉVISIBILITÉS DES RISQUES				
	216-1-2-2		S TANT AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS, ET LEUR TRIBUE DE FAÇON ADÉQUATE À LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS				
		216-1-2-2-01	FAIRE L'ÉVALUATION SYSTÉMATIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ AUX CRISES ET CATASTROPHE MADAGASCAR				
		216-1-2-2-02	ACTUALISER ET RÉALISER DES ÉTUDES DE MODÉLISATION DES RISQUES MAJEURS ET DE VULNÉRABILITÉ DES SECTEURS CLÉS PAR RISQUES MAJEURS				

063-1-4-4

063-1-4-4-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION **ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION** 142 063 **Administration et Coordination** REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE 063-1 <u>DÉCENTRALISÉE</u> CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 063-1-1 ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD. 063-1-1-1 **ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD** 063-1-1-1-R1 Pourcentage de réalisation 25 25 50 50 063-1-2 ASSURER LA BONNE MARCHE DU PROCESUS ÉLECTORAL 063-1-2-1 **ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES** 063-1-2-1-R1 Pourcentage de réalisation 25 50 25 50 METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE 063-1-3 SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES 063-1-3-1 063-1-3-1-R1 Pourcentage de l'optimisation et 25 25 50 50 de normalisation 063-1-3-2 FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE Pourcentage de réalisation 063-1-3-2-R1 % 25 25 50 50 ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES 063-1-4 063-1-4-1 **GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE** 063-1-4-1-R1 Pourcentage des marchés publics 25 25 50 % 100 aérées **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE** 063-1-4-2 063-1-4-2-R1 Pourcentage des ressources 25 25 50 50 humaines gérées 063-1-4-3 GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE 063-1-4-3-R1 Pourcentage du patrimoine géré % 20 20 50 50

GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE

25

25

50

50

Pourcentage des ressources

financières gérées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION **ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION** 142 133 **Administration Territoriale** AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1 RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS 133-1-1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS 133-1-1-1 133-1-1-1-R1 Taux d'insécurité réduit % 40 40 60 60 RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1-2 SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ 133-1-2-1 133-1-2-1-R1 Taux de dysfonctionnements 90 100 100 133-1-3 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD 133-1-3-1 **CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES** 133-1-3-1-R1 Nombre de structures territoriales NOMBRE 800 900 900 bénéficiares FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE 133-1-4 GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT L'ÉTAT-CIVIL EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES 133-1-4-1 POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT 133-1-4-1-R1 Taux d'enregistrement des faits Taux (%) 30 30 30 30 d'état-civil 133-1-5 RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES 133-1-5-1 0 0 133-1-5-1-R1 ndice de gouvernance locale 0 0 133-1-6 **FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION** 133-1-6-1 MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE

Taux d'étrangers enregistrés et

contrôlés

%

40

40

65

65

133-1-6-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION **ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION** 142 134 Décentralisation et Développement Local METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1 AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE 134-1-1 SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX 134-1-1-1 RÉALISÉS 134-1-1-1-R1 80 80 85 % de sous-projets réalisés 85 134-1-2 **COORDONNER LES APPUIS AUX CTD** 134-1-2-1 **APPUIS AUX CTD COORDONNÉS** 134-1-2-1-R1 nombre d'Appuis mis en œuvre NOMBRE 1726 1726 1726 RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME. CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES 134-1-3-1 134-1-3-1-R1 Nombre des responsables des NOMBRE 2500 2500 2500 2500 CTD formé par an 134-1-4 CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1-4-1 CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA **DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL** Nombre de cadre de concertation 134-1-4-1-R1 NOMBRE 400 600 600 constitué tant au niveau central que local réalisé METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1-5 134-1-5-1 PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE 134-1-5-1-R1 Nombre d'empiètements NOMBRE 1726 1726 1726 1726 thématiques et géographiques

des appuis réduit

# LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESULT	ATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION								
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION								
135	Réformes Administratives								
	<u>135-1</u>	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD							
	135-1-1 PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE								
		135-1-1-1	ACTIONS DE I	RÉFORME DE L'ADMINISTRATIO	N DU TERRITOIRE	PILOTÉES	3		
			135-1-1-1-R1	Taux de réalisation des actions de réforme de l'Administration du Territoire	%	50	50	50	50
	135-1-2 RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID								
		135-1-2-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE						
			135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des réformes adoptées	%	30	30	40	40
	135-1-3	MODERNISER	LES SERVICES	PUBLICS OFFERTS PAR LES C	TD				
		135-1-3-1	SERVICES PU	BLICS OFFERTS PAR LES CTD I	MODERNISÉS				
			135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité de service offert)	%	25	25	30	30

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
14				ÉCENTRALISATION					
142 216			-	ECENTRALISATION					
210	216-1 216-1-1	ACCROÎTRE TERRITORIA DE VIE ACCE	<u>LES FACE AUX C</u> PTABLES ET SÉ	DE MADAGASCAR, DE SES IN ATASTROPHES D'ICI 2020, E	N VUE DE DOTE	TIONALES ET R LES POPUL	DE SES CO	OLLECTIVITI S CONDITIC	<u>ÉS</u> )NS
	210-1-1	216-1-1-1		ON DE LA GRC DANS LES PO		S, PROGRAMI	MES SECTO	RIELS EST	
			216-1-1-R1	Nombre de politiques, plans ou programmes intégrant la GRC	NOMBRE	15	15	20	20
		216-1-1-2	UNE BANQUE LES INFORMA	DE DONNÉES ET D'INFORMA TIONS	ATIONS EST OPÉ	RATIONNELLI	E AFIN DE C	ENTRALIS	ER
			216-1-1-2-R1	Banque de données et d'informations opérationnel	BOOLÉEN (O/N)	0	0	1	1
		216-1-1-3		ÉS TECHNIQUES, MATÉRIELI T À L'EFFICACITÉ DES INTER					ES
			216-1-1-3-R1	Temps d'intervention dans le domaine de la GRC	Heure	24	E DE LA GR 24	12	12
		216-1-1-4	LE CADRE JUI RENFORCÉ	RIDIQUE DE LA RÉDUCTION	ET DE GESTION I	DES RISQUES	DES CATA	STROPHES	EST
			216-1-1-4-R1	Nombre de textes relatifs à la réduction et la gestion des risques des catastrophes	NOMBRE :	5	5	10	10
		216-1-1-5	LES SYSTÈME	S D'ALERTE PRÉCOCE SON	T OPÉRATIONNE	LS AU NIVEAI	U COMMUN	AUTAIRE	
			216-1-1-5-R1	Nombre de communautés munis de système d'alerte précoce opérationnel	NOMBRE	25	25	50	50
		216-1-1-6	LES PLATEFO	RMES SECTORIELLES (CLUS	STERS) ET LOCA	LES SONT OP	ÉRATIONN	ELLES	
			216-1-1-6-R1	Nombre de plateformes sectorielles (clusters) et locales sont opérationnelles	NOMBRE	50	50	100	100
		216-1-1-7		RCES FINANCIÈRES SONT MO TS ADÉQUATS DES ACTIONS  Montant des ressources				/EMENT AU	<b>X</b> 2500
		216-1-1-8		financières mobilisées ÉS DES ACTEURS SONT REN					2000
		210-1-1-0	<b>RÉPONSE</b> 216-1-1-8-R1	Temps de préparation et de	HEURE	12	12	10	10
				réponse	,			,	
		216-1-1-9		OPÉRATIONNELS SONT RE		_	_		10
		216-1-1-A	216-1-1-9-R1	Nombre de centres opérationnels renforcés  ONT DÉVELOPPÉS POUR LA	NOMBRE	5	5 CUVPE ET	10	10
		210-1-1-A		EN MATIÈRE DE LA PRÉPAR				LE	
			216-1-1-A-R1	Nombre d'outils techniques de planification, de mise en eouvre et de monitoring développés	NOMBRE	5	5	10	10
		216-1-1-B	LES OUTILS T OPÉRATIONNI	ECHNIQUES DE LA PRÉPARA	ATION AUX SITU	ATIONS D'URC	SENCE SON	IT ADAPTÉS	3 ET
			216-1-1-B-R1	Nombre d'outils techniques de préparation opérationnels	NOMBRE	10	10	15	15
		216-1-1-C		LITIQUE DE LA RRC ET DE LA E DE TOUTES LES CLAUSES		ORCÉ PAR L	A CLARIFIC	ATION AUT	ANT
			216-1-1-C-R1	Pourcentage de clauses clarifiées		25	25	40	40
		216-1-1-D		IONAUX EN LOGISTIQUE ET FICACE AUX DÉSASTRES Montant des besoins	COMMUNICATION  ARIARY				
						200000	200000	250000	250000
	216-1-2		ES POLITIQUE DI UN SYSTÈME	RISQUES MAJEURS SUR L'E E DÉVELOPPEMENT TANT NA NATIONAL D'ALERTE PRÉCO	ATIONALE QUE S	ECTORIELLE	S		
			<b>SAP COMMUN</b> 216-1-2-1-R1	Nombre de SAP communautaires opérationnels	NOMBRE	10	10	15	15
		216-1-2-2	PROFIL CONT	TANT AU NIVEAU NATIONAL RIBUE DE FAÇON ADÉQUAT	E À LA PRISE DE	DÉCISION DE	S ACTEUR	S	
			216-1-2-2-R1	Base de données sur les risques disponible	BOOLEEN (O/N)	1	1	1	1

15 - MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

	MINISTERI	E DE LA SECUF	RITÉ PUBLIQUE				
50	SECURITE PUBLIQUE						
36	Administra	ition et Coordin	ation				
	<u>036-1</u>			ATION DE LA POLICE NATIONALE			
	036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE					
		036-1-1-1	LE SYSTÈME	DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ			
			036-1-1-1-01	INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION			
			036-1-1-1-02	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES			
	036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
		036-1-2-1	LE CADRE D'	ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ			
			036-1-2-1-01	ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE			
			036-1-2-1-02	ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE CORRUPTION			
			036-1-2-1-03	INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE			
	036-1-3	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE					
		036-1-3-1 LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES					
			036-1-3-1-01	DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
			036-1-3-1-02	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PERIPHÉRIQUES			
			036-1-3-1-03	RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE			
			036-1-3-1-04	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVIC			
				DE POLICE			
			036-1-3-1-05	DE POLICE ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION			
			036-1-3-1-05 036-1-3-1-06				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

150 120

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE **SECURITE PUBLIQUE** Securité publique **GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS** 120-1 RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE 120-1-1 LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ 120-1-1-1 INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER 120-1-1-1-01 CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE 120-1-1-1-02 ET FINANCIÈRE RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU 120-1-1-1-03 NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES 120-1-1-1-04 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES RENEORCER LA LLITTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS 120-1-1-1-05 RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET 120-1-1-1-06 DES ENFANTS LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES 120-1-1-1-07 RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 120-1-1-1-08 RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES 120-1-1-1-09 120-1-2 RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE 120-1-2-1 MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE 120-1-2-1-01 GÉNÉRALE (TPG) RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, 120-1-2-1-02 PATROUILLES) 120-1-2-1-03 CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE 120-1-2-1-04 SÉCURITÉ PUBLIQUE METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES 120-1-2-1-05 REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES 120-1-2-1-06 120-1-2-1-07 METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO							
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux						
	<u>136-1</u>	136-1 INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL					
	136-1-1	RENFORCER ÉTATIQUES	DRCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTAN QUES				
		136-1-1-1	RENSEIGNEN	MENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES			
			136-1-1-1-01	RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX			
			136-1-1-1-02	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
	136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL					
		136-1-2-1	LA SÛRETÉ F	PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE			
			136-1-2-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET			
			136-1-2-1-02	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS			
		136-1-2-2	LE CONTRÔL	E DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ			
			136-1-2-2-01	LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER			
			136-1-2-2-02	NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE			
			136-1-2-2-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS			
		136-1-2-3	LA DÉLIVRAN	NCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE			
			136-1-2-3-01	AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE			
			136-1-2-3-02	RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE			
			136-1-2-3-03	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION			

15	MINISTÈRE	DE LA SÉCUF	RITÉ PUBLIQUE					
150	SECURITE	PUBLIQUE						
137	Formation	et réforme						
	<u>137-1</u>			PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA				
	137-1-1	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE						
		137-1-1-1	LA FORMATI	ON INITIALE EST AMÉLIORÉE				
			137-1-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION				
			137-1-1-102	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE				
			137-1-1-1-03	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES				
		137-1-1-2	CAPACITÉ O	PÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE				
			137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELL. DES COMPÉTENCES				
			137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES				
			137-1-1-2-03	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.				
			137-1-1-2-04	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE				
	137-1-2	REFORMER	LE CADRE LÉGA	AL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE				
		137-1-2-1	LA STRUCTU	RE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE				
			137-1-2-1-01	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES				
			137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES				
			137-1-2-1-03	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION				
		137-1-2-2	LES TEXTES	DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS				
			137-1-2-2-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE				
			137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME				
			137-1-2-2-03	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES				
			137-1-2-2-04	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE				

# LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
15	MINISTÈI	RE DE LA SÉCI	URITÉ PUBLIQU	E							
150	SECURIT	TE PUBLIQUE									
036	Administration et Coordination										
	<u>036-1</u>	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE									
	036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE									
		036-1-1-1	LE SYSTÈME	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ							
			036-1-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et finacières	%	100	100	100	100		
	036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION									
		036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ								
			036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	5	5	10	15		
	036-1-3	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE									
		036-1-3-1	LES RESSOU	IRCES DE LA POLICE NATIONAL	E SONT RENF	ORCÉES					
			036-1-3-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100	100		

# LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

120-1-2-1-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
15	MINISTÈ	RE DE LA SÉC	URITÉ PUBLIQU	E						
150	SECURIT	SECURITE PUBLIQUE								
120	Securité	publique								
	<u>120-1</u>	<b>GARANTIR L</b>	A PROTECTION	DES PERSONNES ET DES BIEI	NS					
	120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE								
		120-1-1-1	LE TRAITEMI	ENT DES AFFAIRES À CARACT	ÈRES JUDICIAI	RE ET ÉCONO!	VIQUE EST	AMÉLIORÉ		
			120-1-1-1-R1	Taux d'élucidation des affaires traitées	%	35	45	55	55	
	120-1-2	RENFORCE	R LA CAPACITÉ	PRÉVENTIVE DE LA POLICE NA	TIONALE					
		120-1-2-1	LA CAPACITI	É PRÉVENTIVE DE LA POLICE I	NATIONALE ES	T RENFORCÉE				

%

1,66

1,63

1,60

1,60

Réduction du taux de criminalité

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE 150 **SECURITE PUBLIQUE** 136 Surveillance du territoire et renseignements généraux INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1 RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES 136-1-1 **ÉTATIQUES** 136-1-1-1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES NOMBRE 8500 136-1-1-1-R1 Nombre des reseignements 10000 10250 10450 exploités, récoupés et communiqués par la Police Nationale 136-1-2 RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1-2-1 LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE 136-1-2-1-R1 Taux d'élucidation de traitement % 100 100 100 100 des infractions à la législation sur l'immigration et émigration 136-1-2-2 LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ 136-1-2-2-R1 Taux d'accroissement du nombre % 5 12 15 15 des étrangers contrôlés 136-1-2-3 LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE 136-1-2-3-R1 Taux d'accroissement du nombre 5 10 15 20

des documents de voyage

délivrés

UNITE

2018

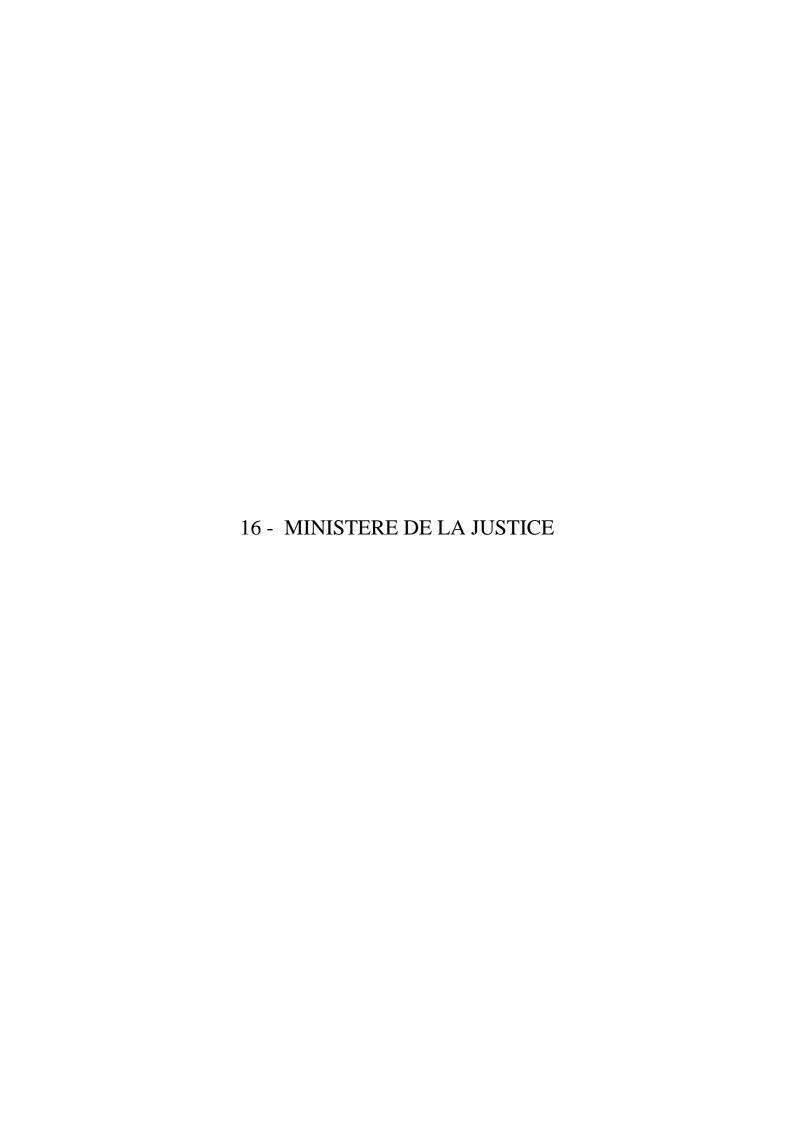
2019

2020

2021

## LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
15	MINISTÈ	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE										
150	SECURITE PUBLIQUE											
137	Formatio	rmation et réforme										
	<u>137-1</u>	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA										
	137-1-1			<u>NNELLE DU MINISTERE</u> NNALISME DES FONCTIONNAIF	RES DE POLICE							
		137-1-1-1	LA FORMATI	ON INITIALE EST AMÉLIORÉE								
			137-1-1-R1	Nombre des élèves formés	NOMBRE	1250	1250	1250	1250			
		137-1-1-2	-1-2 CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE									
			137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	NOMBRE	15	60	75	80			
	137-1-2	REFORMER	LE CADRE LÉGA	AL ET LA STRUCTURE DE FONC	CTIONNEMENT I	DE LA POLICI	E NATIONAL	.E				
		137-1-2-1	LA STRUCTU	IRE ORGANISATIONNELLE DE I	LA POLICE NAT	IONALE EST	RÉFORMÉE					
			137-1-2-1-R1	Taux de réalisation de la mise en place des nouvelles structures	%	35	45	40	45			
		137-1-2-2	LES TEXTES	DE FONCTIONNEMENT DE LA I	POLICE NATION	IALE SONT RI	EFORMÉS					
			137-1-2-2-R1	Nombre des textes de fonctionement mis à jour	NOMBRE	2	6	8	8			



**Bonne Gouvernance** 

JL	LISTICE	DE LA JUSTIC	,	
	USTICE dministrati	ion of Coardin	ation	
	dministrati 12-1	ion et Coordin		R L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI
	12-1 12-1-1	D'EFFICACIT DISPOSER D	<u>É ET D'EFFICIEI</u>	NCE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA
		012-1-1-1		CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE
			012-1-1-1-01	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE
			012-1-1-1-02	ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL
			012-1-1-1-03	ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON
			012-1-1-04	PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVIC
		012-1-1-2	EFFECTIF DU	EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES I PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ
			012-1-1-2-01	ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
			012-1-1-2-02	ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
			012-1-1-2-03	AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
01	12-1-2	METTRE LES		ECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE
		012-1-2-1	RENDEMENT	DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION
			012-1-2-1-01	ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES
			012-1-2-1-02	FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEA EXCENTRIQUE
			012-1-2-1-03	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICAITON, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)
		012-1-2-2	VISIBILITÉ DI	ES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
			012-1-2-2-01	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSITANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,) "
			012-1-2-2-02	POURSUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT)
			012-1-2-2-03	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			012-1-2-2-04	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)
01	12-1-3		LA CULTURE DE	E PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLÉ ET PATRIMONIALE DU
		012-1-3-1		E PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ  ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAI (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT
			SYSTÈME DE	PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ  ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAI (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,) ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE
			<b>SYSTÈME DE</b> 012-1-3-1-01	PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ  ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAI (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DI LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SU
			SYSTÈME DE 012-1-3-1-01 012-1-3-1-02 012-1-3-1-03	PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ  ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GA (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMEN' PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT D. LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SI FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
			SYSTÈME DE 012-1-3-1-01 012-1-3-1-02	PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ  ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAI (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DI LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SU FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET
			SYSTÈME DE 012-1-3-1-01 012-1-3-1-02 012-1-3-1-03	PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ  ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GA (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMEN PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT D LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT S FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU
			012-1-3-1-02 012-1-3-1-02 012-1-3-1-03 012-1-3-1-04 012-1-3-1-05 012-1-3-1-06	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GA (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT D LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SE FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
			012-1-3-1-02 012-1-3-1-03 012-1-3-1-04 012-1-3-1-05 012-1-3-1-06 BUDGET DU	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAI (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DI LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SU FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA
		012-1-3-1	012-1-3-1-02 012-1-3-1-03 012-1-3-1-04 012-1-3-1-05 012-1-3-1-06 BUDGET DU	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GA (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT D LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SE FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION DE
		012-1-3-1	012-1-3-1-02  012-1-3-1-03  012-1-3-1-04  012-1-3-1-05  012-1-3-1-06  BUDGET DU STRATÉGIQUE	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GA (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT D LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SE FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION JE ET OPÉRATIONNELLE  ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS
		012-1-3-1	012-1-3-1-02  012-1-3-1-03  012-1-3-1-04  012-1-3-1-05  012-1-3-1-06  BUDGET DU STRATÉGIQU  012-1-3-2-01	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GA (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENT PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT D. LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SE FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION  DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION DE ET OPÉRATIONNELLE  ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE  ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU
		012-1-3-1	SYSTÈME DE  012-1-3-1-01  012-1-3-1-02  012-1-3-1-03  012-1-3-1-04  012-1-3-1-06  BUDGET DU STRATÉGIQU  012-1-3-2-01  012-1-3-2-02	PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ  ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GA (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMEN PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT D LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT S. FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION  DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION DIE ET OPÉRATIONNELLE  ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE  ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS L'RESPECT DES DÉLAIS  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU
		012-1-3-1	012-1-3-1-01 012-1-3-1-02 012-1-3-1-03 012-1-3-1-04 012-1-3-1-06 BUDGET DU STRATÉGIQU 012-1-3-2-01 012-1-3-2-02	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GA (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMEN PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT D LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT S. FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION DE PARTIEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION DIE ET OPÉRATIONNELLE  ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE  ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS L'RESPECT DES DÉLAIS  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, L'RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA "POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA "POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA "POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES
		012-1-3-1	SYSTÈME DE  012-1-3-1-01  012-1-3-1-02  012-1-3-1-03  012-1-3-1-04  012-1-3-1-06  BUDGET DU STRATÉGIQU  012-1-3-2-01  012-1-3-2-02  012-1-3-2-03  012-1-3-2-04	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GA (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMEN PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT D LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA E DU BUDGET (ATELIERS)  RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SI FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS DÉVEL OPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (⇒> RAPPORTS PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE  CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION  DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION JUSTET OPÉRATIONNELLE  ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE  ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS L'RESPECT DES DÉLAIS  ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, L'RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BURRAUTIQUES,) ET LOCAL POUR LES NOUVEAU ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BURRAUTIQUES,) ET LOCAL POUR LES NOUVEAU ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BURRAUTIQUES,) E

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

012 Administration et Coordination

012-1-4-1 Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés

012-1-4-1-01 Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice

012-1-4-2 Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée

012-1-4-2-01 Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie

		E DE LA JUSTICE						
0	JUSTICE							
11	Administration judiciaire  111-1 ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR							
	<u>111-1</u> 111-1-1	LES INVESTIS	<u>SEMENTS</u>	LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET				
	111-1-1	TRIBUNAUX		RAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET				
			TRIBUNAUX					
			111-1-1-1-01	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)				
			111-1-1-1-02	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS				
			111-1-1-1-03	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)				
			111-1-1-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE				
			111-1-1-1-05	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)				
			111-1-1-1-06	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAI ET SPÉCIALES				
	111-1-2	METTRE EN R	111-1-1-1-07	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATI CONTINUE À L'ENMG) IRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE				
	111-1-2		IENT SOCIO-É					
		111-1-2-1	TEXTES NAT	IONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS				
			111-1-2-1-01	CONCEVOIR! METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE				
			111-1-2-1-02	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION D BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,)				
			111-1-2-1-03	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME D DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS				
			111-1-2-1-04	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA				
			111-1-2-1-05	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS				
	444.4.6	D.4.DDD.0.0U.E.	111-1-2-1-06	Appui au renforcement de la diffusion du droit				
	111-1-3	111-1-3-1		TIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS JS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS				
			111-1-3-1-01	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS				
			111-1-3-1-02	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES OCLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉC DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD				
			111-1-3-1-03	Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice				
	111-1-4		IALE ET RÉGIO OBLIGATION	IN ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATIOI DNALE EN LA MATIÈRE IS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS - BEOGRÉSE				
			111-1-4-1-01	E RESPECTÉS  RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR				
			111-1-4-1-02	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE)				
			111-1-4-1-03	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES D TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME				
			111-1-4-1-04	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS				
			111-1-4-1-05	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES				

112-1-2-5-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 160	MINISTÈRE JUSTICE	DE LA JUSTIC	E	
160 112		ion pénitentiai	ire	
	112-1			NS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
	112-1-1	RENFORCE		ON DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
		112-1-1-1	ETABLISSEME	ENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES
			112-1-1-01	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
			112-1-1-1-02	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.
			112-1-1-1-03	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION)
			112-1-1-1-04	RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLÉCTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,)
		440.4.4.0	112-1-1-05	ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
		112-1-1-2	TAUX D'EVAS	ION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT
			112-1-1-2-01	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
			112-1-1-2-02	AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA
		112-1-1-3	112-1-1-2-03 EVASION EN N	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ETABLISSEMENTS IILIEU CARCERAL REDUITE
			112-1-1-3-01	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-1-3-02	EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-1-3-03	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE,)
			112-1-1-3-04	EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES
			112-1-1-3-05	ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
			112-1-1-3-06	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
			112-1-1-3-07	
			112-1-1-3-08	AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA
			112-1-1-3-09	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-1-2	AMÉLIODED	112-1-1-3-10	METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES"  S DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL
	112-1-2	112-1-2-1		NUTRITION SÉVÈRE RÉDUIT
			112-1-2-1-01	METTRE À JOUR LES INFORMATIONS SUR LA MALNUTRITION EN MILIEU CARCÉRAL AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE
			112-1-2-1-02	APPROVISIONNER LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN ALIMENTATION RÉPONDANT AU NORMES POUR LES PERSONNES DÉTENUES
			112-1-2-1-03	ETABLIR UNE BASE DE DONNÉES SUR LES CAMPS PÉNAUX AUX FINS D'EXPLOITATION
			112-1-2-1-04	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE DE L'ALIMENTATION DES PERSONNES DÉTENUES
			112-1-2-1-05	APPROVISIONNER LES CAMPS PÉNAUX EN INTRANT AGRICOLE
			112-1-2-1-06	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE EN MATIÈRE DE CONDITION DE DÉTENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE
			112-1-2-1-07	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE GESTION DE L'ALIMENTATION DES PERSONNES DÉTENUES
		112-1-2-2	ETABLISSEME	ENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SANITAIRES
			112-1-2-2-01	VEILLER AUX RESPECTS DES TEXTES SUR LES DROITS HUMAINS EN MILIEU CARCÉRAL (RÈGLES DE MANDELA,)
			112-1-2-2-02	ELABORER ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX CONDITIONS SANITAIRES ADAPTÉES AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
			112-1-2-2-03	METTRE EN PLACE DES KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
			112-1-2-2-04	APPROVISIONNER EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE PREMIER SOIN LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
		440.4.0.0	112-1-2-2-05	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE SANTÉ DES PERSONNES DÉTENUES
		112-1-2-3	SURPOPULAT	ION CARCERALE REDUITE
			112-1-2-3-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCERALES
			112-1-2-3-02	DESENGORGER LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-2-4	112-1-2-3-03 GESTION DES	APPUYER L'ADOPTION DES MESURES PERMETTANT LA REDUCTION DE LA DETENTION GREFFES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES AMELIOREE
			112-1-2-4-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES GREFFES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EN MATIERE DE RESPECT DE TEXTES (CADRES JURIDIQUES AFFERENTS A LA GESTION ET A LA TENUE DES GREFFES)
		112-1-2-5	112-1-2-4-02 ETABLISSEME DETENUES	INFORMATISER LES GREFFES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES ENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES

PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

	ΓÈRE DE LA JUSTI0	CE	
Admin	istration pénitentia		
		112-1-2-5-02	PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL
		112-1-2-5-03	ELABORER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX CONDITIONS SANITAIRES ADAPTEES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-2-5-04	METTRE EN PLACE UNE SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENT PENITENTIAIRES
		112-1-2-5-05	APPROVISIONNER EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE PREMIER SOIN LES ETABLISSEMEN PENITENTIAIRES
		112-1-2-5-06	METTRE EN PLACE DES KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATIONS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-1-2-6	112-1-2-5-07 PERSONNES	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE EN MATIERE DE SANTE DES PERSONNES DETENUIS DETENUES ATTEINTES DE MALNUTRITION SEVERE REDUITES
JUSTICE		112-1-2-6-01	MAINTENIR LA VEILLE ET LE PROGRAMME NUTRITIONNELS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENT PENITENTIAIRES.
		112-1-2-6-02	APPROVISIONNER LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EN ALIMENTATION REPONDANT A NORMES POUR LES PERSONNES DETENUES
		112-1-2-6-03	ETABLIR UNE BASE DE DONNEES SUR LES CAMPS PENAUX AUX FINS D'EXPLOITATION
		112-1-2-6-04	AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE SUR L'ALIMENTATION DES PERSONNES DETENUES
		112-1-2-6-05	APPROVISIONNER LES CAMPS PENAUX EN INTRANTS AGRICOLES
		112-1-2-6-06	COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE
		112-1-2-6-07	ORGANISER LES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ECHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE MATIERE DE CONDITIONS DE DETENTION
		112-1-2-6-08	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DE LA GESTION DE L'ALIMENTATION D PERSONNES DETENUES
		112-1-2-6-09	METTRE EN OEUVRE LE PROJET : "RELANCE DES CAMPS PENAUX"
112-1-3		-	ITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉRAL
	112-1-3-1	ACCES DES	PERSONNES DÉTENUES À DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
		112-1-3-1-01	ELABORER ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
		112-1-3-1-02	DÉVELOPPER LES PROJETS DE RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
		112-1-3-1-03	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
		112-1-3-1-04	REDYNAMISER LE SYSTEME DE TRAVAIL PENITENTIAIRE
112-1-4		AU SEIN DE L'AI	NEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA NORMALISATION DES CONDITIONS DE DMINISTRATION PÉNITENTIAIRE MENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE AMÉLIORÉ
		112-1-4-1-01	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA NORMALISATION DE CONDITIONS DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
		112-1-4-1-02	ASSURER LA RÉHABILITATION ET LA MAINTENANCE DE LA LOGISTIQUE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (BUREAU, CASERNE ET TRANSPORT DU PERSONNEL)
		112-1-4-1-03	DOTER LE PERSONNEL PÉNITENTIAIRE EN FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL (MI ET MAT TECH, ENTRETIEN)
		112-1-4-1-04	DOTER LE PERSONNEL PÉNITENTIAIRE EN HABILLEMENT DE TRAVAIL.
		112-1-4-1-05	PRENDRE EN CHARGE LA LOCATION DE BÂTIMENTS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
		112-1-4-1-06	AMÉLIORER LES CONDITIONS SOCIALES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (TRANSPOR SCOLAIRE, UNITÉ DE SOINS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENT ET SOINS, TRANSPORT DE DÉPOUILLES MORTELLES)
		112-1-4-1-07	DÉVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE À LA SANTÉ DU PERSONNEL PÉNITENTIA
		112-1-4-1-08	ORGANISER LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES INHÉRENTES AU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (PASSATION DE COMMANDEMENT, INAUGURATION,)
		112-1-4-1-09	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS PUBLIC-PUBLIC ET PUBLIC-PRIVÉ (4P) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
	112-1-4-2	PERSONNEL	PÉNITENTIAIRE DISCIPLINÉ, PLUS PERFORMANT ET INTÈGRE
		112-1-4-2-01	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU PERSONNEI PÉNITENTIAIRE EN FAVORISANT LE STANDARD DE SERVICE
		112-1-4-2-02	IMPRÉGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE
		112-1-4-2-03	ORGANISER DES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ÉCHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPÉTENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRI
		112-1-4-2-04	SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC SUR LES ATTRIBUTIONS ET MISSIONS DE L'ADMINISTRATIC PÉNITENTIAIRE
		112-1-4-2-05	ORGANISER DES FORMATIONS CONTINUES ET SPÉCIALISÉES ADAPTÉES AUX MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
		112-1-4-2-06	ORGANISER ET DÉVELOPPER LA FORMATION INITIALE DES ÉLÈVES FONCTIONNAIRES PÉNITENTIAIRES À L'ENAP ET À L'ENAM
	112-1-4-3	112-1-4-2-07	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES ET ACTIVITÉS INITIL PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE MENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE AMELIORE
	112-1-4-3		
		112-1-4-3-01	AMELIORER ET METTRE A JOUR LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LE STATUT DU PERSONN PENITENTIAIRE
		112-1-4-3-02	ETABLIR ET METTRE A JOUR LA SITUATION ADMINISTRATIVE ET NUMERIQUE DES MEMBRES

112-1-4-4-12

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

160

112

MIS - PROG - OG - OS - RESULTA	TS - ACT/PRO	
MINISTÈRE DE LA JUSTICI	Ε	
JUSTICE		
Administration pénitentiair	е	
		PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ECHELLE NATIONALE.
	112-1-4-3-03	REALISER LES PROGRAMMES DE LA SOLDE DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE AU NIVEAU DU MFB.
	112-1-4-3-04	ASSURER LA REHABILITATION ET LA MAINTENANCE DE LA LOGISTIQUE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (BUREAUX, CASERNES ET TRANSPORT DU PERSONNEL)
	112-1-4-3-05	DOTER LE PERSONNEL PENITENTIAIRE EN FOURNITURES ET EN EQUIPEMENTS DE TRAVAIL (MMB ET MAT TECH, ENTRETIEN)
	112-1-4-3-06	DOTER LE PERSONNEL PENITENTIAIRE EN HABILLEMENTS DE TRAVAIL
	112-1-4-3-07	PRENDRE EN CHARGE LA LOCATION DE BATIMENTS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-3-08	AMELIORER LES CONDITIONS SOCIALES AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (TRANSPORT SCOLAIRE, UNITE DE SOINS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS, TRANSPORTS DE DEPOUILLES MORTELLES)
	112-1-4-3-09	DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-4	ADMINISTRA <sup>*</sup>	TION PENITENTIAIRE PERFORMANTE
	112-1-4-4-01	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE EN FAVORISANT LE RESPECT DU STANDARD DE SERVICE
	112-1-4-4-02	RENDRE FONCTIONNEL LE CONSEIL DE CONDUITE AU NIVEAU DES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-03	IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-04	ORGANISER LES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ECHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-05	APPUYER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC SUR LES ATTRIBUTIONS ET MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-06	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS PUBLIC-PUBLIC ET PUBLIC-PRIVE (4P) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-07	ORGANISER LES FORMATIONS CONTINUES ET SPECIALISEES ADAPTEES AUX METIERS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-08	ORGANISER ET DEVELOPPER LA FORMATION INITIALE DES ELEVES FONCTIONNAIRES PENITENTIAIRES A L'ENAP ET A L'ENAM
	112-1-4-4-09	ORGANISER LES CEREMONIES OFFICIELLES INHERENTES AU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (PASSATION DE COMMANDEMENT, INAUGURATION, POSE DE PREMIERE PIERRE)
	112-1-4-4-10	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU NIVEAU DU PROGRAMME : « ADMINISTRATION PENITENTIAIRE » DANS LE CADRE DE LA NORMALISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-1-4-4-11	REALISER LES PROGRAMMES BUDGETAIRES PILOTES AU NIVEAU DU MINISTERE AU SEIN DU PROGRAMME "ADMINISTRATION PENITENTIAIRE"

AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES ET ACTIVITES INITIES PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		DE LA JUSTIC	,C			
)	JUSTICE					
7		de l'integrité	_ 3			
	<u>127-1</u>	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION				
	127-1-1			N DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE		
		127-1-1-1		ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE		
				ES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES		
			127-1-1-1-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION D PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)		
			127-1-1-1-02	CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP		
			127-1-1-1-03	DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS,		
			127-1-1-1-04	RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE		
			127-1-1-1-05	RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUP ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-		
			127-1-1-106	RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU		
			127-1-1-1-07	METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT		
		127-1-1-2		NNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE		
			127-1-1-2-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE		
			127-1-1-2-01	FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET AUPRÈS DU BCCJEP)		
			127-1-1-2-02	METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHA ORDRE DE JURIDICTION ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES		
			127-1-1-2-03	ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE		
			127-1-1-2-04	INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPEC DES OUTILS DE TRAVAIL		
	127-1-2	CONTRIBUE	R À LA MISE EN	ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION		
		127-1-2-1	CAPACITÉ IN	ISTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE		
			127-1-2-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)		
			127-1-2-1-02	RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CON LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES,		
			127-1-2-1-03	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLE ANTI-CORRUPTION (PAC)		
			127-1-2-1-04	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE CO DE SUIVI-ÉVALUATION)		
			127-1-2-1-05	ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE L CHAÎNE PÉNALE ECONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATI EFFECTIVE DES OPÔLES ANTI-CORRUPTION		
			127-1-2-1-06	Renforcement des capacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruption		
		127-1-2-2		CIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE M T OPÉRATIONNELLE		
			127-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE		

MIN - N	MIS - PROG - O	G - OS - RESULTA	ATS - ACT/PRO	
16		E DE LA JUSTIC	E	
160	JUSTICE			
132	<u>132-1</u>	PUBLIQUES	IR LA RÉGULAR	ITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES
	132-1-1	S'ASSURER 132-1-1-1		RITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR
			132-1-1-1-01	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-1-1-02	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
			132-1-1-1-03	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-1-1-04	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOÇAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
		132-1-1-2	CONTROLE	SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES
	132-1-2	CONTRIBUE	132-1-1-2-01	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT ATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET
	132-1-2		S PUBLIQUES,	COLLECTIVITÉS LOCALES) PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS
			132-1-2-1-01	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES
			132-1-2-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)
			132-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)
	132-1-3		U NIVEAU DES COUR DES C	ES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES) COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS MATIÈRE D'ASSISTANCE
			132-1-3-1-01	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES
			132-1-3-1-02	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-3-1-03	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-3-1-04	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
			132-1-3-1-05	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
	132-1-4			SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
		132-1-4-1	PUBLIQUES	OMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES
			132-1-4-1-01	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-4-1-02	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-4-1-03	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES
			132-1-4-1-04	PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
			132-1-4-1-05	COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)
	132-1-5		RENFORCER L CAPACITÉ R	ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, A CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES ENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE DES FINANCES PUBLIQUES
			132-1-5-1-01	CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS
			132-1-5-1-02	PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
16	MINISTÈI	RE DE LA JUS	TICE								
160	JUSTICE Administration et Coordination										
012											
	<u>012-1</u> 012-1-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE									
		012-1-1-1		CARRIÈRE PLUS RATIONNELI	.E						
			012-1-1-R1	NOMBRE DE CATÉGORIES DE CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR	NOMBRE	10	14	14	14		
		012-1-1-2	EFFECTIF DU	PERSONNEL DE LA JUSTICE	RENFORCÉ						
			012-1-1-2-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS	NOMBRE	700	400	400	540		
	012-1-2	METTRE LES	NOUVELLES TE	CHNOLOGIES AU SERVICE D	ES RÉFORMES E	NGAGÉES A	J NIVEAU D	E LA JUSTI	CE		
		012-1-2-1	RENDEMENT	DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂO	E À L'INFORMAT	<b>TISATION</b>					
			012-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET ETABLISSEMENTS UTILISANT L'OUTIL INFORMATIQUE	%	40	50	60	70		
		012-1-2-2	VISIBILITÉ DE	S ACTIONS MENÉES PAR LE	DÉPARTEMENT D	DE LA JUSTIC	E				
			012-1-2-2-R1	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	%	80	90	95	95		
	012-1-3	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-3-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ									
			012-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	%	100	100	100	100		
			012-1-3-1-R2	Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles	Pourcentage	0	100	100	100		
		012-1-3-2		DÉPARTEMENT DE LA JUSTIC E ET OPÉRATIONNELLE	E EXÉCUTÉ CON	FORMÉMENT	À LA PLAN	IIFICATION			
			012-1-3-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION DU BUDGET	%	98	98	100	100		
	012-1-4	Bonne Gouv	ernance	avail au niveau de la Chancelle				roit et de la			
		012-1-4-1	Travaux de co	nstruction de nouveau bâtime	nt du Ministère de	e la Justice a	chevés				
			012-1-4-1-R1	Taux d'avancement des travaux de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice	Taux	0	40	70	100		
		012-1-4-2	Gestion de la	logistique du Ministère de la J	ustice améliorée						
			012-1-4-2-R1	Pourcentage des bureaux disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie	Pourcentage	0	50	70	80		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 JUSTICE Administration judiciaire 111 ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR 111-1 LES INVESTISSEMENTS ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET 111-1-1 TRIBUNAUX 111-1-1-1 OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET **TRIBUNAUX** 111-1-1-1-R1 POURCENTAGE DES 60 0 0 0 % JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE 0 111-1-1-1-R2 Taux des dossiers jugés au Taux 65 70 75 niveau de la Cour de Cassation 111-1-1-R3 Rapport Condamnés / Prévenus **RAPPORT** 0 60/40 65/35 70/30 111-1-1-1-R4 Taux des dossiers jugés au 0 75 80 85 Taux niveau des Tribunaux de Première Instance Taux des requêtes jugées au 111-1-1-1-R5 0 Taux 65 70 75 niveau des Tribunaux Administratifs 111-1-1-R6 Taux des requêtes jugées au 0 70 75 80 Taux niveau du Conseil d'Etat 111-1-1-1-R7 Pourcentage des jugements/arrêts 0 65 70 Pourcentage 75 couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif 0 70 75 111-1-1-1-R8 Taux des dossiers jugés au 80 Taux niveau des Cours d'Appel METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE 111-1-2 **DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE** 111-1-2-1 TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS POURCENTAGE DES TEXTES 111-1-2-1-R1 % 80 85 90 90 RÉFORMÉS ET/OU DES **NOUVEAUX TEXTES** ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS 111-1-3 111-1-3-1 JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS NOMBRE DES TRIBUNAUX DE 111-1-3-1-R1 NOMBRE 42 43 44 PREMIÈRE INSTANCE CUMULÉ **OUVERTS ET FONCTIONNELS** RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION 111-1-4 INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS 111-1-4-1 DE L'HOMME RESPECTÉS 111-1-4-1-R1 POURCENTAGE DES 90 0 0 0 % CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES TOUCHANT LES DROITS DE L'HOMME RATIFIÉS PAR MADAGASCAR 111-1-4-1-R2 Pourcentage des projets de textes 0 75 85 90 Pourcentage de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption

UNITE

2018

2019

2020

2021

MIN - M		OG - OS - RESUL			UNITE	2018	2019	2020	2021
16 160	MINISTÈF JUSTICE	RE DE LA JUST	ICE						
112	<u>112-1</u>	ation pénitentiaire  NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES							
	112-1-1	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES  112-1-1-1 ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES							
		112-1-1-1					_		
			112-1-1-R1	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES MIS AUX NORMES DE SÉCURITÉ	NOMBRE	4	0	0	0
		112-1-1-2	TAUX D'ÉVAS	ION EN MILIEU CARCÉRAL R	ÉDUIT				
			112-1-1-2-R1	TAUX MAXIMAL D'ÉVASION	%	0,5	0	0	0
		112-1-1-3	EVASION EN	MILIEU CARCERAL REDUITE					
			112-1-1-3-R1	TAUX MAXIMAL D'EVASION	%	0	0,4	0,3	0,2
	112-1-2	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL  112-1-2-1 TAUX DE MALNUTRITION SÉVÈRE RÉDUIT							
		112-1-2-1	112-1-2-1-R1	TAUX MAXIMAL DE	%	1,4	0	0	0
			112 12 1101	MALNUTRITION SÉVÈRE	70	1,4	o o	v	Ů
		112-1-2-2	ETABLISSEME	ENTS PÉNITENTIAIRES RÉPO	NDANT AUX NOR	MES SANITA	IRES		
			112-1-2-2-R1	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES BÉNÉFICIAIRES D'AMÉLIORATION EN MATIÈRE	NOMBRE	4	0	0	0
		112-1-2-3	SURPOPULAT	ION CARCERALE REDUITE					
			112-1-2-3-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCERALE REDUIT	POURCENTAGE	0	86	66	52
		112-1-2-4	GESTION DES	GREFFES DES ETABLISSEN	IENTS PENITENTIA	AIRES AMELI	IOREE		
			112-1-2-4-R1	POURCENTAGE DES GREFFES RESPECTANT DES TEXTES EN VIGUEUR INHERENTS A LA GESTION ET A LA TENUE DES GREFFES	POURCENTAGE	0	20	40	60
		112-1-2-5 ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PER							
			<b>DETENUES</b> 112-1-2-5-R1	NOMBRE DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX	NOMBRE	0	10	18	25
		112-1-2-6	PERSONNES I	DETENUES ATTEINTES DE M	ALNUTRITION SEV	ERE REDUIT	ΓES		
			112-1-2-6-R1	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	%	0	1,4	1,3	1,2
	112-1-3 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉ 112-1-3-1 ACCÈS DES PERSONNES DÉTENUES À DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE								
			112-1-3-1-R1	TAUX DES PERSONNES DÉTENUES AYANT ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE	POURCENTAGE	35	50	60	70
	112-1-4 PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA NORMALISATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE  112-1-4-1 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE AMÉLIORÉ								
			112-1-4-1-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES DANS L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL	%	35	0	0	0
		112-1-4-2	PERSONNEL F	PÉNITENTIAIRE DISCIPLINÉ,	PLUS PERFORMAI	NT ET INTÈG	RE		
			112-1-4-2-R1	NOMBRE DE DOSSIERS PARVENUS AU CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE	NOMBRE	30	0	0	0
		112-1-4-3	ENVIRONNEM	ENT DE TRAVAIL DU PERSO	NNEL PENITENTIA	IRE AMELIO	RE		
			112-1-4-3-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES MINIMALES SUR L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL	POURCENTAGE	0	35	40	55
		112-1-4-4	ADMINISTRAT	ION PENITENTIAIRE PERFOR	RMANTE				
			112-1-4-4-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS	POURCENTAGE	0	75	80	85

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 127 Promotion de l'integrité **CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION** 127-1 RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE 127-1-1 LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE 127-1-1-1 CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES NIVEAU DE RESPECT DES 127-1-1-R1 75 % 70 OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION 127-1-1-2 LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE 127-1-1-2-R1 NIVEAU DE RESPECT DES 65 75 **OUTILS DE TRAVAIL** (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...) 127-1-2 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE 127-1-2-1 TAUX DES DOSSIERS JUGÉS 127-1-2-1-R1 60 60 60 70 AU NIVEAU DES PAC **OPÉRATIONNALISÉS** 127-1-2-2 CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE **EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE** 127-1-2-2-R1 TAUX DES DOSSIERS JUGÉS 30 40 70 AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE

ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE

MIN - M		OG - OS - RESUL			UNITE	2018	2019	2020	2021				
16		RE DE LA JUST	TICE										
160	JUSTICE												
132		contrôle externe des Finances Publiques											
	<u>132-1</u>	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES											
	132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES											
		132-1-1-1	CONTRÔLE J	JRIDICTIONNEL SYSTÉMATIQ	JE ET À JOUR								
			132-1-1-R1	NOMBRE D'ARRÊTS ET JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	NOMBRE	79	85	110	124				
		132-1-1-2	CONTRÔLE S	YSTÉMATIQUE ET À JOUR DE	L'EXÉCUTION D	ES LOIS DE F	INANCES						
			132-1-1-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT	%	100	100	100	100				
	132-1-2		S PUBLIQUES, C	TION DE LA PERFORMANCE D COLLECTIVITÉS LOCALES) LUS ACCRU DE LA GESTION D			BLISSEMEN	ITS ET					
			132-1-2-1-R1	NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS AUDITÉS	NOMBRE	5	10	12	14				
	132-1-3	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)  132-1-3-1 COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS											
		132-1-3-1		MATIÈRE D'ASSISTANCE	ICIERS SOLLICI	IES DAVANIA	AGE PAR LI	ES POUVOIR	.5				
			132-1-3-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITÉ D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS	NOMBRE	3	3	4	5				
	132-1-4	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES											
		132-1-4-1	COUR DES CO	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES									
			132-1-4-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS	NOMBRE	2	8	9	10				
	132-1-5		RENFORCER LA CAPACITÉ RE	ORGANISÉES AU NIVEAU DES A CAPACITÉ DES MEMBRES DE INFORCÉE DES MEMBRES DE ES FINANCES PUBLIQUES NOMBRE D'ATELIERS.	ES JURIDICTION	S FINANCIÈR	ES		<b>l,</b> 9				
			.52 10 110	RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS	··OMDICE	·	•	ŭ	3				



21 220 013

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET								
FINANCES	FINANCES ET BUDGET							
Administra	Administration et Coordination							
<u>013-1</u>			GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
013-1-1		ICACEMENT LE						
	013-1-1-1	LES REFORM	IES SONT EFFECTIVES					
		013-1-1-1-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)					
		013-1-1-102	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE AUPRÈS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES (DCI)					
		013-1-1-03	ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIERE (UPF)					
040.4.0	DENEODOED	013-1-1-04	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE					
013-1-2			ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE					
	013-1-2-1	LA GESTION						
		013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)					
		013-1-2-1-02	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRATIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES					
		013-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGAI)					
		013-1-2-1-04	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGAI)					
		013-1-2-1-05	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)					
		013-1-2-1-06	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC°					
013-1-3		NTE ET RIGOUR LES DOCUME	ITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, REUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT IS ET COHÉRENTS					
		013-1-3-1-01	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)					
		013-1-3-1-02	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)					
		013-1-3-1-03	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)					
		013-1-3-1-04	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)					
013-1-4	DÉVELOPPE		ENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES					
	013-1-4-1	LES AGENTS	SONT MOTIVÉS ET EFFICACES					
		013-1-4-1-01	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)					
		013-1-4-1-02	AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)					
		013-1-4-1-03	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)					
		013-1-4-1-04	ETENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL					
		013-1-4-1-05	ETENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES					
013-1-5	AMÉLIORER		ENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN					
	013-1-5-1	_	ES DE LA DIN SONT EN HAUSSE					
		013-1-5-1-01	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES D'ENERGIE) (DIN)					
		013-1-5-1-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)					
		013-1-5-1-03	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN)					

21 MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

114-1-1-2

114-1-1-2-03

114-1-1-2-04

114-1-1-2-05

### 220 FINANCES ET BUDGET

- 114 Gestion du Budget
  - 114-1 GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT
  - 114-1-1 ASSURER UNE GESTION EFFICACE, TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE 114-1-1-1 PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE

PROCESSUS I	PPBSE COHERENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE
114-1-1-1-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION, LE SUIVI ÉVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES BUDGÉTAIRES
114-1-1-1-02	ELABORER LE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
114-1-1-1-03	ELABORER, METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE (CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE
114-1-1-1-04	ELABORER LA LOI DE RÈGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DÉLAIS LÉGALES
114-1-1-1-05	ASSURER ET PRÉPARER LE SUIVI-ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
114-1-1-1-06	ASSURER L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA BASE DE DONNÉES BUDGÉTAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]
114-1-1-1-07	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET JOUER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES PTFS
114-1-1-1-08	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES INSTITUTIONS / MINISTÈRES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
114-1-1-1-09	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX INSTITUTIONS
114-1-1-1-10	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DE SOUVERAINETÉ
114-1-1-1-11	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS
114-1-1-1-12	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES SOCIAUX
114-1-1-13	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES MINISTÈRES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
114-1-1-1-14	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE
114-1-1-1-15	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR PRODUCTIF
114-1-1-1-16	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL
114-1-1-17	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGÉTAIRES
114-1-1-1-18	ETUDIER ET CONCEVOIR LES RÉFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE
114-1-1-1-19	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIÉES AUX RÉFORMES
114-1-1-1-20	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
114-1-1-1-21	INFORMER SUR LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET VÉHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE
114-1-1-1-22	ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DÉTENANT DES RNF
114-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET JOUER LE RÔLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES
114-1-1-1-24	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS
114-1-1-1-25	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCÉDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHÉ ET GESTION FINANCIÈRE DU FED)
114-1-1-1-26	VALORISER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT
114-1-1-1-27	ASSURER LA RÉCEPTION, LE CONTRÔLE, LE SUIVI DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET VÉRIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
114-1-1-1-28	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIÈRES, LE CONTRÔLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÈGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
114-1-1-1-29	ASSURER LE CONTRÔLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIES
PROCESSUS I	PPBSE COHÉRENT
114-1-1-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION, LE SUIVI ÉVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES BUDGÉTAIRES
114-1-1-2-02	ELABORER LE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
44444000	ELABORER METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA RECORAMMATION RUIDIANNUELLE

ELABORER, METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

ELABORER LA LOI DE RÈGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DÉLAIS LÉGALES

ASSURER ET PRÉPARER LE SUIVI-ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

(CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE

114-1-3-1-02

LF 20	F 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme					
MIN - N		G - OS - RESULTA E DES FINANCE	ATS - ACT/PRO ES ET DU BUDGE			
220	FINANCES	ET BUDGET				
114	Gestion du	ı Budget				
			114-1-1-2-06	ASSURER L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA BASE DE DONNÉES BUDGÉTAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]		
			114-1-1-2-07	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET JOUER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES PTFS		
			114-1-1-2-08	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES INSTITUTIONS / MINISTÈRES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF		
			114-1-1-2-09	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX INSTITUTIONS		
			114-1-1-2-10	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DE SOUVERAINETÉ		
			114-1-1-2-11	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS		
			114-1-1-2-12	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES SOCIAUX		
			114-1-1-2-13	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES MINISTÈRES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE		
			114-1-1-2-14	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE		
			114-1-1-2-15	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR PRODUCTIF		
			114-1-1-2-16	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL		
			114-1-1-2-17	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGÉTAIRES		
			114-1-1-2-18	ETUDIER ET CONCEVOIR LES RÉFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE		
			114-1-1-2-19	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIÉES AUX RÉFORMES		
			114-1-1-2-20	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
			114-1-1-2-21	INFORMER SUR LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET VÉHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE		
			114-1-1-2-22	ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DÉTENANT DES RNF		
			114-1-1-2-23	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET JOUER LE RÔLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES		
			114-1-1-2-24	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS		
			114-1-1-2-25	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCÉDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHÉ ET GESTION FINANCIÈRE DU FED)		
			114-1-1-2-26	VALORISER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT		
			114-1-1-2-27	ASSURER LA RÉCEPTION, LE CONTRÔLE, LE SUIVI DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET VÉRIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS		
			114-1-1-2-28	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIÈRES, LE CONTRÔLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÈGLEMENTATIONS EN VIGUEUR		
			114-1-1-2-29	ASSURER LE CONTRÔLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS		
	114-1-2			RATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ		
		114-1-2-1	STD ET CTD A	PPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE		
			114-1-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS		
			114-1-2-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS+D2325		
			114-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATÉRIEL DE GESTION BUDGÉTAIRE		
			114-1-2-1-04	RÉEDITION DES COMPTES MATIÈRES		
			114-1-2-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE		
			114-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS		
			114-1-2-1-07	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATÉRIEL DE GESTION BUDGÉTAIRE; TENIR LE CRGP; TENIR LES REVUES INTRA ANNUELLES DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		
			114-1-2-1-08	RÉEDITION DES COMPTES MATIÈRES; GÉRER LE PATRIMOINE MOBILIER, IMMOBILIER VÉHICULE ADMINISTRATIF DE L'ETAT AU NIVEAU RÉGIONAL		
	114-1-3			DES SERVICES DE LA DGB		
		114-1-3-1	SERVICES OP	ÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS		
			114-1-3-1-01	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITÉS LIÉES À LA GESTION DU BUDGET		
			44440400	DI ANICIED ET EVÉQUITED I EO DÉDENOES ET ASSUDED LIÉQUIDEMENT DE TOUTES I ES		

PLANIFIER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES ET ASSURER L'ÉQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPÉRATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU	BUDGET	
220	FINANCES ET BUDGET		
114	Gestion du Budget		
	114-1-3	3-1-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTÉ D'ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE, D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS
	114-1-3	3-1-04	GÉRER LES CARRIÈRES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT
	114-1-3	3-1-05	RENFORCER LE CONTRÔLE INTERNE
	114-1-3	3-1-06	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGB ET LES SERVICES RÉGIONAUX RATTACHÉS
	114-1-3	3-1-07	GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES

FINANCES Gestion F 115-1 115-1-1	<u>AMÉLIORER</u>	UN DOCUMEN AVEC UN GUI RECETTES 115-1-1-01 L'INTÉGRITÉ 115-1-1-2-01 LE NIVEAU DI 115-1-1-3-01 115-1-1-3-02	ON DES RECETTES FISCALES DUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCA NT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ IDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES  EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES DES AGENTS EST PROMUE  CONTRÔLE INTERNE E SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ  RÉALISATION D'ENQUÊTES DE SATISFACTION DES USAGERS PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS
<u>115-1</u>	AMÉLIORER PROMOUVO 115-1-1-1 115-1-1-2 115-1-1-3	UN DOCUMEN AVEC UN GUI RECETTES 115-1-1-01 L'INTÉGRITÉ 115-1-1-2-01 LE NIVEAU DI 115-1-1-3-01 115-1-1-3-02 DES OUTILS I	DUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCA NT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ IDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES  EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES DES AGENTS EST PROMUE  CONTRÔLE INTERNE E SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ  RÉALISATION D'ENQUÊTES DE SATISFACTION DES USAGERS  PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS
	PROMOUVO 115-1-1-1 115-1-1-2 115-1-1-3	UN DOCUMEN AVEC UN GUI RECETTES 115-1-1-01 L'INTÉGRITÉ 115-1-1-2-01 LE NIVEAU DI 115-1-1-3-01 115-1-1-3-02 DES OUTILS I	DUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCA NT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ IDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES  EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES DES AGENTS EST PROMUE  CONTRÔLE INTERNE E SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ  RÉALISATION D'ENQUÊTES DE SATISFACTION DES USAGERS  PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS
115-1-1	115-1-1-1 115-1-1-2 115-1-1-3	UN DOCUMEN AVEC UN GUI RECETTES 115-1-1-1-01 L'INTÉGRITÉ 115-1-1-2-01 LE NIVEAU DI 115-1-1-3-01 115-1-1-3-02 DES OUTILS I	NT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ IDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES  DES AGENTS EST PROMUE  CONTRÔLE INTERNE  E SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ  RÉALISATION D'ENQUÊTES DE SATISFACTION DES USAGERS  PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS
	115-1-1-2 115-1-1-3	AVEC UN GUI RECETTES 115-1-1-01 L'INTÉGRITÉ 115-1-1-2-01 LE NIVEAU DI 115-1-1-3-01 115-1-1-3-02 DES OUTILS I	IDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES  EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES  DES AGENTS EST PROMUE  CONTRÔLE INTERNE  E SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ  RÉALISATION D'ENQUÊTES DE SATISFACTION DES USAGERS  PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS
	115-1-1-3	L'INTÉGRITÉ  115-1-1-2-01  LE NIVEAU DI  115-1-1-3-01  115-1-1-3-02  DES OUTILS I	DES AGENTS EST PROMUE  CONTRÔLE INTERNE  E SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ  RÉALISATION D'ENQUÊTES DE SATISFACTION DES USAGERS  PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS
		LE NIVEAU DI 115-1-1-3-01 115-1-1-3-02 DES OUTILS I	E SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ  RÉALISATION D'ENQUÊTES DE SATISFACTION DES USAGERS  PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS
	115-1-1-4	115-1-1-3-02 DES OUTILS I	PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS
	115-1-1-4	DES OUTILS I	
		J.J. J.NDLLC	ET RAPPORTS SERVANT DE TABLEAUX DE BORD POUR LES DÉCISIONS SONT S
		115-1-1-4-01	SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES À
	115-1-1-5	LES SERVEU	L'ÉCHELLE NATIONALE ES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ RS SONT ACQUIS ON EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE
	115-1-1-6	_,, _,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	- NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE NT UNIQUE EST ARRÉTÉ
	115-1-1-7	L'ENVIRONNE	- EMENT DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES AVEC LES CONTRIBUABLE EST AMÉLIORÉ
	115-1-1-8	LES ENREGIS	STREMENTS D'ACTES SONT CONFORMES
	115-1-1-9	LES DÉCLAR	ATIONS FISCALES SONT NORMALISÉES
	115-1-1-A		DES CONTRÔLES EST ASSURÉE DE RÉCLAMATION EST RÉDUITE
	115-1-1-B	LE DÉLAI DE	TRAITEMENT DES DOLÉANCES EST OPTIMISÉ
115-1-2		NS FISCALES	IRIDIQUE STABLE, ACCESSIBLE ET TRANSPARENT RELATIF AUX LOIS ET
		_	
		115-1-2-1-01	ELABORATION DES FISCAUX ET DES TEXTES D'APPLICATION
		115-1-2-1-02	INTERPRÉTATION DES TEXTES FISCAUX
	115-1-2-2		MISE EN COHÉRENCE DES AUTRES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES PAR RAPPO LA POLITIQUE FISCALE RCEMENTS DE CAPACITÉ SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FISCALITÉ NALE SONT ASSURÉS
		115-1-2-2-01	PROPOSITION DE STRATÉGIE PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVI LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE
		115-1-2-2-02	LIAISON DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS AVEC LE SERVICE DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE DES ADMINISTRATIONS ÉTRANGÈRES, AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LES CONVENTIONS ET OBTENIR DES INFORMATIONS À DES FINS FISCALES
		115-1-2-2-03	ETUDES, ÉLABORATION, NÉGOCIATION ET MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS FISCALES DE CONVENTIONS BILATÉRALES, RÉGIONALES OU MULTILATÉRALES
	115-1-2-3	LE DÉLAI DE	E TRAITEMENT DES DOSSIERS EST AMÉLIORÉ
		115-1-2-3-01	TRAITEMENT ET SUIVI DES RÉCLAMATIONS RELATIVES À L'ASSIETTE, À LA LIQUIDATION ET A RECOUVREMENT DE L'IMPÔT
		115-1-2-3-02	APPUI MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATIONNEL EN MATIÈRE DE RECOUVREMENT ET DE POURSUITES
		115-1-2-3-03	ELABORATION DE NOUVELLES MESURES ET HARMONISATION DES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT FORCÉ
115-1-3	ASSURER D	ES SERVICES DE	E PROXIMITÉ DE QUALITÉ AUX USAGERS
	115-1-3-1	LES ARRIÉRÉ	ÉS FISCAUX SONT APURÉS
		115-1-3-1-01	FINALISATION DE LA COMPTABILISATION DES DETTES ENTRE ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES
		115-1-3-1-02	APUREMENT DES ARRIÉRÉS D'IMPÔTS INTÉRIEURS RECENSÉS À LA DATE DE DÉBUT DU PROGRAMME
	115-1-3-2	LES USAGER	S SONT SATISFAITS DES SERVICES RENDUS(DGE)
		115-1-3-2-01	GESTION DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS

L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE NE PRÉSENTE PAS DE DÉFAILLANT

115-1-3-3

		G - OS - RESULTA		
21 220		E DES FINANCE ET BUDGET	S ET DU BUDGET	
115	Gestion Fi	= = =		
			115-1-3-3-01	TRAITEMENT DES DOSSIERS FISCAUX DES CONTRIBUABLES
			115-1-3-3-02	APPUI ET ASSISTANCE TECHNIQUE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES
			115-1-3-3-03	VÉRIFICATION FISCALES À TRAVERS L'EXPLOITATION DES MOYENS ET OUTILS À DISPOSITION
			115-1-3-3-04	PROGRAMMATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA FISCALITÉ DE PROXIMITÉ
	115-1-4	RENFORCEF 115-1-4-1	LE DÉLAI DE T CATÉGORIE ES	DE L'ADMINISTRATION FISCALE PAR LE BIAIS DU CONTRÔLE FISCAL  RAITEMENT DES DEMANDES DE REMBOURSMENT DE CRÉDIT DE TVA, PAR ST RESPECTÉ : CATÉGORIE VERTE (15 JOURS) ; CATÉGORIE JAUNE (40 JOURS) ET OUGE (60 JOURS)  CONTRÔLE STRICT DES REMBOURSEMENTS DE CRÉDIT DE TVA
		115-1-4-2		ES VÉRIFICATIONS DE LA DGI EST ASSURÉE PAR LES ACTEURS CONCERNÉS
			115-1-4-2-01	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DES RECOUPEMENTS DE DONNÉES ISSUES DE TIERS
			115-1-4-2-02	DESCENTE SUR PLACE POUR RE-EXAMEN DES CHEFS DE REDRESSMENT
			115-1-4-2-03	PROMOTION ET AMÉLIORATION DE L'ANALYSE RISQUE
			115-1-4-2-04	EMISSION DES OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS AVANT ATTRIBUTION DU NCU
			115-1-4-2-05	SUIVI EN LIGNE DU TABLEAU DE BORD DES RÉSULTATS DE VÉRIFICATION ET DE L'EXPLOITATION DES RECOUPEMENTS
		115-1-4-3	LES RÉSEAUX	DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS
			115-1-4-3-01	PROTOCOLE D'ACCORD ET COLLABORATION AVEC LES DÉPARTEMENTS MINISTERIELS (SAMFIN
				DOUANES)
			115-1-4-3-02	MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ DE VEILLE AUPRÈS DE LA DIRECTION EN CHARGE DU RECOUPEMENT OPÉRATIONNELLE
	115-1-5	ASSURER LA	A BONNE GESTION  CE DES AGENTS	RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , N DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA
		115-1-5-1	LES RESSOUR	CES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES SONT BIEN GÉRÉES
			115-1-5-1-02	PRÉPARATION DU BUDGET, GESTION DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU NIVEAU CENTRAL ET PAIEMENT DES CHARGES OBLIGATOIRES DU PROGRAMME 115
			115-1-5-1-03	BONNE GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL
			115-1-5-1-05	BONNE ORGANISATION ET COORDINATION DE LA GESTION DES MATÉRIELS ET DES ACTIFS
			115-1-5-1-06	RESPECT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DE MARCHÉ SUIVANT LA DISPOSITION DE LA LOI EN VIGUEUR
		115-1-5-2	LA PRÉVISION	DE RFI EST RÉALISTE ET OBJECTIVE
		115-1-5-3	115-1-5-2-01 LES DONNÉES	ETABLISSEMENT DE LA PRÉVISION DES RECETTES FISCALES INTÉRIEURES S STATISTIQUES SONT DISPONIBLES À TEMPS RÉELS
		115-1-5-4	115-1-5-3-01 LA COMPÉTEN	MISE À DISPOSITION DES DONNÉES STATISTIQUES ICE DES AGENTS EST ACCRUE
		115-1-5-5	115-1-5-4-01 LES FORMATIO	RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES AGENTS ONS DISPENSÉES ONT DE RÉELLES FEED BACK
			115-1-5-5-01	MISE EN PLACE D' UN SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION DU RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES
		115-1-5-6	L'ADHÉSION V	AGENTS OLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE
			115-1-5-6-01	DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES
	115-1-6	AMELIODAT	ION DE LA COUVE	DE SENSIBILISATION ERANCE FISCALE
	115-1-0	115-1-6-1		T ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ
		115-1-6-2	115-1-6-1-01 LE SAFI EST O	EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF) PÉRATIONNEL
			115-1-6-2-01	DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTION
		115-1-6-3	-	ONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR
		115-1-6-4		RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS ICE DES AGENTS EST ACCRUE
		115-1-6-5	115-1-6-4-01 L'ADHÉSION V	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS OLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE
			115-1-6-5-01	DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION
		115-1-6-6	LES BESOINS	STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS
		115-1-6-7	115-1-6-6-01 PRÉVISIONS D	GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMME DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES
			115-1-6-7-01	OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES

115-1-7-5-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE	E DES FINANCES	ET DU BUDGE	Т
220	FINANCES	ET BUDGET		
115	Gestion Fig	scale		
		115-1-6-8	TRAITEMENT	OPTIMUM DES CORRESPONDANCES
			115-1-6-8-01	ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX
		115-1-6-9	UNITÉS OPÉR	ATIONNELLES PERFORMANTES
			115-1-6-9-01	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES
		115-1-6-A		AUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES,RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE INTERNATIONALE
			115-1-6-A-01	PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFE
		115-1-6-B	DECISIONS R	ENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR
			115-1-6-B-01	TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.
		115-1-6-C	MEILLEURE C	OMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES
			115-1-6-C-01	APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)
	115-1-7	MAÎTRISE DE	L'ASSIETTE FIS	CALE
		115-1-7-1	LA POPULATI	ON FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES
		445 4 7 0	115-1-7-1-01	ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES
		115-1-7-3	QUALITE DU (	CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE
			115-1-7-3-01	ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF DES CONTRÔLES FISCAUX
		115-1-7-4	LES RÉSEAUX	K DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS
			115-1-7-4-01	RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE,
		115-1-7-5	ARRIÉRÉS FIS	PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE SCAUX APURÉS

REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR

	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET						
21			ES ET DU BUDGE				
220		ET BUDGET					
116	Douanes						
	<u>116-1</u>	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES  FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES					
	116-1-2						
		116-1-2-1	Echanges fac	ilités et sécurisés			
			116-1-2-1-01	Normaliser et encadrer l'environnement juridique			
			116-1-2-1-02	Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges			
			116-1-2-1-03	Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement			
			116-1-2-1-04	Coordonner et faire le suivi des activités douanières			
			116-1-2-1-05	SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES			
			116-1-2-1-06	ELIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA CKR			
			116-1-2-1-07	RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS			
			116-1-2-1-08	APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES			
	116-1-3	DENEODCE	_	ECHANGES S ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES			
	110-1-3	KENFORGE	K LES STSTEWE	S ET PROCEDURES DOUANIERS FOUR UNE MOBILISATION OF TIMISEE DES RECETTES			
		116-1-3-1	Procédures d	le dédouanement renforcées			
			116-1-3-1-01	Informatiser le procéssus de dédouanement			
			116-1-3-1-02	Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane			
			116-1-3-1-03	FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT			
		116-1-3-2	Mécanismes (	de recouvrement et de lutte contre la fraude développés			
			116-1-3-2-01	Percevoir les droits et taxes			
			116-1-3-2-02	Développer le système de gestion des risques (contrôles séléctifs des contrôles douaniers)			
			116-1-3-2-03	Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace			
			116-1-3-2-04	Améliorer les procédures de recouvrement			
			116-1-3-2-05	Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux			
			116-1-3-2-06	Normaliser et encadrer l'environnement juridique			
		116-1-3-3	MÉCANISMES	S DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS			
			116-1-3-3-01	PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES			
			116-1-3-3-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLÉCTIFS DES CONTRÔLES DOUANIERS)			
			116-1-3-3-03	IMPLANTER UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE			
			116-1-3-3-04	AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT			
			116-1-3-3-05	ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX			
			116-1-3-3-06	RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY			
	116-1-4	OPTIMISER		DES SERVICES OPERATIONNELS			
		116-1-4-1		ssaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes			
			116-1-4-1-01	Coordonner et faire le suivi des activités douanières			
			116-1-4-1-02	Gérer les ressources humaines et matérielles			
	116-1-5			DES SERVICES OPÉRATIONNELS			
		116-1-5-1	APPUIS NECI	ESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION			
			116-1-5-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTICITÉS DOUANIÈRES			
			116-1-5-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES			
			116-1-5-1-03	EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES			
			116-1-5-1-04	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX			
			116-1-5-1-05	SENSIBILLIER ET FORMER LES AGETS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES			
			116-1-5-1-06	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES			

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET **FINANCES ET BUDGET** 220 117 Trésor ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE 117-1 L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS 117-1-1 ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS 117-1-1-1 MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES RELATIFS À LA 117-1-1-1-01 DÉMATERIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE 117-1-1-102 117-1-1-1-03 ASSURER I E RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATERIALISATION, CUT ET CENTRE DE 117-1-1-1-04 PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE 117-1-1-1-05 FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR 117-1-1-1-06 RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES **DISPOSITIONS OU PRODUITS** ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE 117-1-1-07 117-1-1-1-08 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL 117-1-1-1-09 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET 117-1-1-10 D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE 117-1-1-11 METTRE EN PLACE LE SYSTEME DU MOBILE MONEY 117-1-1-1-19 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE 117-1-1-2 SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE 117-1-1-2-01 ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES 117-1-1-2-02 RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR 117-1-1-2-03 117-1-1-2-04 METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES 117-1-1-2-05 SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS 117-1-1-2-06 APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES 117-1-1-2-07 SERVICES DU TRÉSOR 117-1-1-2-08 RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION 117-1-1-2-09 117-1-1-2-10 IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE 117-1-1-2-11 ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE 117-1-1-2-12 METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE 117-1-1-2-13 DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES 117-1-1-2-14 STANDARDISÉE 117-1-1-3 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR 117-1-1-3-01 RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES 117-1-1-3-02 117-1-1-4 ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES 117-1-1-4-01 ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE 117-1-1-4-02 METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES 117-1-1-4-03 METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMMUNES 117-1-1-4-04 RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE 117-1-2 **DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS** RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ 117-1-2-1 CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN 117-1-2-1-01 RETARD DE RAPATRIEMENT ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION 117-1-2-1-02 ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE 117-1-2-1-03 RAPATRIEMENT DE DEVISES RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU 117-1-2-1-04 EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX 117-1-2-1-05 FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES 117-1-2-1-06 117-1-2-1-07 NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES

TRAITER LES DOSSIERS RELATIES AUX DEMANDES D'AUTORISATION

117-1-2-1-08

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET **FINANCES ET BUDGET** 220 117 Trésor 117-1-2-1-09 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE 117-1-2-2 ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE 117-1-2-2-01 COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES 117-1-2-2-02 ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE 117-1-2-2-03 117-1-2-2-04 COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINANCE 117-1-2-5-05 INCLUSIVE 117-1-2-3 **TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE** METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER 117-1-2-3-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES 117-1-2-3-02 117-1-2-4 FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES **D'ASSURANCE** 117-1-2-4-01 ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES FLABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE 117-1-2-4-02 RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À 117-1-3 **PARTICIPATION PUBLIQUE** 117-1-3-1 **GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE** ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS 117-1-3-1-01 ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE 117-1-3-1-02 ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS 117-1-3-1-03 PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE 117-1-3-1-04 117-1-3-1-05 ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL 117-1-3-1-06 117-1-3-1-07 ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE 117-1-3-1-08 APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ 117-1-3-2 COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT 117-1-3-2-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI 117-1-3-2-02 GOUVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS 117-1-3-3 **AMÉLIORÉE** RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRES DES EPN ET RÉGISSEURS 117-1-3-3-01 TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION 117-1-3-3-02 APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP 117-1-3-3-03 SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ETAT 117-1-3-3-04 APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE 117-1-3-3-05 D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES 117-1-3-3-06 ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR 117-1-3-3-07 APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ETAT AU NIVEAU DES 117-1-3-3-08 SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX REALISER DES CONTROLES RECURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU 117-1-3-3-09 TRESOR 117-1-3-3-0A ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, 117-1-3-3-10 AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET 117-1-3-3-11 **FINANCIÈRE** ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT 117-1-3-3-12 117-1-3-4 **GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE** PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC 117-1-3-4-01 AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR 117-1-3-4-02 117-1-3-4-03 ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM 117-1-3-4-04 METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ETAT 117-1-3-4-05 117-1-3-4-06 GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE

APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC

ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES

TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

117-1-3-4-07

RENFORCÉES 117-1-3-5-01

117-1-3-5

Page 10

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220 FINANCES ET BUDGET
117 Trésor

	DE L'ETAT
117-1-3-5-02	PRENDRE DES DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
117-1-3-5-03	ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN
117-1-3-5-04	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117
117-1-3-5-05	PRODUIRE LA LOI DE RÈGLEMENT N - 1
117-1-3-5-06	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN
117-1-3-5-07	PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP
117-1-3-5-08	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT
117-1-3-5-09	INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION
117-1-3-5-0A	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD
117-1-3-5-0B	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD
117-1-3-5-10	ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
117-1-3-5-11	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES
117-1-3-5-12	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES
117-1-3-5-13	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE	E DES FINANCE	ES ET DU BUDGI	ET CONTROL OF THE CON				
220	FINANCES	ET BUDGET						
129	Contrôle Budgetaire et Financière							
	<u>129-1</u>	RENFORCE	<u>R LE CONTRÔLE</u>	DES FINANCES PUBLIQUES				
	129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI						
		129-1-1-1	CONTRÔLE A	A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE				
			129-1-1-1-01	SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF				
			129-1-1-1-02	REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME				
			129-1-1-1-03	CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS				
			129-1-1-1-04	DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT				
		129-1-1-2	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS					
			129-1-1-2-01	RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS				
			129-1-1-2-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS				
			129-1-1-2-03	EXÉCUTER LES DÉPENSES				
	129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI						
		129-1-2-1 CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE						
			129-1-2-1-01	RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE				
			129-1-2-1-02	RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES				
		129-1-2-2	AUDIT DES P	ROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ				
			129-1-2-2-01	FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI				
			129-1-2-2-02	SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF				

1 20			DES FINANCES ET DU BUDGET ET BUDGET					
20 30			rsonnel de l'Etat					
0	130-1			NCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT				
	130-1-1			ANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT				
		130-1-1-1		E PENSIONS TRAITÉS				
			130-1-1-1-01	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS ET LEURS AYANT-DROITS (ANALAMANGA) ;				
			700 7 7 7 07	ETOSIEN ET ETGOBEN EEG SKOTO BEGT ENGIGNNEG ET EEGNOTTIMT BROTTO (HIVIENIMINOTY),				
			130-1-1-1-02	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS ;				
			130-1-1-1-03	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITIONS SUR PENSION (DERNIER ARRÉRAGE, SECOURS AUX DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE, CESSION VOLONTAIRE,).				
			130-1-1-1-04	ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX SERVICES EN CHARGE DU TRAITEMENT DES PENSIONS				
			130-1-1-1-05	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT L'OCTROI DE PENSION ET ALLOCATION ;				
			130-1-1-1-06	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE AFIN D'UNIFORMISER LES DÉMARCHES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE PENSION :				
		130-1-1-2	DÉFICIT DES	CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT				
			130-1-1-2-01	DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION :				
			130-1-1-2-02	DISTRIBUER LES CARTES DE PENSIONNÉS AFIN DE DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES				
			130-1-1-2-03	INFORMATISER LES DONNÉES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES				
			100 7 7 2 00	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNÉS OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRES DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;				
			130-1-1-2-04	ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE				
		130-1-1-3	DEPENSES D	DE SOLDE EXÉCUTÉES DE MANIÈRE OPTIMALE				
			130-1-1-3-01	PILOTER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SOLDE				
			130-1-1-3-02	ASSURER LA TUTELLE TECHNIQUE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS EN MATIÈRE DE SOLDE				
			130-1-1-3-03	PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DÉPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYÉS PAR LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ETAT				
			130-1-1-3-04	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRÉCAIRES DES AGENTS DE L'ETAT				
			130-1-1-3-05	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DOSSIERS DE PRÉVOYANCE DES				
		130-1-1-4	QUALITÉ DE	AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIÈRE, SECOURS AU DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE) SERVICE RENDU AUX USAGERS CONFORME AU STANDARD				
			130-1-1-4-01	METTRE À JOUR LE MANUEL DE PROCÉDURE DE LA SOLDE				
		130-1-1-5	AGENTS PLU	IS PERFORMANTS				
			130-1-1-5-01	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITÉS DÉCONCENTRÉES				
			130-1-1-5-02	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES RH DES STD ET DES AGENTS DES SRSP				
			130-1-1-5-03	COORDONNER LES INFORMATIONS ENTRE LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES SERVICES CENTRAUX				
			130-1-1-5-04	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES 2 SERVICES CENTRAUX ET LES SRSP				
			130-1-1-5-05	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES				
			130-1-1-5-06	ÇONCEVOIR UN MODULE DE GESTION ET SUIVI DES DOSSIERS A PERMETTANT UNE MEILLEURE				
		130-1-1-6	SERVICE DE	ÉVALUATION DES SRSP  QUALITE ET DE PROXIMITE				
		420.4.4.7	-	- MENT DU DÉFICIT DES CAISSES DE DETDAITE MAITDISÉ				
		130-1-1-7	ACCROISSE	MENT DU DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISÉ				
			130-1-1-7-01	DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;				
			130-1-1-7-02	DISTRIBUER LES CARTES DE PENSIONNÉS AFIN DE DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES				
			130-1-1-7-03	INFORMATISER LES DONNÉES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNÉS OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRES DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERCUS:				
			130-1-1-7-04	ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE				
	130-1-2	RENFORCE		E DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT				
		130-1-2-1	ECART RÉDU	JIT ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE ET L'EFFECTIF RÉALISÉ EN FIN D'EXERCICE				
			130-1-2-1-01	OPTIMISER, PILOTER LA RÉPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE À JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS				
			130-1-2-1-02	ASSURER LA CONFORMITÉ, L'EFFIFACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF				
			130-1-2-1-03	PRÉVOIR, ÉLABORER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CRÉDIT DE LA				
		130-1-2-2	FICHIER UNIO	SOLDE QUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE L'ETAT OPÉRATIONNEL				
			130-1-2-2-01	INTÉGRER ET ASSAINIR LE SYSTÈME DE GESTION DES EFFECTIFS EN RAPPORT AVEC LA MISE				
			130-1-2-2-02	EN PLACE DU SGSP POUR RENDRE FIABLE LA BASE DE DONNÉES DES EFFECTIFS  ASSURER LA CONFORMITÉ, L'EFFIFACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU  REPRONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF				
		130-1-2-3	PRÉVISION D	PERSONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF DE LA MASSE SALARIALE FIABLE				
			130-1-2-3-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE				
			130-1-2-3-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE PRÉVOIR, ÉLABORER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CRÉDIT DE LA				
			130-1-2-3-02	FILIVOIN, ELADORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA				

130-1-3-2-12

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

#### FINANCES ET BUDGET 220

130

Gestion Financière du Personnel de l'Etat SOLDE AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION 130-1-3 FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS 130-1-3-1 (ACCEUIL, CÉLÉRITÉ, DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS) 130-1-3-1-01 PILOTER ET COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA DGGFPE 130-1-3-1-02 ASSURER UN APPUI LOGISTIQUE ET BUDGÉTAIRE DES SOA DE LA DGGFPE CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGGEPE 130-1-3-1-03 ASSURER LA GESTION DE CARRIÈRE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA 130-1-3-1-04 **DGGFPE** PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / 130-1-3-1-05 RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS ASSURER LE TRAITEMENT DES SALAIRES DES ECD ET DES AVANTAGES DES HEE. ET PSA 130-1-3-1-06 ETUDIER LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DU 130-1-3-1-07 PERSONNEL DE L'ETAT 130-1-3-1-08 ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB 130-1-3-1-09 ASSURER LA CONCEPTION, L'AMELIORATION, LA SECURISATION , LA MAINTENANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET FORMATION DES UTILISATEURS ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN 130-1-3-1-10 TERMES DE SOLDE ET PENSIONS ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA COORDINATION TECHNIQUE DE LA DTLE 130-1-3-1-11 130-1-3-1-12 ASSURER LE TRAITEMENT INFORMATIQUE (INFORMATISATION, ÉDITION DES TITRES, CALCUL) DES DOSSIERS EN MATIERE DE SOLDE ET DES PENSIONS 130-1-3-2 GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE PILOTER ET COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA DGGFPE 130-1-3-2-01 130-1-3-2-02 ASSURER UN APPUI LOGISTIQUE ET BUDGÉTAIRE DES SOA DE LA DGGFPE CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGGEPE 130-1-3-2-03 130-1-3-2-04 ASSURER LA GESTION DE CARRIÈRE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA **DGGFPE** 130-1-3-2-05 PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS 130-1-3-2-06 ASSURER LE TRAITEMENT DES SALAIRES DES ECD ET DES AVANTAGES DES HEE, ET PSA ETUDIER LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DU 130-1-3-2-07 PERSONNEL DE L'ETAT ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES 130-1-3-2-08 ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB 130-1-3-2-09 ASSURER LA CONCEPTION, L'AMELIORATION, LA SECURISATION , LA MAINTENANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET FORMATION DES UTILISATEURS ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN 130-1-3-2-10 TERMES DE SOLDE ET PENSIONS ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA COORDINATION TECHNIQUE DE LA DTLE 130-1-3-2-11

ASSURER LE TRAITEMENT INFORMATIQUE (INFORMATISATION, ÉDITION DES TITRES, CALCUL)

DES DOSSIERS EN MATIERE DE SOLDE ET DES PENSIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

#### 220 **FINANCES ET BUDGET**

Action sociale et développement 803

> CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT **803-1**

ÉCONOMIQUE ET SOCIAL AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES 803-1-1

SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE

803-1-1-1 CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE

> 803-1-1-1-01 EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS

Appui au développement communautaire et sociale 803-1-1-1-02

803-1-2 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES

> INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) 803-1-2-1

**CONTRUITES OU RÉHABILITÉES** 

INSTRUIRE LES PROJETS ET ÉFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES

OPERATIONS DE MICROREALISATIONS 803-1-2-1-02

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	2018	2019	2020	2021
21	MINISTÈ	RE DES FINANC	CES ET DU BUD	GET					
220	FINANCE	S ET BUDGET							
013	Administ	ration et Coord	lination						
	<u>013-1</u>			GESTION DES FINANCES PUBL	<u>IQUES</u>				
	013-1-1	PILOTER EFF	ICACEMENT LE	S RÉFORMES					
		013-1-1-1	LES REFORM	ES SONT EFFECTIVES					
			013-1-1-R1	POURCENTAGE DES REFORMES MISE EN PLACE	%	100	100	100	100
	013-1-2	RENFORCER	LES NORMES E	T LES CONTRÔLES EN MATIÈR	E DE FINANCE	S PUBLIQUES			
		013-1-2-1	LA GESTION I	DES FINANCES PUBLIQUES ES	Γ AMÉLIORÉE				
			013-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES NORMES ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES	%	100	100	100	100
	013-1-3		NTE ET RIGOUR LES DOCUME DISPONIBLES	TÉ ET LA COHÉRENCE DES SUI EUSE LA BUDGÉTISATION DES ENTS ET INFORMATIONS SUR LA BET COHÉRENTS	POLITIQUES F A GESTION DE	PUBLIQUES S FINANCES P	UBLIQUES	SONT	
			013-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	%	100	100	100	100
	013-1-4	DÉVELOPPE	R LES COMPÉTE	NCES, L'ÉTHIQUE ET LES PER	FORMANCES	DES FONCTIO	NNAIRES		
		013-1-4-1	LES AGENTS	SONT MOTIVÉS ET EFFICACES					
			013-1-4-1-R1	POURCENTAGE DES AGENTS MOTIVÉS ET EFFICACES	%	100	100	100	100
	013-1-5	<b>AMÉLIORER</b>	LA TRANSPARE	NCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DI	N				
		013-1-5-1	LES RECETTE	ES DE LA DIN SONT EN HAUSS	E				
			013-1-5-1-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA DIN	%	40	55	75	85

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET **FINANCES ET BUDGET** 220 Gestion du Budget 114 114-1 GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT ASSURER UNE GESTION EFFICACE, TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE 114-1-1 (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE 114-1-1-1 PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE NOMBRE DE NOUVEAUX NOMBRE DE 114-1-1-1-R1 0 0 0 MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT CADRÉS CDMT CADRÉ DISPONIBLES BASE DE DONNÉES BASE DE EXHAUSTIVE FIABLE SUR LE **DONNÉES** PATRIMOINE DE L'ETAT PROCESSUS PPBSE COHÉRENT 114-1-1-2 POURCENTAGE DES 0 100 114-1-1-2-R1 100 0 MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ 114-1-2 STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE 114-1-2-1 NOMBRE DE DRB MIS EN 114-1-2-1-R1 NOMBRE 4 0 0 0 PLACE NOMBRE DE CTD FORMÉS EN 114-1-2-1-R2 NOMBRE 0 500 800 1000 BUDGET PROGRAMME DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB 114-1-3 SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS 114-1-3-1 **ÉCART ENTRE LES** 114-1-3-1-R1 0 20 20 0 PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE

**PRODUITS** 

220

115

115-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET **FINANCES ET BUDGET Gestion Fiscale AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES** PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE 115-1-1 115-1-1-1 UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES RECETTES 115-1-1-R1 LE RAPPORT SUR 0 L'ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES 115-1-1-2 L'INTÉGRITÉ DES AGENTS EST PROMUE NOMBRE D'UNITÉS ND 115-1-1-2-R1 NOMBRE 0 0 0 OPÉRATIONNELLES, OBJET 115-1-1-3 LE NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ NOMBRE DE BUREAUX DE 115-1-1-3-R1 NOMBRE 3 0 O O RECETTES AUPRÈS DESQUELS L'ENQUÊTE DE SATISFACTION EST DES OUTILS ET RAPPORTS SERVANT DE TABLEAUX DE BORD POUR LES DÉCISIONS SONT 115-1-1-4 **DISPONIBLES** 115-1-1-4-R1 NOMBRE DE TYPES DE NOMBRE 0 5 0 0 TABLEAUX DE BORD DISPONIBLES(FEC, SGMPF, PTA...) 115-1-1-5 LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE TAUX DE COUVERTURE 115-1-1-5-R1 OUI oui (SAFI) 0 0 oui APPLICATIVE DES PROCESSUS MÉTIERS LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE 115-1-1-6 L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÉTÉ TAUX DE PROGRESSION DES POURCENTAGE 115-1-1-6-R1 5 0 0 0 **IMMATRICULATIONS** L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES AVEC LES CONTRIBUABLE EST AMÉLIORÉ 115-1-1-7 115-1-1-7-R1 PORTAIL DES APPLICATION EN 0 O O OUI oui LIGNE 115-1-1-8 LES ENREGISTREMENTS D'ACTES SONT CONFORMES SIEA VULGARISÉ DANS LES CF 0 0 115-1-1-8-R1 oui 0 LES DÉCLARATIONS FISCALES SONT NORMALISÉES 115-1-1-9 APPLICATION 115-1-1-9-R1 OUI oui 0 0 0 **OPÉRATIONNELLE** LA QUALITÉ DES CONTRÔLES EST ASSURÉE 115-1-1-A LE NOMBRE DE RÉCLAMATION EST RÉDUITE 115-1-1-A-R1 **APPLICATION** OUI oui 0 O 0 OPÉRATIONNEI I F 115-1-1-B LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES EST OPTIMISÉ LOGICIEL DE SUIVI DES 115-1-1-B-R1 OUI oui 0 0 0 APPELS OPÉRATIONNEL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE CALLCENTER DISPONIBLE

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
115-1-2			RIDIQUE STABLE, ACCESSIB	LE ET TRANSPA	RENT RELATII	AUX LOIS	ET	
	DISPOSITION 115-1-2-1		RENCE DES TEXTES FISCAU	X FST ASSURÉE				
		115-1-2-1-R1	DIMINUTION DES DOLÉANCES SUR LES THÈMES AYANT DÉJÀ FAIT L'OBJET DE TEXTE LÉGISLATIF OU RÉGLEMENTAIRE	POURCENTAGE	10	0	0	0
	115-1-2-2		CEMENTS DE CAPACITÉ SUR	LES GRANDES	ORIENTATION	IS DE LA FI	SCALITÉ	
		INTERNATION 115-1-2-2-R1	IALE SONT ASSURÉS  NOMBRE D'INSPECTEURS  MAITRISANT LE PRIX DE  TRANSFERT, LES  CONVENTIONS FISCALES, LE  PROJET BEPS	NOMBRE	2	0	0	0
	115-1-2-3	LE DÉLAI DE	TRAITEMENT DES DOSSIERS	S EST AMÉLIORÉ				
		115-1-2-3-R1	POURCENTAGE DE DOSSIERS TRAITÉS DANS LES DÉLAIS	POURCENTAGE	0	0	0	0
115-1-3	ASSURER DE	S SERVICES DE	PROXIMITÉ DE QUALITÉ AU	X USAGERS				
115-1-3-1	115-1-3-1	LES ARRIÉRÉ	S FISCAUX SONT APURÉS					
		115-1-3-1-R1	TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	POURCENTAGE	20	0	0	0
	115-1-3-2	LES USAGERS	S SONT SATISFAITS DES SEF	RVICES RENDUS(	DGE)			
		115-1-3-2-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS(DGE)	POURCENTAGE	60	0	0	0
	115-1-3-3	L'UNITÉ OPÉR	RATIONNELLE NE PRÉSENTE	PAS DE DÉFAILI	LANT			
		115-1-3-3-R1	TAUX DE DÉFAILLANCE EN TVA ET IRSA	POURCENTAGE	1/0, 2/5,	0	0	0
115-1-4	RENFORCER	LA PRÉSENCE I	DE L'ADMINISTRATION FISCA	LE PAR LE BIAIS	S DU CONTRÔ	LE FISCAL		
	115-1-4-1	CATÉGORIE E	TRAITEMENT DES DEMANDE EST RESPECTÉ : CATÉGORIE ROUGE (60 JOURS)					ΞT
		115-1-4-1-R1	POURCENTAGE DE DOSSIERS TRAITÉS DANS LE DÉLAI	POURCENTAGE	95	0	0	0
	115-1-4-2	LA QUALITÉ D	DES VÉRIFICATIONS DE LA D	GI EST ASSURÉE	PAR LES AC	TEURS CON	CERNÉS	
		115-1-4-2-R1	POURCENTAGE DE VÉRIFICATIONS VALIDÉES	POURCENTAGE	75	0	0	0
	115-1-4-3	LES RÉSEAU)	K DE FRAUDEURS FISCAUX S	ONT DÉMANTEL	ÉS			
		115-1-4-3-R1	NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	40	0	0	0

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
115-1-5	<b>ASSURER LA</b>	BONNE GESTICE DES AGENTS	RECETTES FISCALES PAR R ON DE L'ENVELOPPE BUDGÉ RCES HUMAINES, FINANCIÈR	TAIRE ALLOUÉE À	LA DGI ET F	RENFORCER	LA	
		115-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES CRÉDITS SANS EMPLOIS PAR RAPPORT AUX CRÉDITS OUVERTS		0	0	0	0
			TAUX DE SATISFACTION DES BESOINS DES AGENTS ET DES SERVICES					
	115-1-5-2	LA PRÉVISIOI	N DE RFI EST RÉALISTE ET O	BJECTIVE				
		115-1-5-2-R1	POURCENTAGE DES BUREAUX DE RECETTES FAISANT DES RÉCLAMMATIONS	POURCENTAGE	10	0	0	0
	115-1-5-3	LES DONNÉE	S STATISTIQUES SONT DISPO	ONIBLES À TEMPS	RÉELS			
		115-1-5-3-R1	DÉLAI DE RÉPONSES	HEURE	<24	0	0	0
	115-1-5-4	LA COMPÉTE	NCE DES AGENTS EST ACCR	UE				
		115-1-5-4-R1	NOMBRE AGENTS FORMÉS PAR THÉMATIQUE	NOMBRE	340	0	0	0
		115-1-5-4-R2	NOMBRE DE FORMATIONS DISPENSÉES	NOMBRE	21	0	0	0
	115-1-5-5	LES FORMAT	IONS DISPENSÉES ONT DE R	ÉELLES FEED BA	СК			
		115-1-5-5-R1	NOMBRE DE FICHES DE SUIVI EXPLOITÉES	NOMBRE	354	0	0	0
	115-1-5-6	L'ADHÉSION	VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST	SUSCITÉE				
		115-1-5-6-R1	TAUX DE PROGRESSION DES IMMATRICULATIONS	POURCENTAGE	5	0	0	0

MIN - MIS - PROG -			/ERANCE FISCALE	UNITE	2018	2019	2020	2021
	115-1-6-1		NT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES	DÉPENSES FIS	CALES EST D	ISPONIBLE	ET VALIDÉ	İ
		115-1-6-1-R1	PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	0	30	35	40
	115-1-6-2	LE SAFI EST	OPÉRATIONNEL					
		115-1-6-2-R1	NOMBRE D'UO OÙ LE SAFI EST OPÉRATIONNEL EN FIN D'EXERCICE	NOMBRE	0	111	-	-
	115-1-6-3	LA BASE DE I	DONNÉES DES ACTIFS ET DES	INFORMELS E	ST MISE À JOI	JR		
		115-1-6-3-R1	TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	0	60	70	80
	115-1-6-4	LA COMPÉTE	NCE DES AGENTS EST ACCRU	E				
		115-1-6-4-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	NOMBRE	0	372	404	436
	115-1-6-5	L'ADHÉSION	VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST S	USCITÉE				
		115-1-6-5-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	0	0,16	0,17	0,18
	115-1-6-6	LES BESOINS	S STANDARDS DE RÉALISATION	N DES ACTIVIT	ÉS DU PROGR	AMME SON	NT SATISFA	ITS
		115-1-6-6-R1	DOTATION DES MOYENS	%	0	1	1	1
		113-1-0-0-1	MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	70	U	'	ı	
	115-1-6-7	PRÉVISIONS	DE CHAQUE BUREAU DE RECI	ETTES OPTIMA	ALES			
		115-1-6-7-R1	POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	0	< 5%	< 5%	< 5%
	115-1-6-8	TRAITEMENT	OPTIMUM DES CORRESPONDA	ANCES				
		115-1-6-8-R1	TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	0	0,95	0,95	0,95
	115-1-6-9	LINITÉS OPÉR	RATIONNELLES PERFORMANTE	=e				
		115-1-6-9-R1	PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	0	0,85	0,85	0,85
	115-1-6-A		AUX MALGACHE CONFORMES	AUX NORMES	,RÈGLES ET F	PRATIQUES	EN MATIÈF	RE
		<b>DE FISCALITE</b> 115-1-6-A-R1	É INTERNATIONALE  POURCENTAGE DE  DISPOSITIONS FISCALES  MODIFIÉES	%	0	0,25	0,5	1
	115-1-6-B	DECISIONS R	ENDUES DANS LE DELAI EN RI	ESPECT DE LA	LEGISLATION	I EN VIGUE	UR	
		115-1-6-B-R1	TAUX D'APUREMENT DES DOSSIERS	%	0	0,8	0,9	0,9
	115-1-6-C	MEILLEURE C	COMPREHENSION DES PROCEI	OURES CONTE	NTIFUSES			
		115-1-6-C-R1	TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)	%	0	1	1	1
115-1-7	MAÎTRISE D	E L'ASSIETTE FIS	SCALE					
	115-1-7-1	LA POPULAT	ION FISCALE AUGMENTE ET RI	ESPECTE LES	OBLIGATIONS	FISACLES		
		115-1-7-1-R1	TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	0	0,16	0,17	0,18
		115-1-7-1-R2	TAUX DE DÉFAILLANCE GLOBALE (SRE)	%	0	7,5	7,5	7,5
	115-1-7-3	QUALITÉ DU	CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE					
		115-1-7-3-R1	TAUX DE CONTRÔLE FISCAL AUTORISÉ AVEC NCU	%	0	0,75	0,85	0,99
	115-1-7-4	LES RÉSEAU	X DE FRAUDEURS FISCAUX SO	NT DÉMANTEL	.ÉS			
		115-1-7-4-R1	NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	0	60	80	80
	115-1-7-5	ARRIÉRÉS FI	SCAUX APURÉS					
		115-1-7-5-R1	TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	%	0	0,3	0,4	0,5

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
21	MINISTÈI	RE DES FINAN	CES ET DU BUD	GET					
220									
116	Douanes <u>116-1</u> 116-1-2	<u>ACCROÎTRE</u>							
	FINANCES ET BUDGET  Douanes  116-1								
			116-1-2-1-R1	inhérentes à la facilitation et	%	100	25	30,56	33,33
	116-1-3	RENFORCE	R LES SYSTÈMES	S ET PROCÉDURES DOUANIERS	S POUR UNE M	OBILISATION	OPTIMISÉE	DES RECE	TTES
		116-1-3-1	Procédures d	le dédouanement renforcées					
			116-1-3-1-R1	procédures de dédouanement	NOMBRE	15	17	19	0
		116-1-3-2	Mécanismes	de recouvrement et de lutte cont	re la fraude dév	veloppés			
			116-1-3-2-R1		%	100	0	0	0
		116-1-3-3	MÉCANISME	S DE RECOUVREMENT ET DE LI	JTTE CONTRE	LA FRAUDE [	DÉVELOPPÉ	s	
			116-1-3-3-R1	L'OBJECTIF DES RECETTES	%	0	100	100	100
			116-1-3-3-R2	L'OBJECTIF DES RECETTES	%	100	0	0	0
	116-1-4	OPTIMISER I	LES SOUTIENS D	DES SERVICES OPERATIONNEL	s				
		116-1-4-1	Appuis nécés	ssaires pour les services opération	onnels de la Dir	rection Généra	ale des Dou	anes	
			116-1-4-1-R1		%	100	0	0	0
	116-1-5	OPTIMISER I	LES SOUTIENS D	DES SERVICES OPÉRATIONNEL	s				
		116-1-5-1	APPUIS NÉC	ESSAIRES POUR LES SERVICES	OPÉRATIONN	ELS DE LA D	GD MISE À	DISPOSITIO	N
			116-1-5-1-R1	TAUX DE MISE À DISPOSITION DES APPUIS NÉCESSAIRES	%	0	100	100	100

117-1-2-4-R1

Niveau de contrôle de

compagnies d'assurance

60

60

60

60

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET **FINANCES ET BUDGET** 220 117 Trésor ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE 117-1 L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS 117-1-1 MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS 117-1-1-1 117-1-1-R1 Part des dépenses dont paiement % 50 70 85 85 dématerialisé SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE 117-1-1-2 117-1-1-2-R1 Pourcentage des Postes 76,9 61,98 63,64 64,46 Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics 117-1-1-3 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE 36,32 38,56 39,97 117-1-1-3-R1 Pourcentage des agents du % 37.08 Trésor de corps spécifique 117-1-1-4 ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE 117-1-1-4-R1 Niveau d'extension de la 8 73 73 73 % couverture des Communes Niveau d'extension de la 117-1-1-4-R2 % 12 73 73 73 couverture des Ministères 117-1-2 **DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS** RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ 117-1-2-1 Taux d'amélioration du 117-1-2-1-R1 % 0.5 0 0 0 rapatriement de devises nées des exportations 117-1-2-1-R2 TAUX DE RAPATRIEMENT DE % 0 72 73 74 **DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS** ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ 117-1-2-2 117-1-2-2-R1 35,2 Taux de pénétration des ménages % 0 0 n 117-1-2-2-R2 NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS NOMBRE 0 58 O 0 POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL 117-1-2-3 **TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE** 117-1-2-3-R1 Taux d'avancement du processus 0 30 45 60 % de mise en place de la tutelle du secteur financier 117-1-2-4 FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES **D'ASSURANCE** 

	OG - OS - RESU			UNITE	2018	2019	2020	202
117-1-3			NANCIÈRE ET COMPTABLE DES	SORGANISM	ES PUBLICS I	ET DES SOC	IETES A	
	117-1-3-1	ION PUBLIQUE GESTION DE	LA DETTE AMÉLIORÉE					
		117-1-3-1-R1	Niveau d'endettement du	Ariary	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
		117-1-3-1-R2	Gouvernement Central Respect des échéances de	%	100	100	100	100
		117-1-3-1-RZ	paiement du service de la dette	70	100	100	100	100
	117-1-3-2	APPUI À LA F	RÉALISATION DE LA MISSION DI	E LA DGT AM	ÉLIORÉ			
		117-1-3-2-R1	Taux d'éxecution budgetaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
	117-1-3-3	GOUVERNAN AMÉLIORÉE	ICE DANS LA GESTION COMPTA	ABLE ET FINA	NCIÈRE DES	FONDS PUE	BLICS	
		117-1-3-3-R1	Niveau d'extension du champ de contrôle aux Etablissemnts Publics en Régies	%	55	0	0	0
		117-1-3-3-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	3	<3	<3	<3
		117-1-3-3-R3	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	20	20	20	20
		117-1-3-3-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombrant au Trésor Public	%	100	100	100	100
		117-1-3-3-R5	Taux de récouvrement des débets comptables	%	2	0	0	0
		117-1-3-3-R6	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	100	0	100	100
		117-1-3-3-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgetaire	%	100	100	100	100
		117-1-3-3-R8	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	0	60	65	70
	117-1-3-4	<b>GESTION DE</b>	LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE					
		117-1-3-4-R1	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	Logique	oui	OUI	OUI	OUI
		117-1-3-4-R2	Intégration du volet comptabilité et trésorerie dans la base centralisée du Trésor	Logique	-	-	-	-
		117-1-3-4-R3	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	10	12,5	12,5	12,5
	117-1-3-5	TRANSPARE RENFORCÉE	NCE ET MISE AUX NORMES DE S	LA GESTION	DES FINANCE	S PUBLIQU	IES	
		117-1-3-5-R1	Niveau d'intégration dans la comptabilité générale de l'Etat des actifs publics des SOA au niveau central	%	21	0	0	0
		117-1-3-5-R2	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	20	40	60	80
		117-1-3-5-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
		117-1-3-5-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	75	80	80	100
		117-1-3-5-R5	Délais des rapports d'éxecution budgetaire (OGT) produits en cours d'année	JOURS	60	60	60	60
		117-1-3-5-R6	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	ANNÉE	2017	2018	2019	2019
		117-1-3-5-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	0	1	16	32

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
21	MINISTÈI	RE DES FINANC	ES ET DU BUD	GET							
220	FINANCE	S ET BUDGET									
129	Contrôle	Budgetaire et F	udgetaire et Financière								
	<u>129-1</u>			DES FINANCES PUBLIQUES							
	129-1-1	ALLÉGER LE	CONTRÔLE A P	PRIORI							
		129-1-1-1	CONTRÔLE A	PRIORI RENDU PLUS EFFICA	CE						
			129-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE A PRIORI	%	15	10	8	7		
		129-1-1-2	ORDONNATE	URS FORMÉS EN VUE DE REN	FORCEMENT DE	LEURS CAP	ACITÉS				
			129-1-1-2-R1	NOMBRE DE SÉANCES DE FORMATIONS DES ORDSEC EFFECTUÉES	NOMBRE	10	6	4	3		
	129-1-2	RENFORCER	LES CONTRÔLE	ES A POSTERIORI							
		129-1-2-1	CONTRÔLE À	POSTERIORI DEVENU SYSTÉ	MATIQUE						
			129-1-2-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE À POSTERIORI	%	50	55	60	62		
		129-1-2-2	AUDIT DES PI	ROCÉDURES DE CHED RENFO	RCÉ						
			129-1-2-2-R1	TAUX DE SERVICES AUDITÉS DANS LE CADRE DE PROCÉDURES CHED PAR RAPPORT À CEUX PROGRAMMÉS	%	80	85	87	88		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET **FINANCES ET BUDGET** 220 130 Gestion Financière du Personnel de l'Etat RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT 130-1 130-1-1 OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT 130-1-1-1 DOSSIERS DE PENSIONS TRAITÉS NOMBRE DE DOSSIERS +15% 29063 130-1-1-1-R1 +15% (par +15% TRAITÉS 130-1-1-2 DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT MONTANT DU DÉFICIT DE MILLIARD 0 130-1-1-2-R1 190 0 0 CAISSE DE RETRAITE D'ARIARY DÉPENSES DE SOLDE EXÉCUTÉES DE MANIÈRE OPTIMALE 130-1-1-3 130-1-1-3-R1 **ETAT DE REGULARISATION** 100 100 100 100 % **DES PARTS PATRONALES** PROPORTION DE MASSE 130-1-1-3-R2 % 5,1 5.1 5.69 5.69 SALARIALE DANS LE BUDGET DF I 'FTAT TAUX DE LIQUIDATION DES 50 130-1-1-3-R3 50 50 75 % RENTIERS RECENCES 130-1-1-4 QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS CONFORME AU STANDARD 130-1-1-4-R1 TAUX DE SATISFACTION DES % 60 0 0 0 **USAGERS** 130-1-1-5 **AGENTS PLUS PERFORMANTS** 130-1-1-5-R1 TAUX DE REJET EN BAISE inférieur <15 <10 SERVICE DE QUALITE ET DE PROXIMITE 130-1-1-6 130-1-1-6-R1 TAUX DE SATISFACTION DES 75 75 80 85 % USAGERS AU NIVEAU DECONCENTRES 130-1-1-7 ACCROISSEMENT DU DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISÉ MONTANT DU DÉFICIT DE MILLIARD 419 510 130-1-1-7-R1 0 349 CAISSE DE RETRAITE D'ARIARY 130-1-2 RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT ECART RÉDUIT ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE ET L'EFFECTIF RÉALISÉ EN FIN D'EXERCICE 130-1-2-1 130-1-2-1-R1 POURCENTAGE DE L'EFFECTIF 95 0 0 0 RÉALISÉ ET BUDGÉTAIRE EN FIN D'EXERCICE 130-1-2-2 FICHIER UNIQUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE L'ETAT OPÉRATIONNEL MARGE D'ERREUR ENTRE LE 130-1-2-2-R1 % 0.5 0 0 0 RECENSEMENT PHYSIQUE ET LES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNÉES 130-1-2-2-R2 ECART ENTRE LE 0 0 0 0 % RECENSEMENT PHYSIQUE ET LES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNEES TAUX DE CORREI ATION 0 130-1-2-2-R3 % 99 5 997 998 ENTRE L'EFFECTIF DÉCLARÉ PAR LES MINISTÈRES ET L'EFFECTIF SUR LA BASE DE DONNÉES 130-1-2-3 PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE POURCENTAGE DE L'EFFECTIF 130-1-2-3-R1 % 0 95 95 95 RÉALISÉ ET BUDGÉTAIRE EN FIN D'EXERCICE AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION 130-1-3 FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT 130-1-3-1 GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS (ACCEUIL, CÉLÉRITÉ, DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS) TAUX DE SATISFACTION DES 130-1-3-1-R1 80 0 0 0 0/ USAGERS PAR RAPPORT À L'ACCEUIL DU PERSONNEL DE LA DGGFPF NOMBRE D'INITIATIVE DE 130-1-3-1-R2 Nombre 0 0 0 0 **REFORMES REALISES** GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE 130-1-3-2 NOMBRE D'INITIATIVE DE 130-1-3-2-R1 NOMBRE n 5 8 8 RÉFORME RÉALISÉ

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
21	MINISTÈF	RE DES FINANC	ES ET DU BUDO	ET					
220	FINANCE	S ET BUDGET							
803	Action so	ciale et dévelop							
	<u>803-1</u>	<b>ÉCONOMIQUE</b>	ET SOCIAL	ONTRE LA PAUVRETÉ PAR					
	803-1-1		JTILITÉ PUBLIQ	EVENU DES COUCHES VUL UE E VIE DE LA POPULATION A		STAURER DE	S INFRASTF	RUCTURES	
			803-1-1-1-R1	NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS	NOMBRE	95	110	186	210
	803-1-2	AMÉLIORER L	ES INFRASTRU	CTURES LOCALES ET LA C	ONCERTATION AU	NIVEAU DES	COMMUNE	s	
		803-1-2-1		TURES PUBLIQUES (ROUTI OU RÉHABILITÉES	ÈRES, ÉCONOMIQU	ES, SOCIALE	ES, HYDRAU	LIQUES)	
			803-1-2-1-R1	NOMBRE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES	NOMBRE	17	22	24	26

25 - MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 014 Administration et Coordination PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE 014-1 014-1-1 ASSURER LE PILOTAGE MINISTÉRIEL ET LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RECONSTRUCTION DE L'ECONOMIE PILOTAGE MINISTÉRIEL PERFORMANT 014-1-1-1 ELABORER ET EFFECTUER LE SUIVI- ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION DU PTA DU MEP 014-1-1-1-02 EFFECTUER LE SUIVI DES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES. FINANCIÈRES ET TECHNIQUES SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES ET PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR LE MEP AU NIVEAU 014-1-1-1-03 CENTRAL ET AU NIVEAU RÉGIONAL 014-1-1-1-04 DIAGNOSTIQUER ET ÉTABLIR L'ÉTAT DES LIEUX DES PROGRAMMES ET PROJETS DU 014-1-1-1-05 ELABORER LE TABLEAU DE BORD DES PROGRAMMES ET PROJETS UTILISABLES ET EXPLOITABLES POUR UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION RATIONNELLE 014-1-1-1-06 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 014-1-1-1-07 COMMUNIQUER ET INFORMER À TRAVERS DES DIALOGUES ÉCONOMIQUES AU NIVEAU NATIONAL QU'À L'EXTÉRIEUR COORDINATION EFFICACE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS 014-1-1-2 014-1-1-2-01 ELABORER LE SYSTÈME DE SUIVI ÉVALUATION DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES METTRE À JOUR LA MONOGRAPHIE RÉGIONALE 014-1-1-2-02 014-1-1-2-03 PARTICIPER AUX TRAVAUX INITIÉS PAR LA RÉGION CONTRIBUER À L'ÉTABLISSEMENT DES BASES DE DONNÉES ÉCONOMIQUE 014-1-1-2-04 014-1-1-2-05 CONTRIBUER AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE 014-1-1-3 014-1-1-3-01 OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHÉS 014-1-2 RENFORCER L'UTILISATION DES MOYENS EN VUE D'UNE COORDINATION EFFECTIVE DU MINISTÈRE 014-1-2-1 SYSTÈME DE GRH MODERNE ET PERFORMANT DÉVELOPPER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES ET TECHNIQUES DES 014-1-2-1-01 AGENTS DU MEP APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP 014-1-2-1-02 014-1-2-1-03 ORGANISER DES JOURNÉES INFORMATIVES SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS DES AGENTS DE L'ETAT AU NIVEAU DES DREP 014-1-2-1-04 TRAITER LES DOSSIERS DU PERSONNEL DU MEP CONCEVOIR ET INFORMATISER LES OUTILS GPEEC DU MEP 014-1-2-1-05 014-1-2-2 CADRE JURIDIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ REPRÉSENTER LE MINISTÈRE ET COLLABORER AUX DIVERSES ACTIVITÉS AUPRÈS DES 014-1-2-2-01 DIFFÉRENTS MINISTÈRES Y COMPRIS LES ACTIVITÉS DES VOLONTARIAT ET DE DON DE SANG METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES 014-1-2-2-02 TOUCHANT LE DOMAINE DU MINISTÈRE 014-1-2-2-03 APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP 014-1-2-2-04 SUIVRE DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET DONNER DES ÉLÉMENTS DE DÉFENSE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE EXAMINER ET FAIRE DES ÉTUDES SUR LES TEXTES LÉGISLATIES ET RÉGLEMENTAIRES 014-1-2-2-05 014-1-2-2-06 VULGARISER LES RECUEIL DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES EN VIGUEUR 014-1-2-3 LES RESSOUCES FINANCIÈRES GÉRÉES À BON ESCIENT ACCROÎTRE L'EFFECTIVITÉ DES DÉPENSES DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS DU MINISTÈRE 014-1-2-3-01 014-1-2-3-02 ELABORER LE PROJET DE BUDGET PROGRAMME DU MINISTÈRE OPTIMISER LA REPARTITION DES RESSOURCES PAR ACTION ET PAR GRANDES RUBRIQUES 014-1-2-3-03 ALLOUÉES POUR LE FONCTIONNEMENT REGULIER DE L'ADMINISTRATION RENFORCER L'EXÉCUTION ET LE SUIVI BUDGÉTAIRE SUIVANT LES RÈGLES ET PROCÉDURES 014-1-2-3-04 **FN VIGFUR** RENFORCER LES PROCÉDURES DU RECENSEMENT ET DE LA REDDITION DES COMPTES AFIN 014-1-2-3-05 DE FIABILISER LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ DES MATIÈRES 014-1-2-3-06 ASSURER LE PAIEMENT DE DIVERS INDEMNITÉS OCTROYÉES AUX AGENTS DU MINISTÈRE ASSURER L'EXÉCUTION EFFECTIVE ET PONCTUELLE DES PROJETS (PIP) DU MINISTÈRE 014-1-2-3-07 014-1-2-3-08 APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS SUR LE NOUVEAU CADRE DU LOLF ET SUR LES 014-1-2-3-09 ACTIONS POUR SA MISE EN ŒUVRE 014-1-2-4 SUIVI SANITAIRES DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉ FAIRE DES CONSULTATIONS MÉDICALES ET SOINS PRIMAIRES 014-1-2-4-01 VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES DOSSIERS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX 014-1-2-4-02 014-1-2-4-03 APPULINSTITUTIONNEL DU MEP GÉRER LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET LES CONSOMMABLES MÉDICAUX 014-1-2-4-04 014-1-2-5 LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE SUPERVISER LES MARCHÉS NON SOUMIS AU CONTRÔLE DE LA COMMISSION NATIONALE DES 014-1-2-5-01 MARCHÉS

OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHÉS

014-1-2-5-02

Page 1

014-1-3-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 014 **Administration et Coordination** APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP 014-1-2-5-03 014-1-2-6 SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL 014-1-2-6-01 APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP MODERNISER LES SERVICES, LES MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION 014-1-2-6-02 AMÉLIORER LES SERVICES WEB, LE RÉSEAU INTRANET EN PERFORMANCE ET EN 014-1-2-6-03 ADOPTER ET METTRE EN ŒUVRE LES RÉFORMES SUR L'E-SERVICE, L'E-ADMINISTRATION ET 014-1-2-6-04 L'E-PARTICIPATION LE PATRIMOINE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ RATIONNELLEMENT 014-1-2-7 ACQUÉRIR DE DIVERS MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU POUR LE BON FONCTIONNEMENT 014-1-2-7-01 DES SOA CONSTRUIRE. RÉHABILITER. FAIRE DES EXTENSIONS DES BÂTIMENTS DU MEP 014-1-2-7-02 014-1-2-7-03 APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP 014-1-2-7-04 RENOVER LE PARC AUTOMOBILE ET FAIRE DES ENTRETIENS DES VÉHICULES EXISTANTS STRUCTURES RGPH OPÉRATIONNELLES 014-1-2-8 OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES CHARGÉES DE RÉALISER LE RGPH-RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (00) 014-1-2-8-02 DEVELOPPER LES CAPACITES DES RESPONSABLES SUR LA COORDINATION ET LA PLANIFICATION DES OUTILS 014-1-3 **DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES** 014-1-3-1 LA MISE A DISPOSITION D'UN CDMT ELABORE, A JOUR ET COHERENT 014-1-3-1-01 Former les responsables centraux et régionaux en méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre du 014-1-3-1-02 Organiser des séances de formation aux acteurs sur l'appui-conseils dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats 014-1-3-2 LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST

MINISTERE	DE L'ECONOI	MIE ET DU PLAN	
	DE L'ECONOM		
Economie	DE E EGONOM		
<u>604-1</u>	<u>RÉHABILITE</u>	R L'ADMINISTRA	ATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ
604-1-1	MACROÉCO	NOMIQUE ET AU	<u>IGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE</u> IN DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES
004-1-1		<b>ES DE DÉVELOF</b>	PPEMENT
	604-1-1-1	FIABLES ET	ATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), IEL À TOUS LES NIVEAUX
		604-1-1-1-01	PROJET DE RELANCE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (PRDR)
		604-1-1-1-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
		604-1-1-1-03	HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE
		604-1-1-1-04	RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE
			AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)
		604-1-1-1-05	SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT
		604-1-1-1-06	COACHER LES IRR DU MEP
		604-1-1-1-07	SUIVI DES PROGRAMMES D'URGENCE
		604-1-1-1-08	SUIVRE L'AGENDA 2063
		604-1-1-1-09	ASSURER LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EI MATIÈRE DE SUIVI -ÉVALUATION
	604-1-1-2		ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC IAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES
		DÉVELOPPÉ:	S
	604-1-1-3	LES PARTEN	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC IAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES
		DÉVELOPPÉS	
		604-1-1-3-01	DÉVELOPPEMENT DES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES
		604-1-1-3-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
		604-1-1-3-03	MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
		604-1-1-3-04	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE CONTRIBUER À LA MISE EN COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU
		604-1-1-3-05	MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
) <b>4-1-2</b>	RENFORCER	604-1-1-3-06 R LE SYSTÈME S	
	604-1-2-1	MISE À DISPO	OSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À BLES ASSURÉ
		604-1-2-1-01	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL (INSTAT)
		604-1-2-1-02	PROCÉDER À LA VEILLE PAR LES INFORMATIONS STATISTIQUES
		604-1-2-1-03	PROCÉDER À LA PRÉPARATION DU E RGPH
		604-1-2-1-04	RECENSEMENT ET STATISTIQUE
604-1-3		A STABILITÉ MA OUTILS ET M	JES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET CROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE ÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DISPONIBLES
		604-1-3-1-01	ORGANISER DES ATELIERS DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS DES ÉTUDES EFFECTUÉES
		604-1-3-1-02	FAIRE DES PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES
		604-1-3-1-03	ORGANISER DES ATELIERS DE CONCERTATION AVEC L'ETAT ET LE SECTEUR PRIVÉ.
		604-1-3-1-04	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SUIVI DE L'ÉCONOMIE
		604-1-3-1-05	RÉALISER DES ÉTUDES SPÉCIFIQUES SELON LE BESOIN DE L'ÉCONOMIE
		604-1-3-1-06	ELABORER DES MODÈLES MACROÉCONOMIQUES
		604-1-3-1-07	ELABORER UN DOCUMENT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE GLOBALE
		604-1-3-1-08	PRODUIRE DES NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS
		604-1-3-1-09	OUTILS D'ANALYSES ÉCONOMIQUES
		604-1-3-1-10	RÉACTUALISER LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EN FONCTION DU CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL
		604-1-3-1-11	ETABLIR DES CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME
		604-1-3-1-12	EFFECTUER DES ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
	604-1-3-2	604-1-3-1-13 OUTILS D'AP	ELABORER DES DOCUMENTS SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE PUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES
		604-1-3-2-01	MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DURABLE DU
		604-1-3-2-02	ELABORER DES OUTILS SUIVANT LES AXES STRATÉGIQUES ET LES PROGRAMMES PRIORITAIRES DU PND

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

604 Economie

604-1-3-3-01 ELABORER DES DOCUMENTS SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 612 Planification PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE 612-1 RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET 612-1-1 **DURABLE À TOUS LES NIVEAUX** LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT 612-1-1-1 **INCLUSIFS ET DURABLES** ÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION MADAGASCAR 612-1-1-1-01 INTÉGRER LA DIMENSION "POPULATION/GENRE" DANS LE DÉVELOPPEMENT 612-1-1-1-02 612-1-1-1-03 PROGRAMME STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LA FAIM À MADAGASCAR:PAM ELABORER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE MADAGASCAR 612-1-1-1-04 612-1-1-1-05 INTÉGRER LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL" DANS LE DÉVELOPPEMENT 612-1-1-1-06 MISE EN ŒUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045» 612-1-1-1-07 PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOL(PDSPE) METTRE EN ŒUVRE LE PROCESSUS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET 612-1-1-1-08 DE L'AGENDA AFRIQUE 0ET PUBLIER DES RAPPORTS SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 612-1-1-2 LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA 612-1-1-2-01 STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET 612-1-1-2-02 RÉGIONALES RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE POUR L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS 612-1-1-2-03 DE DÉVELOPPEMENT 612-1-1-2-04 ASSURER L'ARTICULATION DES ODD, PND ET PMO AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET RENFORCER LES SECTEURS ET LES RÉGIONS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET À LA MISE À 612-1-1-2-05 JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE MOBILISATION DES RESSOURCES 612-1-1-2-06 612-1-1-3 LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT EST RENFORCÉE CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PND AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES 612-1-1-3-01 BUDGÉTAIRES 612-1-1-3-02 MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL 612-1-1-3-03 DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PND AU NIVEAU DES 612-1-1-3-04 PARTICIPER AU PROCESSUS DE LA MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES MISE EN OEUVRE DE POLITIQUES CONJONCTURELLES 612-1-1-3-05 612-1-2 Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire 612-1-2-1 Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle 612-1-2-1-01 Elaborer le Plan de Mise en Œuvre (PMO) du processus 612-1-2-1-02 Organisation de conférences et ateliers de sensibilisation et de validation

612-1-2-2 La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace 612-1-2-2-01 Recruter des experts en modèles et projections démographiques

> 612-1-2-2-02 Organiser de Table Ronde des acteurs (ministères, société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers)

-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 014 Administration et Coordination PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE 014-1 ASSURER LE PILOTAGE MINISTÉRIEL ET LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA 014-1-1 RECONSTRUCTION DE L'ECONOMIE 014-1-1-1 PILOTAGE MINISTÉRIEL PERFORMANT 014-1-1-1-R1 TAUX DE SUIVI DE LA MISE EN TALIX 100 100 100 100 ŒUVRE DU PTA ET DU PASP 014-1-1-2 COORDINATION EFFICACE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS TAUX DE RÉALISATION DES 014-1-1-2-R1 **TAUX** 100 100 100 100 LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE 014-1-1-3 -R1 014-1-2 RENFORCER L'UTILISATION DES MOYENS EN VUE D'UNE COORDINATION EFFECTIVE DU MINISTÈRE 014-1-2-1 SYSTÈME DE GRH MODERNE ET PERFORMANT TAUX D' EFFECTIVITÉ DE LA 014-1-2-1-R1 TAUX 50 75 100 100 MODERNISATION DU SYSTÈME DE GRH CADRE JURIDIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ 014-1-2-2 TAUX DE RÉALISATION 014-1-2-2-R1 TALIX 100 100 100 100 014-1-2-3 LES RESSOUCES FINANCIÈRES GÉRÉES À BON ESCIENT 014-1-2-3-R1 TAUX D'EXÉCUTION TAUX 100 100 100 100 **BUDGÉTAIRE** SUIVI SANITAIRES DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉ 014-1-2-4 014-1-2-4-R1 TAUX D' E RÉALISATION TAUX 100 100 100 100 014-1-2-5 LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE TAUX D' EXÉCUTION DU PLAN 014-1-2-5-R1 **TAUX** 100 100 100 100 DE PASSATION DES MARCHÉS SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL 014-1-2-6 TAUX DE SATISFACTION DES 014-1-2-6-R1 TAUX 100 100 100 100 **USAGERS** LE PATRIMOINE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ RATIONNELLEMENT 014-1-2-7 POURCENTAGE DES 014-1-2-7-R1 TAUX 100 100 100 100 SRTUCTURES RESTAURÉS ET **SAUVEGARDÉS** STRUCTURES RGPH OPÉRATIONNELLES 014-1-2-8 TAUX DE RÉALISATION 014-1-2-8-R1 TAUX 100 100 100 100 **DES INFRASTRUCTURES** PROGRAMMÉES DEVELOPPER LES CAPACITES DES RESPONSABLES SUR LA COORDINATION ET LA PLANIFICATION DES OUTILS 014-1-3 **DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES** 014-1-3-1 LA MISE A DISPOSITION D'UN CDMT ELABORE, A JOUR ET COHERENT -R1 014-1-3-2 LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST **AMELIOREE** 

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2018 2019 2021 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ 604-1 MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES 604-1-1 PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 604-1-1-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), **OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX** NOMBRE DE RAPPORT 604-1-1-1-R1 NOMBRE 1 DISPONIBLE POUR LE SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI EVALUATION (SNISE) 604-1-1-2 POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES **DÉVELOPPÉS** POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC 604-1-1-3 LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES **DÉVELOPPÉS** 604-1-1-3-R1 NOMBRE DE DOCUMENTS DE NOMBRE 2 POLITIQUES ET STRATÉGIES DISPONIBLE RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE 604-1-2 MISE À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À 604-1-2-1 **JOUR ET FIABLES ASSURÉ** NOMBRE DE RAPPORTS 604-1-2-1-R1 NOMBRE 2 2 D'ENQUÊTES STATISTIQUES DISPONIBLES 604-1-3 DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BÚDGÉTAIRE 604-1-3-1 OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE **CONCUS ET DISPONIBLES** 604-1-3-1-R1 NOMBRE D'OUTILS D'ANALYSE NOMBRE 4 4 ÉCONOMIQUE DISPONIBLES FT OPÉRATIONNEI S OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES 604-1-3-2 NOMBRE D'OUTILS DE 604-1-3-2-R1 NOMBRE 2 2 POLITIQUE PUBLIQUES DISPONIBLES 604-1-3-3 OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE **CONCUS ET DISPONIBLES** 

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 612 **Planification** PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE 612-1 RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET 612-1-1 **DURABLE À TOUS LES NIVEAUX** 612-1-1-1 LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT **INCLUSIFS ET DURABLES** 612-1-1-R1 PLAN DE DÉVELOPPEMENT À NOMBRE 0 LONG TERME INTÉGRANT LES **DIMENSIONS TRANSVERSALES** DISPONIBLES LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE 612-1-1-2 NOMBRE DE NOTES NOMBRE 612-1-1-2-R1 D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT EST RENFORCÉE 612-1-1-3 612-1-2 Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire 612-1-2-1 Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle 612-1-2-2 La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace

UNITE

2018

2019

2020

2021

32 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS SOCIALES MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTÈRE DE LA FONCTION</u> PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 824-1 824-1-1 INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES 824-1-1-1 **EFFECTIF** INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE 824-1-1-1-01 CONSULTATION RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES 824-1-1-1-02 824-1-1-1-03 ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL 824-1-1-1-04 INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE 824-1-1-2 METTRE EN PLACE DES STRUCTURES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION ET DE 824-1-1-2-01 824-1-1-2-02 EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT ORGANISER DES CONFÉRENCES 824-1-1-2-03 824-1-1-2-04 METTRE EN RELATION LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES ET LES CENTRES OU INSTITUTS DE **FORMATION** 824-1-1-2-05 CONCEVOIR DES PROJETS D'APPUI À LA CRÉATION D'AGR RELATIFS AUX FILIÈRES PRIORITAIRES ET LES MÉTIERS ÉMERGENTS ETABLIR DES ACCORDS DE PARTENARIATS AVEC DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET 824-1-1-2-06 824-1-1-2-07 FAVORISER LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN VUE DE DÉVELOPPER LES AGRS APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'INSERTION ET RECONVERSION 824-1-1-2-08 AU TRAVAIL 824-1-1-2-09 ELABORER UNE POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL 824-1-1-2-10 IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES CANDIDATS À DES FORMATIONS RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL 824-1-2 824-1-2-1 TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS SENSIBILISER ET FORMER LES TRAVAILLEURS SUR LEURS DROITS ET OBLIGATIONS AVANT 824-1-2-1-01 LEUR DEPART 824-1-2-1-02 ELABORER DES ACCORDS BILATÉRAUX AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LE PAYS DE DESTINATION 824-1-2-1-03 EFFECTUER DES CONTRÔLES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À MADAGASCAR 824-1-2-1-04 ELABORER UN CONTRAT DE TRAVAIL TYPE SECTORIEL AVANT TOUT ENVOIE DE TRAVAILLEURS MIGRANTS À L'EXTERIEUR CONTRÔLER ET ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES BUREAUX DE RECRUTEMENT 824-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME INTEGRÉ DE GESTION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS 824-1-2-1-06 824-1-2-2 ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES ORGANISER DES ATELIERS POUR LA MISE EN PLACE DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION 824-1-2-2-01 DES TRAVAILLEURS FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS ET DES SERVICES 824-1-2-2-02 RÉGIONAUX EN MATIERE DE GESTION DE LA MIGRATION LIÉES AU TRAVAIL 824-1-2-2-03 RÉGULARISER LA SORTIE DES TRAVAILLEURS NATIONAUX À L'ETRANGER ELABORER LE TEXTE RÉGISSANT LE STATUT ET LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ NATIONAL 824-1-2-2-04 DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS 824-1-2-2-05 ETUDIER. TRAITER ET ARCHIVER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL 824-1-2-2-06 RENFORCER LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL 824-1-2-3 **PUBLIÉS** ETABLIR DES ENQUÊTES SUR TERRAIN RELATIVES AUX CONDITIONS ET À L'ENVIRONNEMENT 824-1-2-3-01 DU TRAVAIL. AU TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AU NIVEAU DES SERVICES RÉGIONAUX RÉPERTORIER LES ENTREPRISES ET LES ÉTABLISSEMENTS 824-1-2-3-02 824-1-2-3-03 CENTRALISER LES FICHES DE RENSEIGNEMENTS PÉRIODIQUES FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AUX NIVEAUX 824-1-2-3-04 CENTRAL ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'EXPLOITATION DES DONNÉES PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES CONCERNANT LE 824-1-2-3-05 TRAVAIL DÉCENT ET LES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS CRÉER ET PUBLIER UN RÉPERTOIRE ADMINISTRATIF OFFICIEL 824-1-2-3-06 824-1-2-3-08 Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué 824-1-2-3-09 Réviser les textes sur les agences de placements 824-1-2-3-10 Traiter et délivrer des agrèments des agences de placements 824-1-2-3-11 Contrôler les agences de placements 824-1-2-3-12 Mettre en place une base de données sur les agences de placements 824-1-2-4 Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué

824-1-3 ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

#### 310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail

2010 2010		
824-1-3-1	SYNERGIE DE	LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015
	824-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS CONCERNÉES AU PPTD
	824-1-3-1-02	EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS
	824-1-3-1-03	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 0
	824-1-3-1-04	ASSURER LA RÉCEPTION DES PLACEMENTS ET METTRE EN RELATION LES OFFREURS ET DEMANDEURS
	824-1-3-1-05	ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PPTD 0
	824-1-3-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
	824-1-3-1-07	DÉLIVRER LES ATTESTATIONS DE CHÔMAGES
824-1-3-2	824-1-3-1-08 PROMOTION \$	VISER ET COLLECTER LES OFFRES PRESS ET LES OFFRES PUBLIQUES SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE

826-1-4-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>NINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS</u> TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 826-1 826-1-1 AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAIS DES 826-1-1-1-01 CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS 826-1-1-1-02 826-1-1-1-03 REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT) 826-1-1-1-04 ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE SOCIALE ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE 826-1-1-1-05 TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT) ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT) 826-1-1-1-06 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU 826-1-1-1-07 TRAVAIL (CRTT) RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE 826-1-1-1-08 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU 826-1-1-1-09 TRAVAIL (CRTT) METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES 826-1-1-1-10 INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT) 826-1-1-1-11 METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES 826-1-1-1-12 ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT 826-1-1-4 Promouvoir le dialogue socil aux droits fondamentaux (INTRA) 826-1-1-4-01 Organiser et réaliser des ateliers de formation déstinés aux organisations syndicales , aux acteurs économiques et aux entreprises 826-1-1-4-02 Effectuer des études en matière d'emploi et du travail PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES 826-1-2 INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT 826-1-2-1 ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS 826-1-2-1-01 ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CEULUI E PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS 826-1-2-1-02 MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES 826-1-2-1-03 PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU 826-1-2-1-04 NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION 826-1-2-1-05 TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS) PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT 826-1-2-1-06 826-1-2-1-07 PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE) 826-1-2-1-08 SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONEVNTIONS INTERNATIONALES PERTINENTES POUR RATIFICATION (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT) INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS 826-1-3 ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES 826-1-3-1 MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION 826-1-3-1-02 CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE 826-1-3-1-03 826-1-3-1-04 CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU 826-1-3-1-05 NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À 826-1-3-1-06 MADAGASCAR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA 826-1-3-1-07 826-1-3-1-08 HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX 826-1-4 PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI 826-1-4-1 826-1-4-1-01 METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL FORMER LES RESPONSABLES REGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE 826-1-4-1-02 826-1-4-1-03 METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL 826-1-4-1-04 FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO

VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL

826-1-5-1-08

826-1-5-1-09

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L</u>A RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS 310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail 826-1-4-2 SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFERENTS TEXTES EN VIGUEURS 826-1-4-2-02 DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS 826-1-4-2-03 MODERNISATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT 826-1-4-2-04 L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST 826-1-4-2-05 IDENTIFIER L'ÉQUIPE DE CONTRÔLE ET CONFECTIONNER LA FICHE D'INSPECTION MEDIATISER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS 826-1-4-2-06 PAR DES ÉMISSIONS RADIO CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL DU AVRIL CHAQUE 826-1-4-2-07 826-1-5 INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET 826-1-5-1 **LOIS SOCIALES** 826-1-5-1-01 RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES 826-1-5-1-02 RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES 826-1-5-1-03 RÉGIONAUX 826-1-5-1-04 FORMER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ 826-1-5-1-05 RECEVOIR ET TRAITER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES RENFORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CULTURE DE COMPTES RENDUS 826-1-5-1-06 826-1-5-1-07 CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE

L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTER	E DE LA FONC	TION PUBLIQUE,	DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS
320	FONCTION	N PUBLIQUE		
)15	Administra	ation et Coordir	nation	
	<u>015-1</u>			RATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS
	015-1-1			NCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ
		015-1-1-1		X SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST JR TOUT LE TERRITOIRE
			015-1-1-1-01	APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION
			015-1-1-1-02	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL
			015-1-1-1-03	COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET
		015-1-1-2	MARCHÉS A	RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE PPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004
			015-1-1-2-01	MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
	015-1-2	AMÉLIORER		DRGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE
		015-1-2-1	LA GESTION	DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE
			015-1-2-1-01	GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
			015-1-2-1-02	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE POINTAGE ÉLECTRONIQUE
		015-1-2-2	OUTILS DE P	LANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE
			015-1-2-2-01	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS
			015-1-2-2-02	ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE
		015-1-2-3	HARMONISA MISSIONS DU	TION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES
			015-1-2-3-01	MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS
			015-1-2-3-02	MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES
			015-1-2-3-03	CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES
			015-1-2-3-04	VULGARISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL,ET LEURS MISE À JOUR
		015-1-2-4	FLUIDITÉ DE	LA COMMUNICATION ASSURÉE
			015-1-2-4-01	ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE
		015-1-2-5	L'INFORMAT MINISTÈRE	ISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU
			015-1-2-5-01	METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE
			015-1-2-5-02	METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E
		015-1-2-6	COORDINATI RATTACHES	ION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES
			015-1-2-6-01	Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés
			015-1-2-6-02	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	ONCTION	PUBLIQUE		DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS
		l'Administration	n	
	28-1			ATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À
120	<u> </u>			ON DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ
12	28-1-1	MODERNISER		DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE
		128-1-1-1	RELEVÉS DE	SERVICES AUTOMATISÉS
			128-1-1-1-01	REVALORISATION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DU MFPRATLS
		128-1-1-2	Système de g	estion des archives modérnisé, informatisé et fonctionnel au niveau central qu régional
			-	
			128-1-1-2-01	Formation de personnels pour la procédure administrative
			128-1-1-2-02	Encadement et assistance des archivistes pormé pour avoir une gestion des archives efficaces dans les 2.
		128-1-1-3	Callabaration	régions et participation active des acteurs de Réforme
		120-1-1-3		
			128-1-1-3-01	Organiser des ateliers regroupant les points focaux des chantiers de Réforme dans chaque ministère
			128-1-1-3-02	Chantiers de Réforme éfficace, afficients et performants
			128-1-1-3-03	Renforcer le système de contrôle et de suivi-évaluation de projets de Réforme
12	28-1-2			S DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS
		128-1-2-1		NTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET S AU NIVEAU DU COS PREA
			128-1-2-1-01	COLLECTER TOUS LES CADRES JURIDIQUES ET PROJETS DE LA RÉFORME
			128-1-2-1-01	INTRODUIRE LES PROJETS DE REFORME DU MFPRATLS
			128-1-2-1-03	ETABLIR DES TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT SUR LE SYSTÈME DE CAPITALISATIOI INFORMATISÉ DES PROJETS DE REFORMES
			128-1-2-1-04	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE E
		00NTDÂLED		DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT
128	28-1-3			ENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE
		128-1-3-1	RECRUTEME	NT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES
			128-1-3-1-01	FACILITER L'IDENTIFICATION DES TEXTES NECESSITANT DE MISE À JOUR VUE LE CONCEPT DE RÉFORMES
			128-1-3-1-02	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE E DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT
			128-1-3-1-03	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE RECRUTEMENTS DES AGENTS NON ENCADRÉS AFIN
4.0			À	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS
12	28-1-4			D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS
12	28-1-4		TATION AUX R	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS
12	28-1-4	ET À L'ORIEN	TATION AUX R ACCESSIBILI	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES
12	28-1-4	ET À L'ORIEN	TATION AUX R	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC
12	28-1-4	ET À L'ORIEN	TATION AUX R ACCESSIBILI	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS
12	28-1-4	ET À L'ORIEN	TATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-01	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS
12	28-1-4	ET À L'ORIEN	TATION AUX R ACCESSIBILI' 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES
12	28-1-4	ET À L'ORIEN	TATION AUX R ACCESSIBILI' 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES
12	28-1-4	ET À L'ORIEN 128-1-4-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS
	28-1-4 28-1-5	ET À L'ORIEN 128-1-4-1 ASSURER LA	17ATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC
		ET À L'ORIEN 128-1-4-1	17ATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS
		ET À L'ORIEN 128-1-4-1 ASSURER LA	17ATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC
		ET À L'ORIEN 128-1-4-1 ASSURER LA	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT
		ET À L'ORIEN 128-1-4-1 ASSURER LA	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC DE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES
12	28-1-5	ET À L'ORIEN 128-1-4-1 ASSURER LA 128-1-5-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-04 128-1-5-1-04	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC DE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT
128		ASSURER LA 128-1-5-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-04 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC BE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
128	28-1-5	ET À L'ORIEN 128-1-4-1 ASSURER LA 128-1-5-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-04 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE
128	28-1-5	ASSURER LA 128-1-5-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-03 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-04 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE L'ADMINISTR	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC DE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE ATION ASSURÉ
128	28-1-5	ASSURER LA 128-1-5-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-04 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE
128	28-1-5	ASSURER LA 128-1-5-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-03 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-04 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE L'ADMINISTR	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE ATION ASSURÉ  EFFECTUER DES ÉTUDES ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE
12	28-1-5	ASSURER LA 128-1-5-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-03 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-04 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE D L'ADMINISTR 128-1-6-1-01	CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIVES  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA
12	28-1-5	ASSURER LA 128-1-5-1	17ATION AUX R ACCESSIBILI' 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE L'ADMINISTR 128-1-6-1-01 128-1-6-1-02 128-1-6-1-03	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
12:	28-1-5 28-1-6	ASSURER LA 128-1-5-1 ASSURER LE 128-1-6-1	17ATION AUX R ACCESSIBILI' 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE L'ADMINISTR 128-1-6-1-01 128-1-6-1-02 128-1-6-1-03 128-1-6-1-04	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAÎTEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAÎTEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE ATION ASSURÉ  EFFECTUER DES ÉTUDES ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE Renforcement des capacités matérielles et humaines sur la réforme de l'Administration Publique
12:	28-1-5	ASSURER LA 128-1-5-1 ASSURER LE 128-1-6-1	17ATION AUX R ACCESSIBILI' 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE I PILOTAGE D L'ADMINISTR 128-1-6-1-01 128-1-6-1-02 128-1-6-1-03 128-1-6-1-04 À L'AMÉLIORA	D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAÎTEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE Renforcement des capacités matérielles et humaines sur la réforme de l'Administration Publique ATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT
12:	28-1-5 28-1-6	ASSURER LA 128-1-5-1 ASSURER LE 128-1-6-1	1TATION AUX R ACCESSIBILI' 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE L'ADMINISTR 128-1-6-1-01 128-1-6-1-01 128-1-6-1-02 128-1-6-1-03 128-1-6-1-04 À L'AMÉLIORA LES DONNÉE	CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES  FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS  ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC  IE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI  SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES  ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE  L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE  L'ADMINISTRATION  CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA  RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE  L'ADMINISTRATION  CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA  RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
12:	28-1-5 28-1-6	ASSURER LA 128-1-5-1 ASSURER LE 128-1-6-1	1TATION AUX R ACCESSIBILI' 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE L'ADMINISTR 128-1-6-1-01 128-1-6-1-01 128-1-6-1-02 128-1-6-1-03 128-1-6-1-04 À L'AMÉLIORA LES DONNÉE	CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES  FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS  ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC  IE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI  SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES  ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE  L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE  L'ADMINISTRATION  CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA  RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE  L'ADMINISTRATION  CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA  RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
12:	28-1-5 28-1-6	ASSURER LA 128-1-5-1 ASSURER LE 128-1-6-1	TATION AUX R ACCESSIBILI' 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-04 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE I PILOTAGE DE I PILOTAGE DE I 128-1-6-1-01 128-1-6-1-01 128-1-6-1-02 128-1-6-1-04 À L'AMÉLIORA LES DONNÉE UN SYSTÈME SAINE	CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  RENFORMED DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS ENFORMED DE L'ETAT PLUS ENFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS ENFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS
12:	28-1-5 28-1-6	ASSURER LA 128-1-5-1 ASSURER LE 128-1-6-1	TATION AUX R ACCESSIBILI' 128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-02 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE L'ADMINISTR 128-1-6-1-01 128-1-6-1-01 128-1-6-1-02 128-1-6-1-03 128-1-6-1-04 À L'AMÉLIORA LES DONNÉE UN SYSTÈME	CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAÎTEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC  TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAÎTEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC IE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  RENFORMED DE L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT ES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS ENFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS  APPUI À LA MISE EN PLACE DU FICHIER UNIQUE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEEC) AU SEIN DE
124	28-1-5 28-1-6 28-1-7	ASSURER LA 128-1-5-1 ASSURER LE 128-1-6-1 CONTRIBUER 128-1-7-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-03 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-04 128-1-5-1-04 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE I PILOTAGE DE I 128-1-6-1-01 128-1-6-1-02 128-1-6-1-03 128-1-6-1-04 À L'AMÉLIORA LES DONNÉE UN SYSTÈME SAINE 128-1-7-1-01	CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAÎTEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAÎTEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS  ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT  LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE ATION ASSURÉ  EFFECTUER DES ÉTUDES ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE  Renforcement des capacités matérielles et humaines sur la réforme de l'Administration Publique  KENDIONELLE SE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT ES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS EINFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT ENFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS  APPUI À LA MISE EN PLACE DU FICHIER UNIQUE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE MALAGASY
12:	28-1-5 28-1-6	ASSURER LA 128-1-5-1  ASSURER LE 128-1-6-1  CONTRIBUER 128-1-7-1	128-1-4-1-01 128-1-4-1-02 128-1-4-1-03 128-1-4-1-03 128-1-4-1-05 RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-04 128-1-5-1-04 128-1-5-1-05 PILOTAGE DE I PILOTAGE DE I PILOTAGE DE I 128-1-6-1-01 128-1-6-1-02 128-1-6-1-03 128-1-6-1-04 À L'AMÉLIORA LES DONNÉE UN SYSTÈME SAINE 128-1-7-1-01	D'ARRÉTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC IE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT  ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT DE L'ETAT LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE ATION ASSURÉ  EFFECTUER DES ÉTUDES ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU DI TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT IS RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS  APPUI À LA MISE EN PLACE DU FICHIER UNIQUE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA GESTIOP PRÉVISIONNELLE DOS EFFECTIES DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE MALAGASY RATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA BANCARISATION DES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE	, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS
320	FONCTION PUBLIQUE	
128	Réforme de l'Administration	
	128-1-8-1-01	PRODUIRE UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE, NORMES TECHNIQUES, AUTHENTIFICATION , SÉCURITÉ DES OUTILS COLLABORATIFS ET PRIORISER LES INTERVENTIONS
	128-1-8-1-02	CONCEVOIR ET VALIDER LA POLITIQUE E

128-1-8-1-01 PRODUIRE UN DOCUMENT DE REFERENCE, NORMES TECHNIQUES, AUTHENTIFICATION, SÉCURITÉ DES OUTILS COLLABORATIFS ET PRIORISER LES INTERVENTIONS

128-1-8-1-02 CONCEVOIR ET VALIDER LA POLITIQUE E

128-1-8-1-03 TRANSITION VERS LE PORTAIL ADMINISTRATION NUMÉRIQUE SÉCURISÉ

128-1-8-1-04 RÉALISER DES SÉANCES DE PLAIDOYERS AU NIVEAU DES BAILLEURS ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (CENTRAL, RÉGIONAL ET PPP)

128-1-8-1-05 CONCEVOIR, TESTER ET PARAMETRER LES OUTILS COLLABORATIFS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

FONCTION		,	DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS				
		oublique profess	sionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public				
131-1 131-1-1	MODERNISER ASSURER LA	R ET COORDON A COORDINATIO JS PERFORMAN	NER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE. IN ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA				
		131-1-1-01	PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE				
		131-1-1-1-02	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PULBIQUE				
		131-1-1-1-03	TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL				
		131-1-1-04	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP				
		131-1-1-1-05	ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE				
		131-1-1-06	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANIS INTERNATIONAUX				
131-1-2	PROMOUVOI 131-1-2-1	RÈGLES DÉC	FRESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE ONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT SCIPLINAIRE EFFICACE				
		131-1-2-1-01	TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOG				
		131-1-2-1-02	VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ET.				
		131-1-2-1-03	TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ET TENIR DES AUDIENCES CONSEIL DE DISCIPLINE				
131-1-3	MODERNISE	131-1-2-1-04 R LE SYSTÈME	TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT				
	131-1-3-1	SYSTÈME ET MODERNISÉS	TOUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT S				
		131-1-3-1-01	CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE D AGENTS DE L'ETAT				
		131-1-3-1-02	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLI PHASE I				
		131-1-3-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET REGIONAUX RELATIVE À LA GESTIO DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT				
		131-1-3-1-04	TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT AU NIVEAU NATIONAL				
		131-1-3-1-05	TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT				
131-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT 131-1-4-1 CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES						
		131-1-4-1-02	APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EI FORMATION				
		131-1-4-1-03	APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION				
		131-1-4-1-04	ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION				
		131-1-4-1-06	PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) E LA CONABEX				
		131-1-4-1-08	GÉRER LES OFFRES DE FORMATION				
	131-1-4-2	RECRUTEME	NT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS				
		131-1-4-2-01	ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES				
		131-1-4-2-02	Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs				
		131-1-4-2-03	Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs				
	131-1-4-3	,	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs CE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT UE DES FONCTIONNAIRES				
		131-1-4-3-01	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS				
		131-1-4-3-02	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés				
		131-1-4-3-03	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres				
124 4 5	CADANTID	131-1-4-3-04	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS				
131-1-5	_	DE L'ETAT (EN QUALITE DES	S SÉRVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE				
			E DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE				
		131-1-5-1-01 131-1-5-1-02	Mettre en application la nouvelle organisation  Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et pri				
		131-1-5-1-02	Développer les relations avec les partenaires				
			Developper les relations avec les partenaires				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

#### 320 FONCTION PUBLIQUE

131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public

#### 131-1-6-1 Réforme de l'Administration effective

131-1-6-1-01 A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale
 131-1-6-1-02 A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue
 131-1-6-1-03 A.Appuyer l'encadrement des élèves
 131-1-6-1-04 .Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques

MINISTÈ	RE DE LA FONC	ΓΙΟΝ PUBLIQU <u>E,</u>	DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS
EMPLOI			
Promouv 607-1 607-1-1		IR L'EMPLOI DE IR L'EMPLOI DÉ	r l'emploi décent <u>CENT ET PRODUCTIF</u> CENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC ATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET
		607-1-1-1-01	RÉGULATION ET RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI DANS TO LE PAYS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL
		607-1-1-1-02 607-1-1-1-03	INITIER DES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE LES SERVICES PUBLICS RÉGIONAUX D'EMPL METTRE EN RÉSEAU LES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI
		607-1-1-04	PARTICIPER À LA MISE EN PLACE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, PRÉ EMPLOI ET APPUI À LA FORMALISATION DES TPE ET MPE
		607-1-1-1-05	CRÉER UN ESPACE DE CONCERTATION PÉRIODIQUE ENTRE L'ETAT , LE SECTEUR PRIVÉ ET DIFFÉRENTS PARTENAIRES (ASSOCIATION, ONG, OSC,)
		607-1-1-1-06	RÉPERTORIER, ACTUALISER ET DIFFUSER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL
		607-1-1-1-07	POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI ET LA MISE EN PLAC DU SYSTÈME RÉGIONAL D'INFORMATION POUR L'EMPLOI (SRIE) AU NIVEAU DES RÉGIONS
		607-1-1-1-08	METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE VOLET EMPLOI DE LA PNEFP
		607-1-1-1-09	PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
607-1-2	GÉRER ET S		IIGRATION PROFESSIONNELLE
	607-1-2-1		/RE FORMÉE À L'EMPLOI À L'ETRANGER EN RESPECTANT LES DROITS DES IRS ET LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES
		607-1-2-1-01 607-1-2-1-02	APPUYER LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE REQUIS EN FONCTION DE DEMANDES DE MAIN D'OEUVRE EXTÉRIEURE DÉVELOPPER LES STATISTIQUES SUR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE
		607-1-2-1-03	APPUYER L'ÉDIFICE DE COMPÉTENCES LOCALES AUX OPPORTUNITÉS INTERNATIONALES
		607-1-2-1-04 607-1-2-1-05	ASSAINIR LA SITUATION DES AGENCES PRIVÉES INFORMELLES PARTICIPER AU PROCESSUS DE RATIFICATION DE CONVENTIONS INTERNATIONALES DE
		607-1-2-1-06	TRAVAIL (C189, C143,C181) CONTRIBUERTION À L'ÉLABORATION ET/OU MISE À JOUR DES TEXTES EN VIGUEUR PAR
607-1-3			RAPPORT AUX NORMES INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE MIGRATION DE MAIN D'ŒUVRE ES DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO
	607-1-3-1	PRODUCTIVI	TÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS
		607-1-3-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES ENTREPRISES SUR LA CULTURE DE LA FORMATION CONTINU ET LA PRÉVISION DES BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES
		607-1-3-1-02	ORGANISER DES SESSIONS DE FORMATION (PERFECTIONNEMENT)
		607-1-3-1-03	ORGANISER UNE SESSION DE FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE
	607-1-3-2	607-1-3-1-04 <b>JEUNES QUA</b>	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF VAE ALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS
		607-1-3-2-01	FORMER LES JEUNES SUR LE MONTAGE DE PROJET COMMUNAUTAIRE
		607-1-3-2-02	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION INITIÉ PAR LES MPME
		607-1-3-2-03	FORMER LES JEUNES SUR LES TECHNIQUES DE RECHECHE DE PARTENARIAT
		607-1-3-2-04	PROMOUVOIR L'AUTO-EMPLOI À TRAVERS UN APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS ET À LA CRÉATION DE MICRO ET PETITES ENTREPRISES
		607-1-3-2-05	OFFRIR DES SERVICES D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET DE SUIVI EN APPRENTISSAGE, ALTERNANCE, STAGE, AUTO-EMPLOI, EN INTÉGRANT LA PROMOTION DES NORMES DE TRA
		607-1-3-2-06	APPUYER LES JEUNES ET SANS EMPLOIS À L'INSERTION ET À LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE (FORMATION AXÉE SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI)
		607-1-3-2-07	FORMER LES CTD, LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES ENTREPRISES SUR L'APPROHE HIMO STRUCTURÉE
	607-1-3-3	PROFESSION	
		607-1-3-3-01	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SÉCURITÉ SOCIALE, SANTÉ AU TRAVAIL)
		607-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MODÈLE DE GUICHET UNIQUE DE FORMALISATION (CAMPAGNE DE SENSIBILISATION, ENREGISTREMENT, FISCALITÉ, SÉCURITÉ SOCIALE) DE 12 MOIS DANS LES RÉGIONS PRIORITAIRES, ANALAMANGA, ATSINANANA, DIANA
		607-1-3-3-03	APPUYER LA FORMALISATION DES AUTO-ENTREPRENEURS TRADITIONNELS
		607-1-3-3-04	ETTENDRE LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE AUX GROUPES VULNÉRABLES
		607-1-3-3-05	DOCUMENTER LES ACTIVITÉS MENÉES SUR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE FORMELLE, A D'EN RESSORTIR LES PRATIQUES RÉUSSIES ET ADAPTÉES
		607-1-3-3-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES OFFRES DE PRESTATIONS SOCIALES POUR LES PETITS PRODUCTEURS RURAUX
		607-1-3-3-07	PLAIDOYER AUPRÈS DES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PETITS MÉTIERS URBAINS ET DES EMPLOIS RURAUX
		607-1-3-3-08	SUIVRE ET APPUYER L'AVANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COUVERTURE SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS RURAUX INITIÉ PAR LA CNAPS
		607-1-3-3-09	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE PRESTATAIRES DE SERVICES ACCRÉDITÉS POUR L'APPU L'AUTO-EMPLOI DES GROUPES CIBLE
	607-1-3-5	Informations	sur le MT disponible

	MINISTÈRE	E DE LA FONCT	ION PUBLIQUE,	DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS
)	EMPLOI			
•	Promouvo	ir la croissance	economique par	r l'emploi décent
			607-1-3-5-01	Collecter les offres et demandes de Travail
			607-1-3-5-02	Analyser et diagnostiquer la situation du MT
			607-1-3-5-03	Fournir des données statistiques sur le marché du travail
			607-1-3-5-04	Délivrer les attestations de chômages
			607-1-3-5-05	Collecter les fiches de renseignements périodiques
		607-1-3-6	METTRE EN I	RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRS D'EMPLOI RECUES
			607-1-3-6-01	Sensibiliser et Formaliser les agences de placements
			607-1-3-6-02	Renforcer le capacité des agences de placement
			607-1-3-6-03	Suivre et controler les activités des agences de placement
			607-1-3-6-04	Placer et mettre en relation les offres et demandes d'emploi reçues
			607-1-3-6-05	Identifier les secteurs prioritaires et analyser les forces et faiblesses du secteur
			607-1-3-6-06	Collecter les déclarations d'établissement
	607-1-4	METTRE EN	RELATION LE M	IONDE PROFESSIONNEL ET LE MARCHE DU TRAVAIL
		607-1-4-1	Informations diffusées (ON	nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et NEF)
			607-1-4-1-01	Coordonner les activités relatives à la mise en place, au bon fonctionnement et à la pérennisation du système d'information pour l'emploi et le marché du travail dans le pays
			607-1-4-1-02	Traiter les données pertinentes susceptibles d'alimenter régulièrement ce système d'information pour l'emploi et le marché du travail
			607-1-4-1-03	Diffuser régulièrement les informations sur la situation de l'emploi et le marché du travail
			607-1-4-1-04	Développer tout type de partenariat, notamment public-privé visant la promotion de l'emploi
			607-1-4-1-05	Eriger et gérer la base de données et mettre en place un serveur pour stocker les informations sur l'el

824-1-3-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 824-1 INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES 824-1-1 TRAVAILLEURS VULNÉRABLES 824-1-1-1 MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES **EFFECTIF** 824-1-1-1-R1 Pourcentage des activités % 45 53 60 73 informelles recensées transformées en activités formelles VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE 824-1-1-2 824-1-1-2-R1 Augmentation de travailleurs en 15 27 27 20 relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL 824-1-2 TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS 824-1-2-1 Pourcentage des travailleurs 824-1-2-1-R1 20 30 40 50 déplacés enregistrés au sein de la Direction protégés 824-1-2-2 ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES Nombre de Permis et Contrat de 824-1-2-2-R1 NOMBRE 9200 9300 9400 9500 travail des travailleurs déplacés régularisés 824-1-2-2-R2 Nombre de contrôles effectués NOMBRE 15 18 20 22 INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL 824-1-2-3 **PUBLIÉS** 824-1-2-3-R1 Nombre de publications annuelles NOMBRE 4 2 3 effectuées 824-1-2-4 Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-824-1-3 2019 824-1-3-1 SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015 100 824-1-3-1-R1 Taux de participation des entités % 95 O 0 concernées par le PPTD 824-1-3-2 PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE Pourcentage des travailleurs 63 69

recensés bénéficiant de promotion

sociale

0

84

		OG - OS - RESU		JE. DE LA RÉFORME DE L'ADM	UNITE	2018	2019	2020	2021
32 310		ET LOIS SOC		IE, DE LA REFORME DE L'ADM	INISTRATION, D	U TRAVAIL, L	E L'EMPLO	I E I DES LO	15
826				stration du Travail					
	<u>826-1</u>	ASSURER L	E PILOTAGE DE	L'ADMINISTRATION DU TRAVA	IL ET LA PROMO	OTION DU TR	AVAIL DÉCE	<u>ENT</u>	
	826-1-1	AMÉLIORER	LA PRODUCTIV	ITÉ DANS LE MONDE DU TRAV	AIL PAR LA PR	OMOTION DU	DIALOGUE	SOCIAL	
		826-1-1-1	RENFORCEM	ENT DU DIALOGUE SOCIAL TR	RIPARTITE DANS	LE MONDE	OU TRAVAIL		
			826-1-1-1-R1	Nombre de structures rédynamisées et mises en place	NOMBRE	10	12	16	22
		826-1-1-4	Promouvoir le	e dialogue socil aux droits fond	amentaux (INTR	A)			
			826-1-1-4-R1	Nombre des travailleurs formés	NOMBRE	0	270	360	360
	826-1-2		NALES DU TRAV	ES ENGAGEMENTS DE L'ETAT VAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL I ITS DE L'ETAT MALGACHE EN	DÉCENT			ES DU TRAV	<b>A</b> II
		826-1-2-1	HONORÉS	IIS DE L'ETAT MALGACHE EN	MATIERE DE NO	JRIVIES INTER	NATIONALI	ES DU TRAV	AIL
			826-1-2-1-R1	Pourcentage d'engagements réspectés	%	100	100	100	100
	826-1-3	INTENSIFIER	R LA LUTTE CON	TRE LES PIRES FORMES DE TI	RAVAIL DES ENI	FANTS			
		826-1-3-1	ACTIONS DE	LUTTE CONTRE LE TRAVAIL D	ES ENFANTS H	ARMONISÉES	ET RENFO	RCÉES	
			826-1-3-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	10	10	10	10
	826-1-4		DE LA SÉCURITÉ	DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION E SOCIALE DES TRAVAILLEUR E DE LUTTE CONTRE LE VIH E	S			_	ENT
			826-1-4-1-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possedant un Plan d'Action de Lutte	%	25	25	25	25
		826-1-4-2		SECURITÉ SOCIAL EXISTANT INFORMELLE ET INDÉPENDAN		ÉTENDU AU	X TRAVAILL	EURS DE	
			826-1-4-2-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	0	25	35	50
	826-1-5	INSTAURER	UNE ADMINISTR	ATION DE TRAVAIL MODERNIS	SÉE ET PROCHE	DES USAGE	RS		
		826-1-5-1	ADMINISTRA LOIS SOCIAL	TION DE PROXIMITÉ MISE EN F ES	PLACE ET MODE	RNISÉE EN M	IATIÈRE DE	TRAVAIL E	Г
			826-1-5-1-R1	Taux de disponibilité et d'accès à l'information en matière du travail et lois sociales	%	100	100	100	100

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
32	MINISTÈ	RE DE LA FON	ICTION PUBLIQU	IE, DE LA RÉFORME DE L'ADMI	NISTRATION, D	U TRAVAIL, D	DE L'EMPLO	I ET DES LC	IS			
320	FONCTIO	ON PUBLIQUE										
015	Administ	ministration et Coordination 5-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS										
	<u>015-1</u>					<u>DU MFPRATI</u>	<u>_S</u>					
	015-1-1			ICTION PUBLIQUE DE PROXIMI								
		015-1-1-1		K SERVICES DE LA FONCTION I IR TOUT LE TERRITOIRE	PUBLIQUE, DU 1	RAVAIL ET I	DES LOIS SO	OCIALES ES	Т			
			015-1-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	NOMBRE	23	23	23	23			
		015-1-1-2	MARCHÉS AF	PPROUVÉES CONFORMÉMENT	À LA LOI N°200	4						
			015-1-1-2-R1	Taux de marchés approuvées	%	100	100	100	100			
	015-1-2	AMÉLIORER	LA CAPACITÉ C	RGANISATIONNELLE ET MANA	AGÉRIALE ET AS	SSEOIR LA C	ULTURE DE	L'EXCELLE	NCE			
		015-1-2-1	LA GESTION	DU PERSONNEL RÉPOND AUX	BESOINS D'EXC	CELLENCE D	U MINISTÈR	E				
			015-1-2-1-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	90	90	100	100			
		015-1-2-2	OUTILS DE P	LANIFICATION APPROPRIÉS PA	AR TOUS LES D	ÉPARTEMEN	TS DU MINIS	STÈRE				
			015-1-2-2-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	NOMBRE	3	3	3	3			
		015-1-2-3	HARMONISAT	TION DES TEXTES D'ORDRE LÉ	GISLATIF ET RE	GLEMENTAI	RES RENTR	ANT DANS	LES			
			015-1-2-3-R1	Taux des textes harmonisés	%	100	100	100	100			
		015-1-2-4	FLUIDITÉ DE	LA COMMUNICATION ASSURÉ	E							
			015-1-2-4-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	75	85	90	90			
		015-1-2-5	L'INFORMATI MINISTÈRE	SATION RÉPOND AUX BESOIN	S DE GESTION E	ET D'ACCÈS	À L'INFORM	ATION DU				
			015-1-2-5-R1	taux d'accessibilté à l' information du Ministère	%	75	75	80	80			
		015-1-2-6	COORDINATI RATTACHES	ON DE LA GESTION ADMINISTR	RATIVE, FINANC	IERE ET TEC	HNIQUE DE	S ORGANIS	MES			
			015-1-2-6-R1	GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES COORDONNEES	%	0	100	100	100			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

						THE RESERVE OF THE PARTY OF THE		
MINIST	ERE DE LA FON	ICTION PUBLIQU	IE, DE LA RÉFORME DE L'ADM	INISTRATION, D	U TRAVAIL, DI	E L'EMPLC	I ET DES L	OIS
	ION PUBLIQUE							
Réform	e de l'Administra							
<u>128-1</u> 128-1-1	TRAVERS UN	NE COORDINATI	ATION PUBLIQUE EN AUGMEN ON DES PROJETS DE RÉFORM DE LA GESTION DES ARCHIVE	<u>IE DE QUALITÉ</u>			S PUBLICS	<u> </u>
120-1-1	128-1-1-1		SERVICES AUTOMATISÉS	3 DE LA FONCT	ION PUBLIQUE	=		
	120-1-1-1	128-1-1-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	10000	15000	20000	2500
	128-1-1-2	Système de g	estion des archives modérnisé	, informatisé et f	onctionnel au	niveau cen	tral qu régi	onal
		128-1-1-2-R1	Nombre de region impliqué	NOMBRE	0	3	4	4
	128-1-1-3	Collaboration	et participation active des acte	eurs de Réforme				
		128-1-1-3-R1	Nombre des ministère et institutions participant à la structure interministérielle	NOMBRE	0	20	30	40
128-1-2	COORDONN	ER LES PROJET	S DE RÉFORMES DE TOUS LE	ES MINISTÈRES	ET LES INSTIT	UTIONS		
	128-1-2-1	,	NTRIBUANT AUX OBJECTIFS I	DE LA REFORMI	E DE L'ADMINI	STRATION	ET	
		128-1-2-1-R1	Taux de projets contribuant à la simplification des procedures et Zero papier	%	25	75	80	100
128-1-3	CONTRÔLER	RIFRECRUTEM	ENT DES AGENTS NON ENCAI	ORÉS DE L'ETAT	FT ALIGNER	AU POSTE	BUDGETA	IRF
.20 . 0	128-1-3-1		NT DES AGENTS NON ENCADE					
	.20 . 0 .	128-1-3-1-R1	Ratio entre recrutement des	%	4	3	1	,
		120-1-0-1-1(1	agents non encadres recrutes	70	7	3	,	
			dans les normes et effectif des demandes d'emplois EFA					
128-1-4		NTATION AUX R		RS DU SERVICE	PUBLIC			
128-1-4	ET À L'ORIE	NTATION AUX R	demandes d'emplois EFA CATION DES PROCÉDURES P ELATIONS AVEC LES USAGER	RS DU SERVICE	PUBLIC			3
128-1-4 128-1-5	ET À L'ORIE 128-1-4-1	NTATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-R1	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P IELATIONS AVEC LES USAGER TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT  Taux de procédure disponible	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU %	PUBLIC X PROCÉDUR	ES ADMINI	STRATIVES	3
	ET À L'ORIE 128-1-4-1	A RÉGULATION	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P  ELATIONS AVEC LES USAGER  TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT  Taux de procédure disponible selon le type de service	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU % ICE PUBLIC	PUBLIC X PROCÉDUR	ES ADMINI	STRATIVES	3
	ET À L'ORIE 128-1-4-1 ASSURER LA	A RÉGULATION	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P IELATIONS AVEC LES USAGEF TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT  Taux de procédure disponible selon le type de service  ET NORMALISATION DU SERVI	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU % ICE PUBLIC	PUBLIC X PROCÉDUR	ES ADMINI	STRATIVES	20
	ET À L'ORIE 128-1-4-1 ASSURER LA 128-1-5-1	A RÉGULATION REPROFILAG 128-1-4-1-R1 A RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-R1	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P IELATIONS AVEC LES USAGEF TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT  Taux de procédure disponible selon le type de service  ET NORMALISATION DU SERVI  EE QUALITATIF DES AGENTS D  Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU % ICE PUBLIC DE L'ETAT NOMBRE	PUBLIC X PROCÉDUR 40 3	ES ADMINI 20	STRATIVES 20	20
128-1-5	ET À L'ORIE 128-1-4-1 ASSURER LA 128-1-5-1	A RÉGULATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-R1 A RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-R1 E PILOTAGE DE PILOTAGE D	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P IELATIONS AVEC LES USAGEF TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT Taux de procédure disponible selon le type de service  ET NORMALISATION DU SERVI E QUALITATIF DES AGENTS D  Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU	PUBLIC X PROCÉDURI 40 3 JE	ES ADMINI 20 0	STRATIVES 20 1	20
128-1-5	ET À L'ORIE 128-1-4-1 ASSURER LA 128-1-5-1	A RÉGULATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-R1 A RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-R1 E PILOTAGE DE PILOTAGE D	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P IELATIONS AVEC LES USAGEF TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT Taux de procédure disponible selon le type de service  ET NORMALISATION DU SERVI SE QUALITATIF DES AGENTS D Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat  LA RÉFORME DE L'ADMINISTR ES OPÉRATIONS INTERMINIST	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU	PUBLIC X PROCÉDURI 40 3 JE	ES ADMINI 20 0	STRATIVES 20 1	20
128-1-5	ET À L'ORIE 128-1-4-1  ASSURER LA 128-1-5-1  ASSURER LE 128-1-6-1	A RÉGULATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-R1 A RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-R1 E PILOTAGE DE PILOTAGE D L'ADMINISTR 128-1-6-1-R1	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P ELATIONS AVEC LES USAGER TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT Taux de procédure disponible selon le type de service  ET NORMALISATION DU SERVI  BE QUALITATIF DES AGENTS D  Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat  LA RÉFORME DE L'ADMINISTR  ES OPÉRATIONS INTERMINIST ATION ASSURÉ  nombre de réunion relatif au pilotage et management de la réforme de l'administration publique effectué	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU % ICE PUBLIC DE L'ETAT NOMBRE RATION PUBLIQU ÉRIELLES EN N NOMBRE	PUBLIC X PROCÉDURI 40 3 JE IATIÈRE DE RE	es admini 20 0 EFORME D	STRATIVES 20 1	20
128-1-5 128-1-6	ET À L'ORIE 128-1-4-1  ASSURER LA 128-1-5-1  ASSURER LE 128-1-6-1	A RÉGULATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-R1 A RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-R1 E PILOTAGE DE PILOTAGE D L'ADMINISTR 128-1-6-1-R1 R À L'AMÉLIORA LES DONNÉE UN SYSTÈME	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P ELATIONS AVEC LES USAGER TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT  Taux de procédure disponible selon le type de service  ET NORMALISATION DU SERVI  BE QUALITATIF DES AGENTS D  Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat  LA RÉFORME DE L'ADMINISTR  ES OPÉRATIONS INTERMINIST ATION ASSURÉ  nombre de réunion relatif au pilotage et management de la réforme de l'administration	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU % ICE PUBLIC DE L'ETAT NOMBRE RATION PUBLIQU TÉRIELLES EN N NOMBRE ESSOURCES HU E L'ETAT SONT	PUBLIC X PROCÉDURI 40  3  JE IATIÈRE DE RE 2  MAINES DE L'I DISPONIBLES	ES ADMINI 20  0  EFORME D 2  ETAT ET EXPLO	STRATIVES 20 1 E 2	3 3 ANS
128-1-5 128-1-6	ET À L'ORIE 128-1-4-1  ASSURER LA 128-1-5-1  ASSURER LE 128-1-6-1	A RÉGULATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-R1 A RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-R1 E PILOTAGE DE PILOTAGE D L'ADMINISTR 128-1-6-1-R1	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P IELATIONS AVEC LES USAGER TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT Taux de procédure disponible selon le type de service  ET NORMALISATION DU SERVI SE QUALITATIF DES AGENTS D Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat  LA RÉFORME DE L'ADMINISTR ES OPÉRATIONS INTERMINIST ATION ASSURÉ nombre de réunion relatif au pilotage et management de la réforme de l'administration publique effectué  ATION DE LA GESTION DES RE ES RELATIVES AUX AGENTS DI	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU % ICE PUBLIC DE L'ETAT NOMBRE RATION PUBLIQU TÉRIELLES EN N NOMBRE ESSOURCES HU E L'ETAT SONT	PUBLIC X PROCÉDURI 40  3  JE IATIÈRE DE RE 2  MAINES DE L'I DISPONIBLES	ES ADMINI 20  0  EFORME D 2  ETAT ET EXPLO	STRATIVES 20 1 E 2	S 20 1 1 ANS PLUS
128-1-5 128-1-6	ET À L'ORIE 128-1-4-1  ASSURER LA 128-1-5-1  ASSURER LE 128-1-6-1  CONTRIBUE 128-1-7-1	A RÉGULATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-R1  A RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-R1  E PILOTAGE DE PILOTAGE DE L'ADMINISTR 128-1-6-1-R1  R À L'AMÉLIORA LES DONNÉE UN SYSTÈME SAINE 128-1-7-1-R1	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P ELATIONS AVEC LES USAGEF TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT Taux de procédure disponible selon le type de service  ET NORMALISATION DU SERVI  BE QUALITATIF DES AGENTS D  Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat  LA RÉFORME DE L'ADMINISTR ES OPÉRATIONS INTERMINIST LATION ASSURÉ  nombre de réunion relatif au pilotage et management de la réforme de l'administration publique effectué  ATION DE LA GESTION DES RE ES RELATIVES AUX AGENTS DI EINFORMATISÉ EN VUE D'UNE  taux d'intégration des données relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU % ICE PUBLIC DE L'ETAT NOMBRE RATION PUBLIQU TÉRIELLES EN N NOMBRE ESSOURCES HU E L'ETAT SONT GESTION DE RI	PUBLIC X PROCÉDURI 40  3  JE IATIÈRE DE RE 2  MAINES DE L'I DISPONIBLES ESSOURCES H	ES ADMINI 20  0  EFORME D 2  ETAT ET EXPLOIUMAINES 75	STRATIVES 20  1  E 2  DITABLE DA DE L'ETAT 100	3 3 ANS PLUS
128-1-5 128-1-6 128-1-7	ET À L'ORIE 128-1-4-1  ASSURER LA 128-1-5-1  ASSURER LE 128-1-6-1  CONTRIBUE 128-1-7-1	A RÉGULATION AUX R ACCESSIBILI 128-1-4-1-R1  A RÉGULATION I REPROFILAG 128-1-5-1-R1  E PILOTAGE DE PILOTAGE DE L'ADMINISTR 128-1-6-1-R1  R À L'AMÉLIORA LES DONNÉE UN SYSTÈME SAINE 128-1-7-1-R1  IR L'E-ADMINIST ES AGENTS DE	demandes d'emplois EFA  CATION DES PROCÉDURES P ELATIONS AVEC LES USAGEF TÉ DU PUBLIC ET DES AGENT Taux de procédure disponible selon le type de service  ET NORMALISATION DU SERVI  BE QUALITATIF DES AGENTS D  Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat  LA RÉFORME DE L'ADMINISTR ES OPÉRATIONS INTERMINIST LATION ASSURÉ  nombre de réunion relatif au pilotage et management de la réforme de l'administration publique effectué  ATION DE LA GESTION DES RE ES RELATIVES AUX AGENTS DI EINFORMATISÉ EN VUE D'UNE  taux d'intégration des données relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé	RS DU SERVICE S DE L'ETAT AU % ICE PUBLIC DE L'ETAT NOMBRE RATION PUBLIQU TÉRIELLES EN N NOMBRE ESSOURCES HU E L'ETAT SONT GESTION DE RI	PUBLIC X PROCÉDURI 40  3  JE IATIÈRE DE RE 2  MAINES DE L'I DISPONIBLES ESSOURCES H 50	EFORME D  2  ETAT ET EXPLOIUMAINES  75  A BANCAF	STRATIVES 20  1  E 2  DITABLE DA DE L'ETAT 100	3 3 ANS PLUS

UNITE

2018

2019

2020

2021

131-1-6-1-R1

Nombre des agents formés

			IE DE LA DÉCORNE DE L'ADAM	UNITE	2018	2019	2020	210
		CTION PUBLIQU	JE, DE LA RÉFORME DE L'ADMI	NISTRATION, DI	J TRAVAIL,	DE L'EMPLO	DI ET DES L	OIS
			essionnelle moderne, intègre et		•			
			<u>INER LA GESTION DE LA FONC'</u> ON ET LE PILOTAGE DES ACTIO			TION BURLIO	NIE BOUD I	
131-1-1		US PERFORMAN		NS RELATIVES	A LA FUNCI	ION PUBLIC	LOE POUR I	.А
	131-1-1-1		T COHÉRENCE DES ACTIONS A	ASSURÉES				
		131-1-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	NOMBRE	4	5	6	
		131-1-1-R2	Nombre des actions menées dans le cadre de la vulgarisation et de la visibilité de la réalisation de la PNFOP	NOMBRE	0	5	7	
131-1-2	PROMOUVO	IR L'ÉTHIQUE E	T RESTAURER LA DISCIPLINE A	U SEIN DE LA F	ONCTION P	UBLIQUE		
	131-1-2-1	RÈGLES DÉC	ONTOLOGIQUES DE L'ADMINIST SCIPLINAIRE EFFICACE				rs de l'et <i>i</i>	AT E
		131-1-2-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	20	35	45	
		131-1-2-1-R2	Efectif des agents jugés par le Codis	NOMBRE	0	55	50	
131-1-3	MODERNISE	R LE SYSTÈME	DE GESTION ADMINISTRATIVE	DES CARRIÈRE	S DES AGEN	NTS DE L'ET	AT	
FONCTION Promouvo 131-1 131-1-2 131-1-3 131-1-5	131-1-3-1	SYSTÈME E MODERNISÉ	T OUTILS DE GESTION ADMINIS S	STRATIVE DES	CARRIÈRES	DES AGENT	S DE L'ETA	Т
		131-1-3-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	20	25	25	
		131-1-3-1-R2	Nombre des dossiers traités	NOMBRE	0	20000	20000	2
131-1-4	PROMOUVO	IR L'APPROCHE	PAR COMPÉTENCE DANS LA C	SESTION DES R	ESSOURCE	S HUMAINES	S DE L'ETA	Г
	131-1-4-1	_	DES AGENTS DE L'ETAT RENFO	_				
		131-1-4-1-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un renforcement de compétences	%	20	30	40	
	131-1-4-2	RECRUTEME	NT DES AGENTS DE L'ETAT AS	SAINIS				
	-	131-1-4-2-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	15	30	40	
		131-1-4-2-R2	Taux d'agent de l'Etat bénéficiant	%	0	15	20	
			de renforcement des capacités					
	131-1-4-3	,	CE ADMINISTRATIVES DES TITR LUE DES FONCTIONNAIRES	ES COHÉRENTI	E AVEC LE C	CLASSEMEN	Т	
		131-1-4-3-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	10	12	13	
131-1-5		S DE L'ETAT (EN QUALITE DE	N DE LA QUALITE DES SERVICE IAM) S SERVICES PUBLICS ET CAPA E DE FORMATION ORGANISE S	CITE DES AGEN	ITS DE L'ET	AT DANS LE	S NORMES	
		131-1-5-1-R1	Formation suivant les normes appropriées par les agents de l'Etat	%	0	95	100	
131-1-6	Renforcer la	réforme de l'Adı	ministration à travers les format	tions initiales et	continues d	es agents de	l'Etat (INFA	<b>A)</b>
	131-1-6-1	Réforme de l	'Administration effective					
		1101011110 46 1						

0

1300

1300

1300

NOMBRE

/IN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
32	MINISTÈ	RE DE LA FON	CTION PUBLIQU	JE, DE LA RÉFORME DE L'ADMII	NISTRATION, D	U TRAVAIL, D	E L'EMPLO	I ET DES LO	DIS			
330	EMPLOI											
607			-	par l'emploi décent								
	<u>607-1</u>			CENT ET PRODUCTIF								
	607-1-1		PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC 607-1-1-1 PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET									
		607-1-1-1	PARTENARIA			ES CONCLUS	_	ES ET				
			607-1-1-1-R1	ACCORDS SIGNÉS	NOMBRE	5	5	8	8			
	607-1-2	GÉRER ET SÉ	CURISER LA M	IIGRATION PROFESSIONNELLE								
		607-1-2-1		VRE FORMÉE À L'EMPLOI À L'E <sup>-</sup> IRS ET LES TEXTES RÉGLEMEN	-	RESPECTANT	LES DROIT	S DES				
			607-1-2-1-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER	NOMBRE	100	0	0	0			
	607-1-3	RENFORCER	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO									
		607-1-3-1	PRODUCTIVI	TÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉ	LIORÉE ET AC	QUIS DE L'EXF	PÉRIENCE V	/ALORISÉS	1			
			607-1-3-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	NOMBRE	4200	4200	5300	6600			
		607-1-3-2	JEUNES QUA	ALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, IN	ISÉRÉS ET AC	COMPAGNÉS						
			607-1-3-2-R1	NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL	NOMBRE	850	850	1500	2000			
		607-1-3-3	JEUNES DES	COLARISÉS ET GROUPES VULI NNELS	NÉRABLES DE	VENUS ENTRE	PRENEUR	S QUALIFIÉ	S ET			
			607-1-3-3-R1	NOMBRE DES JEUNES DÉSCOLARISÉS ET VUNERABLES QUALIFIÉS À L'ENTREPREUNARIAT	NOMBRE	150	150	175	200			
		607-1-3-5	Informations	sur le MT disponible								
			607-1-3-5-R1	Information sur le marché du travail disponible	%	0	100	100	100			
		607-1-3-6	METTRE EN	RELATION LES DEMANDEURS D	'EMPLOI ET LE	MPLOI ET LES OFFRS D'EMPLOI RECUES						
			607-1-3-6-R1	NOMBRE DE MISE EN RELATION EFFECTUEE	NOMBRE	0	300	350	400			
	607-1-4	METTRE EN F	RELATION LE M	IONDE PROFESSIONNEL ET LE	MARCHE DU TI	RAVAIL						
		607-1-4-1	Informations diffusées (ON	nécessaires à la promotion de l'	emploi et à l'ins	sertion profess	sionnelle pr	oduites et				
			207.4.4.1.04	,	0/	•	<b>50</b>	75	400			

Système de bases de données opérationnel et à jour

%

0

50

75

100

607-1-4-1-R1

# 34 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	DE L'INDUSTR	IE ET DU DEVEI	LOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ			
INDUSTRIE Administrati	on et Coordina	ntion				
<u>051-1</u>			RATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE			
051-1-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP					
	051-1-1-1 RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUV DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP					
		051-1-1-1-01	PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR			
	051-1-1-2	051-1-1-1-02 GESTION DES	ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS S RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE			
		051-1-1-2-01	PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL			
		051-1-1-2-02	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE			
		051-1-1-2-03	PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTI CENTRALE			
		051-1-1-2-04	PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS			
051-1-2	ASSURER LA 051-1-2-1	_	LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC ON ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP			
		051-1-2-1-01	ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES			
		051-1-2-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEUF ANTENNES			
		051-1-2-1-03	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE			
		051-1-2-1-04	RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES,)			
		051-1-2-1-05	RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDS			
		051-1-2-1-06	RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS			
		051-1-2-1-07	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX			
	051-1-2-2	051-1-2-1-08 INFORMATIO	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT D CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES » NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLE			
		051-1-2-2-01	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE			
		051-1-2-2-02	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP			
	051-1-2-3	OUTILS DE P	RISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES			
		051-1-2-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES			
		051-1-2-3-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP			
		051-1-2-3-03	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS			
051-1-3	ASSURER I'I	051-1-2-3-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS ITIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES			
	051-1-3-1		S DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE			
		051-1-3-1-01	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE			
		051-1-3-1-02	COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES			
		051-1-3-1-03	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES			
	051-1-3-2	RENFORCEM MIDSP	IENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRÉSENCE DU			
		051-1-3-2-01	ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE			
		051-1-3-2-02	SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS			
		051-1-3-2-03	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP			
		051-1-3-2-04	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS			
054.4.4	44 <b>5</b> 110050	051-1-3-2-05	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS			
051-1-4	ASSURER SA	MISE EN APPL	IDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET .ICATION. ISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMEN			
	051-1-4-1	ACCESSIBLE				
		051-1-4-1-01	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR			
		001-1-4-1-01				
		051-1-4-1-02	ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS			

	RE DE L'INDUSTI	KIE ET D <u>U DEVE</u>	LOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ					
INDUSTR	RIE							
Industrie								
<u>605-1</u>	<b>DOTER MAD</b>	AGASCAR D'UN	I TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF					
605-1-1	RÉHABILITE	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP						
	605-1-1-1		ES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES A AVERS LEUR REDYNAMISATION					
	605-1-1-2	605-1-1-1-01 MISE EN CON RATTACHÉE	PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L NFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES S AU MIDSP					
		605-1-1-2-01	FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP					
		605-1-1-2-02	MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUAL AUX ORGANISMES RATTACHÉS					
605-1-2	PROMOUVO	IR LES FILIÈRES	SINDUSTRIELLES					
	605-1-2-1	VOLUME DES	S INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE					
		605-1-2-1-01	FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES					
	605-1-2-2	NOUVELLES	FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES					
		605-1-2-2-01	BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈR PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES					
		605-1-2-2-02	RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATIO ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES					
		605-1-2-2-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMM NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE					
		605-1-2-2-04	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE					
605-1-3	PROMOUVO		PLACE DES ZONES DÉDIÉES					
	605-1-3-1	MANIFESTAT	TIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION					
		605-1-3-1-01	LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES					
		605-1-3-1-02	ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES					
	605-1-3-2	SITES POTEN	NTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION					
		605-1-3-2-01	CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES					
		605-1-3-2-02	ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES					
605-1-4	REMETTRE A		SSU INDUSTRIEL MALAGASY					
	605-1-4-1	VALEUR DES	S EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE					
		605-1-4-1-01	RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE					
	605-1-4-2	VALEUR AJC	DUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE					
		605-1-4-2-01	SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE					
		605-1-4-2-02	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL					
	605 1 4 2	605-1-4-2-03	FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PROL AGRICOLES ITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE					
	605-1-4-3	COMPETITIV						
		605-1-4-3-01	DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS					
		605-1-4-3-02	CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY					
		605-1-4-3-03	SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 340 621

MINISTÈRE	DE L'INDUSTRII	E ET DU DÉVELO	OPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ				
INDUSTRIE							
Développem		ent du Secteur Privé					
<u>621-1</u>	FAIRE DU SEC	TEUR PRIVÉ LE	PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION				
621-1-1			CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ ÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES				
	021-1-1-1	REPORINES NE	CESSAIRES POUR L'AMELIONATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIEES				
		621-1-1-01	COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITÉ DE PILOTAGE				
		621-1-1-102	RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ				
		621-1-1-03	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES				
		621-1-1-04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES				
	621-1-1-2	DISPOSITIFS D	PP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE				
		621-1-1-2-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU				
		621-1-1-2-02	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP				
		621-1-1-2-03	SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE				
		621-1-1-2-04	ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU				
		621-1-1-2-05	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE				
		621-1-1-2-06	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS				
621-1-2	INSTAURER U		ENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS				
	621-1-2-1	NOMBRE DES	INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION				
		621-1-2-1-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS				
		621-1-2-1-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI				
	621-1-2-2	ACTIVITÉS EN	TREPRENEURIALES EN CROISSANCE				
		621-1-2-2-01	ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL				
		621-1-2-2-02	SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET				
		621-1-2-2-03	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT				
		621-1-2-2-04	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ **INDUSTRIE** 340 051 Administration et Coordination DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE 051-1 ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP 051-1-1 RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE 051-1-1-1 DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP NOMBRE DE CERTIFICATS 051-1-1-1-R1 NOMBRE 150 150 150 150 ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU 051-1-1-2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE **EQUILIBRE DES EFFECTIFS** POURCENTAGE 75% à 80% 051-1-1-2-R1 80% à 90% 90% à 95% 90% à 95% PAR RAPPORT AUX MISSIONS DF ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE SATISFACTION DIRECTION DE CHAQUE DIRECTION ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC 051-1-2 051-1-2-1 COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP NOMBRE ET QUALITÉ DES NOMBRE 051-1-2-1-R1 3 3 3 3 DOCUMENTS RÉDIGÉS INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES 051-1-2-2 NOMBRE DE PARLITIONS NOMBRE 051-1-2-2-R1 500 500 500 500 D'ARTICLES ET D'ÉVENEMENTS MÉDIATIQUES 051-1-2-3 **OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES** BASES DE DONNÉES 051-1-2-3-R1 NOMBRE 1 1 (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, **ENTREPRISES** COOPÉRATIVÉS. ...) 051-1-3 ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES 051-1-3-1 GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE TAUX D'ENGAGEMENT PAR POURCENTAGE 051-1-3-1-R1 0.9 0.95 0.98 0.98 RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU 051-1-3-2 **MIDSP** AUGMENTATION DES 051-1-3-2-R1 **POURCENTAGE** 0.85 0.9 0.95 0,98 PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET 051-1-4 ASSURER SA MISE EN APPLICATION. 051-1-4-1 TEXTES LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT **ACCESSIBLES** 051-1-4-1-R1 NOMBRE DE TEXTES MISE À POURCENTAGE 80% à 85% 85% à 90% 90% à 95% 90% à 95% **DISPOSITION DU PUBLIC** PAR RAPPORT AUX TEXTES MISES EN

VIGUEUR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2019 2020 2018 2021 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ **INDUSTRIE** 340 605 Industrie DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF 605-1 RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP 605-1-1 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU 605-1-1-1 MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION 605-1-1-1-R1 SOCIÉTÉS D'ETAT DE POURCENTAGE 60% à 65% 65% à 70% 70% à 75% 75% 80% NOUVEAU OPÉRATIONNELLES MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES 605-1-1-2 RATTACHÉES AU MIDSP 605-1-1-2-R1 NOUVEAUX STATUTS DES POURCENTAGE 1 SOCIÉTÉS D'ETAT ET SELON LES **ENTREPRISES PUBLIQUES** ÉTUDES RATTACHÉES AU MIDSP **EFFECTUÉES** ÉLABORÉS ET ADOPTÉS PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES 605-1-2 VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE 605-1-2-1 **VOLUME DES** POURCENTAGE 5% à 10% 605-1-2-1-R1 10% à 15% 15% à 20% 20% à 25% NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES 605-1-2-2 NOMBRE DE NOUVELLES 605-1-2-2-R1 **POURCENTAGE** 3% à 5% 5% à 8% 8% à 10% 10% à 13% **FILIÈRES** PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES 605-1-3 MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION 605-1-3-1 605-1-3-1-R1 NOMBRE D'INVESTISSEURS POURCENTAGE 60% à 65% 65% à 70% 70% à 75% 75% à 80% INTÉRESSÉS SELON LES SENSIBILISATIO 605-1-3-2 SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS NOMBRE 605-1-3-2-R1 5 5 5 5 REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY 605-1-4 605-1-4-1 VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE 605-1-4-1-R1 AUGMENTATION DU CHIFFRE POURCENTAGE 3% à 5% 5% à 8% 8% à 10% 10% à 13% D'AFFAIRES DES **EXPORTATIONS DE PRODUITS** INDUSTRIELS MALAGASY VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE 605-1-4-2 NOMBRE D'UNITÉS DE POURCENTAGE 70% à 75% 75% à 80% 605-1-4-2-R1 80% à 85% 85% à 90% TRANSFORMATION CRÉÉES SELON LES ET EN RÈGLE **FORMATIONS ET LES** SENSIBILISATIO NS RÉALISÉES COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE 605-1-4-3 DIMINUTION DES COÛTS DE 605-1-4-3-R1 **POURCENTAGE** 3% à 5% 5% à 8% 8% à 10% 10% à 12% PRODUCTION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ 340 **INDUSTRIE** 621 Développement du Secteur Privé FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION 621-1 **D'EMPLOIS** INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ 621-1-1 621-1-1-1 RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES NOMBRE DE RÉFORMES 621-1-1-1-R1 NOMBRE 1 1 1 MISES EN ŒUVRE 621-1-1-2 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE NOMBRE DE PROBLÈMES DU *POURCENTAGE* 60% à 65% 65% à 70% 70% à 75% 75% à 80% 621-1-1-2-R1 SECTEUR PRIVÉ RÉSOLUS DES PROBLÈMES INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS 621-1-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-1 **VOLUME DES** POURCENTAGE 40% à 45% 621-1-2-1-R1 45% à 50% 50% à 55% 55% à 60% INVESTISSEMENTS RÉALISÉS 621-1-2-2 **ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE** POURCENTAGE 70% à 75% - 75% à 80% - 80% à 85% 85% à 90% 621-1-2-2-R1 NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES SELON LES SENSIBILISATIO

NS



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35 MINISTÈRE DU TOURISME

#### 350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE

040-1-1 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

040-1-1-1 PRESTATION DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉE

040-1-1-1-01	SOIGNER ET ASSURER LE TRAITEMENT MÉDICAL DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES.
040-1-1-1-02	ELABORER LES TEXTES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES RELATIFS AU SECTEUR TOURISME
040-1-1-1-03	TRAITÉS LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTIONS DES HÔTELS D'ETATS
040-1-1-1-04	APPLIQUER LES TEXTES RELATIFS À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
040-1-1-1-05	APPLIQUER UN SYSTÈME DE MOTIVATION DU PERSONNEL
040-1-1-1-06	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À L'EXÉCUTION FINANCIÈRE DU BUDGET
040-1-1-1-07	GERER LES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS
040-1-1-1-08	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DU
040-1-1-1-09	GÉRER LE SIIT - SYSTÈME INTÉGRÉ D'INFORMATIONS ET DE STATISTIQUES TOURISTIQUES
040-1-1-1-11	RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES
040-1-1-1-12	CONCEVOIR ET PLANIFIER LES PROGRAMMES ANNUEL ET PLURIANNUEL DU MINISTÈRE
040-1-1-1-13	ELABORER L'ORIENTATION POLITIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-14	RENOUVELLER PARC INFORMATIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-15	GÉRER LES BIENS MATÉRIELS ET LOGISTIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-16	GÉRER LES AFFAIRES CONTENTIEUSES DU MINISTÈRE
040-1-1-17	METTRE EN RÉSEAUX INFORMATIQUES ET INTERCONNEXION DU MINISTÈRE CENTRAL AVEC LES DIRECTIONS RÉGIONALES DU TOURISME
040-1-1-1-18	METTRE EN ŒUVRE LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIIIVI - IV	113 - PROG - OC	- 05 - KESULTA	15 - ACI/PRO					
35	MINISTÈRE	DU TOURISME						
350								
618	Administrat 618-1 618-1-2	PÉRENNISER	<u>UN SYSTÈME (</u> ET GÉRER EFFIC	tion du secteur tourisme D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME CACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES DINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS				
			618-1-2-1-01	RÉGULARISER LES RESERVES FONCIÈRES TOURISTIQUES				
			618-1-2-1-02	IDENTIFIER ET LANCER LES NOUVEAUX SITES ET PRODUITS TOURISTIQUES				
	618-1-3	Développer les compétences des metiers du tourisme						
	618-1-3-1 l'emploi direct		l'emploi direc	t lié au tourisme ont augmenté				
			618-1-3-1-01	Concevoir et planifier les activités d'administrations , de normalisations et formalisation du secteur tourisme				
			618-1-3-1-02	MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION DE L'OBSERVATOIRE DU TOURISME				
			618-1-3-1-03	Implanter un cadre sectoriel de certification et de validation des acquis d'experience				
			618-1-3-1-04	Promouvoir l'emploi et la valorisation des métiers du tourisme				
			618-1-3-1-05	Réouvrir le Centre de formation de Nosy Be (Centre Pilote)				
			618-1-3-1-06	Mettre en place des plateformes de collaboration public privés				
			618-1-3-1-07	Mettre en place des outils de collecte de données, d'analyse et d'exploitation des données				
			618-1-3-1-08	Labelliser les établissements Touristiques				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DU TOURISME 350 **TOURISME** Aménagement et développement du secteur tourisme 619 FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL 619-1 **POUR MADAGASCAR** 619-1-1 **AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS** 619-1-1-1 619-1-1-1-01 Concevoir et planifier les activités d'Aménagement et developpement secteur tourisme 619-1-1-1-02 AMENAGEMENT DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE TOURISME ZESTE ANTSANITIA, TSIMANAMPETSOTSE, NOSYHARA 619-1-1-1-03 Etudier les dossiers de classement des établissements touristiques 619-1-1-1-04 Renforcer le contrôle des établissements touristiques 619-1-1-1-05 Renforcer la sécurité au niveau des sites touristiques 619-1-1-1-06 Délivrer les autorisations etou les licences des établissements touristiques 619-1-1-1-07 Accélérer et faciliter les procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements 619-1-1-1-08 Participer aux évènements en matière de promotion des investissements 619-1-1-1-09 Appui aux initiatives des opérateurs touristiques 619-1-1-1-10 Elaboration et préparation du document d'appel d'offres de hôtels d'Etat 619-1-1-11 Etude de faisabilité de Promotion des zones favorable aux investissements touristiques 619-1-1-12 APPUI A L'AMELIORATION DE LA VISIBILITE ET DE LA COMPETITIVITE DE LA DESTINATION 619-1-2 Développer le tourisme national et renforcer la visibilité de la destination sur les marchés internationaux cibles 619-1-2-1 Le nombres de visiteurs étranger dans les parcs nationaux et Aires protégés ont augmentés 619-1-2-1-01 Développer le Tourisme National 619-1-2-1-02 Renforcer la pénétration de marchés traditionnels et diversifier les marchés émetteurs 619-1-2-1-03 Renforcer la coopération internationale 619-1-2-1-04 Identifier les potentialités touristiques de chaque région 619-1-2-1-05 Identifier, étudier et lancer de nouveaux produits touristiques 619-1-2-1-06 Mise en place et operationnalisation de l'Observatoire du Tourisme Appui à l'amélioration de la visibilité de la competitivité de la destination 619-1-2-1-07 Aménagement de la Zone Econimique Spéciale Tourisme ZESTS Antsanitia Tsimananmpetsotse, Nosy 619-1-2-1-08

# LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021
35	MINISTÈ	RE DU TOURIS	ME						
350	TOURISI	ИE							
040	Administration et Coordination								
	040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE								
	040-1-1 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS								
	040-1-1-1 PRESTATION DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉE								
			040-1-1-1-R1	Taux de renforcement des services publiques	%	100	100	100	100
			040-1-1-1-R2	Taux de renforcement des service publique	%	100	100	100	100

# LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2018	2019	2020	2021
35	MINISTÈ	RE DU TOURISM	ΛE						
350	TOURISM	TOURISME							
618	Administ	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme							
	618-1 PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME								
	618-1-2 AMENAGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES								
		618-1-2-1 LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SON			LORISÉS ET PF	ROMUS			
			618-1-2-1-R1	Nombre de patrimoines valorisés	NOMBRE	10	16	22	28
618-1-3 Développer les compétences des metiers du tourisme									
	618-1-3-1 l'emploi direct lié au tourisme ont augmenté								
			618-1-3-1-R1	Nombre d'emploi direct	NOMBRE	53750	58000	65750	74000

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
35	MINISTÈI	RE DU TOURIS	ME									
350	TOURISM	/IE										
619	Aménage	Aménagement et développement du secteur tourisme										
	619-1 FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRO POUR MADAGASCAR 619-1-1 AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES				RONNEME	<u>NTAL</u>						
		619-1-1-1	1 VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS									
			619-1-1-1-R1	Montant de vignettes	NOMBRE	1725	1950	2250	2500			
	619-1-2	Développer l	e tourisme natio	nal et renforcer la visibilité de la	a destination su	r les marchés	internation	aux cibles				
		619-1-2-1	Le nombres d	de visiteurs étranger dans les p	arcs nationaux e	et Aires proté	gés ont aug	mentés				
			619-1-2-1-R1	Nbre de visiteurs étranger dans les parcs et aires protégés	NOMBRE	165000	0	0	0			
			619-1-2-1-R2	Nombre de touristes visitants madagascar	NOMBRE	0	500000	597500	715000			

36 - MINISTERE DU	COMMERCE ET DE L	A CONSOMMATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

36 MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
360 COMMERCE

#### 037 Administration et Coordination

037-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

037-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 037-1-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT

037-1-1-1-01	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES (PPN)
037-1-1-1-02	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE
037-1-1-1-03	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS DU MINISTÈRE
037-1-1-1-04	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
037-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ORGANISMES RATTACHÉS
037-1-1-1-06	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
037-1-1-1-07	VALORISER ET RENFORCER LES SITUATIONS SOCILE ET ADMINISTRAIVES DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
037-1-1-1-08	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
037-1-1-1-09	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
037-1-1-10	NP-APPUI À LA MISE A NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX ET DES ORGANISMES RATTACHÉS- NP-
037-1-1-11	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES
037-1-1-12	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE
037-1-1-13	NP-RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
037-1-1-1-14	NP-APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

36 MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

## 360 COMMERCE

## 614 Commerce Intérieur

614-1 RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS
614-1-1 ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

614-1-1-1 SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU

614-1-1-1-01	METTRE EN PLACE UN CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL REGISSANT LE SECTEUR COMMERCE INTÉRIEUR
614-1-1-1-02	ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET PROMOTION DE LA CONCURRENCE
614-1-1-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES PRODUITS ET SERVICES
614-1-1-1-04	DOTER LA MÉTROLOGIE LÉGALE EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
614-1-1-1-05	ACCRÉDITATION DU LABORATOIRE DE CHIMIE ET DE MICROBIOLOGIE
614-1-1-1-06	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ
614-1-1-1-07	PROMOTION ET RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS
614-1-1-1-08	ASSURER LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES
614-1-1-1-09	EQUIPER LES LABORATOIRES EN MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ADÉQUATS
614-1-1-1-10	MISE EN PLACE DE SERVICE DE MÉTROLOGIE LÉGALE OPÉRATIONNEL DANS TOUTES LES
614-1-1-11	NP-SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN PRODUIT DE PREMIÈRE
614-1-1-12	NP-VULGARISATION ET FORMATION SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS AU NIVEAU DES REGIONS
614-1-1-13	ELABORER ET AMÉLIORER LES NORMES DES PRODUITS ET LES TEXTES RÉGISSANT LA
614-1-1-1-14	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-15	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU MINISTÈRE ET LES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

#### 360 COMMERCE

#### 615 Commerce Extérieur

RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET <u>615-1</u> INTERNATIONALE DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

615-1-1

#### INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE 615-1-1-1

615-1-1-1-01	APPUI À L'OPÉRATIONNALISATION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES
615-1-1-1-02	ORGANISER DES ATELIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES
615-1-1-1-03	PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DURABLE
615-1-1-1-04	AMÉLIORER LES TEXTES RÈGLEMENTAIRES REGISSANT LES ÉCHANGES COMMERCIAUX
615-1-1-1-05	POURSUIVRE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE
615-1-1-1-06	AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DES PRODUITS DETINÉS À L'EXPORTATION
615-1-1-1-07	DIFFUSER LES INFORMATIONS COMMERCIALES AUPRÈS DES OPÉRATEURS ET DES
615-1-1-1-08	SENSIBILISER LES ACTEURS OPÉRANT SUR LE SYSTÈME DU COMMERCE EQUITABLE ET LE CONCEPT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE À MADAGASCAR
615-1-1-1-09	AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES MALAGASY
615-1-1-10	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE INTERIMAIRE (EX-)
615-1-1-11	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE SERVICE
615-1-1-12	REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE
615-1-1-13	IDENTIFICATION ET PROMOTION DES FILIÈRES PORTEUSES
615-1-1-1-14	IDENTIFIER LES PRODUITS PORTEURS À MADAGASCAR
615-1-1-15	RENFORCER LA MOBILISATION ET LA COORDINATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE
615-1-1-16	APPUI À LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES
615-1-1-17	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE À MADAGASCAR
615-1-1-1-18	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPEMENT DE L'EMPLOI ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (PROCOM EX-)
615-1-1-1-19	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (EX-)
615-1-1-1-20	PROMOTION DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES À MADAGASCAR -NP-

MIN - M		OG - OS - RESULT			UNITE	2018	2019	2020	2021
36	MINISTÈ	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION							
360	COMMERCE								
037	Administration et Coordination								
	<u>037-1</u>	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE							
	037-1-1	1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ							
	037-1-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT								
			037-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	95	95	97	97

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2018	2019	2020	2021	
36	MINISTÈ	RE DU COMME	RCE ET DE LA	CONSOMMATION						
360	COMME	COMMERCE								
614	614 Commerce Intérieur									
	614-1 RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS									
	614-1-1	ASSURER L'	ASSAINISSEMEI	NT DU MARCHÉ ET LA PROTEC	TION DES CON	ISOMMATEURS	;			
	614-1-1-1 SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PRO							ITIEL PROM	U	
			614-1-1-R1	Taus de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	60	60	
			614-1-1-R2	Taux produits conformes	%	60	60	60	60	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

COMMERCE 360

615 Commerce Extérieur

> RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET <u>615-1</u>

INTERNATIONALE DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS 615-1-1

> INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE 615-1-1-1

> > 615-1-1-1-R1 Nombre de Réunions assitées NOMBRE 18 18 22 24

37 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

821-1-2-1-02

821-1-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

821-1-3

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS **RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS** 100 821 Coordination des relations avec les Institutions CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE 821-1 ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN 821-1-1 PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ETAT DE DROIT RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE 821-1-1-1 ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES. METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...) ORGANISER DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES 821-1-1-1-02 DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES 821-1-1-1-03 RÉORGANISER LES ORGANES DE CONTRÔLE EN GARANTISSANT LEUR AUTONOMIE À LA PRISE DE DÉCISION (IGE, BIANCO, SAMIFIN,...) PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ETAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA 821-1-2 **POLITIQUE PUBLIQUE** FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES 821-1-2-1 PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES; RENDRE OPÉRATIONNEL LE COUROI DE TRANSMISSION ENTRE LE GOUVERNEMENT, LE 821-1-2-1-01 PARLEMENT ET LES AUTRES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÉRE
ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET
RÈGLEMENTS

821-1-3-1 PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES

METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)

CONTRIBUER À L'ENRICHISSEMENT ET SUIVRE LE PROCESSUS D'ADOPTION, DE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS **RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS** 100 822 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE 822-1 PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU. 822-1-1 PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT 822-1-1-1 PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA **PAIX** 822-1-1-1-01 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT ET EN ÉLABORER LES CADRES JURIDIQUES Y AFFÉRENTS. METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS 822-1-2 LOCAUX ET LEURS POPULATIONS PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE 822-1-2-1 COORDONNER ET APPUYER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE 822-1-2-1-01 PUBLIQUE: UN CADRE D'ÉCHANGE, DE PROPOSITION AINSI QUE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE: 822-1-2-1-02 FACILITER ET ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS NÉCESSAIRES À LA RÉPUBLIQUE. 822-1-2-1-03 MENER UNE CAMPAGNE DE COLLECTE, DE CAPITALISATION, DE VULGARISATION ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU PROMOUVOIR DE TOUTE INITIATIVE DE PRÉVISION ET DE GESTION DE CONFLIT AINSI QUE DE 822-1-2-1-04 RÉCONCII IATION NATIONALE PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ; 822-1-3 822-1-3-1 STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES FACILITER LA MISE EN PLACE D'UN CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL FACILITANT 822-1-3-1-02

L'INTERVENTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

822 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne

822-2 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

822-2-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 822-2-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT

822-2-1-1-01	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
822-2-1-1-02	DÉMATÉRIALISATION ET REDYNAMISATION DU MINISTÈRE
822-2-1-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
822-2-1-1-04	CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
822-2-1-1-05	APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION DANS LE MINISTÈRE
822-2-1-1-06	APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES ONG ET DES ASSOCIATIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS							
	COMMUNICATION Administration at Coordination							
	istration et Coordination							
<u>030-1</u>	30-1 PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION							
030-1-1	GÉRER EFFIC	<u>TION</u> CACEMENT LES	S PATRIMOINES DU MINISTÈRE					
	030-1-1-1	LA LISTE ET	LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, T LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;					
		030-1-1-1-01	RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS					
		030-1-1-1-02	RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS					
030-1-2	GÉRER ET DÉ		E MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE					
	030-1-2-1	AGENTS REC	CRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS					
		030-1-2-1-01	RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE					
		030-1-2-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL					
030-1-3			R LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU					
	030-1-3-1		ET DE LA NTIC DU MCRI S PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS					
	000 . 0 .		ES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE					
		030-1-3-1-01	ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE)					
		030-1-3-1-02	APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE					
		030-1-3-1-03	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU					
030-1-4		TIFS DE LA PLA	ATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER ANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION. I OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
		030-1-4-1-01	CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES					
		030-1-4-1-02	LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS					
		030-1-4-1-03	CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP					
		030-1-4-1-04	FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION					

	OG - OS - RESULT. RE DE LA COMM		DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
COMMUN			
Média			
<u>212-1</u>	CONTRIBUE POPULATIO		PEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA
212-1-1		UNE POLITIQUE	STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE
	212-1-1-1	DES INFORM DÉVELOPPE	ATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE MENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.
		212-1-1-1-01	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE
		212-1-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON À RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES
		212-1-1-1-03 212-1-1-1-04	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE
		212-1-1-1-04	COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL
		212-1-1-1-05	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)
		212-1-1-1-06	COLLECTER LES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
		212-1-1-1-07	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI
		212-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITI
212-1-2	RÉGULER L	ES MÉDIAS PRO	DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS FESSIONNELS
	212-1-2-1	LES DISPOSI	TIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, PIRE DE LA PRESSE) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS
		212-1-2-1-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM
		212-1-2-1-02	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM
		212-1-2-1-03	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM
		212-1-2-1-04	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANRC À LA PLACE DE LA CSCA
		212-1-2-1-05	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)
	212-1-2-2		PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM JRIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À I PROCESSUS INCLUSIF
		212-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS
		242 4 2 2 02	(JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX) RÉGULER LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION
		212-1-2-2-02 212-1-2-2-03	REGULER LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION  METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALIT.
	212-1-2-3	LES TEXTES ET RESPECT	DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE N, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)
		212-1-2-3-01	PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION
		212-1-2-3-02	VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION
		212-1-2-3-03	ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION
212-1-3			CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES
	212-1-3-1	GIES/CNV) LES ACTEUR ET DÉONTOL	S DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE LOGIE)
		212-1-3-1-01	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION
		212-1-3-1-02	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE» DES DÉCISIONS PRISES
		212-1-3-1-03	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL
	212-1-3-2	212-1-3-1-04 <b>QUALITÉ DE</b>	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET
		DES TÉLÉSP	ECTATEURS
		212-1-3-2-01	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE
		212-1-3-2-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISME ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ)
	212-1-3-3	DES CENTRE	S D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA)
		212-1-3-3-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET
	242.4.2.4	212-1-3-3-02	RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA
	212-1-3-4		ES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS
		212-1-3-4-01	ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT
		212-1-3-4-02	IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS 370 COMMUNICATION

212 Média

212-1-3-5	212-1-3-4-03 LES CITOYEN DÉVELOPPEI	CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL » IS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU MENT
	212-1-3-5-01	ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET
	212-1-3-5-02	METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES)
	212-1-3-5-03	PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES
	212-1-3-5-04	METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES
	212-1-3-5-05	MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES
	212-1-3-5-06	ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

370 213

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS COMMUNICATION Développement des infrastructures Radio et Télévision **DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES** 213-1 PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS. 213-1-1 L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES 213-1-1-1-01 RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON 213-1-1-1-02 ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS 213-1-1-1-03 AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES 213-1-1-1-04 PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES 213-1-1-1-05 TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS 213-1-1-2 **AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT** 213-1-1-2-01 AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES 213-1-1-2-02 RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES 213-1-1-2-03 DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM 213-1-1-2-04 DANS TOUT MADAGASCAR NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES 213-1-1-2-05 TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX 213-1-2 **CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES** 213-1-2-1 DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION 213-1-2-1-01 SONORE ET TÉLÉVISUELLE CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL 213-1-2-1-02 DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY 213-1-2-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS 100 **RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS** 821 Coordination des relations avec les Institutions CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE 821-1 ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN 821-1-1 PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ETAT DE DROIT RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE 821-1-1-1 ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES. NOMBRE DES ORGANES DE NOMBRE 15 15 CONTRÔLE RÉORGANISÉS 821-1-2 PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ETAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA **POLITIQUE PUBLIQUE** 821-1-2-1 FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES; 821-1-2-1-R1 DÉGRÉ DE SATISFACTION DES POURCENTAGE 70 70 60 PARTIES PRENANTES ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET 821-1-3 **RÈGLEMENTS** 821-1-3-1 PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES

NOMBRE

3

20

20

NOMBRE DE PLATEFORMES

DE DIALOGUE PERMANTES

MIS EN PLACE

821-1-3-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS 100 **RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS** 822 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE 822-1 PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA **VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU.** PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT 822-1-1 PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA 822-1-1-1 PAIX 822-1-1-1-R1 NOMBRE DE CONVENTIONS NOMBRE 6 DEPARTENARIAT/PROTOCOLE D'ACCORD SIGNE METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS 822-1-2 LOCAUX ET LEURS POPULATIONS 822-1-2-1 PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE NMOBRE DE PLATEFORME DE 822-1-2-1-R1 NOMBRE 3 20 20 DIALOGUE PERMANENTE MISE **EN PLACE** PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ; 822-1-3 STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE 822-1-3-1 822-1-3-1-R1 NOMBRE DES ONG OU NOMBRE 5 5

ASSOCIATION APPUYEES

UNITE

2018

2019

2020

2021

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2020	2021	
37	MINISTÈ	ÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS							
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS								
822	2 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne								
	822-2 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE								
	822-2-1	I INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ							
		822-2-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT							
			822-2-1-1-R1	TAUX DE RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT	PORCENTAGE	60	70	100	100

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
37	MINISTÈ	RE DE LA COM	MUNICATION ET	DES RELATIONS AVEC LE	S INSTITUTIONS				
370	COMMUN	NICATION							
030									
	<u>030-1</u>			<u>TION ET À L'ÉVALUATION D</u>	E LA PERFORMANC	<u>e à tous l</u>	ES NIVEAU	X DE	
	030-1-1		<u>L'ORGANISATION</u> GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE						
	030-1-1-1 LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;								<b></b> ,
			030-1-1-1-R1	NOMBRE DE TERRAIN, IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES	NOMBRE	20	30	40	40
	030-1-2	GÉRER ET D	ÉPLOYER D'UNE	MANIÈRE EFFICIENTE LES	RESSOURCES HUM	AINES DU N	MINISTÈRE		
		030-1-2-1 AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS							
			030-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES	NOMBRE	12	15	20	20
			030-1-2-1-R2	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	95	95	95	95
	030-1-3		INFORMATION E LES ACTIONS	LES ACTIONS DE LA MISE T DE LA NTIC DU MCRI PROGRAMMÉES DU MINIS S MATÉRIELLES ET FINAN	TÈRE APPROPRIÉES	S AUX MOYE	ENS ALLOU		
			030-1-3-1-R1	NOMBRE DES ACTIONS PRIORITAIRES DU MINISTERI	NOMBRE	10	11	12	12
	030-1-4		ITIFS DE LA PLA	TIONNELLE ET RENTABLE NIFICATION ET DU SUIVI-EN OPTIMALE ET EFFICACE D	ALUATION.			DÉVELOPF	PER
			030-1-4-1-R1	TAUX D'ÉXÉCUTION BUDGETAIRE	POURCENTAGE	98	98	98	98

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2018 2019 2020 UNITE 2021 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS COMMUNICATION 370 212 Média CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA 212-1 POPULATION. ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE 212-1-1 **DÉVELOPPEMENT** 212-1-1-1 DES INFORMATIONS. DE BASE DE DONNÉES. DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. NOMBRE DE DISPOSITIFS NOMBRE 212-1-1-1-R1 20 40 30 D'AUTORÉGULATION ET DE RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNEI S **RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS** 212-1-2-1 LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ÉT OPÉRATIONNELS TAUX D'IMPLANTATION **POURCENTAGE** LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À 212-1-2-2 TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF 212-1-2-2-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT NOMBRE മറ 85 85 85 LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES 212-1-2-3 ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.) 212-1-2-3-R1 TAUX DE PERSONNES POURCENTAGE 50 60 70 70 TOUCHÉES PAR LES MEDIAS AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES 212-1-3 TECHNOLOGIES.../CNV) 212-1-3-1 LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE) 212-1-3-1-R1 TAUX D'INFORMATIONS **POURCENTAGE** 50 60 70 70 ACCÉSSIBLES AU CITOYENS QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET 212-1-3-2 **DES TÉLÉSPECTATEURS** NOMBRE DE SUPPORTS DE 212-1-3-2-R1 NOMBRE 50 55 65 65 COMMUNICATION REPONDANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONCUS DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...) 212-1-3-3 NOMBRE DE DOCUMENTS DE 212-1-3-3-R1 NOMBRE 2 5 10 10 PROJETS ÉLABORÉS DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS 212-1-3-4 NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM 212-1-3-4-R1 NOMBRE 100 200 250 250 **DIFFUSÉES** LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU 212-1-3-5 DÉVELOPPEMENT 212-1-3-5-R1 NOMBRE DES INFORMATIONS. NOMBRE 10 15 25 25 DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS,

**VULGARISÉS ET DIFFUSÉES** 

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	_TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
37	MINISTÈ	RE DE LA COM	IMUNICATION E	T DES RELATIONS AVEC LE	S INSTITUTIONS					
370	COMMU	NICATION								
213	Dévelop	veloppement des infrastructures Radio et Télévision								
	213-1 <u>DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES</u> 213-1-1 PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.									
		213-1-1-1	L'AUDIOVISU	EL PUBLIC (TVM/RNM) EST	PRÉPARÉ À LA MIG	RATION NUI	MÉRIQUE			
			213-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	POURCENTAGE	119	200	250	250	
		213-1-1-2		TRUCTURES TECHNIQUES D ELS REDÉPLOYÉS RATIONN		I DÉVELOPF	PÉES ET DES	MATÉRIEL	.S	
			213-1-1-2-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	NOMBRE -	100	150	200	200	
	213-1-2	CONSTRUIRI	E DE NOUVEAUX	SITES TECHNIQUES						
		213-1-2-1	DES STATION	NS MODERNES APPROPRIÉI	ES À LA NTIC					

NOMBRE

82

90

95

95

NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES

213-1-2-1-R1

41 - MINISTERE DE L' AGRICU	JLTURE ET DE L'ELEVAGE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE 061 Administration et Coordination <u>061-1</u> Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage 061-1-1 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire du secteur agriculture et élevage Gouvernance du secteur améliorée 061-1-1-1 061-1-1-1-01 Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies 061-1-1-1-02 Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux 061-1-1-1-03 Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP 061-1-1-1-04 061-1-2 Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP 061-1-2-2 Performance améliorée 061-1-2-2-01 Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale 061-1-2-2-02 Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines 061-1-2-2-03 Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution finançière du Ministère 061-1-2-2-04 Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère 061-1-2-2-05 Contrôler et faire un audit interne 061-1-2-2-06 Contribuer à la gestion durable de l'environnement 061-1-2-2-07 Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère 061-1-2-2-08 Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication 061-1-2-2-09 Appuyer les les services déconcentrés 061-1-2-2-A Assurer et gérer les passations de marché public 061-1-2-2-B Appuyer et suivre les organismes rattachés INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE 061-1-2-2-C

L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

41 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

## 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

## 411 Agriculture

<u>411-1</u> <u>Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international</u>

411-1-1 Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs

411-1-1-1 Conditions de vie des ménages producteurs améliorées

411-1-1-1-01	Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole
411-1-1-1-02	Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles
411-1-1-1-03	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées
411-1-1-1-04	Mettre à la disposition des producteurs des engrais
411-1-1-1-05	Appuyer le développement des chaines de valeur
411-1-1-1-06	Appuyer et structurer la filière rizicole
411-1-1-1-07	Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles
411-1-1-1-08	Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire
411-1-1-1-09	Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières
411-1-1-1-A	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF)
411-1-1-1-B	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES
411-1-1-C	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)
411-1-1-1-D	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
411-1-1-1-E	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES
411-1-1-1-F	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
411-1-1-G	PROJET SATREPS
411-1-1-1-H	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
411-1-1-1-1	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC
411-1-1-J	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
411-1-1-1-K	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
411-1-1-1-L	PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
411-1-1-1-M	LUTTE ANTIACRIDIENNE
411-1-1-1-N	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES -BAD
411-1-1-0	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD
411-1-1-1-P	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
411-1-1-1-Q	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
411-1-1-1-R	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
411-1-1-1-S	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-1-1-T	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR AGRICULTURE
411-1-1-1-U	APPUI A L'AUGMENTATION DE IA PRODUCTIVITE RIZICOLE
411-1-1-1-V	PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES
onde rural et fa	aire des aménagements intégrés

# 411-1-2 Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés

## 411-1-2-1 Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue

411-1-2-1-72	Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles
411-1-2-1-73	Appuyer et encadrer les AUE
411-1-2-1-74	Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles
411-1-2-1-75	Construire et réhabiliter d'autress infrastructures de production
411-1-2-1-76	Réhabiliter des pistes rurales
411-1-2-1-77	PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE
411-1-2-1-78	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLES
411-1-2-1-79	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-1-2-1-7A	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST
411-1-2-1-7B	MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)
411-1-2-1-7C	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-1-2-1-7D	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)
411-1-2-1-7E	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR
411-1-2-1-7F	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)
411-1-2-1-7G	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-1-2-1-7H	$PROJET\ D'URGENCE\ POUR\ LA\ SECURITE\ ALIMENTAIRE\ ET\ PROTECTION\ SOCIALE\ (PURSAPS):\ VOLET\ AGRICULTURE$
411-1-2-1-71	PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

## 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

## 411 Agriculture

	411-1-2-1-7J	POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI
	411-1-2-1-7K	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
	411-1-2-1-7L	AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL
	411-1-2-1-7M	APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
	411-1-2-1-7N	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)
	411-1-2-1-70	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES
	411-1-2-1-7Q	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
	411-1-2-1-7R	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
	411-1-2-1-7S	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF)
	411-1-2-1-7U	PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES
	411-1-2-1-7V	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISE SEIKATSU KAIZEN
	411-1-2-1-7W	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM)
	411-1-2-1-7X	DEPENSES D'URGENCE :VOLET AGRICULTURE
411-1-2-2	Services d'ap	pui aux producteurs améliorés
	411-1-2-2-01	Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs
	411-1-2-2-02	Renforcer le dispositif CSA/FDAR
	411-1-2-2-03	Appuyer et rendre opérationnel les FDAR
	411-1-2-2-04	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
	411-1-2-2-05	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE

412-1-2-1-B

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE 480 **AGRICULTURE ET ELEVAGE** 412 Elevage 412-1 Développer l'Elevage orienté vers le marché 412-1-1 Accroitre la productivité et la production animale Filières d'élevage promues 412-1-1-1 412-1-1-1-01 Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins...) 412-1-1-1-02 Mettre en place des centres d'amélioration génétique ( centre de production géniteur) 412-1-1-1-03 Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux 412-1-1-1-04 Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux 412-1-1-1-05 Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage 412-1-1-1-06 Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires 412-1-1-1-07 Appuyer les organisations des eleveurs familiaux 412-1-1-1-08 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOVINE 412-1-1-1-09 SECURISATION ALIMENTAIRE DES ANIMAUX PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS 412-1-1-1-A RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE) 412-1-1-1-B PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE 412-1-1-1-C 412-1-2 Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation 412-1-2-1 Produits d'élevage mis aux normes et améliorées 412-1-2-1-01 Mettre aux normes des services veterinaires 412-1-2-1-02 Lutter contre la maladie des abeilles 412-1-2-1-03 Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs) 412-1-2-1-04 Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel Assurer la couverture sanitaire animale 412-1-2-1-05 412-1-2-1-06 Lutter contre la rage canine 412-1-2-1-07 Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal 412-1-2-1-08 REHABILITATION/CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE 412-1-2-1-09 412-1-2-1-A MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES

Renforcement des capacites des laboratoires veterinaires et appui au bien etre animal

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
41	MINISTÈ	RE DE L'AGRI	CULTURE ET DE	L'ELEVAGE							
480	AGRICUI	LTURE ET ELE	VAGE								
061	Administration et Coordination										
	<u>061-1</u>	Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage									
	061-1-1	Améliorer le	cadre institution	nel et règlementaire du secteur	agriculture et él	evage					
		061-1-1-1	Gouvernance	du secteur améliorée							
			061-1-1-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	55	60	65	65		
	061-1-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP									
		061-1-2-2	Performance	améliorée							
			061-1-2-2-R1	Nombre d'agents formés	NOMBRE	325	0	0	0		
			061-1-2-2-R2	Acteurs formés	NOMBRE	0	350	350	350		

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
41	MINISTÈ	RE DE L'AGRIC	ULTURE ET DE	L'ELEVAGE							
480	AGRICUL	TURE ET ELEV	AGE								
411	Agricultu	re									
	<u>411-1</u>	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international									
	411-1-1	1 Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs									
		411-1-1-1	vie des ménages producteurs	améliorées							
			411-1-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	NOMBRE	55000	60000	60000	60000		
	411-1-2	Structurer le r	nonde rural et fa	aire des aménagements intégré	grés						
		411-1-2-1	Infrastructure	s rurales viabilisées et mécani	sation agricole p	romue					
			411-1-2-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	37000	20000	20000	20000		
		411-1-2-2	Services d'ap	pui aux producteurs améliorés							
			411-1-2-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	17635	34918	48856	48856		

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
41	MINISTÈI	RE DE L'AGRIC	ULTURE ET DE	L'ELEVAGE						
480	AGRICUL	TURE ET ELEV	'AGE							
412	Elevage									
	<u>412-1</u>	<u>Développer l'E</u>	Développer l'Elevage orienté vers le marché							
	412-1-1	Accroitre la p	roductivité et la	production animale						
		412-1-1-1 Filières d'élevage promues								
			412-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	90	90	95	95	
	412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation								
	412-1-2-1 Produits d'élevage mis aux normes e				orées					
			412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	4	24	23	22	

43 - MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

RIELS, INFRASTRUSTURES ET FORMATIONS					
ERS DU MRHP					
MARCHE					
INALISER LES PROJETS ET ETABLIR LE PLA					
N BUDGETAIRE					
ENTS DU MRHP (ENCADRES, NON ENCADRE					
ET LEURS FAMILLES					
Promouvoir une gouvernace transparante et responsable 033-1-2-1 GOUVERNANCE RENFORCEE					
GENERALE DU MINISTERE					
ACTIVITES DU MRHP ET LES ETABLISSEMEI					
S					
GIONALE (DRRHP/CirRRHP)					
A PERFORMANCE DE TOUS LES ACTEURS					
CTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTUR					
E PARTENARIATS BILATERAUX, REGIONAUX PANS LE SECTEUR					
X BESOINS DES ACTEURS (TECHNIQUES DE MPRIS DIFFUSION ET APPLICATION)					
RETS ET ARRETES D'APPLICATION DE LA L					
VIGUEUR ET LES PROCEDURES Y					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	E DES RESSOU	RCES HALIEUTI	QUES ET DE LA PÊCHE
PECHE	ment de la nêsi	ne et des resseu	rces halieutiques
408-1	•		CHE ET DE L'AQUACULTURE
408-1-1			ITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR
	408-1-1-2	ACTIVITÉS A	U NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES
		408-1-1-2-01	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES DU MINISTERE AU NIVEAU REGIONAL
		408-1-1-2-02	DELIVRER LES VISAS DE CONFORMITE ET FICHE D'EXPEDITION DES PRODUITS DESTINES A CONSOMMATION (MARCHE LOCAL ET EXPORTATION)
	408-1-1-3	408-1-1-2-03 PECHE ET A	GARANTIR LES BASES DE DONNEES AU NIVEAU REGIONAL QUACULTURE DEVELOPPEES
		408-1-1-3-01	PLANIFIER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
		408-1-1-3-02	APPUYER LES DIRECTIONS REGIONALES DANS L'EXECUTION DES ACTIVITES TECHNIQUES
		408-1-1-3-03	RENFORCER LA CAPACITE DES PECHEURS (DIVERSIFICATION)
		408-1-1-3-04	EVALUER LES STOCKS DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
		408-1-1-3-05	FORMALISER LES PECHEURS
		408-1-1-3-06	STRUCTURER ET FORMER LES ACTEURS EN MATIERE DE PECHE
		408-1-1-3-07	AMENAGER LES PLANS D'EAU CONTINENTAUX (REMPOISSONNEMENT, ZONES DE FRAI,
		408-1-1-3-08	DEVELOPPER LA PETITE PECHE (MARITIME ET CONTINENTALE)
		408-1-1-3-09	IDENTIFIER LES SITES PROPICES A L'AQUACULTURE (ALGUES, HOLOTHURIES, CRABES,)
		408-1-1-3-A	PROMOUVOIR L'AQUACULTURE MARINE (ALGUES, TREPANGS,)
		408-1-1-3-B	PROMOUVOIR ET VULGARISER LES SYSTEMES DE PRODUCTION DULCAQUICOLE (EN CAGE
			ETANG-BARRAGE, ENCLOS, ETANG,)
	408-1-1-4	408-1-1-3-C EPN OPERAT	SENSIBILISER, STRUCTURER, FORMER ET ENCADRER LES ACTEURS EN MATIERE FIONELS
		408-1-1-4-01	RENFORCER LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA PECHE, DE L'AQUACULTURE ET DI COMMERCIALISATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES
		408-1-1-4-02	CERTIFIER LA QUALITE DES PRODUITS HALIEUTIQUES DESTINES A L'EXPORTATION
		408-1-1-4-03	FINANCER ET SUIVRE LES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE BUDGETISEES AUPRES DE L'UDPA
		408-1-1-4-04	FINANCER ET SUIVRE LES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE BUDGETISEES AUPRES DE L'AMPA
		408-1-1-4-05	EVALUER LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DU SECTEUR HALIEUTIQUE
		408-1-1-4-06	REALISER DES ETUDES ET RECHERCHES APPLIQUEES AU DEVELOPPEMENT DE LA PECHE
		408-1-1-4-07	REALISER DES ETUDES ET RECHERCHES APPLIQU2ES AU DEVELOPPEMENT DE
		408-1-1-4-08	GARANTIR LES RESSOURCES LANGOUSTIERES
		408-1-1-4-09	COORDONNER LA PECHE THONIERE
408-1-2		F DE L'EXPORT	IS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT ATION LISATION DES PRODUITS APPUYÉE
		408-1-2-1-01	ORGANISER ET/OU PARTICIPER À DES FOIRES ET SALONS SUR LE SECTEUR HALIEUTIQUE
		408-1-2-1-02	CONTRIBUER A LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DE PRODUITS HALIEUTIQUES (SECHOIRS SOLAIRES, FUMOIRS)
		408-1-2-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS COUVERTS DES PRODUITS HALIEUTIQUE
		408-1-2-1-05	FAIRE RESPECTER LES NORMES DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-3	AMÉLIORER LEUR RÉSIL 408-1-3-1	LA SÉCURITÉ S IENCE AUX ALÉ	SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE AS ET CATASTROPHES DES VULNÉRABLES RENFORCÉE
		408-1-3-1-03	FINANCER LE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS DES PÊCHEURS/AQUACULTEURS (SUBVENTION
		408-1-3-1-04	PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES FEMMES DE PÊCHE
408-1-4	GÉRER RATI 408-1-4-1	_	ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES MENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES
		408-1-4-1-01	PROTEGER ET RESTAURER LES ZONES SENSIBLES
		408-1-4-1-02	EVALUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES ACTIVITES DE PECHE ET D'AQUACULTURE
		408-1-4-1-03	TRANSFERER LOCALEMENT LA GESTION DES RESSOURCES (MARINE ET CONTINENTALE)

059-1-3-1-01

#### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

#### MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE 470 059 **Administration et Coordination** 059-1 Gérer les ressources du SEMer 059-1-1 Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer 059-1-1-1 Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coodonnées Assurer la gestion des affaires financières du SEMer 059-1-1-1-01 059-1-1-1-02 Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer 059-1-1-2 Patrimoine mis en place et géré 059-1-1-2-01 Satisfaire les besoins du SEMer en matières de travaux, fournitures, services et prestations intellectuelles 059-1-1-2-02 Gérer et comptabiliser le patrimoine du SEMer 059-1-2 Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer 059-1-2-1 Ressources humaines bien gérées 059-1-2-1-01 Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer 059-1-2-1-02 Renforcer les capacités des agents de SEMer 059-1-3 Coordonner les activités du cabinet 059-1-3-1 Missions effectuées et relations externes traitées

Assurer les affaires politiques et relations externes du SEMer

410-1-3-1-01

#### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

#### MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE 470 410 Sécurisation de la Mer et de ses Ressources Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources <u>410-1</u> Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources 410-1-1 410-1-1-1 souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée 410-1-1-1-01 Coordonner les activités en mer touchant à la transversalité. 410-1-1-1-02 Promouvoir le développement de Politique et stratégies nationales de l'océan en valorisant l'économie 410-1-1-1-03 Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de conservation et au développement des Aires Marines 410-1-1-1-04 Préserver la qualité de la mer 410-1-2 Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources 410-1-2-1 Informations et base de données mises en place et gérées efficacement 410-1-2-1-01 Manager les activités dans l'espace maritime Mettre en place et gérer le système d'Informations et base de données 410-1-2-1-02 410-1-3 Manager les activités du SEMer 410-1-3-1 Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés

Mettre en place un système de planification, suivi-évaluation et programmation

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
43	MINISTÈI	RE DES RESSO	URCES HALIEU	TIQUES ET DE LA PÊCHE					
430	PECHE								
033	Administ	ration et Coord	ination						
	<u>033-1</u>	<b>BONNE GOUV</b>	/ERNANCE DU :	SECTEUR HALIEUTIQUE					
	033-1-1	Gérer de man	ière efficiente le	s ressources du Ministère					
	033-1-1-1 BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE								
			033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100	100
		033-1-1-2	SITUATION A	DMINISTRATIVE DU PERSONN	IEL EN REGLE				
			033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	700	750	800	800
	033-1-2	Promouvoir u	ne gouvernace	transparante et responsable					
		033-1-2-1	GOUVERNAN	CE RENFORCEE					
			033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	1	1
		033-1-2-2	TEXTES LEGI	SLATIFS MIS A JOUR ET RESI	PECTES				
			033-1-2-2-R1	Code de la Pêche et de l'Aquaculture	NOMBRE	0	0	0	0

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
43		RE DES RESS	OURCES HALIEU	JTIQUES ET DE LA PÊCHE					
430	PECHE								
408		•		ources halieutiques					
	<u>408-1</u>			CHE ET DE L'AQUACULTURE					
	408-1-1			ITÉ ET AMÉLIORER LA CONTR		MIQUE DU S	ECTEUR		
		408-1-1-2	ACTIVITES A	U NIVEAU RÉGIONAL CONSOI					
			408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	NOMBRE	22	22	22	22
		408-1-1-3	PECHE ET A	QUACULTURE DEVELOPPEES					
			408-1-1-3-R1	Taux de production augmenté	%	0.04	0.05	0.06	0.06
		408-1-1-4	EPN OPERAT	TIONELS					
			-R1	-	-	-	-	-	-
	408-1-2		IF DE L'EXPORT	IS DU MARCHÉ NATIONAL EN ATION LISATION DES PRODUITS APF		EUTIQUES ET	ACCROISS	EMENT	
			408-1-2-1-R1	Document de stratégie de marketing et de commercialisation élaboré	NOMBRE	0	1	1	1
	408-1-3		IENCE AUX ALÉ	SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NU AS ET CATASTROPHES DES VULNÉRABLES RENFOR(		DE LA POPUL	ATION ET S	OUTIEN DE	
			408-1-3-1-R1	Manuel sur l'adaptation, la résilience et l'attenuation face au chagement climatique élaboré	NOMBRE	2	2	0	0
	408-1-4	GÉRER RAT	TONNELLEMENT	ET DURABLEMENT ET PRÉSE	ERVER LES RESS	SOURCES HA	LIEUTIQUES	6	
		408-1-4-1	ENVIRONNE	MENT MARIN ET LACUSTRE SA	AUVEGARDE ET	RESSOURCE	S PROTEGE	ES	
			408-1-4-1-R1	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION ELABORE	NOMBRE	2	2	2	2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2018	2019	2020	2021			
43	MINISTÈ	TÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE										
470	MER											
059	Administration et Coordination											
	<u>059-1</u>	Gérer les ressources du SEMer										
	059-1-1	Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer										
		059-1-1-1	1-1-1 Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coodonnées									
			059-1-1-1-R1	Taux de réalisation annuelle	Pourcentage	100%	100%	100%	100%			
		059-1-1-2	Patrimoine mis en place et géré									
			059-1-1-2-R1	Acquisition et entretien des matériels	POURCENTAGE	100%	100%	100%	100%			
	059-1-2	Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer										
		059-1-2-1	Ressources humaines bien gérées									
			059-1-2-1-R1	Taux de réalisation annuelle.	Pourcentage	100%	100%	100%	100%			
	059-1-3	Coordonner les activités du cabinet										
		059-1-3-1	Missions effectuées et relations externes traitées									
			059-1-3-1-R1	Missions effectuées et dossiers traités	Pourcentage	100%	100%	100%	100%			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021				
43	MINISTÈ	RE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE										
470	MER											
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources											
	<u>410-1</u>	Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources										
	410-1-1	Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources										
		410-1-1-1	1-1-1 souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée									
			410-1-1-R1	Instruments d'institution de la souveraineté mise en place	%	100	100	100	100			
	410-1-2	Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources										
		410-1-2-1	10-1-2-1 Informations et base de données mises en place et gérées efficacement									
			410-1-2-1-R1	Système de base de données mis en place et à jour	%	100	100	100	100			
	410-1-3	Manager les activités du SEMer										
		410-1-3-1	10-1-3-1 Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés									
			410-1-3-1-R1	Stratégies de planification et suivi- evaluation opérationnelles	%	100	100	100	100			

44 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORÊTS 440 **ENVIRONNEMENT** 

017 **Administration et Coordination** 

> OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS 017-1

017-1-1 OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS

Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés

P....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE D'ANGAVOKELY 017-1-1-1-01

017-1-1-2 Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit

OS OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEEF ET RÉOUVERTURE DE L'ECOLE A 017-1-2

**ANGAVOKELY** 017-1-2-5

DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEEF ET REOUVERTURE DE L'ECOLE A **ANGAVOKELY** 

017-1-2-5-01 ACQUÉRIR LES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS POUR LES NOUVEAUX BUREAUX

017-1-2-5-02 CONSTRUIRE BATIMENTS R+DANS DISTRICTS DANS LES RÉGIONS BOENY, SAVA, HAUTE

MATSIATRA, ANDROY, ATSIMO ANDREFANA, ATSIMO ATSINANANA

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORÊTS
440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-1-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-1-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

701-1-1-1-01	OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA
701-1-1-1-02	GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS
701-1-1-1-03	DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR
701-1-1-1-04	ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL
701-1-1-1-05	MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONALIX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORÊTS **ENVIRONNEMENT** 440 703 Developpement du Reflexe Environnemental **OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL** 703-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE 703-1-1 **DÉVELOPPEMENT** LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT 703-1-1-1 MISE À JOURS DES OUTILS D'INDENTIFICATION DES RISQUES ET DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA 703-1-1-1-01 **POPULATION** 703-1-1-1-02 OPÉRATIONNALISATION DES CR PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT 703-1-2 LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION 703-1-2-1 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES TOUTES LES COMMUNES À M/CAR EN MATIÈRE DE 703-1-2-1-01 PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE RENFORCEMENT DES TRAVAUX DE CONTRÔLES DE RESPECT DES OBLIGATIONS ET 703-1-2-1-02 ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DANS LE CCE (PGEP) RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES TEXTES RÉGISSANT LA MISE EN 703-1-2-1-03 COMPATIBILITÉ DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT 703-1-3 ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT 703-1-3-1 MADAGASCAR LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT 703-1-3-1-01 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST MIS EN OEUVRE PROJET DE PROMOTION DE L'ÉCOCITOYENNETÉ À MADAGASCAR 703-1-3-1-02 703-1-3-1-03 MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SNICEDD)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORÊTS 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY 704-1 704-1-1 PROMOUVOIR LA GESTION INTEGREE DES ZONES ECOLOGIQUEMENT POTENTIELLES 704-1-1-2 LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GEREES D'UNE MANIERE DURABLE DÉVELOPPEMENT D'ITINÉRAIRES TECHNIQUES DE GESTION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES 704-1-1-2-01 ELABORATION D'UN ATLAS ÉCOLOGIQUE DES ZONES CRITIQUES 704-1-1-2-02 704-1-1-2-03 CAPITALISATION DES DONNÉES SUR LES CORTÈGES FLORISTIQUES ET FAUNISTIQUES DES ESPÈCES PHARES 704-1-2 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET 704-1-2-1 **VULGARISES** DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES 704-1-2-1-01 704-1-2-1-02 PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS DES SACHETS PLASTIQUES PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT 704-1-2-1-03 PROMOTION DES EMPLOIS VERTS 704-1-2-1-04

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
44	MINISTÈI	RE DE L'ENVIRO	DNNEMENT, DE	L'ECOLOGIE ET DES FORÊTS					
440	ENVIRON	INEMENT							
017	Administ	ration et Coordi	nation						
	<u>017-1</u>			CADRES DE TRAVAIL ENVIRON	•	OGIE ET FOR	<u>ÊTS</u>		
	017-1-1	OS AMÉLIORE	ER LES CADRES	S TECHNIQUES MATÉRIELS ET	HUMAINS				
		017-1-1-1	Les cadres tec	chniques, matériels et humain d	u MEEF sont an	néliorés			
			017-1-1-R1	THEMES DISPOSES	NOMBRE	25	30	31	33
			017-1-1-R2	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	-	15	20	20
		017-1-1-2	Les bâtiments	sont réhabilités et /ou construi	t				
			017-1-1-2-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	2	2	2	0
	017-1-2	OS OPÉRATIO ANGAVOKELY		DISPOSITIF DE FORMATION PO	UR LE MEEF ET	r éouvertu	JRE DE L'E	COLE A	
		017-1-2-5	DISPOSITIF D ANGAVOKEL	E FORMATION OPERATIONNEL Y	POUR LE MEE	F ET REOUVE	RTURE DE	L'ECOLE A	
			017-1-2-5-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITES ET / OU CONSTRUITS	NOMBRE	2	2	2	2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

4 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORÊTS

#### 440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-1-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-1-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

701-1-1-R1	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	25000	35000	40000	45000
701-1-1-R2	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	500	550	550	600
701-1-1-R3	PEPINIERES INSTALLES	NOMBRE	100	150	200	250
701-1-1-R4	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	45	64	78	84

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORÊTS 440 **ENVIRONNEMENT** 703 **Developpement du Reflexe Environnemental OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL** 703-1 703-1-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE **DÉVELOPPEMENT** 703-1-1-1 LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT 703-1-1-1-R1 **PLAINTES** NOMBRE 38 42 40 44 ENVIRONNEMENTALES **TRAITÉES** PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT 703-1-2 703-1-2-1 LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION ACTIVITES D'IEC 703-1-2-1-R1 NOMBRE 15 20 23 17 **ENVIRONNEMENTALE** 703-1-3 **ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS** 703-1-3-1 DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT **MADAGASCAR** 703-1-3-1-R1 PRINCIPAUX AGENTS NOMBRE 4

POLLUANTS DE L'EAU DE L'AIR

DU SOL SUIVI

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
44	MINISTÈ	RE DE L'ENVIR	RONNEMENT, DE	L'ECOLOGIE ET DES FORÊTS						
440	ENVIRO	NEMENT								
704	Maintien	tien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy								
	<u>704-1</u>	OG44-XXX.A	SSURER L'INTÉC	<mark>GRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MAL</mark>	AGASY					
	704-1-1	PROMOUVO	IR LA GESTION I	NTEGREE DES ZONES ECOLOG	IQUEMENT PO	TENTIELLES				
		704-1-1-2	LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GEREES D'UNE MANIERE DURABLE							
			704-1-1-2-R1	BASSINS VERSANT CRITIQUES AMENAGES	NOMBRE	100	100	100	100	
			704-1-1-2-R2	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	2	2	2	2	
	704-1-2		COSYSTÉMIQUE	SMES DE FINANCEMENTS INNO						
			704-1-2-1-R1	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	2	2	2	0	

51 - MINISTERE DI	E L'ENERGIE E	ET DES HYDRO	OCARBURES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

115 - PROG - OC	5 - 05 - RESULTATS - ACT/PRO
MINISTÈRE	DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
ENERGIE	
Administra	tion et coordination
<u>031-1</u>	RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE
031-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE
031-1-2	RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE
	MINISTÈRE ENERGIE Administra 031-1 031-1-1

\_

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 ENERGIE

031 Administration et coordination

031-2 RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC
031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE

031-2-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE

031-2-1-1-01 PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTÈRE	DE L'ENERGI	E ET DES HYDRO	DCARBURES
510	ENERGIE			
203				ques et des ressources d'énergie locales
	<u>203-1</u> 203-1-1			RUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE
	203-1-1	203-1-1-1	LA DEMANDE IN LES RESSOU	RCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
			203-1-1-1-01	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
			203-1-1-1-02	PAGOSE
			203-1-1-1-03	RENFORCEMENT RIA
			203-1-1-1-04	ELECTRIFICATION RURALE
			203-1-1-1-05	REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA
			203-1-1-1-06	INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA
			203-1-1-1-07	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES
			203-1-1-1-08	PIC II
		203-1-1-2	ACCÈS À L'É	NERGIE DURABLE POUR TOUS
			203-1-1-2-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
			203-1-1-2-02	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFOBE
			203-1-1-2-03	PROJET ANDEKALEKA
			203-1-1-2-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
			203-1-1-2-05	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
			203-1-1-2-06	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
			203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
		CÉDED DUD	203-1-1-2-08	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
	203-1-2			RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
		203-1-2-1	LES ENERGIE	ES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
			203-1-2-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
			203-1-2-1-02	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,,
			203-1-2-1-03	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
			203-1-2-1-04	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
			203-1-2-1-05	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
			203-1-2-1-06	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
			203-1-2-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
		000 4 0 0	203-1-2-1-08	ENERGY SOLAIRE  E ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE
		203-1-2-2	LA POLITIQU	
			203-1-2-2-01	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
			203-1-2-2-02	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
			203-1-2-2-03	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
			203-1-2-2-04	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
			203-1-2-2-05	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
			203-1-2-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
			203-1-2-2-07	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

540

204

MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES **HYDROCARBURES** Développement du secteur pétrolier et des biocarburants **DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS** 204-1 204-1-1 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES **NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES** 204-1-1-1 204-1-1-1-01 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE 204-1-1-1-02 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION 204-1-1-1-03 DU SECTEUR 204-1-1-1-04 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 204-1-1-1-05 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONAL F PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET 204-1-2 **INSTALLATIONS** 204-1-2-1 **OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS** VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL 204-1-2-1-01 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-2-1-02 204-1-2-1-03 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE 204-1-2-1-04 D'APPROVISIONNEMENT ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ 204-1-3 ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS 204-1-3-1 **VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX** VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES 204-1-3-1-01 VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA 204-1-3-1-02 204-1-3-1-03 INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS 204-1-3-1-04 204-1-3-2 DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ 204-1-3-2-01 204-1-3-2-02 OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES 204-1-4 **ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS** 204-1-4-1 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE 204-1-4-1-01 DE TSIMIRORO) 204-1-4-1-02 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES 204-1-4-1-03 APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO 204-1-4-1-04 RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS 204-1-4-1-05 204-1-4-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RES	BULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
51	MINISTÈ	RE DE L'ENE	RGIE ET DES I	HYDROCARBURES					
510	ENERGI								
031	Adminis	tration et cod	ordination						
	031-1 RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE								
	031-1-1	AMÉLIORE	R LA PERFORI	MANCE DU MINISTÈRE					
		-	-						
			-R1	-	-	-	-	-	-
	031-1-2	RENFORCE	ER LA GOUVER	RNANCE LOCALE					
		-	-						
			-R1	_	_	_	_	_	_

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE** 031 Administration et coordination RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC 031-2 031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST 031-2-1-1 **MISE EN PLACE** 031-2-1-1-R1 TAUX D'EXECUTION 0 100 100 100

BUDGETAIRE

203-1-2-2-R1

Les objectifs atteints

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE** 203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE 203-1 SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE 203-1-1 LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT 203-1-1-1 203-1-1-1-R1 Economie de bois МЗ 1500 2000 2500 2500 203-1-1-1-R2 Taux d'accès en éléctricité % 17 18 19 19 203-1-1-2 **ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS** 203-1-1-2-R1 Taux d'accès en éléctricité % 17 18 19 19 GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES 203-1-2 203-1-2-1 LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES 203-1-2-1-R1 2 3 % 3 2 203-1-2-1-R2 Déchets agricoles non % 1 3 3 transformés 203-1-2-1-R3 Déchets agricoles transformés % 1.5 3 4.5 4.5 203-1-2-1-R4 Ethanol % 2 4 6 6 LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE 203-1-2-2

NOMBRE

6

8

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
51	MINISTÈ	RE DE L'ENER	GIE ET DES HYD	DROCARBURES							
540	HYDROC	YDROCARBURES									
204	Dévelop	oement du sect	eur pétrolier et d	des biocarburants							
	<u>204-1</u>	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS									
	204-1-1	-	IER LES INFRAS	VORABLES AUX NOUVEAUX STRUCTURES INFRASTRUCTURES CRÉÉES		T INVESTISSE	JRS AFIN D	E DÉVELOP	PER		
			204-1-1-R1	ATP octroyée	UNITÉ	35	40	45	45		
	204-1-2	PRÉSERVER INSTALLATIO 204-1-2-1	ONS	DE LA POPULATION ET L'ENVI S SÉCURISÉES ET SANS INCIE	-	ELATIF À TOUT	ES OPÉRA	TIONS ET			
			204-1-2-1-R1	Incidents signalés	UNITÉ	0	10	8	8		
	204-1-3		<b>AUX MEILLEURE</b>	ÈS DE TOUS LES CONSOMMA ES CONDITIONS RODUITS DE QUALITÉ AUX ME		RODUITS ET D	ES SERVIC	ES DE QUA	LITÉ		
			204-1-3-1-R1	Doléances recus sur un supcon d'adultération	UNITÉ	80	75	70	70		
		204-1-3-2	DISTRIBUTIO	N DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE							
			204-1-3-2-R1	Districts desservis	NOMBRE	8	12	10	10		
	204-1-4	ENCOURAGE 204-1-4-1		R L'EXPLOITATION DES RESS TION DES PRODUITS EXTRAIT							

204-1-4-1-R1 Produits extraits, transformés et *M3* 7000 10000 15000 consommés

15000

52 - MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE	3

032-1-2-1-09

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE</u> **EAU ET ASSAINISSEMENT** 520 032 Administration Et Coordination **RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE** 032-1 032-1-1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES 032-1-1-1 APPUYER LES SOA DU MINISTÈRE À L'EXÉCUTION RATIONNELLE DE LEUR BUDGET 032-1-1-1-01 032-1-1-1-02 ASSURER LE TRANSFERT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES RATTACHÉS 032-1-1-1-03 ASSURER LA CONFORMITÉ DE BESOINS DE CHAQUE SOA AU PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHÉS PROGRAMME DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGETIQUE À 032-1-1-1-04 032-1-1-1-05 GÉRER L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE DU PERSONNEL 032-1-1-1-06 PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT EN INFRASTRUCTURE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE 032-1-1-1-07 OPTIMISER L'ALLOCATION BUDGÉTAIRE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU MINISTÈRE 032-1-1-1-08 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES 032-1-2 RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE 032-1-2-1 Performance des personnels augmentée CONCEVOIR ET RÉALISER LES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU 032-1-2-1-01 PERSONNEL DU MINISTÈRE 032-1-2-1-02 RÉPARTIR RATIONNELLEMENT LES PATRIMOINES IMMOBILIERS ET MOBILIERS SELON LES ACTIVITÉS DE CHAQUE SOA DU MINISTÈRE 032-1-2-1-03 ASSURER LA TRANSPARENCE DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE MINISTÈRE ASSURER L'INVENTAIRE PÉRIODIQUE ET LA COMPTABILISATION DES PATRIMOINES DU 032-1-2-1-04 ENTRETENIR RÉGULIÈREMENT ET RÉPARER LE CAS ÉCHEANTS LES BÂTIMENTS, LES 032-1-2-1-05 MOBILIERS, LES MATÉRIELS ET LES ÉQUIPEMENTS ACQUIS PAR LE MINISTÈRE 032-1-2-1-06 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE (ASSIDUITÉ, CONGÉ, AVANCEMENT, RECLASSEMENT....) 032-1-2-1-07 COORDONNER LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DU MINISTÈRE GÉRER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AUX ACTIONS DU MINISTÈRE 032-1-2-1-08

MODERNISER LA GESTION DES INFORMATIONS ET DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

141114 14		OU KLOOLI	ATO AOM NO					
52				MENT ET DE L'HYGIÈNE				
520		SAINISSEMEN						
205	• • •			frastructures d'assainissement				
	<u>205-1</u>			SEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À				
	205-1-1	LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT						
		205-1-1-1		INFRASTRUCTURES CONSTRUITES				
			205-1-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE				
			205-1-1-1-02	SECTEUR EAU ÉM FED				
			205-1-1-1-03	EVACUATION DES EAUX USÉES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO (SAMVA)				
			205-1-1-1-04	MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT, HYGIENE				
			205-1-1-1-05	PROJET D'ÉLABORATION DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES SECONDAIRES				
		_	205-1-1-1-06	RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)				
	205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE						
		205-1-2-1	NOUVEAUX F	POINTS D'EAU CONSTRUITS				
			205-1-2-1-01	ADDUCTION EN EAU POTABLE EN PIPELINE				
			205-1-2-1-02	PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PAEAR)				
			205-1-2-1-03	PROJET EAU POUR VILLE D'ANTANANARIVO				
			205-1-2-1-04	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT				
			205-1-2-1-05	DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGRE DES RESSOURCESEN EN EAU (GIRE)				
			205-1-2-1-06	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT				
			205-1-2-1-07	ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD				
			205-1-2-1-08	EAU ET ASSAINISSEMENT				
			205-1-2-1-09	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEURS EAH ET ELABORATION DES OUTILS REFERENTIELS EN MATIERE DE NORMES				
			205-1-2-1-10	CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR				
	205-1-3	DIFFUSION I	DES MESSAGES					
		205-1-3-1	VILLAGES SE	DPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS				

205-1-3-1-01 PROMOTION DE L'HYGIENE

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
52	MINISTÈ	RE DE L'EAU,	DE L'ASSAINISS						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT								
032	Administ	ration Et Coor	dination						
	<u>032-1</u> 032-1-1		R LA BONNE GO LA PERFORMAI	<u>UVERNANCE</u> NCE DU MINISTÈRE					
	032-1-1-1 RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES								
			032-1-1-1-R1	Taux d'execution budgetaire	%	10	100	100	100
			032-1-1-1-R2	Directions et services controlés et suivis	NOMBRE	10	35	35	35
	032-1-2	RENFORCE	R LA GOUVERNA	NCE LOCALE					
		032-1-2-1	Performance	des personnels augmentée					
			032-1-2-1-R1	Délai de traitement de dossiers	JOUR	2	1	1	1

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	JLTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
52	MINISTÈ	RE DE L'EAU,	DE L'ASSAINISS	EMENT ET DE L'HYGIÈNE								
520	EAU ET	ASSAINISSEMENT										
205	Dévelop	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement										
	205-1 ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINI LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE								<u>ET À</u>			
	205-1-1	MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT										
		205-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES									
			205-1-1-1-R1	Forage effectué	NOMBRE	40	30	30	30			
			205-1-1-1-R2	Pipeline	UNITÉ	1	1	1	1			
	205-1-2	AMÉLIORER	DRER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE									
		205-1-2-1	NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUITS									
			205-1-2-1-R1	Nouveaux points d'eau additionnels	NOMBRE	444	434	434	450			
	205-1-3	METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH 205-1-3-1 VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS										

205-1-3-1-R1 Village SDAL

NOMBRE 1113 1280 1308 1410



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53		E DES MINES E	T DU PÉTROLE						
530 019	MINES Administration et Coordination								
0.0	019-1 019-1-1	GERER EFFI APPUYER LI	CACEMENT LES F ES SERVICES DEC						
		019-1-1-1	AUGMENTATIO	ON DES RECETTES					
			019-1-1-1-01	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS					
			019-1-1-02	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIERES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)					
		019-1-1-2	019-1-1-1-03 APPUI À LA GI	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES ESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES					
			019-1-1-2-01	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER					
			019-1-1-2-02	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS					
			019-1-1-2-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF					
			019-1-1-2-04	SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES					
			019-1-1-2-05	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)					
	019-1-2	AMÉLIORER		MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES DIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION					
		019-1-2-1	PROJET DE LO	DI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS					
			019-1-2-1-01	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP					
		019-1-2-2	019-1-2-1-02 TEXTES RÈGL	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION EMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES					
			019-1-2-2-01	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES					
			019-1-2-2-02	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER					
			019-1-2-2-03	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES					
			019-1-2-2-04	REVISION DU CODE PÉTROLIER					
	019-1-3	GESTION DE	019-1-2-2-05 ES RESSOURCES	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR HUMAINES					
		019-1-3-1		S HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CTORIELLE DU MPMP					
			019-1-3-1-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES					
		019-1-3-2	019-1-3-1-02 GESTION DES	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE RESSOUCES HUMAINES AMÉLIORÉE					
			019-1-3-2-01	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE					
			019-1-3-2-02	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION					
			019-1-3-2-03	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP					
			019-1-3-2-04	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE					
	040.4.4	4 00 UDED 1	019-1-3-2-05	DÉCORATION DE PERSONNEL					
	019-1-4	019-1-4-1	_	ATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF INT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA I MPMP					
		019-1-4-2	019-1-4-1-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR ISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES					
		019-1-4-2							
			019-1-4-2-01	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS					
			019-1-4-2-02 019-1-4-2-03	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS					
			019-1-4-2-03	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSIGD					
			019-1-4-2-05	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS					
			019-1-4-2-06	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE					
	019-1-5	RÉHABILITE 019-1-5-1	R ET RENTABILIS MISE EN CONF	ER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP FORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES					
			RATTACHÉES						
			019-1-5-1-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS					
		019-1-5-2	019-1-5-1-02 RELANCE DES MPMP	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTES D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU SACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU					
			019-1-5-2-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS					
			019-1-5-2-02	CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)					
			019-1-5-2-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI					
	019-1-6	ASSURER L'	UTILISATION RAT	IONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTÈRE DES MINES ET DU PÉTROLE
530 MINES

## 019 Administration et Coordination

019-1-6-1	GESTION DES DÉPENSES						
	019-1-6-1-01	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS					
	019-1-6-1-02	NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES					
	019-1-6-1-03	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					
	019-1-6-1-04	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ					
	019-1-6-1-05	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS					
	019-1-6-1-06	ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS					
019-1-6-2	019-1-6-1-07 INFORMATIO	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE					
	019-1-6-2-01	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP					
	019-1-6-2-02	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE					
	019-1-6-2-03	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP					
	019-1-6-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES					
	019-1-6-2-05	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP					
019-1-6-3	SUIVI DES A	CTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP					
	019-1-6-3-01	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES					
	019-1-6-3-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIV - ÉVALUATION					
	019-1-6-3-03	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION					
	019-1-6-3-04	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS					
019-1-6-4	RENFORCEN PRÉSENCE D	IENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MPMP					
	019-1-6-4-01	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE					
	019-1-6-4-02	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE					
	019-1-6-4-03	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP					
	019-1-6-4-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS					
	019-1-6-4-05	CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES					
	019-1-6-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MIN	NISTÈRE	DES MINES E	T DU PÉTROLE					
MIN	NES							
Dév	Développement du secteur pétrolier							
<u>217</u>	217-1 AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS							
217	7-1-1	ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES						
		217-1-1	DÉTERMINAT PÉTROLIÈRE	TION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS :S				
			217-1-1-1-01	COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES				
			217-1-1-1-02	ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TÉCHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, PÊCHE,AGRICULTURE,AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES				
			217-1-1-1-03	CONSULTATION DES CTD				
		217-1-1-2	PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS					
			217-1-1-2-01	MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET ENVIRONNEMENTALES FIABLES				
			217-1-1-2-02	SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR				
			217-1-1-2-03	ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERS / DIRECTION GENERALE DU PETROLE (DGP)				
			217-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR				
			217-1-1-2-05	ETUDES ET TRAVAUX GEOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DEVELOPPEMENT PETROLIER (DPDP)				
			217-1-1-2-06	IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIERS (PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,)				
			217-1-1-2-07	VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIERS				
			217-1-1-2-08	DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES				
217	7-1-2			ÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER				
		217-1-2-1	MISE À JOUR	R DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE				
			217-1-2-1-01	ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES				
			217-1-2-1-02	RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS				
			217-1-2-1-03	MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNAN' LE SECTEUR PÉTROLIER				
		217-1-2-2	EXISTENCE I	DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER				
			217-1-2-2-01	ATELIER AVEC LES CTD				
			217-1-2-2-02	ECHANGES INTER-MINISTÉRIELLES				
			217-1-2-2-03	ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEUR DU PÉTROLI				
			217-1-2-2-04	ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES				
			217-1-2-2-04	ECHANGES AVEC LES ENTITES LOCALES				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

609

MINISTÈRE DES MINES ET DU PÉTROLE MINES Développement du secteur Minier **DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER** 609-1 609-1-1 PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL 609-1-1-1 609-1-1-1-01 INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES 609-1-1-1-02 609-1-1-1-03 FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM) MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 609-1-1-1-04 609-1-1-1-05 INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES 609-1-1-1-06 MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES 609-1-1-2 RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERS 609-1-1-2-01 PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES 609-1-1-2-02 APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG) 609-1-1-2-03 PROMOTION DES CORRIDORS MINIERS INSITUÉS 609-1-1-2-04 609-1-1-2-05 CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE 609-1-1-2-06 609-1-2 **AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES** ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERS 609-1-2-1 TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERS 609-1-2-1-01 609-1-2-1-02 RENEORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD 609-1-2-1-03 OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES 609-1-2-2 APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERS (LGIM) 609-1-2-2-01 609-1-2-2-02 AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERS MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ 609-1-2-2-03 609-1-2-2-04 ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / 609-1-2-2-05 DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIERE (DEPGM) ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES 609-1-2-2-06 MINIERES (DGAM) SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM) 609-1-2-2-07 609-1-2-2-08 EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)

	- OG - OS - RESU ÈDE DES MINE	ILIAIS S ET DU PÉTROL	-	UNITE	2018	2019	2020	
MINES	EKE DES MINE	S ET DU PETROL	.E					
_	stration et Coor	dination						
<u>019-1</u> 019-1-1		ICACEMENT LES ES SERVICES DE	ÉTAIRES DANS L	E SECTEUR	EXTRACTIF			
	019-1-1-1		TON DES RECETTES					
		019-1-1-1-R1	Taux de croissance des redevances, des ristournes et de ramassage	Taux (%)	1,2	1,2	1,5	
	019-1-1-2	APPUI À LA (	GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI	DES ACTIVITÉS	MINIÈRES			
		019-1-1-2-R1	Nombre de nouvelles directions créées	NOMBRE	4	4	4	
019-1-2	AMÉLIORER	LE CADRE JUR	IDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET	ASSURER SA M	IISE EN APPL	ICATION		
	019-1-2-1	PROJET DE I	LOI MISE EN COHÉRENCE AVE	C LES AUTRES 1	TEXTES DE L	OIS		
		019-1-2-1-R1	Nombre de texte vérifié et approuvé au niveau du CRDA	NOMBRE	20	20	20	
	019-1-2-2	TEXTES RÈG	LEMENTAIRE VULGARISÉS ET	FACILEMENT A	CCESSIBLES	;		
		019-1-2-2-R1	Nombre de texte réglementaire mise à la disposition du public	TEXTES (LOI,DECRET, ARRETÉ, DECISION, NOTE DE	20	30	40	
019-1-3	GESTION D	ES RESSOURCES	S HUMAINES					
	019-1-3-1	POLITIQUE S	ES HUMAINES COMPÉTENTES ECTORIELLE DU MPMP	ET PERFORMAI				L
		019-1-3-1-R1	Nombre de formation et de renforcement de capacité suivi par les agents du Ministère	Nombre	15	20	25	
	019-1-3-2	GESTION DE	S RESSOUCES HUMAINES AMI	ÉLIORÉE				
	019-1-3-2	019-1-3-2-R1	Nombre de dossiers administratifs	Nombre	400	400	450	
		013 1 0 2 101	du personnel mis à jour	Nombre	400	400	400	
019-1-4	ASSURER L	A DÉMATÉRIALI	SATION ET L'E-GOUVERNANCI	E DU SECTEUR E	XTRACTIF			
	019-1-4-1	RENFORCEN PRÉSENCE D	IENT DES CAPACITÉS (TECHN DU MPMP	IQUES, MATÉRIE	LS, INFRAST	RUCTURES	,) ET DE I	_A
		019-1-4-1-R1	Taux d'augmentation des patrimoines du MPMP	Taux (%)	30	40	40	
	019-1-4-2	OUTILS DE P	RISE DE DÉCISION PERFORMA	ANTS DISPONIBL	.ES			
		019-1-4-2-R1	Taux de fiabilité de la base de donnée	Taux (%)	40	50	60	
019-1-5	RÉHABILITE 019-1-5-1		ISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT E <sup>.</sup> NFORMITÉ DES STATUTS DES :				BLIQUES	
		RATTACHÉE		T. (0()	00	50	00	
		019-1-5-1-R1	Taux de réalisation de la mise en conformité des statuts des sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP	Taux (%)	30	50	60	
	019-1-5-2		ES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D	ETAT ET ENTR	EPRISES PUE	BLIQUES RA	TTACHÉES	<i>A</i>
	019-1-5-2	MPMP					4	
	019-1-3-2	<b>MPMP</b> 019-1-5-2-R1	Nombre des Sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles	NOMBRE	3	3	4	
019-1-6		019-1-5-2-R1	Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles  ATIONNELLE ET EFFICACE DES				·	
019-1-6		019-1-5-2-R1	Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles				·	
019-1-6	ASSURER L	019-1-5-2-R1	Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles  ATIONNELLE ET EFFICACE DES				·	
019-1-6	ASSURER L	019-1-5-2-R1  'UTILISATION RA  GESTION DE  019-1-6-1-R1	Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles  ATIONNELLE ET EFFICACE DES DÉPENSES  Taux de réalisation par rapport	S RESSOURCES  Taux (%)	<b>MATÉRIELLE</b> 90	S ET FINAN	CIÈRES	
019-1-6	ASSURER L 019-1-6-1	019-1-5-2-R1  'UTILISATION RA  GESTION DE  019-1-6-1-R1	Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles  ATIONNELLE ET EFFICACE DES S DÉPENSES  Taux de réalisation par rapport aux taux d'engagement	S RESSOURCES  Taux (%)	<b>MATÉRIELLE</b> 90	S ET FINAN	CIÈRES	
019-1-6	ASSURER L 019-1-6-1	019-1-5-2-R1  'UTILISATION RA  GESTION DE  019-1-6-1-R1  INFORMATIO  019-1-6-2-R1	Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles  ATIONNELLE ET EFFICACE DES S DÉPENSES  Taux de réalisation par rapport aux taux d'engagement  INS SUR LES ACTIVITÉS ET LE Nombre d'articles et des	S RESSOURCES  Taux (%)  S RÉALISATIONS  NOMBRE	MATÉRIELLE 90 S DU MINISTÈ	S ET FINAN 90 ERE	CIÈRES 90	
019-1-6	ASSURER L 019-1-6-1 019-1-6-2	019-1-5-2-R1  'UTILISATION RA  GESTION DE  019-1-6-1-R1  INFORMATIO  019-1-6-2-R1	Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles  ATIONNELLE ET EFFICACE DES S DÉPENSES  Taux de réalisation par rapport aux taux d'engagement  ENS SUR LES ACTIVITÉS ET LE Nombre d'articles et des couvertures médiatiques	S RESSOURCES  Taux (%)  S RÉALISATIONS  NOMBRE	MATÉRIELLE 90 S DU MINISTÈ	S ET FINAN 90 ERE	CIÈRES 90	
019-1-6	ASSURER L 019-1-6-1 019-1-6-2	UTILISATION RAGESTION DE 019-1-6-1-R1 INFORMATIO 019-1-6-2-R1 SUIVI DES AG	Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles  ATIONNELLE ET EFFICACE DES S DÉPENSES  Taux de réalisation par rapport aux taux d'engagement  INS SUR LES ACTIVITÉS ET LE Nombre d'articles et des couvertures médiatiques  CTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU Taux de suivi des activités et réalisations du MPMP  IENT DES CAPACITÉS (TECHNI	S RESSOURCES  Taux (%)  S RÉALISATIONS  NOMBRE  J MPMP  Taux (%)	MATÉRIELLE  90 S DU MINISTÈ 200	90 ERE 225	90 250 80	_A

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESULT	ATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
53	MINISTÈF	RE DES MINES E	ET DU PÉTROLE									
530	MINES											
217	Développement du secteur pétrolier											
	<u>217-1</u>			DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS								
	217-1-1	ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES										
		217-1-1-1	DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES									
			217-1-1-R1	Nombre de type de recette recensé et applicable en relation avec les activités pétrolières	NOMBRE	10	10	15	15			
		217-1-1-2	PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS									
			217-1-1-2-R1	Nombre de bloc pétrolier en phase d'exploration	Nombre cumulé	30	40	50	50			
	217-1-2	DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER										
		217-1-2-1	MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE									
			217-1-2-1-R1	Nombre de textes existants concernant le secteur pétrolier mis à jour	TEXTES (LOI,DECRET, ARRETÉ, DECISION, NOTE DE	30	30	30	30			
		217-1-2-2	EXISTENCE D	ES PROJETS DE TEXTES REL	ATIFS AU SECTE	UR PÉTROLII	ER					
			217-1-2-2-R1	Nombre de projet de textes relatifs au secteur pétrolier rédigés	Nombre	30	30	30	30			

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
53	MINISTÈ	RE DES MINES	S ET DU PÉTROL	E							
530	MINES										
609	Développ	veloppement du secteur Minier									
	<u>609-1</u>	<u>DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER</u>									
	609-1-1	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER									
		609-1-1-1	INTÉGRATIO	N DES MINES ARTISANALES ET	DES PETITES	MINES DANS	LE SECTEU	R FORMEL			
			609-1-1-R1	Nombre de petites entreprises miniers en règle vis-à-vis de l'administration	NOMBRE	1200	1400	1600	1600		
		609-1-1-2 RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERS									
			609-1-1-2-R1	Taux de croissance des investisseurs	Taux (%)	8	10	14	18		
	609-1-2	AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES									
		609-1-2-1	ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERS								
			609-1-2-1-R1	Taux de croissance des demandes de permis miniers	Taux (%)	15	20	25	30		
		609-1-2-2	APPLICATION	APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER							
			609-1-2-2-R1	Taux de reversement et répartition des recettes fiscales au niveau du Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole	Taux (%)	85	85	90	90		

61 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

<u>MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES</u>

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

610

020

TRAVAUX PUBLICS Administration et Coordination 020-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE 020-1-1 L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE 020-1-1-1 Priorisation des investissements à réaliser par année ASSURER LE SUIVI ET L'EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE AU SEIN DU MINISTERE CONFORMEMENT A UN CADRE LOGIQUE NORMALISE DES PROJETS. ASSURER L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA 020-1-1-1-02 COMMUNICATION DANS LA GESTION DES TRAVAUX PUBLICS MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION \_NOUVEAU\_ 020-1-1-1-03 Maîtrise des informations relatives aux divers indicateurs et suivi-évaluation des projets 020-1-1-2 020-1-1-2-01 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES 020-1-1-2-02 PROGRAMME DE REFORMES DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS NOUVEAU 020-1-1-2-03 ASSURER LA COUVERTURE DE FINANCEMENT DES PROJETS PRIORITAIRES 020-1-1-2-04 VEILLER A UNE ARTICULATION SATISFAISANTE ENTRE LA PROGRAMMATION, L'ORDONNANCEMENT PHYSIQUE ET LA DISPONIBILITE DU FINANCEMENT 020-1-1-3 Renforcement des capacités du professionnel des acteurs du sous secteur BTP 020-1-1-3-01 VEILLER A LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE 020-1-1-3-02 ASSURER LE RESPECT DES NORMES TECHNIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS PROCEDER A L'ETUDE ET A L'ELABORATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES ET 020-1-1-3-03 DES CONVENTIONS TOUCHANT LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS 020-1-1-3-04 VEILLER A LA REGULARITE DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES 020-1-1-3-06 ASSURER LA GESTION DES AFFAIRES GENERALES, ADMNISTRATIVES ET FINANCIERES RAPPORT DE PERFORMANCE DES INDICATEURS D'ACTIVITES 020-1-1-4 020-1-1-5 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP 020-1-2 ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS 020-1-2-1 Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi 020-1-2-1-01 ASSURER L'ORGANISATION DE LA TUTELLE ET DES TEXTES Y AFFERANTES 020-1-2-1-02 ELABORER LE PLAN STRATEGIQUE DE PRIORISATION DES AXES ROUTIERS 020-1-2-1-03 INSPECTION ET AUDIT FINALISER L'ARCHITECTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE CENTRAL ET DES UNITES 020-1-2-1-04 DECONCENTREES, EN RELATION AVEC LES ENTITES EXTERNALISEES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

#### 610 TRAVAUX PUBLICS

Développement des infrastructures routières 206

> CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES 206-1 **ZONES DE PRODUCTION**

CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS 206-1-1

AMELIORER L'EFFICACITE ET LA QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES 206-1-1-1

206-1-1-1-01	DEPENSES D'URGENCE : VOLET TRAVAUX PUBLICS
206-1-1-1-02	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS _NOUVEAU_
206-1-1-1-03	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
206-1-1-1-04	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DU RÉSEAU DES ROUTES_NOUVEAU_
206-1-1-1-05	FRANCHISEMENT SUR LA COTE NORD EST ET PISTES RURALES CONNEXES-STE MARIE
206-1-1-1-06	RÉHABILITATION DE LA RNT.VANGAINDRANO-MIDONGY-BEFOTAKA _NOUVEAU_
206-1-1-1-07	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR
206-1-1-1-08	PROJET ROUTIER DANS LE FARITANY DE TOLIARY: ETUDES RN ET TRAVAUX RN /
206-1-1-1-09	AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE NATIONALE TEMPORAIRE N°A (RNT A) ET LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE N°(RNS) ET DES PISTES CONNEXES EN APPROCHE HIMO (HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE) _NOUVEAU_
206-1-1-10	CONSTRUCTION RN _PHASE N_
206-1-1-11	ENTRETIEN PERIODIQUE DES RN
206-1-1-12	RÉHABILITATION DE LA RN.B ANDRANOFASIKA - AMBATO BOENI _NOUVEAU_
206-1-1-13	RÉHABILITATION DE LA RNCROISEMENT RNBEALALANA _NOUVEAU_
206-1-1-14	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RNENTRE TOLIARA ET BEFANDRIANA _NOUVEAU_
206-1-1-15	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES _NOUVEAU_
206-1-1-16	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN SOANIERANA IVONGO-MANANARA
206-1-1-17	RÉHABILITATION DE LA RN.AMBAIBOHO - BRIEVILLE (KM) _NOUVEAU_
206-1-1-1-18	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE N_
206-1-1-1-19	TRAVAUX POST-CYCLONIQUE (ANTANANARIVO ET RN) _NOUVEAU_
206-1-1-1-20	CONSTRUCTION BY-PASS
206-1-1-1-21	PROJET DE REHABILITATION DE L'AXE DE LA DE LA RNANTSIRABE – MIANDRIVAZO (OKM) _NOUVEAU_
206-1-1-1-22	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
206-1-1-1-23	RÉHABILITATION DE LA RNS.HELLVILLE - AÉROPORT FASCÈNE (,KM)_NOUVEAU_
206-1-1-1-24	RÉHABILITATION DE LA RN.TOAMASINA - SOANIERANAIVONGO (KM) _NOUVEAU_
206-1-1-1-25	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE RNS ENTRE FARATSIHO (BK +) ET SAMBAINA (BK+) _NOUVEAU_
206-1-1-1-26	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
206-1-1-1-27	PROJET ROUTIER ÈME FED _NOUVEAU_
206-1-1-1-28	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA RNENTRE BEFANDRIANA ET MANJA _NOUVEAU_
DESENCLAVE	MENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES
206-1-1-2-01	ROUTES DE DESENCLAVEMENT_PHASE N_

## 206-1-1-2

ROUTES DE DESENCLAVEMENT\_PHASE N\_

206-1-2 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales

> 206-1-2-1 Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées

REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) 206-1-3

> 206-1-3-1 PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART **REHABILITEES**

MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT 206-1-4 PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT 206-1-4-1

206-1-4-2 POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES TRAVAUX PUBLICS 610 218 Gestion du patrimoine routier OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE 218-1 SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS 218-1-1 **D'INFRASTRUCTURES** 218-1-1-1 **EFFISCIENCE DE LA GESTION DES PROJETS** 218-1-1-1-01 CHANTIER ECOLE PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER (CONTRÔLE DE SURCHARGES, VOL, ...) 218-1-1-1-02 218-1-1-1-03 **ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE** INNOVATIONS TECHNIQUES ET MATERIAUX (BETON...) 218-1-1-1-04 218-1-1-1-05 CONNAISSANCE DU RESEAU (RELEVE, COMPTAGE...) 218-1-2 ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DE SERVICE DES BACS 218-1-2-1 **BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 MOIS SUR 12** 218-1-2-1-01 ENTRETIEN COURANT DES BACS 218-1-3 MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT 218-1-3-1 PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE 218-1-3-1-01 ENTRETIEN COURANT DU RESEAU ROUTIER NATIONAL ET DES ROUTES RURALES 218-1-3-1-02 ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART 218-1-3-1-03 GESTION ET ENTRETIEN DES ROUTES \_NOUVEAU\_ FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III) \_NOUVEAU\_ 218-1-3-1-06 218-1-4 **ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DES BACS** 218-1-4-1 **BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 mois sur 12** MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT 218-1-5 218-1-5-1 PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE

058-1-1-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTÈRE	E DES TRAVAU	IX PUBLICS ET D	ES INFRASTRUCTURES					
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS								
058	Administration et Coordination								
	<u>058-1</u>	Assurer l'uti	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination						
	058-1-1		efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
		058-1-1-1	Administration	n en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée					
			058-1-1-1-01	HARMONISER, COORDONNER ET PILOTER LA REALISATION DES GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTIONS D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET PRIVES INITIES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE					
			058-1-1-1-02	ELABORER DES ETUDES ECONOMIQUES ET DES PROSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES					
			058-1-1-1-03	REALISER DES OPERATIONS DES GRANDES INFRASTRUCTURES SOUS L'EGIDE DU MINISTERE					
			058-1-1-1-04	METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS ET DES PROMESSES PRESIDENTIELS					
		058-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
			058-1-1-2-01	EXECUTION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS					
			058-1-1-2-02	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION					

ASSURER LES SUBVENTIONS DES COMMUNES ET DES REGIONS

215-1-2-1-05

MIN - N	/IIS - PROG - O	G - OS - RESULTA	ATS - ACT/PRO						
61	MINISTÈRI	E DES TRAVAU	X PUBLICS ET D	ES INFRASTRUCTURES					
640	GRANDS 1	TRAVAUX D'INF	RASTRUCTURE	S ET EQUIPEMENTS					
215	Développe	Développement des infrastructures							
	<u>215-1</u>			NTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA					
	215-1-1		REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux						
		215-1-1-1	J	l'Urgence Présidentiel Réalisés					
			215-1-1-01	REHABILITATION ROUTE IVATOTSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE - VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE					
			215-1-1-1-02	AMENAGEMENT DES CARREFOURS A ANOSIZATO ET FLYOVER					
			215-1-1-1-03	EXTENSION AEROPORT IVATO (RFI BANI)					
			215-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE EXPRESSE D'ANTANANARIVO					
			215-1-1-1-06	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA					
			215-1-1-1-07	CONSTRUCTION GARE ROUTIRE COTE BY-PASS					
			215-1-1-1-08	GARE ROUTIERE ANDOHATAPENAKA					
			215-1-1-1-09	AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES ABORDS DU CANAL ANDRIANTANY					
			215-1-1-10	ERADICATION DU PROBLEME D'INONDATION D'ANTANANARIVO					
	215-1-2	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes							
		215-1-2-1	Durabilité, ef	ficacité et efficience des infrastructures assurée					
			215-1-2-1-01	REHABILITATION DES VOIES URBAINES					
			215-1-2-1-02	EQUIPEMENTS DE CENTRE CONFERENCIER INTERNATIONAL (PHASE III)					
			215-1-2-1-03	REHABILITATION DES ROUTES POUR DESENCLAVEMENT					
			215-1-2-1-04	PROJET DE CREATION DE GRANDES ARTERES					

ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)

020-1-2-1-R2

Proportion des zones

réseaux routiers

économiques connectées aux

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES 610 TRAVAUX PUBLICS 020 **Administration et Coordination** 020-1 **ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE** OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE 020-1-1 L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE 020-1-1-1 Priorisation des investissements à réaliser par année 020-1-1-1-R1 Les investissments sont priorisés 65 020-1-1-2 Maîtrise des informations relatives aux divers indicateurs et suivi-évaluation des projets 020-1-1-2-R1 Information maîtrisée % 75 020-1-1-3 Renforcement des capacités du professionnel des acteurs du sous secteur BTP 020-1-1-3-R1 Capacité renforcée % 020-1-1-4 RAPPORT DE PERFORMANCE DES INDICATEURS D'ACTIVITES Pourcentage de performance des 70 80 020-1-1-4-R1 % 100 indicateurs d'activités 020-1-1-5 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP 020-1-1-5-R1 Pourcentage des Personnels 100 touchés à la formation ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS 020-1-2 020-1-2-1 Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi Documents établis NOMBRE 020-1-2-1-R1 3

65

65

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES 610 TRAVAUX PUBLICS 206 Développement des infrastructures routières CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES 206-1 ZONES DE PRODUCTION CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS 206-1-1 206-1-1-1 AMELIORER L'EFFICACITE ET LA QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES 206-1-1-1-R1 Routes réhabilitées et/ou KM 4500 reconstuites UNITÉ 206-1-1-1-R2 Ouvrages d'art entretenus 20 206-1-1-2 **DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES** 206-1-1-2-R1 Routes rétablies après passage % 95 des catastrophes naturels 206-1-1-2-R2 Zones désenclavées 45 % 206-1-2 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales 206-1-2-1 Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées 206-1-2-1-R1 NOMBRE Projet avec étude d'impact 15 environnemental réalisé 206-1-2-1-R2 Proportion des Programmes 100 0 60 90 d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier 206-1-2-1-R3 Proportion des études d'impacts 0 80 90 100 % environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers 206-1-3 REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART 206-1-3-1 **REHABILITEES** 206-1-3-1-R1 Km de routes réhabilités et/ou КМ 600 1000 12000 construites 206-1-3-1-R2 Pourcentage des ouvrages d'art % 60 90 100 réhabilités et/ou construits 206-1-4 MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT 206-1-4-1 PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT 206-1-4-1-R1 Pourcentage des routes % 20 30 40 nationales non-revêtues en bon POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT 206-1-4-2 206-1-4-2-R1 Pourcentage des Routes % 0 65 75 90 nationales structurantes en bon état 206-1-4-2-R2 Pourcentage des Routes % 0 35 50 60 nationales revêtues non structurantes en bon état

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
61												
610		TRAVAUX PUBLICS										
218	Gestion du patrimoine routier											
	<u>218-1</u>	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE										
	218-1-1	SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES										
		218-1-1-1	EFFISCIENCE	FFISCIENCE DE LA GESTION DES PROJETS								
			218-1-1-1-R1	Gestion des projets routiers améliorée	%	75	-	-	-			
	218-1-2	ASSURER L'E	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DE SERVICE DES BACS									
		218-1-2-1	BACS ENTRE	TENUS ET FONCTIONNELS 12	MOIS SUR 12							
			218-1-2-1-R1	Bacs entretenus	UNITÉ	3	-	-	-			
	218-1-3	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT										
		218-1-3-1 PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE										
			218-1-3-1-R1	Routes entretenues	KM	10000	-	-	-			
			218-1-3-1-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	UNITÉ	15	-	-	-			
	218-1-4	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DES BACS										
		218-1-4-1 BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 mois sur 12										
			218-1-4-1-R1	Proportion des bacs en bon état	%	-	100	100	100			
	218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT										
		218-1-5-1	PRATICABILI	TE DU RESEAU ROUTIER TOU	TE L'ANNEE							
			218-1-5-1-R1	Pourcentage des Ouvrages d'art et de franchissements entretenus	%	0	100	100	100			
			218-1-5-1-R2	Km des routes entretenues	KM	0	12000	12000	12000			
			218-1-5-1-R3	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	0	55	60	70			

058-1-1-2

058-1-1-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 058 **Administration et Coordination** 058-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 058-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée 058-1-1-1-R1 Nombre d'agents formés dans la Nombre 1 2 2 2 direction générale d'infrastructures et de projets présidentiels 058-1-1-1-R2 Nombre de matériels mobiliers, Nombre 17 19 19 19 roulants acquis en matières d'infrastructures et de projets présidentiels

Taux d'exécution budgétaire

Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs

TAUX

90

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 215 Développement des infrastructures REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE 215-1 215-1-1 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux 215-1-1-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés 215-1-1-R1 Nombre estimatif de population 150000 160000 180000 180000 Nombre bénéficiaire des PUPs 215-1-1-1-R2 Pourcentage d'apurement 80 90 100 100 progressive de la liste des Infrastructures de Promesses Présidentielles 215-1-2 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes 215-1-2-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée 215-1-2-1-R1 Nombre de projets mis en œuvre Nombre 1 suivant le document de planification et les dispositifs

règlementaires préétablis

62 - MINISTE	RE DE L'AMEN. ET DES SERVIC	TERRITOIRE

018-1-1-3-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</u> ET DES SERVICES FONCIERS DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 460 018 Administration et Coordination Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination 018-1 efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 018-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER 018-1-1-1-01 018-1-1-1-02 ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES 018-1-1-1-03 018-1-1-2 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 018-1-1-2-01 EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS 018-1-1-2-02 018-1-1-2-03 COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES 018-1-1-2-04 CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS 018-1-1-2-05 018-1-1-3 Administration du domaine et sécurisation foncière assurée METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS 018-1-1-3-01 **FONCIERES** 018-1-1-3-02 ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE 018-1-1-3-03 ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE 018-1-1-3-04

DE TOPOGRAPHIE

ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET

409-1-5-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS 460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 409 Domaine et sécurisation foncière Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national 409-1 409-1-1 Moderniser l'administration foncière Service foncier modernisé 409-1-1-1 409-1-1-1-01 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009 409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national 409-1-2-1 Propriété foncière sécurisée 409-1-2-1-01 PROGRAMME FONCIER NATIONAL MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE 409-1-2-1-02 409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée 409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées 409-1-3-1-01 PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIRE 409-1-4 Mettre en oeuvre le programme topographie foncière 409-1-4-1 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE 409-1-5 Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière Foncier réformé et sécurisé 409-1-5-1 409-1-5-1-01 ASA FONCIER

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE

021-1-1-3-06

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</u> ET DES SERVICES FONCIERS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 021 Administration et Coordination Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination 021-1 efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION 021-1-1-1-01 TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE 021-1-1-1-02 ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET 021-1-1-1-03 **EXCENTRIQUE** 021-1-1-1-04 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES 021-1-1-2 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 021-1-1-2-01 GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES 021-1-1-2-02 021-1-1-2-03 ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE 021-1-1-2-04 COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION 021-1-1-3 Administration de l'aménagement du territoire assuré PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU 021-1-1-3-01 TERRITOIRE PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES 021-1-1-3-02 DE CROISSANCES 021-1-1-3-03 PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE 021-1-1-3-04 COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES 021-1-1-3-05

TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT

REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

620 207

<u>MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRIT</u>OIRE ET DES SERVICES FONCIERS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** Aménagement et équipement des villes PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL 207-1 207-1-1 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS 207-1-1-1-01 D'URBANISME ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE 207-1-1-1-02 207-1-1-1-03 PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA 207-1-1-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique 207-1-1-2-01 PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE) 207-1-1-2-02 PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA) 207-1-1-2-03 ROCADE ANTANANARIVO 207-1-1-2-04 PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR) 207-1-1-2-07 PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO 207-1-1-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population 207-1-1-3-01 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES 207-1-1-3-02 GOUVERNANCE URBAINE APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION 207-1-1-3-03 TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES 207-1-2 Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat 207-1-2-1 Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE 207-1-2-1-01 NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD) 207-1-2-1-02 PROJET LALANKELY III PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX 207-1-2-1-03 207-1-2-1-04 PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT 207-1-2-1-05 PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM) 207-1-2-1-06 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA 207-1-2-1-07 PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET 207-1-2-2 Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES 207-1-2-2-01 207-1-2-2-02 **GRAND SUD** 207-1-2-2-03 REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA 207-1-2-2-04 VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION 207-1-2-2-05 AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR 207-1-2-2-06 VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES 207-1-2-2-07 PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

2 MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

### 460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

018 Administration et Coordination

018-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination

efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions

018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée

018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier										
	018-1-1-1-R1	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	100	100	100	100				
	018-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	NOMBRE	10	11	12	12				
	018-1-1-1-R3	Nombre de textes compilés et édités	NOMBRE	1500	-	-	-				
018-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs										
	018-1-1-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	PORCENTAGE	90	90	90	90				
018-1-1-3	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée										
	018-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	NOMBRE	200	30	25	25				
	018-1-1-3-R2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités relatif au développement du foncier	NOMBRE	10	-	-	-				
	018-1-1-3-R3	Nombre de matériels mobiliers, roulants relatifs à la sécurisation foncière acquis	NOMBRE	2	-	-	-				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 <u>MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT</u> DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 460 409 Domaine et sécurisation foncière 409-1 Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national 409-1-1 Moderniser l'administration foncière 409-1-1-1 Service foncier modernisé 409-1-1-1-R1 Nombre de services fonciers NOMBRE 8 restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux) NOMBRE 409-1-1-1-R2 Nombre de Guichets Uniques mis 8 en place 409-1-1-1-R3 Nombre de Guichets Uniques mis NOMBRE 9 10 10 en place et/ou réhabilités 409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national 409-1-2-1 Propriété foncière sécurisée 409-1-2-1-R1 Nombre de titres fonciers établis 16000 17000 18000 20000 Nombre 409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée 409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées 409-1-3-1-R1 Nombre de Communes appuyées 100 25 30 30 Nombre à la sécurisation foncière massive 409-1-3-1-R2 Nombre de communes Nombre 150 accompagnées et appuyés à la mise en place de quichets fonciers 409-1-3-1-R3 Nombre de guichets fonciers Nombre 500 15 20 25 appuyés, suivis et contrôlés 409-1-3-1-R4 NOMBRE 10 15 15 Nombre de communes accompagnées et appuyées à la mise en place de guichets fonciers 409-1-4 Mettre en oeuvre le programme topographie foncière 409-1-4-1 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre 409-1-4-1-R1 Nombre de délimitations des 680 Nombre terrains inventoriées ou opérations de bornages effectuées 409-1-4-1-R2 256250 Nombre de plans topographiques Nombre numérisés ou nombre de dématérialisation des données topographiques réalisée NOMBRE 40000 409-1-4-1-R3 Nombre de documents 45000 50000 topographiques délivrés 409-1-4-1-R4 Nombre de documents NOMBRE 40000 45000 50000 Topographiques numérisés 409-1-4-1-R5 Nombre de plans titrés et de plans NOMBRE 8000 9000 10000 réguliers effectués 409-1-4-1-R6 Nombre de PLOF élaboré, validé NOMBRE 4 5 7 et vérifié par commune 409-1-5 Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière 409-1-5-1 Foncier réformé et sécurisé 10000 409-1-5-1-R1 Nombre de producteurs ASA Nombre sécurisés 409-1-5-1-R2 Nombre de bénéficiaires de NOMBRE 177000 218000 270000 sécurisation foncière

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

### 620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

021 Administration et Coordination

021-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions

021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée

021-1-1-1	Pilotage strategique et operationnel optimale des activités du ministère et de son administration

	021-1-1-R1	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	Nombre	8	8	10	10
	021-1-1-1-R2	Nombre de textes compilés et édités	Nombre	1000	1000	1000	1000
	021-1-1-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	Taux (%)	100	100	100	100
021-1-1-2 021-1-1-3	Ressources	gérées de manières efficaces et e	efficientes pou	r l'atteinte des	objectifs		
	021-1-1-2-R1	Nombre d'agents formés en matière d'administration	Nombre	8	8	10	20
	021-1-1-2-R2	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis par la direction générale de l'administration	Nombre	27	-	-	-
021-1-1-3	Administration	on de l'aménagement du territoire	e assuré				
	021-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	50	15	20	20
	021-1-1-3-R2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités à l'aménagement de territoire	Nombre	7	8	10	12
	021-1-1-3-R3	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis pour la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	35	-	-	-

207-1-2-2-R2

Nombre de pôles ou zones économiques identifiés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 207 Aménagement et équipement des villes PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL 207-1 207-1-1 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires 207-1-1-1 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés 207-1-1-1-R1 Taux de couverture en outil de Taux (%) planification du territoire national et des CTD Nombre de CTD (régions, 207-1-1-1-R2 NOMBRE 0 6 10 districts, communes) dotés en outils de planification 207-1-1-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique 207-1-1-2-R1 Nombre de territoires urbains et Nombre périurbains dotés d'un environnement propice au développement socio-économique 207-1-1-2-R2 Nombre de travaux d'urbanisme NOMBRE 0 7 10 10 réalisés au niveau des CTD 207-1-1-2-R3 Nombre de territoires urbains et NOMBRE 7 10 10 périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme 207-1-1-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population 207-1-1-3-R1 Nombre d'entités bénéficiant les Nombre 15 informations affinées sur le territoire 207-1-1-3-R2 NOMBRE 0 Nombre de régions ou communes 2 3 dotés d'un système de collectes et d'échanges de Base de données territoriales 207-1-2 Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat 207-1-2-1 Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base 207-1-2-1-R1 Nombre de Collectivités dotées Nombre 8 12 15 15 d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies 207-1-2-2 Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées 207-1-2-2-R1 Nombre de pôles ou zones Nombre 10 économiques créés et aménagés

NOMBRE

0

3

3

63 - MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

630 022

<u>MINISTÈRE DE</u>S TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE **TRANSPORT** Administration et Coordination ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES 022-1 022-1-1 **ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR** LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE 022-1-1-1 022-1-1-1-01 ASSURER LA COORDINATION DES RELATIONS INTER-DEPARTEMENTS DU MINISTERE ET LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET LES AUTRES MINISTERES CONTRIBUER A L'ELABORATION DE DOCUMENT DE POLITIQUE ET D'ORIENTATION DU 022-1-1-1-02 022-1-1-1-03 DIRIGER LES OPERATIONS DU MINISTERE 022-1-1-1-04 ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE SONT TENUS 022-1-1-1-05 METTRE EN PLACE LE CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE TRANSPORTS ET DE **METEOROLOGIE** 022-1-1-2 LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFICIENTE ET EFFECTIVE A TOUS LES NIVEAUX 022-1-1-2-01 NORMALISER LES ACTIVITES DU DEPARTEMENT PLANIFIER LES ACTIVITES DES STRUCTURES DU DEPARTEMENT 022-1-1-2-02 022-1-1-2-03 SUGGERER DES RECOMMANDATIONS ET DES AMELIORATIONS AU FONCTIONNEMENT ET AUX SYSTEMES DE GESTION ET DE CONTROLE INTERNE 022-1-2 RENFORCER LES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DU DEPARTEMENT 022-1-2-1 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AMELIORE** DEVELOPPER LE SYSTEME D'INFORMATION DU DEPARTEMENT 022-1-2-1-01 022-1-2-1-02 GERER LE PATRIMOINE DU MINISTERE CONFORMEMENT AUX REGLES DE LA BONNE PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 022-1-2-1-03 AMELIORATION DE LA FLUIDITE DE LA CIRCULATION ROUTIERE PAR UN SYSTEME DE 022-1-2-1-04 TRANSPORT INTELLIGENT 022-1-2-1-05 ASSURER L'EFFICIENCE ET LA TRANSPARENCE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 022-1-2-2 PERFORMANCE DES AGENTS AMELIOREE ELABORER, CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE LE PLAN DE FORMATION DES AGENTS DU 022-1-2-2-01 **MINISTERE** 022-1-2-2-02 GERER LE BUDGET DU MINISTERE D'UNE MANIERE RESPONSABLE 022-1-2-2-03 GERER LE PERSONNEL DU MINISTERE DE MANIERE OPTIMALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

3	MINISTERE	DES TRANSP	ORTS ET DE LA	METEOROLOGIE					
30	TRANSPOR	RT							
8	Transports Routier et Ferroviaire								
	208-1 Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la crois économique et le bienêtre social								
	208-1-1	AMELIORER LA SECURITE DES TRANSPORTS TERRESTRES							
		208-1-1-1	CIRCULATIO	CIRCULATION DES BIENS ET PERSONNES EN TOUTE SECURITE					
			208-1-1-1-01	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS					
			208-1-1-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION ANDROY					
			208-1-1-1-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION VAKINANKARATRA					
			208-1-1-1-04	RENFORCER LES OPERATIONS DE CONTROLE ROUTIER					
			208-1-1-1-05	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION ANALAMANGA					
			208-1-1-1-06	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION BETSIBOKA					
			208-1-1-1-07	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION HAUTE MATSIATRA					
			208-1-1-1-08	RENDRE OPERATIONNEL LE COMITE INTERSECTORIEL POUR LA SECURITE ROUTIERE					
			208-1-1-1-09	REPARATION DE DEGATS CLIMATIQUES					
			208-1-1-10	LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE					
	208-1-2	DEVELOPPE	R LES INFRAST	RUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES					
		208-1-2-1	INFRASTRUC	CTURES ET MOYENS DE PRODUCTION AUX NORMES					
			208-1-2-1-01	AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE RESEAU SUD					
			208-1-2-1-02	PROJET DE VIABILISATION DU RESEAU FERROVIAIRE NORD					
			208-1-2-1-03	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL					
			208-1-2-1-04	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE					
			208-1-2-1-05	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS					
	208-1-3	_		ES TRANSPORTS TERRESTRES					
		208-1-3-1	SERVICE DE	QUALITE OFFERT AUX USAGERS					
			208-1-3-1-01	PROCEDER A LA MISE A JOUR DES TEXTES SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS ET AU CONTR DE LEURS APPLICATIONS					
				DE LEURS APPLICATIONS					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		ORTS ET DE LA	MÉTÉOROLOGIE					
TRANSP	PORT							
-	Transports Maritime, Fluvial et Aérien							
<u>209-1</u>		ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.						
209-1-1	DEVELOPPE	R LE TRANSPO	RT AERIEN					
	209-1-1-1	SECURITE ET	T SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES					
		209-1-1-1-01	ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LA SECURITE ET LA SÛRETE DU TRANSPORT AERIEN					
		209-1-1-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIVITES POUR LA DIMINUTION DES ACCIDENTS/INCIDENTS L'AVIATION CIVILE ET LA REALISATION DES ENQUETES					
	209-1-1-2	NOMBRE DE	TRAFIC AERIEN AUGMENTE					
		209-1-1-2-01	AMENAGEMENT, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES AERODROMES					
		209-1-1-2-02	SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES					
		209-1-1-2-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIE					
		209-1-1-2-04	ETABLIR ET SUIVRE LES ACCORDS AERIENS BILATERAUX, MULTILATERAUX ET INTERNATIONAUX ENTRE MADAGASCAR ET LES AUTRES PAYS					
209-1-2			ORTS MARTIME ET FLUVIAL					
	209-1-2-1	EXPLOITATIO	ON DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE					
		209-1-2-1-01	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SUR LES FLEUVES NAVIGABLES					
		209-1-2-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS ET LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT L TRANSPORTS FLUVIAUX					
	209-1-2-2	INFRASTRUC	CTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES					
		209-1-2-2-01	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIA ET AERIEN DANS LA REGION ATSINANANA					
		209-1-2-2-02	PROJET DE REHABILITATION DES PORTS SECONDAIRES					
		209-1-2-2-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIA ET AERIEN DANS LA REGION BOENY					
		209-1-2-2-04	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME ET FLU DANS LA REGION SOFIA					
		209-1-2-2-05	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIME ET FLUVIAL					
		209-1-2-2-06	ELABORER DES DOCUMENTS CADRE DU TRANSPORT MARITIME					
		209-1-2-2-07	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIA ET AERIEN DANS LA REGION DIANA					
		209-1-2-2-08	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS					
		209-1-2-2-09	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIA ET AERIEN DANS LA REGION ANOSY					
		209-1-2-2-10	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIA ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ANDREFANA					
		209-1-2-2-11	EXTENSION PORT TOAMASINA					
		209-1-2-2-12	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIA ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ATSINANANA					
	209-1-2-3	REGLEMENT	ATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE					
		209-1-2-3-01	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIMES					
		209-1-2-3-02	ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LE TRANSPORT MARITIME (CODE MARITIME, AUTRES TEXTES REGLEMENTAIRES)					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

680

211

<u>MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE</u> METEOROL OGIE Développement météorologique Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat 211-1 et au Changement climatique 211-1-1 Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement 211-1-1-1 Les produits d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles PRODUIRE ET DIFFUSER DES INFORMATIONS ADAPTÉES AUX SECTEURS CLÉS 211-1-2 Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques de catastrophe 211-1-2-1 Le système d'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé 211-1-2-1-01 Evaluer les potentiels et les risques climatiques actuels et futurs au niveau national Soutenir et assister les actions sectorielles pouvant renforcer la politique d'adaptation et la résilience face à 211-1-2-1-02 la variabilité du climat et au changement climatique 211-1-2-1-03 Développement d'information et de service climatologique pour l'adaptation et la résilience des secteurs clés Recherches sur la variabilité et la prévisibilité intra-saisonnière et diffusion des prévisions intra-saisonnières 211-1-2-1-04 211-1-2-1-05 Recherche sur les événements climatiques extrêmes et les valeurs économiques des services climatologiques 211-1-2-1-06 Administrer et améliorer le système d'information hydrométéorologique 211-1-3 Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques 211-1-3-1 Le système d'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales 211-1-3-1-01 Collecter, traiter et analyser les données et diffuser les informations hydrométéorologiques 211-1-3-1-02 Faire le suivi des catastrophes naturelles 211-1-3-1-03 ACoordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique 211-1-3-2 Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional 211-1-3-2-01 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique 211-1-3-2-02 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Analamanga 211-1-3-2-03 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Diana 211-1-3-2-04 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Haute Matsiatra 211-1-3-2-05 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région ATSIMO 211-1-3-2-06 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Boeny Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Sofia 211-1-3-2-07 211-1-3-2-08 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsinanana 211-1-3-2-09 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsimo Andrefana 211-1-3-2-10 Mettre en place et équiper les services hydrométéorologiques régionaux 211-1-3-2-11 Mettre en place des plateformes régionales d'usagers

022-1-2-2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE 630 TRANSPORT 022 **Administration et Coordination** ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES 022-1 **ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR** 022-1-1 LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE 022-1-1-1 022-1-1-1-R1 Nombre de marchés montés dans NOMBRE 25 25 25 25 les délais requis 022-1-1-1-R2 Nombre de textes réglementaires NOMBRE 5 5 5 5 adoptés et mis en place 022-1-1-2 LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFICIENTE ET EFFECTIVE A TOUS LES NIVEAUX 022-1-1-2-R1 Pourcentage de réalisation des % 80 85 90 90 objectifs du PTA 022-1-1-2-R2 Nombre de manuels de procédure NOMBRE 2 2 2 2 mis en place 022-1-2 RENFORCER LES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DU DEPARTEMENT 022-1-2-1 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AMELIORE** 022-1-2-1-R1 Nombre de bâtiments NOMBRE 3 3 3 3 administratifs construits ou réhabilités 022-1-2-1-R2 Nombre de structures équipées NOMBRE 12 12 12 12

92

10

%

NOMBRE

93

10

94

10

95

10

en outil de travail

Taux d'exécution budgétaire

Nombre d'Agents formés

PERFORMANCE DES AGENTS AMELIOREE

022-1-2-2-R1

022-1-2-2-R2

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
63	MINISTÈ	RE DES TRAN	SPORTS ET DE L	.A MÉTÉOROLOGIE								
630	TRANSP	NSPORT										
208	Transpor	Transports Routier et Ferroviaire										
	<u>208-1</u>	Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la croissance										
	208-1-1	économique et le bienêtre social AMELIORER LA SECURITE DES TRANSPORTS TERRESTRES										
		208-1-1-1	CIRCULATIO	N DES BIENS ET PERSONNES E	N TOUTE SEC	URITE						
			208-1-1-1-R1	Taux de réduction d'accidents mortels sur la route	%	1	1	1	1.5			
	208-1-2	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES										
		208-1-2-1	INFRASTRUC	TURES ET MOYENS DE PRODU	CTION AUX N	ORMES						
			208-1-2-1-R1	Nombre de gares routières construites dans l'année	NOMBRE	2	2	2	2			
			208-1-2-1-R2	Nombre de gares ferroviaires réhabilitées dans l'année	NOMBRE	-	2	2	3			
			208-1-2-1-R3	Longueur de voie réhabilitée dans l'année	КМ	-	40	40	40			
	208-1-3	AMELIORER LE SYSTEME DES TRANSPORTS TERRESTRES										
		208-1-3-1	SERVICE DE	QUALITE OFFERT AUX USAGEF	RS							
			208-1-3-1-R1	Nombre de véhicules soumis aux visites techniques	NOMBRE	150000	165000	175000	185000			
			208-1-3-1-R2	Tonnage de marchandises transportées sur rail	Tonnes	-	250000	250000	250000			
			208-1-3-1-R3	Nombre de voyageurs transportés sur rail	NOMBRE	-	165000	175000	175000			

209-1-2-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE **TRANSPORT** 630 209 Transports Maritime, Fluvial et Aérien ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU 209-1 **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** 209-1-1 **DEVELOPPER LE TRANSPORT AERIEN** 209-1-1-1 SECURITE ET SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES 209-1-1-1-R1 NOMBRE 8 Nombre d'accidents et/ou 5 5 5 incidents de l'aviation civile NOMBRE 209-1-1-1-R2 Nombre d'aérodromes certifiés 3 4 5 5 et/ou homologués 209-1-1-2 NOMBRE DE TRAFIC AERIEN AUGMENTE 209-1-1-2-R1 Nombre de cargo (vol combiné et NOMBRE 15 16 17 17 tout cargo) desservant Madagascar 209-1-1-2-R2 NOMBRE 17 18 19 19 Nombre de lignes aériennes exploités **DEVELOPPER LES TRANSPORTS MARTIME ET FLUVIAL** 209-1-2 **EXPLOITATION DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE** 209-1-2-1 209-1-2-1-R1 Nombre d'embarcations exploitant NOMBRE 0 les voies navigables intérieures NOMBRE 2 209-1-2-1-R2 Nombre de ports fluvial réhabilités 1 1 et/ou aménagés NOMBRE 0 209-1-2-1-R3 Nombre de textes reglémentaires régissant le transport fluvial adoptés 209-1-2-1-R4 Nombre d'accidents et incidents NOMBRE 0 209-1-2-2 **INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES** Nombre d'Etablissements de 209-1-2-2-R1 NOMBRE 0 signalisation maritime réhabilités et/ou aménagés 209-1-2-2-R2 Nombre de ports réhabilités et/ou NOMBRE 2 2 2 2 aménagés 209-1-2-2-R3 Nombre de touchées de navires NOMBRE 0 long-courriers 209-1-2-3 REGLEMENTATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE

Nombre de textes reglémentaires

régissant le transport maritime

adoptés

NOMBRE

20

5

5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE 680 **METEOROLOGIE** 211 Développement météorologique Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat 211-1 et au Changement climatique 211-1-1 Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement 211-1-1-1 Les produits d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles 211-1-1-1-R1 Nombre de produits adaptés aux NOMBRE 36 48 48 secteurs clés 211-1-2 Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques de catastrophe 211-1-2-1 Le système d'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé 211-1-2-1-R1 Nombre de bulletins et avis NOMBRE 84 98 98 d'alerte émis 211-1-3 Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques 211-1-3-1 Le système d'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales Densité du réseau d'acquisition 211-1-3-1-R1 70 % 60 80 80 des données 211-1-3-2 Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional NOMBRE 8 12 15 211-1-3-2-R1 Les services 18 hydrométéorologiques sont

décentralisés au niveau régional

66 - MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

023-1-2-1-02

023-1-2-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE POSTE ET TELECOMMUNICATION 660 023 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET 023-1 MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES 023-1-1 RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES 023-1-1-1 ASSURER LES CONFECTIONS, ÉLABORATIONS ET ÉXECUTION BUDGÉTAIRE 023-1-1-1-01 023-1-1-1-02 LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS EFFECTUER DES AUDITS INTERNE 023-1-1-1-03 023-1-1-1-04 GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE 023-1-1-1-05 ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 023-1-1-1-06 023-1-1-1-07 GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS 023-1-2 ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ 023-1-2-1 023-1-2-1-01 ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES

COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE

PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE

214-1-2-1-02

#### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 214 Appui à l'extension de la couverture postale **AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE** 214-1 214-1-1 **ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL** 214-1-1-1 **AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE** ELABORER LES LOI ET DECRÉT RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL 214-1-1-1-01 SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES EN VIGUEUR 214-1-1-1-02 FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL 214-1-1-1-03 214-1-1-2 **CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE** SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES 214-1-1-2-01 OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS 214-1-1-2-02 FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL 214-1-2 214-1-2-1 **BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE** 214-1-2-1-01 FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE

VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA

043-1-2-1-04

043-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 670 043 **Administration et Coordination** AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT <u>043-1</u> **NUMÉRIQUES** METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 043-1-1 AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE 043-1-1-1 CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET 043-1-1-1-01 **ADMINISTRATIFS** 043-1-1-1-02 RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 043-1-1-03 CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES 043-1-1-1-04 DÉCHETS ÉLECTRONIQUES 043-1-1-1-05 CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNÉES 043-1-2 OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE 043-1-2-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION 043-1-2-1-01 043-1-2-1-02 ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC 043-1-2-1-03

EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES

OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES

### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 670 210

Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales

**DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS** <u>210-1</u> 210-1-1

ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS

210-1-1-1-01	AUGMENTER LE NOMBRE DES CYBER POSTE ET VOHIKALA
210-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX TIC - NUMERIQUE DANS LES ZONEZ RURALES
210-1-1-1-03	MULTIPLIER LES POINTS DE CONNEXION: TOLO AVOTSE
210-1-1-1-04	EFFECTUER DES TRAVAUX DE MAINTENANCE OU CONSTRUCTION DE BATIMENTS
210-1-1-1-05	AMÉLIORER LES SERVICES DE TÉLÉ-ÉDUCATION
210-1-1-1-06	ACQUERIR DE MATERIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES
210-1-1-1-07	AUGMENTER LE NOMBRE D'ACCÈS WIFIGRATUIT
210-1-1-1-08	INCUBATEURS
210-1-1-1-09	SMART CITY
210-1-1-1-10	AUGMENTER LE NOMBRE DE CYBER BUS
210-1-1-1-11	POPULATION INFORMÉE, ÉDUQUÉE, SENSIBILISÉE
210-1-1-1-12	BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES OPÉRATIONNELS
210-1-1-1-13	MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021			
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE											
660	POSTE E	OSTE ET TELECOMMUNICATION										
023	3 Administration et Coordination											
	<u>023-1</u>			ONNELLE ET RENTABLE DES		HUMAINES, FII	<u>NANCIÈRES</u>	ET				
		MATÉRIELLE	<u>ES AINSI QUE LA</u>	POLITIQUE SECTORIELLE DU	MINISTÈRE							
	023-1-1	PROGRAMM		R, GÉRER ET SUIVRE LES RES				MATERIEL	LES			
		023-1-1-1	RESSOURCE	S HUMAINES, MATÉRIELLES E	ET FINANCIÈRE	S BIEN GÉRÉE	S					
			023-1-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	100	100	100	100			
	023-1-2	ASSURER LE	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE									
		023-1-2-1	MINISTÈRE B	IEN PILOTÉ ET BIEN COORDO	NNÉ							

80

80

80

80

023-1-2-1-R1 Moyenne de taux de réalisation % de tous les GAC

		LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVI				OPPEMENT NUM	/IÉRIQUE			
POSTE E	T TELECOMM	UNICATION						
Appui à I <u>214-1</u> 214-1-1	<u>AMÉLIORER</u>	LA COUVERTUE A RÉGULATION	<u>RE POSTALE</u> DU SECTEUR POSTAL E RÉGULATION INSTALLÉE	NOMBRE	1	1	1	1
	214-1-1-2		•		T <b>IE</b> 20	20	20	20
214-1-2	FAIRE ASSU 214-1-2-1	BUREAUX DE	E POSTAL UNIVERSEL E POSTE OPÉRATIONNELS DAN			10	12	12
	POSTE E Appui à l 214-1 214-1-1	POSTE ET TELECOMM Appui à l'extension de l 214-1 AMÉLIORER 214-1-1 ASSURER L 214-1-1-1 214-1-1-2 214-1-2 FAIRE ASSU	POSTE ET TELECOMMUNICATION Appui à l'extension de la couverture pos 214-1 214-1-1 AMÉLIORER LA COUVERTUI 214-1-1 ASSURER LA RÉGULATION 214-1-1-1 AUTORITÉ DI 214-1-1-2 CONCURREN 214-1-1-2-R1	POSTE ET TELECOMMUNICATION  Appui à l'extension de la couverture postale  214-1  214-1  AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE  214-1-1  ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL  214-1-1-1  AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE  214-1-1-2  CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL  214-1-1-2-R1  Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés  214-1-2  FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL  214-1-2-1  BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DAN	POSTE ET TELECOMMUNICATION  Appui à l'extension de la couverture postale  214-1  214-1  AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE  214-1-1  ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL  214-1-1-1  AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE  214-1-1-2  CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANT  214-1-1-2-R1  Bureaux des opérateurs suivis et NOMBRE  214-1-2  FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL  214-1-2-1  BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RUE	Appui à l'extension de la couverture postale  214-1 214-1 214-1-1 ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL 214-1-1-1 AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE  214-1-1-2 CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE 214-1-1-2-R1 Bureaux des opérateurs suivis et NOMBRE 214-1-2-R1 Bureaux des opérateurs suivis et NOMBRE 214-1-2-R1 BUREAUX DE POSTAL UNIVERSEL 214-1-2-1 BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE	Appui à l'extension de la couverture postale  214-1	Appui à l'extension de la couverture postale  214-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2018	2019	2020	2021		
66	MINISTÈI	RE DES POSTE	S, DES TÉLÉCO	MMUNICATIONS ET DU DÉVELO	OPPEMENT NU	MÉRIQUE					
670	TIC										
043	Administration et Coordination										
	<u>043-1</u>	NUMÉRIQUES									
	043-1-1	METTRE EN	ŒUVRE LE DEV	ELOPPEMENT NUMÉRIQUE							
		043-1-1-1	AGENCE NAT	ΓΙΟΝALE DU NUMÉRIQUE (A2N)	MISE EN PLAC	E					
			043-1-1-R1	Textes legislatifs, reglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	1	0	0		
	043-1-2	OFFRIR UN S	SYSTÈME DE CO	MMUNICATION EFFICACE ET A	BORDABLE						
		043-1-2-1	POINTS D'AC	CÈS OPÉRANTS MISE EN PLAC	E						
			043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	164	158	158	158		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2018	2019	2020	2021
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT I					MÉRIQUE			
670	TIC								
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales								
	<u>210-1</u>	210-1 DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS							
	210-1-1 ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE								
	210-1-1-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS								
			210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	30	30	50	50

71 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IAIIIA - IA	- MID - 1 NOO - OO - NEGOLIATO - AOTTI NO						
71	MINISTÈRE	E DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTE						
024	Administra	stration et Coordination					
	<u>024-1</u>	<u>DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ</u>					
	024-1-1	ASSURER LA	ER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ				
		024-1-1-1	RESSOURCE EFFICIENTE	S FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON			
			024-1-1-1-01	AMELIORATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE			
			024-1-1-1-02	APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)			
			024-1-1-1-03	APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES À TOUS LES NIVEAUX			
			024-1-1-1-04	UTILISER DE MANIÈRE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR			
			024-1-1-1-05	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES PREVUES DANS LA STRATEGIE NATIONALE DE LA CSU			
		024-1-1-2	MOBILISATIO	ON DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE			
			024-1-1-2-01	METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES HUMAINES SUFFISANTES, COMPÉTENTES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DU SECTEUR			
	024-1-2	ASSURER LI	E PILOTAGE DU	SYSTÈME DE SANTÉ			
		024-1-2-1	PILOTAGE DI	U SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE			
			024-1-2-1-01	VEILLER AU RESPECT DES PROCÉDURES D'EXÉCUTIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES			
			024-1-2-1-02	APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL			
			024-1-2-1-03	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS			
			024-1-2-1-04	APPUI AU SECTEUR SANTE (PACSS)			
			024-1-2-1-05	RENFORCER LE SYSTEME DES FS ET DE SUIVI EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

- 141		- US - RESULTAT				
	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE SANTE					
		e les maladies				
	<u>505-1</u>		IR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES			
	505-1-1	RENFORCER	ER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES , EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES			
		505-1-1-1	MALADIES EM	ERGENTES ET NEGLIGEES REDUITES		
			505-1-1-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE TRAITEMENT ANTIRABIQUE DANS LES DISTRICTS CIBLES DE RAGE		
			505-1-1-1-02	DEPISTER PRECOCEMENT ET PRENDRE EN CHARGE LES CAS DE LEPRE		
			505-1-1-1-03	MENER DES ACTIVITES DE RIPOSTE FACE AUX EPIDEMIES DE PESTE		
			505-1-1-1-04	MENER LA CAMPAGNE DE MASSE SUR LA MTN,CHIMIOTERAPIE PREVENTIVE		
		505-1-1-2	PREVENTION I	ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ CES		
			505-1-1-2-01	PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME		
			505-1-1-2-02	PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LES CAS DE TUBERCULOSE		
			505-1-1-2-03	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DE PALUDISME Y COMPRIS LES FEMMES ENCEINTES		
			505-1-1-2-04	RENFORCER LES PREVENTIONS DES IST/SIDA		
			505-1-1-2-05	PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGES DES IST/SIDA		
		505-1-1-3	SURVEILLANC	E EPIDEMIOLOGIQUE RENFORCEES		
			505-1-1-3-01	DETECTER / INVESTIGUER LES RISQUES SANITAIRES		
			505-1-1-3-02	PROGRAMME POUR UNE UTILISATION ACCRUES DES SERVICES ET DES PRODUITS DE SANTE SELECTIONNES ET DES PRATIQUES AMELIOREES		
			505-1-1-3-03	APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES		
			505-1-1-3-04	APPUI AUX PROGAMMES CONTRE LES MALADIES ENDEMO EPIDEMIQUES		
	505-1-2	HANDICAP		RE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU		
		505-1-2-1	LUTTE CONTR	E LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES		
			505-1-2-1-01	SENSIBILISER LA POPULATION EN VUE D'UN CHANGEMENT COMPORTEMENTAL FACE AUX FACTEURS DE RISQUES DES MNT		
			505-1-2-1-02	DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT LES MCNT		
			505-1-2-1-03	DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT MNT PRIORITAIRE DU PAYS		
		505-1-2-2	CONDITION HA	ANDICAPANTE REDUITE		
			505-1-2-2-01	DEPISTE PRENDRE EN CHARGE LES INCAPACITES		
			505-1-2-2-02	APPUI AU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES MNT		
			505-1-2-2-03	METTRE EN OEUVRE UN MECANISME DE PRIS EN CHARGE DES ACCIDENT DE CIRCULATION, DE TROMATISME DE VICTIME DE VIOLENCE		
	505-1-3		RIPOSTES AUX	X PANDEMIES, EPIDEMIES MAJEUR ET AUTRES SITUATION D'URGENGE DE SANTE		
		PUBLIQUE 505-1-3-1	GESTION DES	RISQUES SANITAIRES LIEES AUX URGENCES/ CATASTROPHES ASSURES		
			505-1-3-1-01	GERER LES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX CATASTROPHES		
			505-1-3-1-02	EQUIPE SANITAIRE MOBILE		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	MINISTÈRI	E DE LA SANTÉ	PUBLIQUE						
0	SANTE								
)6	Survie et développement de la mère et de l'enfant								
	<u>506-1</u>	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT							
	506-1-1			ON ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION					
		506-1-1-1	OFFRE DE SI	ERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE					
			506-1-1-1-01	MENER DES ACTIVITES DES SENSIBILISATIONS EN MATIERES DE ANJE/NdF					
			506-1-1-1-02	EFFECTUER LA SUPPLEMENTATION EN VITAMINE A ET DEPARASITAGE					
		506-1-1-2	PRISE EN CH	HARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES					
			506-1-1-2-01	EFFECTUER LES DEPISTAGES DES MASSES DE LA MALNUTRITIONS AIGUES DANS LES DISTRICTS AYANTS DES CRENAS					
	506-1-2	RENFORCE	R LES INTERVEN	ITIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE					
		L'ENFANT 506-1-2-1	AUGMENTAT	TION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME					
			506-1-2-1-01	REMETTRE A NIVEAU LES AGENTS DE SANTE SELON LES DOCUMENTS DES FORMATIONS MI					
			000 12 101	A JOUR					
			506-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES DES ENFANTS MOINS DE 5 ANS					
	506-1-3			ITÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ					
		506-1-3-1	SERVICES D	E SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION					
			506-1-3-1-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE RÉCOMPENSE BASÉ SUR LA PERFORMANCE DES PRESTATAIRES ET D'AC EN MATERNITÉ À MOINDRE RISQUE					
			506-1-3-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AC EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉO-NATALE					
			506-1-3-1-03	APPUI A LA POLITIQUE DE SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (EX BIEN ETRE DE LA FAMILL					
			506-1-3-1-04	METTRE EN PLACE LES MOYENS DE RÉFÉRENCES SELON LES BESOINS DE LA COMMUNAUT. POUR FACILITER L'ACCÈS AU NIVEAU DES FS					
		506-1-3-2	MÈRES ET N	NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ					
			506-1-3-2-01	METTRE À L'ÉCHELLE LA SURVEILLANCE DES DÉCÈS MATERNELS ET RIPOSTE					
			506-1-3-2-02	DISPENSER DES SOINS DE QUALITÉ EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉONATALE À TOUS LES					
	506-1-4	RENFORCE	R LA LUTTE CON	NTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION					
		506-1-4-2	VACCINS DE	QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX					
			506-1-4-2-01	RENDRE FONCTIONNEL LA CHAÎNE DE FROID : RÉFRIGÉRATEURS SOLAIRES ET ACCESSOIRI					
		500 4 4 0	515411 <del>5</del> 0 DE	PIÈCES DE RECHANGES, PÉTROLE					
		506-1-4-3	ENFANTS DE	E 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS					
			506-1-4-3-01	METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE)					
		506-1-4-4	MALADIES È	VITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE					
			506-1-4-4-01	METTRE EN OEUVRE UN SYSTEME DES CAS MEV EFFICACES					
	506-1-5	PROMOUVO	IR LA PLANIFIC	ATION FAMILIALE					
		506-1-5-1	UTILISATION	I DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE					
			506-1-5-1-01	REMETTRE À NIVEAU LES AGENTS DE SANTÉ SELON LES DOCUMENTS DE FORMATION MIS À					
		506-1-5-2	POPULATION	N BÉNÉFICIANT DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF					
			506-1-5-2-01	MENER DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LA PF					
			506-1-5-2-02	RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON					

506-1-5-3-01 METTRE EN PLACE DES CAJ

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SANT	ГЕ									
Four	Fourniture des soins de santé de qualité									
<u>508-1</u>			ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ							
508-1		•	ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS							
	508-1-1-1	LA PRISE EN	CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE							
		508-1-1-1-01	PROJET DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DE L'HUGOB							
		508-1-1-1-02	APPUI AUX SYSTÈME HOSPITALIER UNIVERSITAIRE							
		508-1-1-1-03	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)							
		508-1-1-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES HÔPITAUX (CHRR, CHU ET ETABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS PRENDRE EN CHARGE LES CAS RÉFÉRÉS							
		508-1-1-1-05	APPUI AU SYSTEME HOSPITALIER DE REFERENCE							
508-1	-2 ASSURER L		É DES INTRANTS DE SANTÉ							
	508-1-2-1		NNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS EST ASSURÉ							
		508-1-2-1-01	APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACEUTIQUE (EX CENTRALE D'ACHAT)							
		508-1-2-1-02	RENDRE FONCTIONNELS LES PHAGDIS (PHARMACIE DE GROS DE DISTRICT)							
		508-1-2-1-03	ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DES INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES DISTRICTS							
508-1	-3 PROPORTIO		SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB							
	508-1-3-1	OFFRE ET AC AMÉLIORÉS	CCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ							
		508-1-3-1-01	METTRE AUX NORMES LES PLATEAUX TECHNIQUES AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRE DE BASE							
		508-1-3-1-02	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PN							
		508-1-3-1-03	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES							
		508-1-3-1-04	APPUI AUX DISTRICTS SANITAIRES							
		508-1-3-1-05	METTRE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE							

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	NTÉ PUBLIQUE									
710	SANTE											
024	Administ	stration et Coordination										
	<u>024-1</u>	4-1 DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ										
	024-1-1	ASSURER L	A MOBILISATION	I DES MOYENS POUR LE SYST	ÈME DE SANTÉ							
		024-1-1-1	RESSOURCE EFFICIENTE	S FINANCIÈRES ET MATÉRIELL	LES DU SYSTÈM	E DE SANTÉ	MOBILISÉE	S DE FAÇON	ı			
			024-1-1-1-R1	Nombre de structures de santé réhabilitée selon les normes/an	NOMBRE	10	10	10	10			
		024-1-1-2	MOBILISATIO	ON DES MOYENS HUMAINS DU	SYSTÈME DE SA	NTÉ ASSURI	ÉΕ					
			024-1-1-2-R1	Pourcentage de CSB mises aux normes en Ressources Humaines en quantité et en qualité	%	55	60	65	70			
	024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ										
		024-1-2-1	PILOTAGE DI	U SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉ	ĒE							
			024-1-2-1-R1	Taux moyen de réalisations physiques du PTA dans toutes les structures de santé	%	50	55	60	65			

	G - OG - OS - RESI			UNITE	2018	2019	2020	20:					
MINIS	TÈRE DE LA SAI	NTÉ PUBLIQUE											
SANT	E												
Lutte	Lutte contre les maladies 505-1 PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES												
<u>505-1</u>		DIR LA LUTTE CO	NTRE LES MALADIES										
505-1-	1RENFORC	ER LA LUTTE CO	ONTRE LES MALADIES TRANSMIS	SSIBLES , EP	IDEMIQUES ET	NEGLIGEE	S						
	505-1-1-1	MALADIES E	MERGENTES ET NEGLIGEES REI	DUITES									
		505-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE THERAPEUTIQUE EN TMM	%	82	84	85						
		505-1-1-1-R2	TAUX DE LETALITE PAR PESTE	%	19	18	17	7					
	505-1-1-2	PREVENTION SIDA RENFO	I ET PRIS EN CHARGE CORRECT RCES	E DES CAS I	DE PALUDISME	, TUBERCU	LOSE ET V	IH/					
		505-1-1-2-R1	PROPORTION DES PERSONNES VIVANTS AVEC LE VIH ( PV VIH ) SOUS ARV	%	90	90	90	9					
		505-1-1-2-R2	TAUX DE SUCCES DES TPB+ CONFIRMES	%	84.5	85	85.5	8					
		505-1-1-2-R3	PROPORTION DE CAS PALUDISME SIMPLE CONFIRMES PARMI LES MALADES VUS EN CONSULTATION EXTERNE DES	%	4.5	4	3.5						
	505-1-1-3	SURVEILLAN	ICE EPIDEMIOLOGIQUE RENFOR	CEES									
		-R1	-	-	-	-	-						
505-1-	2 RENFORCE HANDICAP												
	505-1-2-1	LUTTE CONT	RE LES MALADIES NON TRANSM	/IISSIBLES R	ENFORCES								
		505-1-2-1-R1	TAUX DEMORBIDITE DE HANDICAP DANS LES FS	%	7.5	9	11						
	505-1-2-2	CONDITION I	HANDICAPANTE REDUITE										
		-R1	-	-	-	-	-						
505-1-	3 ASSURER L PUBLIQUE	ES RIPOSTES AU	JX PANDEMIES, EPIDEMIES MAJ	EUR ET AUT	RES SITUATION	N D'URGENO	GE DE SAN	TE					
	505-1-3-1	<b>GESTION DE</b>	S RISQUES SANITAIRES LIEES A	UX URGENC	ES/ CATASTRO	PHES ASSI	URES						
		505-1-3-1-R1	PROPORTION DES VICTIMES PRIS EN CHARGE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE	%	70	75	80						

LEUNIM	ÈRE DE LA SAN	ILTATS ITÉ PURI IQUE		UNITE	2018	2019	2020	2					
SANTE		TIE I OBLIGOE											
_		ent de la mère et	de l'enfant										
<u>506-1</u>	• • •	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT											
506-1-1	RENFORCE	ENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION											
	506-1-1-1												
		506-1-1-1-R1	TAUX DES ENFANTS AYANT RECUS EN VITAMINE A	%	98	98	98						
		506-1-1-1-R2	TAUX DES ENFANTS 12 A 59 MOIS DEPARASITES	%	98	98	98						
	506-1-1-2	PRISE EN CH	HARGE DES ENFANTS AGEES M	OINS DE 5 ANS	S MALNUTRIE	ES AIGUES	ASSUREES	;					
		506-1-1-2-R1	TAUX DE GUERISON DES ENFANTS MALNUTRIES AIGUES SEVERES PRISE EN CHARGE DANS LES CRENAS	%	0.75	0.75	0.75						
506-1-2	RENFORCE	R LES INTERVEN	ITIONS PRÉVENTIVES ET CURA	TIVES À HAUT	IMPACT REL	ATIVES À L	A SANTÉ D	E					
	506-1-2-1	AUGMENTA	TION DES FS ET SITES COMMUN	NAUTAIRES AP	PLIQUANT L	A PCIME							
		506-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES CSB APPLIQUANT LA PCIME	%	25	30	35						
506-1-3	B AMÉLIORER	R L'ÉTAT DE SAN	ITÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVE	AU-NÉ									
	506-1-3-1	SERVICES D	E SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NO	OUVEAU-NÉ SO	ONT UTILISÉS	S PAR LA PO	PULATION	1					
		506-1-3-1-R1	Taux de Consultation Prénatale 4	%	40	45	50						
	506-1-3-2	_	OUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT D										
		506-1-3-2-R1	Proportion de FS offrant le Soins Obstétricaux Néonatals d'Urgence	%	47	57	67						
		506-1-3-2-R2	NOMBRE DES FS AYANT DES AGENTS DE SANTE FORMES EN SONU	NOMBRE	1090	1290	1490						
506-1-4	RENFORCE	R LA LUTTE CON	ITRE LES MALADIES ÉVITABLE	S PAR LA VAC	CINATION								
	506-1-4-2	VACCINS DE	QUALITÉ DISPONIBLES À TOU	S LES NIVEAU	X								
		506-1-4-2-R1	Proportion des Formations Sanitaires	%	81	85	90						
	506-1-4-3	ENFANTS DE	E 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VA	ACCINÉS									
		506-1-4-3-R1	Nombre d'enfants non vaccinés	NOMBRE	16324	8162	4081						
	506-1-4-4	MALADIES É	VITABLES PAR LA VACCINATIO	N SURVEILLÉI	E								
		506-1-4-4-R1	Taux de PFA non polio	%	8	8.5	9						
E06 4 I	- PROMOLIVO	ND I A DI ANIEIC	ATION FAMILIALE										
506-1-	506-1-5-1		ATION FAMILIALE I DES SERVICES DE PLANIFICA'	TION FAMILIAL	E ALICMENT	ćc							
	506-1-5-1			_			70						
		506-1-5-1-R1	Proportion de Formations Sanitaires offrant des Méthodes de Longue Durée (MLD)	%	65	67	70						
	506-1-5-2	POPULATION	N BÉNÉFICIANT DES INFORMAT	IONS COMPLÈ	TES EN PF								
		506-1-5-2-R1	Nombre de nouveaux utilisateurs	%	657121	670263	683668	1968					
	506-1-5-3	UTILISATION	I DES SERVICES AMIS DES JEU	NES AUGMENT	É								
		506-1-5-3-R1	Proportion des Jeunes moins de	%	25	30	35						
			24 utilisant le Service PF										

MIN - MI	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021					
71	MINISTÈ	RE DE LA SANT	É PUBLIQUE											
710	SANTE													
508	Fournitur	Fourniture des soins de santé de qualité												
	<u>508-1</u>	<u>AMÉLIORER L</u>	<u>'OFFRE ET L'A</u>	TION AUX SERV	<u>ON AUX SERVICES DE QUALITÉ</u>									
	508-1-1	AMÉLIORER L	'OFFRE ET L'A	CCESSIBILITÉ DE LA POPULA	TION AUX SERV	ICES HOSPIT	ALIERS							
		508-1-1-1	LA PRISE EN	<b>CHARGE CORRECTE AU NIVE</b>	AU DES HÔPITA	UX DE RÉFÉF	RENCE EST	ASSURÉE						
			508-1-1-1-R1	Taux de guérison au niveau hospitalier	%	85	87.5	90	95					
	508-1-2	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ												
		508-1-2-1	APPROVISION SANITAIRES	NNEMENT CONTINUE EN INTR. EST ASSURÉ	ANTS DE SANTÉ	AU NIVEAU I	DES FORMA	TIONS						
			508-1-2-1-R1	Pourcentage des commandes honorées	%	87	90	95	95					
	508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB												
			OFFRE ET AC AMÉLIORÉS	CESSIBILITÉ DE LA POPULAT	ION AUX SERVIO	CES DE SANT	É DE BASE	DE QUALIT	É					
			508-1-3-1-R1	Taux d'utilisation de consultation externe des formations sanitaires de base (CSB)	%	38.5	39.5	40.5	38.5					

75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIII - IV		G - 03 - KESUL 17	AIS-ACI/I NO	
75	MINISTÈRE	E DE LA JEUNE	SSE ET DES SPO	ORTS
750	JEUNESSE	<b>E</b>		
045	Administra	ation et Coordin	ation	
	<u>045-1</u>	<b>AMELIORER</b>	LA QUALITE DE	LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT
	045-1-1	RENFORCEF NIVEAUX		CE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES
		045-1-1-1		DRTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL PC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
			045-1-1-1-01	FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
		045-1-1-2		ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS IONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)
			045-1-1-2-01	FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
		045-1-1-3	SPORTS FOR	S LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES MÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU IONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)
			045-1-1-3-01	FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSI ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)
	045-1-2			DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
		045-1-2-1	EN RÉPONSE	ATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS È À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA ON DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE
			045-1-2-1-01	APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU
		045-1-2-2		ENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET IS ADÉQUATS
			045-1-2-2-01	MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0
		045-1-2-3	SYSTEME DE	GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ
		045-1-2-4	045-1-2-3-01 SERVICE D'A	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE UDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL
			045-1-2-4-01	METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		G - OS - RESULTA		
75 750	JEUNESSE		SSE ET DES SPO	UKTS
312	Jeunesse e			
012	312-1 312-1-1	PROMOUVO LES OBJECT ACCROITRE	TIFS DU DEVELO LE TAUX DE PA MENT DURABLE ACCROISSEM	MENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE
			DU CIVISME,	DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX
			312-1-1-1-01	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONN. GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
		312-1-1-2	ÉDUCATIFS [	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONN. GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0) E JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES EMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
	312-1-2		L DES ADOLESO ENVIRONNEM	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURITÉ) LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN- CENTS ET DES JEUNES MENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA EPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL
		312-1-2-2	(TABAGISME	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) TS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES I, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, ON INFANTO-JUVÉNILE)
			312-1-2-2-01	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE)
			312-1-2-2-02	CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)
		312-1-2-3	ADOLESCEN REPRODUCT	TS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE ION
			312-1-2-3-01	APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)
			312-1-2-3-02	ADOLESCENTS ET JEUNES (0)
			312-1-2-3-03	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SANT DE REPRODUCTION
	312-1-3			DES EMPLOIS-JEUNES
		312-1-3-1		EJEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION IOMIQUE DES JEUNES
			312-1-3-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT
		312-1-3-2	JEUNES ENT	REPRENEURS FORMÉS
			312-1-3-2-01	APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS
			0.40 4 0 0 00	

312-1-3-2-02 PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)

	E DE LA JEUNE	SSE ET DES SP	ORTS
SPORTS			
Sports			
<u>301-1</u>		<u>IR LE DEVELOPI</u>	PEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET
301-1-1		EMERGENCE DE	ES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTI
	301-1-1-1		ENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NI
		301-1-1-1-01	APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)
		301-1-1-1-02	APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT
		301-1-1-1-03	APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIO
	301-1-1-2		ES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAI DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE
	301-1-1-3		APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE S COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE NOME ET PERFORMANTE
		301-1-1-3-01	CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)
	301-1-1-4	ENFANTS ET SPORTIF COI	DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT NTINU
		301-1-1-4-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATIC RELEVE SPORTIVE A MAD (0)
301-1-2		GASCAR DEVIEN FÉDÉRATION ÉVALUATION (GOUVERNAI	MENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN S INE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE IS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE S I D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES NCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, MÉDECINE DU SPORT
	301-1-2-2	301-1-2-1-01 ATHLÈTES A	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORT. CCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
		301-1-2-2-01	METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
	301-1-2-3		IALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTF S ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)
		301-1-2-3-01	APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ILE ET LA PARTICIPATION
	301-1-2-4	FÉDÉRATION QUALITÉ	ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES  NS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS
		301-1-2-4-01	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)
		301-1-2-4-02	EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS
		301-1-2-4-03	APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU
301-1-3	BIENFAITS D	DES ACTIVITES F DE L'ACTIVITE P FONCTIONNA D'ENTRETIEN	E BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION HYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015) AIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT N DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)
		301-1-3-1-01	RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT
	301-1-3-2	ENFANTS AY	'ANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIER:
		301-1-3-2-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATIO RELEVE SPORTIVE A MAD
		301-1-3-2-02	RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)
	301-1-3-3	VII I AGES TO	RANSFORMES EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPERITE » GRACE ALI POTENTIEL
	301-1-3-3		RANSFORMES EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPERITE » GRACE AU POTENTIEL UR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT
	301-1-3-3		RANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL UR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGI

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

750 045 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **JEUNESSE Administration et Coordination** AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT 045-1 RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES 045-1-1 **NIVEAUX** 045-1-1-1 CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF 045-1-1-1-R1 Nombre de manuel de formation NOMBRE 70 70 70 70 élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC) 045-1-1-2 CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) Nombre de manuel de formation NOMBRE 045-1-1-2-R1 80 80 80 80 élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC) 045-1-1-3 TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE) Nombre de techniciens 045-1-1-3-R1 NOMBRE 300 300 300 locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée) RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 045-1-2 PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS 045-1-2-1 EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE 045-1-2-1-R1 Nombre de partenariats NOMBRE 1 1 internationaux en matière de la ieunesse et des sports renforcés en réponse à l'agenda de 2020 avec le Comité International Olympique, la Déclaration de Berlin de l'UNESCO et aux engagements mondiaux pour la jeunesse (dividende démographique) SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET 045-1-2-2 **ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS** Nombre des Bâtiments et NOMBRE 7 7 045-1-2-2-R1 8 8 équipements adéquats SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ 045-1-2-3 045-1-2-3-R1 Taux d'éfficaité des moyens et % 1 des ressources du Ministère 045-1-2-4 SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL Nombre de service d'audit interne NOMBRE 045-1-2-4-R1 2 2 2 et de suivi-évaluation installé et fonctionnel

UNITE

2018

2019

2020

2021

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **JEUNESSE** 750 312 Jeunesse et Loisirs PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC 312-1 LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE 312-1-1 **DEVELOPPEMENT DURABLE** 312-1-1-1 ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX 312-1-1-R1 Nombre de proportion des jeunes NOMBRE 30000 100000 120000 120000 engagés et responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix 312-1-1-2 CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE Nombre de propotion de centres NOMBRE 312-1-1-2-R1 6 12 de jeunes dont la capacité est renforcée dans la promotion des services éducatifs d'insertion sociale des jeunes défavorisés (vulnérables) qui sont des jeunes pontetiellement à risque contre la paix et le développement durable (en milliers) REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA 312-1-2-1 SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL 312-1-2-1-R1 Nombre d'environnement juridico-NOMBRE 1 politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents (SRA) institué et fonctionnel 312-1-2-2 ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...) 312-1-2-2-R1 Nombre de proportion des NOMBRE 30000 100000 120000 120000 adolescents et des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-iuvénile...) ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE 312-1-2-3 REPRODUCTION 312-1-2-3-R1 Nombre de proportion des NOMBRE 30000 100000 120000 120000 adolescents et des jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction 312-1-3 **ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES** CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION 312-1-3-1 SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES 312-1-3-1-R1 Nombre de proportion de centres 22 NOMBRE 22 22 22 de jeunes capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des ieunes

JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS

Nombre des jeunes entrepreneurs

NOMBRE

900

900

900

312-1-3-2-R1

312-1-3-2

900

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2020 2019 2021 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **SPORTS** 780 301 Sports PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET 301-1 **MOTRICES** ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A 301-1-1 L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL 301-1-1-1 JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU Nombre de proportion des jeunes NOMBRE 1000 301-1-1-R1 600 1200 1200 talents sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau 301-1-1-2 CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE Nombre des fédérations en NOMBRE 301-1-1-2-R1 60 100 120 120 charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive 301-1-1-3 ECOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE 301-1-1-3-R1 Nombre de proportion des écoles, NOMBRE 60 100 120 120 des communautés, des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT 301-1-1-4 **SPORTIF CONTINU** 301-1-1-4-R1 NOMBRE Nombre de proportion des enfants 5000 20000 35000 35000 et des ieunes malgaches avant accès à des services d'encadrement sportif continu GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE 301-1-2 QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION. DE GESTION ET DE SUIVI-301-1-2-1 ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, **NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT** 301-1-2-1-R1 Nombre de proportion des NOMBRE 4 fédérations sportives dotées de capacité de planification, de gestion et de suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal à 07 composantes (gouvernance, préparation de la relève sportive, encadrement et formation, nutrition/médecine du sport et antidopage, équipements et installations de base...) ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU 301-1-2-2 301-1-2-2-R1 Nombre d'athlètes accompagnés NOMBRE 40 40 40 40 et traités avec le statut des athlètes de haut niveau ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE 301-1-2-3 NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS) Le taux de performance des 301-1-2-3-R1 0.1 0.3 0.3 athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus) FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE 301-1-2-4 **QUALITÉ** 301-1-2-4-R1 NOMBRE 3 3 4 4 Nombre de proportion des fédérations sportives dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

301-1-3-1

UNITE

NOMBRE

NOMBRE

2018

33000

2019

66000

44

2020

2021

301-1-3 AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)

FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)

301-1-3-1-R1 Nombre des fonctionnaires et des NOMBR

agents de l'Etat ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus)

301-1-3-2 ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)

301-1-3-2-R1 Nombre d'enfants ayant accès à

des services d'éducation motrice

40000 120000

22

150000

66

99000

150000

66

99000

de qualité (en milliers)

301-1-3-3-R1

301-1-3-3 VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL

MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT

Nombre de proportion des villages transformés en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport

(Sport pour tous)

Page 4

# 76 - MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

762 Développement social

066 Administration et coordination

066-1 OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

066-1-1 OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

066-1-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT

066-1-1-1-01	ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE
066-1-1-1-02	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
066-1-1-1-03	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
066-1-1-1-04	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE
066-1-1-1-05	PROTECTION DE L'ENFANT
066-1-1-1-06	AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT
066-1-1-1-07	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
066-1-1-1-08	VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
066-1-1-1-09	CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
066-1-1-1-10	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES
066-1-1-1-11	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES
066-1-1-1-12	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE
066-1-1-1-13	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
066-1-1-1-14	RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF
066-1-1-1-15	AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES
066-1-1-1-16	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
066-1-1-1-17	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

762

828

<u>MINISTÈRE D</u>E LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME Développement social Population et développement 828-1 OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION 828-1-1 OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, 828-1-1-1 **VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ** EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME 828-1-1-1-02 HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME 828-1-1-1-03 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM 828-1-1-1-04 (TECHNIQUE ET FINANCIER) 828-1-1-1-05 MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE) 828-1-1-1-06 SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION 828-1-1-1-07 OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIE FAMILLE D'ACCUEIL 828-1-1-1-08 828-1-1-1-09 POPULATION ET DÉVELOPPEMENT 828-1-1-1-10 POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE 828-1-2 OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES **AGÉES** 828-1-2-1 DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS 828-1-2-1-01 ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES AGÉES MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA 828-1-2-1-02 RENFORCER L'APPUI AUX PERSONNES AGÉES AFIN DE SATISFAIRE LEURS BESOINS 828-1-2-1-03 828-1-2-1-04 APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT 828-1-2-1-05 DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS 828-1-2-2 VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN 828-1-2-2-01 SITUATION DE HANDICAP MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES 828-1-2-2-02 EN SITUATION DE HANDICAP OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION 828-1-2-2-03 DE HANDICAP 828-1-2-2-04 FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION APPYUER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION 828-1-2-2-05 DES PSH OSPR2.3. INTÉGRER LE CAPITAL HUMAIN DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE 828-1-3 828-1-3-1 DOCUMENTS DE CADRAGE RELATIF À LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE **EXISTANT** 828-1-3-1-01 FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT (PHASE IX) 828-1-3-1-02 FILET SOCIAUX SECURITE POPULATION SENSIBILISÉE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION CITOYENNE 828-1-3-2 828-1-3-2-01 RENFORCEMENT DE LA RÉINSERSION SOCIOÉCONOMIQUES DANS LES RÉGIONS 828-1-3-2-02 MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE

829-1-2-1-02

### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE	DE LA POPULA	TION, DE LA PR	OTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME				
762	Développement social							
829	Genre et dé	veloppement						
	<u>829-1</u>	Améliorer le st	tatut socio- écor	nomique et juridique de la femme				
	829-1-1	Renforcer les mécanismes existants pour la promotion du genre						
		829-1-1-1	Mécanismes p	our la promotion du genre renforcés				
			829-1-1-1-01	Vulgariser les textes nationaux et internationaux				
			829-1-1-1-02	Procéder à la ratification des instruments internationaux signés				
			829-1-1-1-03	Opérationaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG				
			829-1-1-1-04	Opérationaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG				
	829-1-2	Renforcer l'appui aux victimes de violences basées sur le Genre						
		829-1-2-1	Prise en charg	e et accompagnement des victimes renforcée				
			829-1-2-1-01	Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG				

Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence

830-1-2-1-02

### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE	DE LA POPULA	TION, DE LA PR	OTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME			
762	Développem	ent social					
830	Protection s	ociale					
	<u>830-1</u>	Réduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté					
	830-1-1	Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale					
		830-1-1-1	Cadre de référe	ence relatif aux programmes de protection sociale amélioré			
			830-1-1-1-01	Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale			
			830-1-1-1-02	Opérationaliser le registre unique des bénéficiaires			
			830-1-1-1-03	Elaborer des textes juridiques et règlementaires sur la protection sociale			
			830-1-1-1-04	Opérationaliser le système de gestion des plaintes			
	830-1-2	Prendre en cha	rge et accompa	gner les ménages très pauvres et victimes de chocs			
		830-1-2-1	Ménages victimes de chocs appuyés				
			830-1-2-1-01	Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs			

Opérationaliser les structures d'intervention en matière de réinsersion sociale

066-1-1-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2019 2020 2021 2018 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 066 Administration et coordination OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE 066-1 OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 066-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT 066-1-1-1

100

100

100

Taux d'exécution budgétaire

-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
76	MINISTÈ	RE DE LA POF	PULATION, DE LA	PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIC	N DE LA FEM	ME					
762	Développ	pement social										
828	Population	Population et développement										
	<u>828-1</u>	OG PR2. PR	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION									
	828-1-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT										
		828-1-1-1		SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ								
			828-1-1-1-R1	Nombre de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	20	25	25	25			
	828-1-2	OSPR2.2. RÉ AGÉES	DUIRE L'EXCLU	SION SOCIALE DES PERSONNI	ES EN SITUATIO	ON DE HANDI	CAP ET DE	S PERSONN	IES			
		828-1-2-1	DROITS DES	PERSONNES AGÉES VALORIS	ÉS							
			828-1-2-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	NOMBRE	5.000	8.000	11.000	11.000			
		828-1-2-2	DROITS DES	PERSONNES EN SITUATION DI	E HANDICAP (P	SH) PROMUS						
			828-1-2-2-R1	Nombre de séance de sensibilisation effectué	NOMBRE	150	150	150	150			
	828-1-3	OSPR2.3. IN	TÉGRER LE CAP	ITAL HUMAIN DANS LE DÉVEL	OPPEMENT SO	CIALE						
		828-1-3-1	DOCUMENTS EXISTANT -R1	DE CADRAGE RELATIF À LA F	OPULATION E	T LE DÉVELO	PPEMENT S	SOCIALE -	-			
		828-1-3-2	POPULATION	I SENSIBILISÉE EN MATIÈRE D	ÉDUCATION C	ITOYENNE						

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
76	MINISTÈ	RE DE LA POPU	JLATION, DE LA	PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIO	N DE LA FEM	ME			
762	Développ	ement social								
829	Genre et	développement								
	<u>829-1</u>	Améliorer le s	tatut socio- éco	nomique et juridique de la femn	<u>ne</u>					
	829-1-1	Renforcer les	mécanismes ex	istants pour la promotion du ge	nre					
		829-1-1-1	Mécanismes p	oour la promotion du genre renfe	orcés					
			829-1-1-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	NOMBRE	3	4	4	4	
	829-1-2	Renforcer l'ap	pui aux victime:	s de violences basées sur le Ge	nre					
		829-1-2-1	Prise en charg	ge et accompagnement des victi	mes renforcée					
			829-1-2-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	NOMBRE	4.000	4.000	4.000	4.000	

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
76	MINISTÈ	RE DE LA POF	PULATION, DE LA	A PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIC	N DE LA FEN	ИМЕ				
762	Dévelop	pement social									
830	Protection sociale										
	<u>830-1</u>	Réduire le ne	<u>éduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté</u>								
	830-1-1	Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale									
		830-1-1-1	-1 Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré								
			830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	NOMBRE	2	2	2	2		
	830-1-2	Prendre en d	harge et accomp	pagner les ménages très pauvres	et victimes de	chocs					
		830-1-2-1	Ménages vict	imes de chocs appuyés							
			830-1-2-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	NOMBRE	10.000	10.000	10.000	10.000		

81 - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

#### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

067-1

81 MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
812 EDUCATION
067 Administration et coordination

RÉSULTATS
067-1-1 OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD

067-1-1-1 R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré

067-1-1-1-02 A027.1.1.1-Développer la gestion partenariale de l'éducation et de la formation

OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN

067-1-1-01 A067.1.2.1-Renforcer la coordination des actions au niveau du MEN

067-1-1-1-02 EX 146 - DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION

NUMERIQUE

067-1-2 OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES

067-1-2-1 R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et

mobilières amélioré

067-1-2-1-01 CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS
 067-1-2-1-02 Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du MEN
 067-1-2-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES\_067

#### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE **EDUCATION** 812 Education préscolaire 313 OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ 313-1 OS313.1-ETENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE 313-1-1 313-1-1-1 R313.1.1-CENTRES D'ACTIVITÉSS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS DOTER LES CAP DE CAISSE ÉCOLE 313-1-1-1-01 DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE 313-1-1-1-03 313-1-1-1-04 SENSIBILISER LES COMMUNAUTÉS CIBLES SUR LES EEC 313-1-1-1-05 SUBVENTIONER LES ÉDUCATEURS COMMUNAUTAIRES 313-1-1-1-06 Subventioner les écoles préscolaires privées à faible frais de scolarité OS313.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE 313-1-2 R313.2.1-EDUCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS 313-1-2-1 313-1-2-1-01 Recruter des éducateurs prescolaires 313-1-2-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES\_313 DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE 313-1-2-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIII - I	WIID - I 1100 - C	7G - 05 - KE50E17	AIS-ACI/I NO						
81	MINISTÈR	E DE L'EDUCAT	TION NATIONALE	E					
812	EDUCATION	NC							
314	Education	Education fondamentale de 9 ans							
	<u>314-1</u>		OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE						
	314-1-1	OS314.1- AN	<u>ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS</u> OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET  LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL						
		314-1-1-1	R314.1.1-STR	RUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES					
			314-1-1-1-01	EX 112 ET 113- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL					
		314-1-1-2	R314.1.2-CH	ARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES					
			314-1-1-2-01	SUBVENTIONER DES ENSEIGNANTS DE L'EF DU PUBLIC					
			314-1-1-2-02	A314.1.2.2-DOTER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EF DU PUBLIC DE CAISSES ÉCOLES					
			314-1-1-2-03	DEVELOPPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES					
			314-1-1-2-04	DOTER DE BOURSES D'ÉTUDES À DES JEUNES FILLES VULNÉRABLES DE L'EF					
	314-1-2	OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL							
		314-1-2-1	R314.2.1-ENS	SEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS					
			314-1-2-1-01	A314.2.1.1-RECRUTER DES ENSEIGNANTS DE L'EF					
			314-1-2-1-02	A314.2.1.2-ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PERMANENTE DE L'EF					
			314-1-2-1-03	FORMER DES ACTEURS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL					
		314-1-2-2	R314.2.2-REN	NDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ					
			314-1-2-2-01	RÉFORMER LE CURRICULUM DU FONDAMENTAL					
			314-1-2-2-02	A314.2.2.1-METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DANS L'EF					

### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTÈR	E DE L'EDUCAT	ON NATIONALE	
812	EDUCATION	ON		
315	Education	non formelle		
	<u>315-1</u>	OG 315-PRO	IOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE	
	315-1-1	OS315.1-RÉI	JIRE L'ANALPHABÉTISME	
		315-1-1-1	R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADU D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ	ILTES QUI SUIVENT DES COURS
			315-1-1-01 EX 143-DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATIO	N NON FORMELLE
			315-1-1-1-02 A315.1.2.1-SUBVENTIONER L'ALPHABÉTIS,	ATION
	315-1-2	OS315.2-DÉ\	ELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE	
		315-1-2-1	R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DINTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDI	
			315-1-2-1-01 A315.2.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION	INCLUSIVE
	315-1-3	OS315.3-PR	MOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYEN	NETÉ
		315-1-3-1	R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA AUGMENTÉ	VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE
			315-1-3-1-01 A315.3.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION	I AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ

316-1-2-2-01

#### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

316-1-2-2

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE **EDUCATION** 812 316 Enseignement secondaire générale OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL 316-1 OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 316-1-1 GÉNÉRAL 316-1-1-1 R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL 316-1-1-2 R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré 316-1-1-2-01 Doter les enfants vulnérables de l'ESG de bourses d'études 316-1-1-2-02 Subventionner des enseignants de l'ESG du public OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL 316-1-2 R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels 316-1-2-1 Assurer le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire 316-1-2-1-01

R316.2.2-Rendement scolaire de l'ESG amélioré

EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** 067 Administration et coordination OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN 067-1 **RÉSULTATS** 067-1-1 OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD 067-1-1-1 R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré 067-1-1-1-R1 Pourcentage des cadres formés 30 30 30 30 en pilotage, reporting et coordination OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES 067-1-2 067-1-2-1 R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et mobilières amélioré 067-1-2-1-R1 Pourcentage des cadres formés 30 30 30 en gestion du personnel

administratif/enseignant et des

matérielles

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
81	MINISTÈ	RE DE L'EDUC	CATION NATIONA	ALE							
812	EDUCAT	ION	N .								
313	Educatio	n préscolaire									
	313-1 OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ										
	313-1-1 OS313.1-ETENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE										
		313-1-1-1	R313.1.1-CENTRES D'ACTIVITÉSS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS								
			313-1-1-R1	Pourcentage d'écoles primaires publiques et communautaires avec CAP	%	51	52	53	54		
	313-1-2	OS313.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE									
		313-1-2-1	R313.2.1-EDU	JCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉR	RATIONNELS						
			313-1-2-1-R1	Pourcentage d'éducateurs certifiés et opérationnels	%	30	30	30	40		

314-1-2-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** 314 Education fondamentale de 9 ans OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE 314-1 ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS
OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 314-1-1 314-1-1-1 R314.1.1-STRUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES 314-1-1-1-R1 Nombre de salles de classe SALLE DE 161 161 160 161 nouvellement construites et CLASSE réhabilitées au niveau du fondamental fonctionnelles (Etat et communautés) R314.1.2-CHARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES 314-1-1-2 Pourcentage des EF dotés des 314-1-1-2-R1 26 26 26 26 enseignants recrutés OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 314-1-2 314-1-2-1 R314.2.1-ENSEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS NOMBRE 314-1-2-1-R1 Nombre d'ENF subventionnés 4481 4208 5581 6000 formés 314-1-2-1-R2 Nombre d'enseignants non NOMBRE 4481 4208 5581 6000 fonctionnaires subventionnés formés Pourcentage des enseignants NOMBRE 4481 5581 314-1-2-1-R3 4208 5581 formés 314-1-2-1-R4 Pourcentage des enseignants 0 35 35 35 formés 314-1-2-2 R314.2.2-RENDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ

Pourcentage des admis au BEPC

(admis/3ème)

45

46

47

49

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021		
81	MINISTÈ	RE DE L'EDUC	CATION NATIONA	LE							
812	EDUCAT	ION									
315	Educatio	on non formelle									
	<u>315-1</u>	OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE									
	315-1-1	OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME									
		315-1-1-1		MBRE DE PERSONNES, JEUNES ISATION AUGMENTÉ	ET ADULTES	QUI SUIVENT	DES COUR	S			
			315-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes' jeunes et adultes qui suivent	%	4	5	5	5		
	315-1-2	OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE									
		315-1-2-1		ANTS/JEUNES VULNÉRABLES T/OU RETENUS DANS LE SYST			OU SYSTÈM	E SCOLAIR	ES		
			315-1-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	38409	46195	53572	6000		
	315-1-3	OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ									
		315-1-3-1	R315.3.1-NON AUGMENTÉ	IBRE DE POPULATION ÉDUQU	ÉE À LA VIE FA	MILIALE ET C	OMMUNAU	TAIRE			
			315-1-3-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire	%	3	3	3	3		

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
81	MINISTÈ	RE DE L'EDUC	CATION NATIONA	ALE								
812	EDUCAT	ION										
316	Enseigne	ement secondaire générale										
	<u>316-1</u>	OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL										
	316-1-1	OS316.1-AM GÉNÉRAL	ÉLIORER L'ACC	ÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION	I AU SEIN DE I	L'ENSEIGNEM	ENT SECON	IDAIRE				
		316-1-1-1	R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles									
			316-1-1-1-R1	Taux de transition effective dans l'ESG	%	60,67	60,76	60,84	61,13			
		316-1-1-2	R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré									
			316-1-1-2-R1	Nombre moyen d'élèves par enseignant	RATIO	27	27	27	28			
	316-1-2	OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL										
		316-1-2-1	16-1-2-1 R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels									
			316-1-2-1-R1	Pourcentage des enseignants et encadreurs de l'ES certifiés et diplômés	%	31,14	40,47	59,20	60			
		316-1-2-2	R316.2.2-Ren	dement scolaire de l'ESG amélio	oré							
			316-1-2-2-R1	Pourcentage des admis au BACC (admis/Terminale)	%	42	44	46	48			

83 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

049

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 Administration et Coordination CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE 049 - 1MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES 049-1-1 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION **PROFESSIONNELLE** AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE 049-1-1-1 COORDONNER LES STRUCTURES ET DES ACTIVITÉS DU MEETER 049-1-1-1-01 OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION 049-1-1-1-02 COORDONNER LES PROJETS DU MEETFP 049-1-1-1-03 049-1-1-1-04 DÉVELOPPER ET CONCLURE LES PARTENARIATS AVEC DES ORGANISMES LOCAUX ET INTERNATIONALIX 049-1-1-1-05 ELABORER LES PROJETS DE TEXTE RÉGLEMENTAIRES. ET TRAITEMENT DES CONTENTIEUX CONTRIBUER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE 049-1-1-1-06 VERTE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 049-1-1-1-07 SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU MEETER CONTRÔLER ET AUDIT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE, DES ORGANISMES 049-1-1-1-08 RATTACHÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS 049-1-1-1-09 ELABORER ET METTRE À JOUR LES MANUELS DE PROCÉDURES MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE INFORMATIONNELLE SUR L'EMPLOI ET LA 049-1-1-10 REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE 049-1-2 AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS 049-1-2-1 MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS GÉRER LES DOMAINES DU MEETFP 049-1-2-1-02 049-1-2-1-03 SUIVRE LE BON USAGE DES MATÉRIELS TIC AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE REDÉPLOIEMENT DU PERSONNEL (PAT, 049-1-2-1-04 PERSONNEL D'ENCADREMENT ET FORMATEUR) METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE GESTION INFORMATISÉE DU PERSONNEL ET DES 049-1-2-1-05 **FORMATEURS** RECRUTER DES FORMATEURS ET PERSONNELS EN FONCTION DES BESOINS EN MÉTIERS DE 049-1-2-1-06 GÉRER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DES AGENTS DU MEETFP 049-1-2-1-07 ASSISTANCE MÉDICO-SANITAIRE DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE 049-1-2-1-08 GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU MEETFP 049-1-2-1-09 SUIVRE, CONTRÔLER ET SANCTIONNER LES PERSONNELS ET FORMATEURS 049-1-2-1-10 COLLECTER, TRAITER, VALIDER ET DIFFUSER LES DONNÉES SUR L'EETEP 049-1-2-1-11 049-1-2-1-12 CRÉER UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ET DE CAPITALISATION INTER-PAYS 049-1-2-1-13 ELABORER UN DOCUMENT DE STRATÉGIES DE COMMUNICATION METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATIONS 049-1-2-1-14 049-1-2-1-15 ADMINISTRER ET MAINTENIRE LE SITEWEB DU MEETFP DÉVELOPPEER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU 049-1-2-1-16 INSERER LA CULTURE NUMÉRIQUE PÉDAGOGIQUE ET VEILLE TECHNOLOGIQUE 049-1-2-1-17 ORGANISER L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT 049-1-2-1-18 049-1-2-1-19 ASSURER L'ÉXÉCUTION DU BUDGET SUIVRE ET CONTROLER L'ÉXECUTION BUDGÉTAIRE 049-1-2-1-20 049-1-2-1-21 RÉALISER DES RECETTES PROPRES AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENT D'ETFP/DC AUTONOMES ASSURER LA MAÎTRISE DU SIG/MP ET FP AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AUTONOME 049-1-2-1-22 FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES AUX PROCÉDURES DU MARCHÉ PUBLIC EN VIGUEUR 049-1-2-1-23 ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS 049-1-2-1-24 ASSURER LES TRANSFERTS DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX EPN DU MEETFP SUIVANT LES 049-1-2-1-25 DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES 049-1-2-1-26 RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE

309-1-2-1-21

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 309 Formation Professionnelle et Technique PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE 309-1 COMPETENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES 309-1-1 AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI 309-1-1-1 CO-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN CADRE NATIONAL DE CERTIFICATION (CNC) 309-1-1-1-02 OCTROIYER LES AUTORISATIONS D'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS OCTROYER L'AGRÉMENTS DE FILIÈRES ET D'ACCRÉDITATION DES ETABLISSEMENTS 309-1-1-1-03 DÉVELOPPER LA DÉMARCHE HARMONISÉE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION ET DE 309-1-1-1-04 ACTUALISER DES CURRICUI A EXISTANTS SELON LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES CINQ 309-1-1-1-05 SECTEURS PRIORITAIRES ORGANISER DES SESSIONS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION PAR MÉTIER TYPE 309-1-1-1-06 SUIVRE LES APPRENANTS AYANT CONTINUÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES 309-1-1-1-07 RECOURIR AUX TUTEURS/FORMATEURS PROFESSIONNELS POUR ASSURER LA PERTINENCE DE 309-1-1-1-08 LA FORMATION ORGANISER DES EXAMENS NATIONAUX DANS LE CADRE DES ANCIENS SYSTÈMES 309-1-1-1-09 ELABORER UNE BASE DE DONNÉES DES DIPLÔME Y COMPRIS L'ÉTAT D'INSERTION 309-1-1-1-10 PROFESSIONNELLE APRÈS UN AN DE FORMATION 309-1-1-1-11 PLANIFIER LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME ET DÉVELOPPEMENT DE L'ETFP/DC ANALYSER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANS LES SECTEURS FORMELS ET TRADITIONNELS 309-1-1-1-12 309-1-1-1-13 MODERNISER DE LA DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET DES CERTIFICATS 309-1-1-1-14 SUIVRE LA PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS ET DU DISPOSITIF NATIONAL D'ETFP INSTAURER UN DISPOSITE NATIONAL DE CAPITALISATION DES CERTIFICATS. SUIVANT LE CNC 309-1-1-1-15 PARTICIPER AUX EXAMENS OFFICIELS (BACCALAURÉAT,...) 309-1-1-1-16 ENCADRER LES ÉTABLISSEMENTS À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION 309-1-1-1-17 APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE -SECTEUR BTP 309-1-1-1-18 309-1-2 **ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN** 309-1-2-1 **DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT** ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (ÉCOLES, ONG, 309-1-2-1-01 ENTREPRISES, ARTISANS...) INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS SCOLAIRES 309-1-2-1-02 ENCADRER LES ETABLISSEMENTS SUR L'APPLICATION DES NORMES EN VIGUEUR DU SYSTÈME 309-1-2-1-04 DE FORMATION ÉLABORER UN CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF DÉFINISSANT L'AUTONOMIE D'UN 309-1-2-1-05 ÉTABLISSEMENT SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE FORMATION 309-1-2-1-06 309-1-2-1-07 APPUYER ET ENCADRER CHAQUE ÉTABLISSEMENT POUR L'ELABORATION D'UN PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT 309-1-2-1-08 DOTATION D'EQUIPEMENTS AUX ETABLISSEMENTS RÉALISER L'ET LA EPLET LA EPTS 309-1-2-1-09 309-1-2-1-10 SECTEUR BTP 309-1-2-1-11 ENCADRER CHAQUE ÉTABLISSEMENT PUBLIC À LA MISE EN ŒUVRE D'UN STATUT AUTONOME METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE MISE EN RELATION DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AVEC 309-1-2-1-12 SON ENVIRONNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL 309-1-2-1-13 RENFORCER LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES 309-1-2-1-14 ORGANISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE (FPQ) 309-1-2-1-15 RÉALISER DES ACTIONS D'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DE TRAVAIL POUR LES DIPLÔMÉS 309-1-2-1-16 PLAIDOYER POUR L'ETFP/DC 309-1-2-1-17 MENER DES ACTIONS D'ORIENTATION SCOI AIRE ENCADRER DES RÉQUERANTS POUR LA CONSTITUTION DE SON DOSSIER DE VAE 309-1-2-1-18 INFORMATISATION DES ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS 309-1-2-1-19 FORMATION AUX METIERS DE L'ETEP 309-1-2-1-20

Fonds de financement Formapro Public-Privé

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
83	MINISTÈ	TÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE							
830	ENSEIGN	NEMENT TECH	NIQUE ET FORM	IATION PROFESSIONNELLE					
049	9 Administration et Coordination  049-1 CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE  MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES								
	049-1-1								
			049-1-1-1-R1	TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS REFORMÉ	<i>POURCENTAGE</i>	0,45	0.5	0.55	0.6
	049-1-2 REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE 049-1-2-1 AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS								

0.5

0.6

0.65

049-1-2-1-R1 Taux de satisfaction des usagers POURCENTAGE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 309 Formation Professionnelle et Technique PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE 309-1 COMPETENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS 309-1-1 309-1-1-1 FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI NOMBRE DE FORMÉS SUIVANT 309-1-1-1-R1 NOMBRE 10200 20400 30600 30600 LA MÉTHODOLOGIE APC **ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN** 309-1-2-1 DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT DÉPENSE TOTALE EN 309-1-2-1-R1 NOMBRE 0,55 0,55 0,56 0,57 FORMATION EN % DU PIB NOMBRE 309-1-2-1-R2 10 8 6 4 D'ABANDON/REDOUBLEMENT

NOMBRE

90

92

94

96

TAUX D'ACHÈVEMENT

309-1-2-1-R3

84 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 840 028 Administration et Coordination CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE 028-1 <u>L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</u> ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-1 PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE 028-1-1-1 028-1-1-1-01 GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS 028-1-1-1-02 ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES 028-1-1-1-03 028-1-1-1-04 PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; 028-1-1-1-05 028-1-1-2 SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ 028-1-1-2-01 AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA 028-1-1-2-02 RECHERCHE SCIENTIFIQUE 028-1-1-3 **RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES** 028-1-1-3-01 ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR 028-1-1-3-02 AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-2 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER 028-1-2-1 028-1-2-1-01 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES 028-1-2-1-02 ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES) 028-1-2-2 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ 028-1-2-2-01 RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE 028-1-2-2-02 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL 028-1-2-3

Page 1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IAIIIA - IV		G - 03 - KESULI							
84	MINISTÈRI	E DE L'ENSEIG	NEMENT SUPÉR	IEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
840	ENSEIGNE	MENT SUPERI	EUR						
310	Enseignen	nent Supérieur							
	<u>310-1</u>		CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
	310-1-1		_	É DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
		310-1-1-1	OPERATION	NALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
			310-1-1-1-01	ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES					
			310-1-1-1-02	RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA					
			310-1-1-1-03	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
			310-1-1-1-04	ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
	310-1-2			NT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE					
		310-1-2-1	EFFECTIVITE	DU SYSTÈME LMD					
			310-1-2-1-01	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD					
			310-1-2-1-02	ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ					
			310-1-2-1-03	ACCRÉDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES					
			310-1-2-1-04	HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT					
		310-1-2-2	ASSURER LA	A RELÈVE DES ENSEIGNANTS					
			310-1-2-2-01	DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE					
			310-1-2-2-02	ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS					
			310-1-2-2-03	PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS					
			310-1-2-2-04	FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS					
		310-1-2-3	CONDITIONS	D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
			310-1-2-3-01	PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE					
			310-1-2-3-02	ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE					
			310-1-2-3-03	ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)					
			310-1-2-3-04	PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RECHERCHE SCIENTIFIQUE 850 050 Administration et Coordination CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA <u>050-1</u> RECHERCHE SCIENTIFIQUE AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ 050-1-1-1 RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT) 050-1-1-1-01 050-1-1-1-02 PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES ECOLES DOCTORALES (ED) RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1-1-03 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY 050-1-1-1-04 050-1-1-1-05 AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE 050-1-1-1-06 **SCIENTIFIQUE** RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES 050-1-1-1-07 050-1-1-1-08 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION 050-1-1-1-09 PILOTER, PLANNIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE 050-1-1-1-10 SCIENTIFIQUE

050-1-2 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

-

\_

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RECHERCHE SCIENTIFIQUE 850 311 **Recherche Scientifique** METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE <u>311-1</u> 311-1-1 METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR) PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES 311-1-1-1 **BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ** MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS 311-1-2 **VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION** PARTENARIAT DÉVELOPPÉ 311-1-2-1 311-1-2-2 **RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS** 

311-1-2-2-01 RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA

028-1-2-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 840 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 028 **Administration et Coordination** CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE 028-1 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-1 028-1-1-1 PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE TAUX D'ENGAGEMENT DES 028-1-1-1-R1 POURCENTAGE 8 15 20 20 DÉPENSES HORS SOLDE SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ 028-1-1-2 NOMBRE DE SYSTÈME 028-1-1-2-R1 NOMBRE/AN 3 4 5 5 **D'INFORMATION OPÉRATIONNEL RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES** 028-1-1-3 NOMBRE DE GRÈVE ET NOMBRE 028-1-1-3-R1 1 1 1 1 MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-2 028-1-2-1 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER 028-1-2-1-R1 NOMBRE D'ANTENNES NOMBRE 12 16 14 16 ÉVALUÉES 028-1-2-2 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ **DELAI DU TRAITEMENT DES** 028-1-2-2-R1 **HEURES** 48 48 48 48 **DOSSIERS** 028-1-2-3 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

95

(%)

97

97

97

TAUX D'EXÉCUTION

**BUDGÉTAIRE** 

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	2018	2019	2020	2021			
84	MINISTÈ	RE DE L'ENSEI	GNEMENT SUPÉ	RIEUR ET DE LA RECHERCH	E SCIENTIFIQUE							
840	ENSEIGN	EMENT SUPER	RIEUR									
310	Enseigne	ment Supérieu										
	<u>310-1</u>			<u>AUX NORMES DU SYSTÈME D</u>								
	310-1-1	ASSURER L'E	EMPLOYABILITÉ	EDES FORMÉS ET DES DIPLÔ	MÉS DE L'ENSEIC	ENEMENT SU	IPÉRIEUR					
		310-1-1-1	OPÉRATIONN	IALISATION DES DIPLÔMÉS [	DANS LE MILIEU P	ROFESSION	NEL					
			310-1-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLÔME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	8	15	20	20			
	310-1-2	ASSURER UN	I ENSEIGNEMEN	IT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ E	T ACCESSIBLE							
		310-1-2-1	EFFECTIVITÉ	DU SYSTÈME LMD								
			310-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	95	97	97	97			
		310-1-2-2	ASSURER LA	RELÈVE DES ENSEIGNANTS	i		PESSIONNEL 8 15					
			310-1-2-2-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	120	230	240	250			
		310-1-2-3	CONDITIONS	D'ACCUEIL AMÉLIORÉES								
			310-1-2-3-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	12	14	16	16			

-R1

MIN - M	IIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021		
84	MINISTÈF	ÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE								
850	RECHERO	CHE SCIENTIFIC	QUE							
050	Administ	Administration et Coordination								
	<u>050-1</u>	50-1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA								
	05044		REÇHERCHE SCIENTIFIQUE							
	050-1-1	AMELIORER L		RESSOURCES DE LA RE		-				
		050-1-1-1	PERFORMAN	CE ET PRODUCTIVITÉ DI	J PERSONNEL AMÉLIO	₹É				
			050-1-1-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	95	97	97	97	
	050-1-2	-2 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE								
		-	-							

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESULT	ATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
84	MINISTÈF	RE DE L'ENSEIG	NEMENT SUPÉ	RIEUR ET DE LA RECHERO	HE SCIENTIFIQUE				
850	350 RECHERCHE SCIENTIFIQUE								
311	Recherch	e Scientifique							
	<u>311-1</u>	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE							
	311-1-1	METTRE EN Œ	UVRE LES QUA	ATRE (4) PLANS DIRECTEU	RS DE RECHERCHE (	PDR)			
		311-1-1-1		S/PROJETS DE RECHERCH DÉVELOPPEMENT FICELÉ	IE RELATIVE AUX 4 F	DR EN ADÉ	QUATION A	VEC LES	
			311-1-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	POURCENTAGE	95	97	97	97
	311-1-2	VALORISER L	A RECHERCHE	ET L'INNOVATION					
		311-1-2-1	PARTENARIA	T DÉVELOPPÉ					
			311-1-2-1-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	NOMBRE	4	8	10	10
		311-1-2-2	RÉSULTATS D	E RECHERCHE VALORISÉ	S				
			311-1-2-2-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	NOMBRE	15	17	25	25

# 86 - MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

86 862 064

MINISTÈRE	DE LA CULTU	RE DELA PROM	NOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE						
	T ARTISANAT		IS TON DE ENTROMANT ET DE EN GROVEGARGE DO L'ATRIMOINE						
	Administration et Coordination								
064-1			DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT						
064-1-1	RENFORCER	LES MÉCANISM E LA CULTURE	IES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES ET DE L'ARTISANAT LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP						
		064-1-1-1-01	AMÉLIORER LES OUTILS DE COORDINATION ET DE GESTION AU SEIN DU DÉPARTEMENT EN CHARGE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT						
		064-1-1-1-02	BATIMENT CENTRAL DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT						
		064-1-1-1-03	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA CULTURE						
	064-1-1-2		SMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS						
		064-1-1-2-01	EFFECTUER DES ACTIONS DE REPORTING PUBLIC DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT RÉALISÉES						
		064-1-1-2-02	DÉFINIR LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT						
	064-1-1-3	LES INSTRUM	IENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR						
		064-1-1-3-01	ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DES DIFFÉRENTES UNITÉS AU SEIN DU MINISTÈRE						
		064-1-1-3-02	ACTUALISER RÉGULIÈREMENT LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION PLURI-ANNUELLE						
064-1-2	LES CAPACIT		ATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES						
	064-1-2-1		INALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIORÉE N ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE)						
		064-1-2-1-01	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME INFORMATIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT						
		064-1-2-1-02	RATIONNALISER L'ESPACE DE TRAVAIL ET AMÉLIORER LE CADRE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DU MCPASP						
		064-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES CPASP						
	064-1-2-2	LE MCPASP D	DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE						
		064-1-2-2-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION CULTURELLE EFFICACE						
		064-1-2-2-02	BASE DES DONNEES ET SYSTÈME INFORMATIQUE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT						
	064-1-2-3	LES RESSOU	CES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES, EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE						
		064-1-2-3-01	GÉRER EFFICACEMENT LES DOSSIERS DU PERSONNEL (CONTRATS, SALAIRES, AVANCEMENTS, PROTECTION SOCIALE,) ET VEILLER À UN DÉPLOIEMENT RATIONNEL DES AGENTS						
		064-1-2-3-02	FORMER LES CADRES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT						
		064-1-2-3-03	GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES						
		064-1-2-3-04	RECRUTER DE NOUVEAUX AGENTS ET ASSURER LE SUIVI DE LA GESTION FINANCIÈRES DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL						

2				MOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
		ET ARTISANAT		
5	Artisanat	LIADTICANA	T JOUR SON RÔ	DLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN
	<u>616-1</u>			NT DYNAMIQUE ET VIABLE
	616-1-1			EUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
		616-1-1-1	LE SYSTÈME	DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ
			616-1-1-1-01	CONTRIBUER À LA FACILITATION DE L'EXPORTATION DES PRODUITS ARTISANAUX
			616-1-1-1-02	MODERNISATION DU DISPOSITIF DE CERTIFICATION ET DE LABELISATION
			616-1-1-1-03	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'RESEAU DE MARCHES DE PRODU ARTISANAUX'
			616-1-1-1-04	SOUTENIR/ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES ARTISANS À DES ÉVÈNEMENTS NATIONAL OU INTERNATIONAUX MAJEURS
			616-1-1-1-05	ENCOURAGER ET/OU FACILITER LA CRÉATION DE MARCHÉS OU POINTS DE VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX
			616-1-1-1-06	ORGANISER OU ENCOURAGER L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SPÉCIFIQUES À L'ARTISAN (FOIRES,)
			616-1-1-1-07	DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE ARTISANALE ET DU SAVOIR FAIRE
		616-1-1-2	616-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS ET LES POINTS DE VEI DE PRODUITS ARTISANAUX S DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT
		0.0 i i-£		
			616-1-1-2-01	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - PROFESSIONNALISATION GAGE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ARTISANAT)
			616-1-1-2-02	METTRE EN PLACE DES MESURES DE FACILITATION DES ACTIVITÉS RELEVANT DE L'ARTISA
			616-1-1-2-03	SOUTENIR LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN GESTION ENTREPRENARIALE EN DESIGN
			616-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UN REGISTRE DES METIERS ET DISTRIBUTION DE CARTES PROFESSIONNELLES D'ARTISAN
			616-1-1-2-05	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - REDEPLOIEMENT ET RELANCE DU SECTEUR ARTISANAT)
		646 4 4 9	616-1-1-2-06	PROMOUVOIR L'ADHÉSION DES ARTISANS À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
		616-1-1-3	LE SECTEUR	R DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ
			616-1-1-3-01	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - APPUI AU DEVELOPPEMENT REGIONAL DE L'ARTISANAT)
			616-1-1-3-02	RÉPERTORIER LES ARTISANS ET LES ORGANISATIONS D'ARTISANS (GROUPEMENTS, SYNDICATS, COOPÉRATIVES,)
			616-1-1-3-03	RENFORCER LES ACTIVITÉS DU CENAM ET DES CERAM
			616-1-1-3-04	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGE DE LA PROMOTION DE L'ARTISAI
			616-1-1-3-05	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'REPERTOIRE DES ARTISANS' (EX PROMOTION DE L'ARTISANAT)
			616-1-1-3-06	REDYNAMISATION DES CHAMBRES DE METIERS
			616-1-1-3-07	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'PPUI À L'ARTISANAT (CHAMBRES DE MÉTIERS,)
			616-1-1-3-08	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE FORMATION SPÉCIFIQUE À L'ARTISANAT
			616-1-1-3-09	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DU SECTEUR DE L'ARTISANAT
	616-1-2			DLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE
		616-1-2-1	NATIONALE LES ARTICLE VALEUR	ES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN
			616-1-2-1-01	PROMOUVOIR LES BIENS OU SERVICES DE L'ARTISANAT MALAGASY QUI SONT DES VITRINE MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY (ALOALO, ART ZAFIMANIRY, VALIHA,)
			616-1-2-1-02	ENCOURAGER LA REPRODUCTION, PAR LES ARTISANS, DES BIENS OU SERVICES QUI SONT VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY
		616-1-2-2	L'ARTIANAT	JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
			616-1-2-2-01	ENCOURAGER LA TRANSFORMATION D'UNITÉS INITIALEMENT ARTISANALES EN UNITÉS INDUSTRIELLES
			616-1-2-2-02	ENCOURAGER LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN TECHNIQUES INDUSTRIEL

862

826

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE **CULTURE ET ARTISANAT** Culture LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST 826-1 **ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE** 826-1-1 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE 826-1-1-2 SE DÉVELOPPE ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES 826-1-1-2-01 ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE 826-1-1-2-02 RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES 826-1-1-2-03 ARTISTIQUES 826-1-1-2-04 METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES 826-1-1-2-05 CREATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES 826-1-1-3 LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 826-1-1-3-01 ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS DYNAMISER LE CNM (EX-CNEMD) 826-1-1-3-02 ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE 826-1-1-3-03 826-1-1-3-04 ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION **ENTREPRENEURIALE** METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA 826-1-1-3-05 826-1-2 LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 826-1-2-1 LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES 826-1-2-1-09 MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRESENTATION ARTISTIQUE RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS 826-1-2-1-10 **CULTURELLES** PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À 826-1-2-1-11 TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'OMACI PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS 826-1-2-1-12 SOCIO-ÉCONOMIQUES 826-1-2-2 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CUI TURFI 826-1-2-2-01 CREATION ATELIER D'OEUVRES D'ART ET D'EBENISTERIE POUR ROVA MANJAKAMIADANA 826-1-2-2-02 CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSEES 826-1-2-2-03 826-1-2-2-04 RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL 826-1-2-2-05 DYNAMISER LE FONDS LOVAKO ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE 826-1-2-2-06 BIENS CULTURELS CONSERVATION DES SITES POUR UN DEVELOPPEMENT REGIONAL ET INSCRIPTION 826-1-2-2-07 SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL 826-1-2-2-08 RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA RESTAURATION. REHABILITATION ET AMENAGEMENT DES SITES CULTURELS 826-1-2-2-09 APPUI A LA PRESERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS DES 826-1-2-2-10 COMMUNAUTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DEVELOPPEMENT REGIONAL INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE 826-1-2-2-11 DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL 826-1-2-2-12 NUMERISATION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

86	MINISTÈRE	DE LA CULTUR	E, DE LA PROM	OTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
862 831		T ARTISANAT		
551	831-1		DE LA CULTURE	JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST
	831-1-1			E EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
		831-1-1-1		LTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX,) ET LES ÉRENTS SONT PROTÉGÉS
			831-1-1-1-01	POURSUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC,
			831-1-1-1-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET
		831-1-1-2	LE SECTEUR I SE DÉVELOPP	DES DROITS Y AFFÉRENTS DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE DE
			831-1-1-2-01	ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS
			831-1-1-2-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE
			831-1-1-2-03	RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES
			831-1-1-2-04	METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES,) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES
			831-1-1-2-05 ,	CREATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES
		831-1-1-3	LES METIERS	DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT
			831-1-1-3-01	ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
			831-1-1-3-02	DYNAMISER LE CNM (EX-CNEMD)
			831-1-1-3-03	ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
			831-1-1-3-04	ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE
	831-1-2	LA CULTURE . 831-1-2-1		METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA ENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES
			831-1-2-1-01	ACTUALISER LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE
			831-1-2-1-02	MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINEMA ET D'UN PARC MATERIEL CINEMATOGRPHIQUE
			831-1-2-1-03	MISE EN PLACE DU ÈME RESEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC)
			831-1-2-1-04	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE
			831-1-2-1-05	PROMOTION DE LA CREATION ET DE LA PRODUCTION CINEMATOGRPHIQUE
			831-1-2-1-06	RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE
			831-1-2-1-07	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
			831-1-2-1-08	RENFORCER LES CPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE
			831-1-2-1-09	MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRESENTATION ARTISTIQUE
			831-1-2-1-10	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
			831-1-2-1-11	PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÊNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'OMACI
		831-1-2-2	831-1-2-1-12	PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES IE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ
		031-1-2-2		
			831-1-2-2-01	MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL
			831-1-2-2-02	CREATION ATELIER D'OEUVRES D'ART ET D'EBENISTERIE POUR ROVA MANJAKAMIADANA
			831-1-2-2-03 831-1-2-2-04	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSEES RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL
			831-1-2-2-04	DYNAMISER LE FONDS LOVAKO
			831-1-2-2-06	ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE
			831-1-2-2-07	BIENS CULTURELS  CONSERVATION DES SITES POUR UN DEVELOPPEMENT REGIONAL ET INSCRIPTION
				SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
			831-1-2-2-08	RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA
			831-1-2-2-09	RESTAURATION, REHABILITATION ET AMENAGEMENT DES SITES CULTURELS
			831-1-2-2-10	APPUI A LA PRESERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS DES COMMUNAUTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DEVELOPPEMENT REGIONAL
			831-1-2-2-11	INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL
			831-1-2-2-12	NUMERISATION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2019 2020 2021 2018 MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE 862 **CULTURE ET ARTISANAT** 064 **Administration et Coordination** PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT 064-1 RENFORCER LES MÉCANISMES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES 064-1-1 **DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT** 064-1-1-1 RENFORCER LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP 064-1-1-1-R1 Nombre d'actions de pilotage. NOMBRE 100 100 100 100 soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat, réalisées 064-1-1-2 LES MÉCANISMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA **CULTURE ET DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS** 064-1-1-2-R1 Nombre d'actions de pilotage, NOMBRE 100 100 100 100 soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat, réalisées LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR 064-1-1-3 064-1-1-3-R1 Nombre d'instruments de NOMBRE 3 5 5 programmation utilisés et régulièrement mis à jour LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES 064-1-2 L'OPÉRATIONNALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIORÉE 064-1-2-1 (SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE) Nombre d'unités opérationnelles NOMBRE 064-1-2-1-R1 30 35 40 40 au sein du MCPASP LE MCPASP DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE 064-1-2-2 064-1-2-2-R1 Quantité de données et 10 15 20 20 informations stockées dans le serveur du Ministèredes plateformes d'échanges de données (à l'interne et avec les entités extérieures au Ministère) LES RESSOUCES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES. EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE 064-1-2-3 064-1-2-3-R1 Effectif total du personnel du NOMBRE 710 780 885 885 MCPASP 064-1-2-3-R2 Niveau de catégorie moyen du 4 5 6 6 personnel du MCPASP

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2019 2020 2021 2018 MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE 862 **CULTURE ET ARTISANAT** 616 Artisanat L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN <u>616-1</u> SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE 616-1-1 L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 616-1-1-1 LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ 616-1-1-1-R1 Volume d'articles artisanaux NOMBRE 105 110 116 116 commercialisés 616-1-1-2 LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT 616-1-1-2-R1 Nombre d'artisans formels en NOMBRE 50000 100000 250000 250000 activité 616-1-1-3 LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ 616-1-1-3-R1 7 7 7 7 Valeur ajoutée moyenne des unités artisanales 616-1-2 L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-2-1 LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN **VALEUR** 616-1-2-1-R1 Etendue des variétés d'articles NOMBRE 30 40 50 50 artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés 616-1-2-2 L'ARTIANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-2-2-R1 Nombre d'unités initialement NOMBRE 1 2 5 5

artisanales transformées en unités

industrielles

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE 862 **CULTURE ET ARTISANAT** 826 Culture LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST 826-1 **ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE** 826-1-1 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 826-1-1-1 LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS 826-1-1-1-R1 Nombre de plaintes concernant NOMBRE 150 0 0 0 l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées 826-1-1-2 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE 826-1-1-2-R1 Valeur ajoutée moyenne des Ar 5000000 0 O 0 entreprises culturelles 826-1-1-3 LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 826-1-1-3-R1 Nombre d'entreprises culturelles NOMBRE 150 0 0 0 actives 826-1-2 LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 826-1-2-1 LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES NOMBRE 826-1-2-1-R1 Nombre de secteurs intégrant la 0 0 0 5 culture dans leurs stratégies 826-1-2-1-R2 Nombre et variétés d'actions NOMBRE 0 0 100 0 culturelles répertoriées LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ 826-1-2-2 826-1-2-2-R1 Nombre de biens culturels classés NOMBRE 2 0 0 0 en patrimoine mondial 826-1-2-2-R2 Nombre de biens culturels classés NOMBRE 418 0 0 0 en patrimoine national Nombre de personnes prenant NOMBRE 826-1-2-2-R3 400000 0 0 0 part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation

de biens culturels

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2021 2018 2019 MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE **CULTURE ET ARTISANAT** 862 831 Culture LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST 831-1 **ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE** 831-1-1 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 831-1-1-1 LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS 831-1-1-1-R1 Nombre de plaintes concernant NOMBRE 0 100 50 50 l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées 831-1-1-2 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE 831-1-1-2-R1 Valeur ajoutée moyenne des Ar 0 7000000 10000000 10000000 entreprises culturelles 831-1-1-3 LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 831-1-1-3-R1 Nombre d'entreprises culturelles NOMBRE 0 250 500 500 actives 831-1-2 LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 831-1-2-1 LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES NOMBRE 831-1-2-1-R1 Nombre de secteurs intégrant la 0 10 15 15 culture dans leurs stratégies 831-1-2-1-R2 Nombre et variétés d'actions NOMBRE 0 150 250 250 culturelles répertoriées 831-1-2-2 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ 831-1-2-2-R1 Nombre de biens culturels classés NOMBRE 0 4 6 6 en patrimoine mondial 831-1-2-2-R2 Nombre de biens culturels classés NOMBRE 0 493 543 543 en patrimoine national Nombre de personnes prenant NOMBRE 831-1-2-2-R3 0 800000 1600000 1600000

part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation

de biens culturels

# 91 - HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

91	HAUT CONS	SEIL POUR LA I	DEFENSE DE L <i>A</i>	A DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT				
910	Démocratie	et Bonne Gouv	ernance					
832	Démocratie							
	<u>832-1</u>			TE ET LES GARANTIES JURIDIQUES				
	832-1-1			DE LA NATION ET DE LA CITOYENNETE				
		832-1-1-1	La lutte contre	e l'apatride et de l'exclusion est menée				
		832-1-1-01 Lutter contre l'apatride et de l'exclusion (article 15 DUDH article 24 PIDCP)						
	832-1-2	PARTICIPER A		U DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE				
		832-1-2-1	L'instauration	de l'État de droit est renforcée				
			832-1-2-1-01	Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire				
			832-1-2-1-02	Promouvoir l'égale protection de la loi (article 7 DUDH)				
			832-1-2-1-03	Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)				
			832-1-2-1-04	Lutter contre les impunités des dirigeants				
		832-1-2-2	La promotion	de l'indépendance de la justice est renforcée				
			832-1-2-2-01	Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif				
			832-1-2-2-02	Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif				
			832-1-2-2-03	Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de				
			032-1-2-2-03	jugement abusif				
			832-1-2-2-04	Rendre la justice impartiale, équitable et efficace				
			832-1-2-2-05	Entreprendre des reformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires				
	832-1-3		IER LES INSTITU	UTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET				
		POLITIQUES 832-1-3-1	La protoction	offective de la nonulation est renfercée				
		032-1-3-1	La protection	effective de la population est renforcée				
			832-1-3-1-01	Prévenir les violations des droits de l'homme				
			832-1-3-1-02	Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous				
			832-1-3-1-03	Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques				
			832-1-3-1-04	Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges				
		832-1-3-2	La promotion	des droits et libertés est renforcée				
			832-1-3-2-01	Faciliter la réalisation du droit de réunion pacifique (art 21 PIDCP)				
			832-1-3-2-02	Lutter contre le travail forcé ou de la servitude y compris des enfants.				
			832-1-3-2-03	Renforcer la protection des libertés de mouvement, d'expression, d'association et de réunion				
			832-1-3-2-04	Promouvoir et protéger le droit à la liberté d'opinion et d'expression (article 19 DUDH)				
		832-1-3-3	Le traitement	avec dignité de personnes privées de sa liberté est assuré				
			832-1-3-3-01	Lutter contre la sous-alimentation des détenus				
			832-1-3-3-02	Sensibiliser la réduction de la détention préventive				
			832-1-3-3-03	Promouvoir le régime pénitentiaire dont le but essentiel est l'amendement et leur reclassement social (art				
			002 7 0 0 00	10 PIDCP)				
			832-1-3-3-04	Observer le traitement de personne privée de sa liberté (art 10 PIDCP)				
		832-1-3-4	Les possibilit	és de recours juridictionnel vont augmenter				
			832-1-3-4-01	Faciliter la réalisation du droit à réparation de tout individu victime d'arrestation ou de détention illégale (a 9 PIDCP)				
			832-1-3-4-02	Offrir et prêter une assistance juridique professionnelle qualifiée ou tout autre conseil et appui pertinents				
			020 4 2 4 02	pour la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales				
			832-1-3-4-03	Développer les possibilités de recours juridictionnel (art 2 PIDCP)				
			832-1-3-4-04	Offrir des recours effectifs aux personnes qui soutiennent avoir été victimes d'une violation des droits de l'homme				
		832-1-3-5	La protection	des groupes vulnérables est assurée				
			832-1-3-5-01	Garantir les droits des femmes, des minorités ethniques, des migrants et des personnes vivant avec handicap, des réfugiés et des personnes déplacées et de tout autre groupe social, marginalisé et vulnérable.				
			832-1-3-5-02	Assurer l'efficacité des procédures d'application des politiques de discrimination positive				
			832-1-3-5-03	Mettre en place des lois et des politiques pertinentes				
			832-1-3-5-04	Augmenter le niveau de protection des minorités et des groupes sociaux vulnérables				
			832-1-3-5-05	Assurer la protection des groupes vulnérables				
			832-1-3-5-06					
				Participer à la lutte contre les discriminations fondées sur le genre dans la sphère publique				
			832-1-3-5-07	Sensibiliser l'opinion publique, à la mise en œuvre des objectifs des droits de l'homme				
			832-1-3-5-08	Accroître la protection des droits des femmes et des enfants				
			832-1-3-5-09	Appuyer les groupes vulnérables, minoritaires, handicapés contre toute sorte de discrimination et d'exclusion				
			832-1-3-5-10	Sensibiliser les acteurs à se conformer à la CEDAW				
			832-1-3-5-11	Lutter contre la main-d'œuvre enfantine (art10 PIDESC)				
	832-1-4	EACH ITED ! A	832-1-3-5-12 DEALISATION	Instaurer des procédures de plainte et de recours plus efficaces  DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX				
	032-1-4	832-1-4-1		du droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim est véhiculée				
		• • •						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

D.4	-4:4 Damma C		
Democra	atie et Bonne Gou atie	vernance	
Democr	atie	000 4 4 4 04	Posticinar à la lutte contre la malautrition abranique
		832-1-4-1-01	Participer à la lutte contre la malnutrition chronique
		832-1-4-1-02	Participer au renforcement des garanties des besoins vitaux élémentaires
		832-1-4-1-03	Protéger le droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim (art11 PIDESC)
		832-1-4-1-04	Participer au développement de l'accès à l'eau potable de la population
	832-1-4-2	832-1-4-1-05 La protection	Favoriser le bien-être général dans une société démocratique (art4 PIDESC)  du droit à la santé est renforcée
		832-1-4-2-01	Protéger le droit à la santé
		832-1-4-2-02	Renforcer le droit de la maternité et de l'enfance à une aide et à une assistance spéciales (article 25 DUDH)
		832-1-4-2-03	Protéger le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être (article 25 DUDH)
		832-1-4-2-04	Assurer à tous des services médicaux et une aide médicale en cas de maladie (art12 PIDESC)
		832-1-4-2-05	Protéger le droit à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable
	832-1-4-3	La promotion	d'atteindre (art12 PIDESC) a de l'exclusivité du droit à l'éducation est renforcée
		832-1-4-3-01	Appuyer l'instauration progressive de la gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur (art13 PIDESC, article 26 DUDH)
		832-1-4-3-02	Promouvoir l'exclusivité du droit à l'éducation
	022.4.4.4	832-1-4-3-03	Rendre effectif le caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire (art13 PIDESC, article 26 DUDH)
	832-1-4-4	-	l du droit au travail et à la protection contre le chômage est assurée
		832-1-4-4-01	Promouvoir le droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal (article 23 DUDH art7 PIDESC)
		832-1-4-4-02	Protéger le peuple contre la privation de ses propres moyens de subsistance (art 1 PIDCP)
		832-1-4-4-03	Développer les droits légitimes d'accès à la sécurité sociale (article 22 DUDH)
		832-1-4-4-04	Promouvoir le droit au travail et à la protection contre le chômage (article 23 DUDH art6 PIDESC)
		832-1-4-4-05	Promouvoir le droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse (article 25 DUDH)
		832-1-4-4-06	Protéger la liberté des syndicats et des associations
	832-1-4-5	832-1-4-4-07 La promotion	Faciliter le droit de grève (art8 PIDESC)  I du droit au développement est menée
		832-1-4-5-01	Faciliter la réalisation du droit de disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles (art1 PIDESC)
		832-1-4-5-02	Favoriser la répartition équitable de la richesse nationale et des ressources naturelles
		832-1-4-5-03	Promouvoir la réduction de la pauvreté et lutter contre l'extrême pauvreté, l'exclusion sociale, la marginalisation sociale
		832-1-4-5-04	Promouvoir le droit au développement
		832-1-4-5-05	Modérer ou réconcilier les principaux clivages sociétaux
		832-1-4-5-06	Promouvoir la participation des citoyens au processus de développement
832-1-5		, DE JUSTICE S	Participer à la lutte contre la détérioration de l'environnement E TOUS AUX IDEAUX DES DROITS DE L'HOMME, DE PAIX, DE NON-DISCRIMINATION, DE OCIALE, DE COMPREHENSION ET DE RESPECT MUTUELS e tous aux idéaux des droits de l'homme va augmenter
		832-1-5-1-01	Encourager et appuyer la création et le développement des ONG pour la promotion et la protection des droits de l'homme
		832-1-5-1-02	Accroître l'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme, de paix, de non-discrimination, de tolérance de justice sociale, de compréhension et de respect mutuels
		832-1-5-1-03	Promouvoir et faciliter l'enseignement des droits de l'homme à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation professionnelle
		832-1-5-1-04	Faciliter l'enseignement des droits de l'homme et des libertés fondamentales à tous les niveaux de l'enseignement
		832-1-5-1-05	Élaborer de nouveaux principes et idées dans le domaine des droits de l'homme d'en discuter et d'en promouvoir la reconnaissance
		832-1-5-1-06	Établir et maintenir un dialogue politique et social, ainsi que la transparence et la confiance entre les dirigeants politiques et les populations

832-2-2-5-01

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-2 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE 832-2-1 PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES 832-2-1-1 La promotion des élections libres et transparentes est renforcée 832-2-1-1-01 Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu 832-2-1-1-02 Promouvoir un système de gouvernement représentatif 832-2-1-1-03 Garantir l'accès égal et transparent aux médias 832-2-1-1-04 Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique 832-2-1-1-05 Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique 832-2-1-1-06 Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques 832-2-1-1-07 Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus 832-2-1-1-08 Éviter les violences pendant et après les élections. 832-2-1-1-09 Promouvoir des élections libres et transparentes 832-2-1-1-10 Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs 832-2-1-1-11 Promouvoir l'accès au financement de compagne 832-2-1-1-12 Suivre les traitements des infractions électorales Sensibiliser la population à participer à l'élection 832-2-1-1-13 832-2-1-1-14 Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections 832-2-1-1-15 Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes 832-2-1-1-16 Garantir l'indépendance des médias publics 832-2-1-1-17 Enraciner la culture de l'alternance politique 832-2-1-1-18 Promouvoir les accords informels de non agression des candidats 832-2-1-1-19 Instaurer une procédure de supervision électorale 832-2-1-1-20 Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections Garantir la liberté de faire compagne 832-2-1-1-21 PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF 832-2-2 832-2-2-1 La gestion des affaires publiques est améliorée 832-2-2-1-01 Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture 832-2-2-1-02 démocratiques 832-2-2-1-03 Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques 832-2-2-2 Le degré d'implication de la population au fonctionnement des services publics va augmenter 832-2-2-01 Promouvoir dans la pratique le droit d'accès des citoyens à l'information gouvernementale 832-2-2-02 Promouvoir la participation effective des citoyens aux processus démocratiques et de développement et à la gestion des affaires publiques 832-2-2-03 Organiser la consultation systématique des usagers sur la fourniture de services 832-2-2-04 Augmenter le degré de confiance de la population quant à l'aptitude du gouvernement à résoudre les grands problèmes de la société et quant à sa propre capacité à l'influencer 832-2-2-05 Développer les procédures ouvertes et systématiques de consultation publique sur la politique gouvernementale et la législation 832-2-2-2-06 Instaurer des procédures de plainte et de recours 832-2-2-3 Des réformes pertinentes des structures de l'État sont priorisées 832-2-2-3-01 Participer au processus de modernisation des institutions 832-2-2-3-02 Entreprendre des réformes pertinentes des structures de l'Etat, 832-2-2-4 Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé 832-2-2-4-01 Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance 832-2-2-4-02 Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes 832-2-2-4-03 Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers 832-2-2-4-04 Lutter contre les obstructions administratives 832-2-2-4-05 Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base 832-2-2-4-06 Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques 832-2-2-4-07 Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son 832-2-2-4-08 Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques 832-2-2-4-09 Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics 832-2-2-5 La promotion de la gestion efficace de la dette publique est renforcée

Renforcer la capacité du gouvernement à suivre une stratégie de planification et de développement sans

l'intervention ou les conditions de bailleurs de fonds ou d'entreprises étrangères

<u>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT</u> 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-2-2-5-02 Promouvoir la gestion efficace de la dette publique 832-2-3 PROMOUVOIR L'INTEGRITE DANS LA VIE PUBLIQUE 832-2-3-1 La promotion de la moralisation de la vie publique est renforcée 832-2-3-1-01 Promouvoir l'implication de la société civile dans les activités et la promotion de la lutte contre la corruption 832-2-3-1-02 Assurer l'efficacité et l'indépendance des procédures et sanctions en matière d'application de la législation anti-corruption dans différents domaines de la vie publique 832-2-3-1-03 Participer à la protection réelle des responsables publics et le public contre la corruption Sensibiliser à la condamnation et la répression des actes de corruption, des infractions et de l'impunité 832-2-3-1-04 dans les services publics 832-2-3-1-05 Participer à améliorer de la performance du secteur public et à la lutte contre la corruption Promouvoir la moralisation de la vie publique 832-2-3-1-06 832-2-3-2 La transparence des relations d'affaires avec le gouvernement est assurée 832-2-3-2-01 Éviter l'influence des entreprises et des intérêts économiques puissants sur la politique publique 832-2-3-2-02 Renforcer la confiance publique dans l'intégrité des responsables et services publics. 832-2-3-2-03 Promouvoir la transparence dans la gouvernance des entreprises et assurer l'égalité de traitement Promouvoir le développement du secteur privé par la mise en place, entre autres, d'un cadre législatif et 832-2-3-2-04 réalementaire adéquat 832-2-3-2-05 Assurer les influences des entreprises et des intérêts économiques à l'abri de toute forme de corruption 832-2-3-2-06 Orienter la réglementation des entreprises suivant l'intérêt public Promouvoir la transparence des relations d'affaires avec le gouvernement 832-2-3-2-07 832-2-4 RENFORCER LE ROLE ET L'EFFICACITE DEMOCRATIQUE DU PARLEMENT ET DES PARTIS POLITIQUES 832-2-4-1 La contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie va augmenter 832-2-4-1-01 Garantir l'activité pleine des partis sans harcèlement 832-2-4-1-02 Assurer la contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie 832-2-4-1-03 Éradiquer le favoritisme envers les bailleurs de fonds des partis. 832-2-4-1-04 Favoriser la variété de composition sociale des membres des partis 832-2-4-1-05 Renforcer les influences des membres sur la politique des partis et les sélections de candidats 832-2-4-1-06 Promouvoir le financement public des partis politiques 832-2-4-1-07 Encourager un processus approprié de financement des partis 832-2-4-2 L'efficacité des pouvoirs du Parlement va augmenter 832-2-4-2-01 Augmenter l'efficacité des pouvoirs du Parlement pour initier, examiner et amender la législation 832-2-4-2-02 Renforcer l'efficacité des procédures de contrôle des finances publiques 832-2-4-2-03 Appuyer les partis minoritaires ou d'opposition de lancer des débats, de faire des propositions de loi, de contribuer aux travaux de comité 832-2-4-2-04 Renforcer le degré d'indépendance du Parlement par rapport à l'exécutif 832-2-4-2-05 Supprimer la dépendance systématique par rapport à l'exécutif pour tout ce qui est essentiel au fonctionnement du Parlement 832-2-4-2-06 Initier des forums de réflexion et de débat sur les questions d'intérêt public avec les partis et avec les 832-2-4-2-07 Appuyer le rôle et l'efficacité des comités parlementaires 832-2-4-2-08 Participer au développement de la couverture médiatique de l'activité législative 832-2-4-2-09 Renforcer le degré de liberté des membres du Parlement dans l'expression de leurs opinions 832-2-4-2-10 Promouvoir l'assistance de la Cour des comptes au Parlement 832-2-4-2-11 Augmenter l'efficacité des pouvoirs du Parlement pour surveiller l'exécutif et le rendre responsable de ses actes 832-2-4-2-12 Développer un rôle significatif d'influence des oppositions sur les ordres de jour et débat RENFORCER LE CONTROLE CIVIL DES FORCES MILITAIRES ET POLICIERES 832-2-5 832-2-5-1 Le contrôle civil des forces militaires est effectif 832-2-5-1-01 Éviter les abus de pouvoir de toute sorte 832-2-5-1-02 Faire suivre les dossiers des violences policières sensibles 832-2-5-1-03 Sensibiliser la responsabilité des services de police et de sécurité, notamment sur les réglementations relatives à l'usage de la force, le traitement des suspects, les atteintes à la vie privée 832-2-5-1-04 Solliciter les services de police et de sécurité de rendre compte de leurs activités 832-2-5-1-05 Promouvoir la baisse des décès et blessures subis par les suspects ou par les personnes qui exercent

leurs droits civils et politiques légitimes

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

910

832

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT Démocratie et Bonne Gouvernance Démocratie 832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE 832-3-1 RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE 832-3-1-1 La promotion de la liberté de la presse est effective 832-3-1-1-01 Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires 832-3-1-1-02 Renforcer les normes de l'industrie médiatique 832-3-1-1-03 Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société 832-3-1-1-04 Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur 832-3-1-1-05 le gouvernement et les grandes entreprises 832-3-1-1-06 832-3-1-1-07 Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias 832-3-1-1-08 Promouvoir la liberté de la presse 832-3-1-1-09 Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias 832-3-1-1-10 Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques 832-3-1-1-11 Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations DEVELOPPER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CITOYENS ET DES GROUPES DE CITOYENS 832-3-2 832-3-2-1 Les impacts publics de l'existence de la société civile vont augmenter 832-3-2-1-01 Augmenter les impacts publics de l'existence des associations 832-3-2-1-02 Promouvoir la participation citoyenne et les partenariats avec la société civile 832-3-2-1-03 Promouvoir la pleine participation des citoyens à la vie publique Augmenter le degré de participation citovenne dans les associations bénévoles, les associations 832-3-2-1-04 autogérées et autres activités publiques bénévoles 832-3-2-1-05 Apporter un soutien à l'existence et au fonctionnement de la société civile 832-3-2-1-06 Promouvoir la création des associations bénévoles, des groupes de citoyens, des mouvements sociaux 832-3-2-1-07 Renforcer le degré de participation des femmes dans la vie politique et aux postes de responsabilité publique, à tous les niveaux 832-3-2-1-08 Aider à la création des conditions légales propices à l'épanouissement des organisations de la société 832-3-3 PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE 832-3-3-1 L'instauration de la décentralisation effective est priorisée 832-3-3-1-01 Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective 832-3-3-1-02 Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé 832-3-3-1-03 Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale 832-3-3-1-04 Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action 832-3-3-1-05 Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée 832-3-3-1-06 Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques 832-3-3-1-07 Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional 832-3-3-1-08 Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central 832-3-3-1-09 Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91 910 832

- IVI	15 - PROG - OG	- OS - RESULTAT	5 - ACI/PRO							
	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT									
)		emocratie et Bonne Gouvernance								
!	Démocratie									
	832-4	•		TIE TYPIQUEMENT MALGACHE						
	832-4-1	PROTEGER LE 832-4-1-1		L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES es valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée						
			832-4-1-1-01	Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme						
			832-4-1-1-02	Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles						
			832-4-1-1-03	Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie						
			832-4-1-1-04	Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques						
			832-4-1-1-05	Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux						
			832-4-1-1-06	Renforcer la culture, la démocratie et la paix						
	832-4-2 CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PA									
	832-4-2-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés									
			832-4-2-1-01	Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine						
			832-4-2-1-02	Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays						
			832-4-2-1-03	Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux						
			832-4-2-1-04	Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels						
			832-4-2-1-05	Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde						
			832-4-2-1-06	Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme						
			832-4-2-1-07	Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international						
			832-4-2-1-08	Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme						
	832-4-3			CRATIQUE DU PAYS A L'ETRANGER						
		832-4-3-1	La ratification d	de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme						
			832-4-3-1-01	Sensibiliser le gouvernement pour le dépôt de la ratification du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples						
			832-4-3-1-02	Appuyer la ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme						
			832-4-3-1-03	Sensibiliser l'autorité à faire une déclaration spéciale acceptant la compétence de la Cour de justice africaine et de la Cour des droits de l'homme et des peuples						

832-1-2-2-R5

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021						
91	HAUT CO	ONSEIL POUR	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'ETA	T DE DROIT										
910	Démocra	itie et Bonne G	ouvernance												
832	Démocratie														
	<u>832-1</u>	RENFORCE	R LA CITOYENNE	ETE ET LES GARANTIES JURIDI	<u>QUES</u>										
	832-1-1	RENFORCE	R L'INCLUSIVITE	DE LA NATION ET DE LA CITO	/ENNETE										
		832-1-1-1	La lutte contr	e l'apatride et de l'exclusion est	menée										
			832-1-1-1-R1	Pourcentage des apatrides réglés	%	0	50%	75%	75%						
	832-1-2	PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE													
		832-1-2-1	L'instauration	n de l'État de droit est renforcée											
			832-1-2-1-R1	Nombre de sensibilisations	Nombre	0	70	70	70						
			832-1-2-1-R2	Nombre d'inégalités traitées	Nombre	0	30	30	30						
			832-1-2-1-R3	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	Nombre	0	20	20	20						
			832-1-2-1-R4	Nombre d'interpellations	Nombre	0	60	60	60						
		832-1-2-2	La promotion	de l'indépendance de la justice	est renforcée										
			832-1-2-2-R1	Nombre de protections traitées	Nombre	0	100	100	100						
			832-1-2-2-R2	Nombre de saisine du CSM	Nombre	0	300	300	300						
			832-1-2-2-R3	Nombre d'interventions contre les manipulations	Nombre	0	10	10	10						
			832-1-2-2-R4	Nombre d'interventions	Nombre	0	100	100	100						

Nombre

0

15

15

15

Nombre des textes proposés

								2021	
MIN - MIS - PROG - 832-1-3		NER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET							
	832-1-3-1	La protection	effective de la population est r	renforcée					
		832-1-3-1-R1	Nombre de sensibilisations contre les violences physiques	Nombre	0	50	50	50	
		832-1-3-1-R2	Pourcentage d'augmentation du degré d'inclusivité	%	0	5%	5%	5%	
		832-1-3-1-R3	Nombre des mesures de prévention	Nombre	0	80	80	80	
		832-1-3-1-R4	Nombre de sensibilisations pour la protection -zones rouges	Nombre Nombre	0	10	10	10	
	832-1-3-2	La promotion	des droits et libertés est renfo	orcée					
	002 . 0 2	832-1-3-2-R1	Nombre d'entités contrôlées	Nombre	0	200	200	200	
		832-1-3-2-R2	Pourcentage d'interventions sur les projets de grève	%	0	100%	100%	100%	
		832-1-3-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de liberté	%	0	5%	5%	5%	
	832-1-3-3	Le traitement a	avec dignité de personnes pri	vées de sa liberté	est assuré				
		832-1-3-3-R1	Nombre de contrôles	Nombre	0	600	600	600	
		832-1-3-3-R2	Pourcentage maximal de la détention préventive	%	0	45%	40%	35%	
		832-1-3-3-R3	Nombre d'enquêtes sur leurs traitements	Nombre	0	300	300	300	
		832-1-3-3-R4	Nombre des textes proposés	Nombre	0	10	10	10	
	832-1-3-4	Les possibilité	és de recours juridictionnel vo	nt augmenter					
		832-1-3-4-R1	Nombre de dossiers traités (arrestation ou de détention illégale )	Nombre	0	500	500	500	
		832-1-3-4-R2	Pourcentage des dossiers traités (victimes d'une violation des DH)	%	0	100%	100%	100%	
		832-1-3-4-R3	Nombre des dossiers traités (assistance juridique)	Nombre	0	5000	5000	5000	
		832-1-3-4-R4	Nombre de recours sur la détention illégale	Nombre	0	500	500	500	
	832-1-3-5	La protection	des groupes vulnérables est a	ıssurée					
		832-1-3-5-R1	Nombre d'interpellations -les droits des groupe vulnérables	Nombre	0	100	100	100	
		832-1-3-5-R2	Nombre d'interpellations - protection des groupes vulnérables	Nombre	0	100	100	100	
		832-1-3-5-R3	Nombre des textes proposés	Nombre	0	10	10	10	
		832-1-3-5-R4	Nombre de contrôles -procédures d'application	Nombre	0	50	50	50	
		832-1-3-5-R5	Nombre de sensibilisations -genre dans la sphère publique	Nombre	0	5	5	5	
		832-1-3-5-R6	Nombre de sensibilisations sur le CEDAW	Nombre	0	5	5	5	
		832-1-3-5-R7	Nombre de sensibilisations sur les objectifs des droits de l'homme	Nombre	0	10	10	10	
		832-1-3-5-R8	Nombre des dossiers traités - main-d'œuvre enfantine	Nombre	0	1000	1000	1000	
		832-1-3-5-R9	Procédures opérationnelles - procédures de plainte et de recours	BOOLÉEN (O/N)	0	VRAI	VRAI	VRAI	
		832-1-3-5-RA	Nombre des textes proposés - droits des femmes et des enfants	Nombre	0	3	3	3	
		832-1-3-5-RB	Nombre des textes proposés - protection des groupes vulnérables	Nombre	0	3	3	3	
		832-1-3-5-RC	Nombre d'interpellations - discrimination et d'exclusion	Nombre	0	100	100	100	

MIN - MIS - PROG -				UNITE	2018	2019	2020	2021	
832-1-4		A REALISATION DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX  La protection du droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim est véhiculée							
	832-1-4-1	La protection 832-1-4-1-R1	du droit fondamental a toute pe Nombre de propositions -droit d'être à l'abri de la faim	rsonne d'etre a Nombre	l'abri de la fai	m est vehic	sulee 3	3	
		832-1-4-1-R2	Nombre de propositions contre la malnutrition chronique	Nombre	0	3	3	3	
		832-1-4-1-R3	Pourcentage d'augmentation du degré à l'accès à l'eau potable	%	0	2%	2%	2%	
		832-1-4-1-R4	Pourcentage d'augmentation du degré de garantie des bien-être général	%	0	2%	2%	2%	
		832-1-4-1-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de garantie des besoins vitaux	%	0	2%	2%	2%	
	832-1-4-2	La protection	du droit à la santé est renforcée	•					
		832-1-4-2-R1	Nombre d'interpellations -niveau de vie suffisant et santé	Nombre	0	10	10	10	
		832-1-4-2-R2	Nombre d'interventions pour le meilleur état de santé	Nombre	0	100	100	100	
		832-1-4-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de l'accès à la santé	%	0	2%	2%	2%	
		832-1-4-2-R4	Nombre d'interventions – assistance maternité	Nombre	0	100	100	100	
		832-1-4-2-R5	Nombre d'interventions – aide médicale	Nombre	0	100	100	100	
	832-1-4-3	La promotion	de l'exclusivité du droit à l'éduc	cation est renfo	rcée				
		832-1-4-3-R1	Nombre d'interpellations -Gratuité de l'enseignement	Nombre	0	10	10	10	
		832-1-4-3-R2	Nombre d'interpellations - 'exclusivité du droit à l'éducation	Nombre	0	10	10	10	
		832-1-4-3-R3	Nombre d'interpellations - caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire	Nombre	0	10	10	10	
	832-1-4-4	La promotion	du droit au travail et à la protec	tion contre le c	hômage est as	surée			
		832-1-4-4-R1	Nombre d'interventions - privation de ses propres moyens de subsistance	Nombre	0	100	100	100	
		832-1-4-4-R2	Nombre d'interventions -liberté des syndicats et des associations	Nombre	0	100	100	100	
		832-1-4-4-R3	Nombre de contrôles -salaire égal pour un travail égal	Nombre	0	20	20	20	
		832-1-4-4-R4	Pourcentage d'augmentation du degré de couverture de la sécurité sociale	%	0	5%	5%	5%	
		832-1-4-4-R5	Nombre de recommandations -le droit au travail	Nombre	0	3	3	3	
		832-1-4-4-R6	Nombre de recommandations -le droit à la sécurité sociale	Nombre	0	3	3	3	
		832-1-4-4-R7	Nombre de négociations -droit de grève	Nombre	0	10	10	10	
	832-1-4-5	La promotion	du droit au développement est	menée					
		832-1-4-5-R1	Nombre d'interventions -droit de disposer librement de leurs richesses	Nombre	0	100	100	100	
		832-1-4-5-R2	Nombre d'interventions - détérioration de l'environnement	Nombre	0	10	10	10	
		832-1-4-5-R3	Nombre de recommandations - réduction de la pauvreté	Nombre	0	3	3	3	
		832-1-4-5-R4	Augmentation du degré de participation	%	0	5%	5%	5%	
		832-1-4-5-R5	Nombre de recommandations -le droit au développement	Nombre	0	3	3	3	
		832-1-4-5-R6	Nombre de recommandations - répartition équitable de la richesse	Nombre	0	3	3	3	
		832-1-4-5-R7	Nombre de recommandations - clivages sociétaux	Nombre	0	3	3	3 Page 3	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-1-4-5-R7 Nombre de recommandations -

clivages sociétaux

# 832-1-5 ACCROITRE L'ADHESION DE TOUS AUX IDEAUX DES DROITS DE L'HOMME, DE PAIX, DE NON-DISCRIMINATION, DE TOLERANCE, DE JUSTICE SOCIALE, DE COMPREHENSION ET DE RESPECT MUTUELS

832-1-5-1 L'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme va augmenter

832-1-5-1-R1	Nombre d'ONG crées	Nombre	0	20	20	20
832-1-5-1-R2	Nombre de dialogues	Nombre	0	5	5	5
832-1-5-1-R3	Pourcentage d'augmentation du degré d'adhésion	%	0	5%	5%	5%
832-1-5-1-R4	Nombre de recyclages des enseignants	Nombre	0	1	1	1
832-1-5-1-R5	Pourcentage d'écoles impliquées	%	0	75%	85%	95%
832-1-5-1-R6	Nombre de publications concernant les droits de l'homme	Nombre	0	50	50	50

Nombre

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

832-2-1-1-RL

Nombre de procédures créées

#### 910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832-2-1-1

832 Démocratie

#### 832-2 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE

#### 832-2-1 **PARTICIPER**

R ACTIVEMENT A	L'ORGANISATION DES ELECTION	ONS LIBRES E	T TRANSPARE	NTES		
La promotion	des élections libres et transpare	ntes est renfo	orcée			
832-2-1-1-R1	Nombre de projets de société	Nombre	0	40	40	40
832-2-1-1-R2	Nombre de propositions contre les conflits électoraux	Nombre	0	2	2	2
832-2-1-1-R3	Nombre de recommandations - meilleures pratiques	Nombre	0	3	3	3
832-2-1-1-R4	Nombre de sensibilisations - composition sociale	Nombre	0	5	5	5
832-2-1-1-R5	Nombre de sensibilisations - alternance politique	Nombre	0	10	10	10
832-2-1-1-R6	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	Nombre	0	40	40	40
832-2-1-1-R7	Nombre d'interventions	Nombre	0	20	20	20
832-2-1-1-R8	Nombre d'interventions - couverture médiatique	Nombre	0	20	20	20
832-2-1-1-R9	Nombre minimum des femmes candidats	Nombre	0	3000	3000	3000
832-2-1-1-RA	Augmentation de la satisfaction des candidats envers les médias	%	0	10%	10%	10%
832-2-1-1-RB	Pourcentage de diminution des violences	Nombre	0	50%	75%	85%
832-2-1-1-RC	Nombre d'assistance électorale	Nombre	0	40	40	40
832-2-1-1-RD	Nombre d'accords de non agression effectués	Nombre	0	1	1	1
832-2-1-1-RE	Nombre des dossiers traitées - infractions électorales	%	0	1000	1000	1000
832-2-1-1-RF	Nombre d'inculpations	Nombre	0	50	50	50
832-2-1-1-RG	Nombre d'interventions -système de gouvernement représentatif	Nombre	0	5	5	5
832-2-1-1-RH	Nombre d'interventions -liberté de faire compagne	Nombre	0	20	20	20
832-2-1-1-RI	Nombre d'interventions -élections libres et transparentes	Nombre	0	10	10	10
832-2-1-1-RJ	Nombre de contrôles -procédures d'inscription et de vote	Nombre	0	200	200	200
832-2-1-1-RK	Nombre de mesures pour éviter les obstructions	Nombre	0	20	20	20

Nombre

0

1

1

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
832-2-2	PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF										
	832-2-2-1	La gestion de	s affaires publiques est amélioré	e							
		832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	Nombre	0	20	20	20			
		832-2-2-1-R2	Pourcentage de diminution du nombres des infractions et irrégularités financières constaté	%	0	30%	15%	15%			
		832-2-2-1-R3	Nombre de réformes proposées	Nombre	0	5	5	5			
	832-2-2	Le degré d'implication de la population au fonctionnement des services publics va augmenter									
		832-2-2-R1	Nombre de Procédures de consultations publiques élaboré	Nombre	0	10	10	10			
		832-2-2-R2	Nombre des consultations publiques systématiques	Nombre	0	10	20	30			
		832-2-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de réactivité	%	0	50%	5%	5%			
		832-2-2-R4	Pourcentage d'augmentation des publications officielles	%	0	50%	5%	5%			
		832-2-2-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de participation	%	0	50%	5%	5%			
		832-2-2-R6	Nombre des procédures opérationnelles - plainte et recours	Nombre	0	1	1	1			
	832-2-2-3	Des réformes pertinentes des structures de l'État sont priorisées									
		832-2-2-3-R1	Nombre d'interventions - modernisation des institutions	Nombre	0	5	5	5			
		832-2-2-3-R2	Nombre de reformes proposées - structures de l'Etat	Nombre	0	5	5	5			
	832-2-2-4	l e renforcem	ent des contrôles des services p	ublics est prio	risé						
		832-2-2-4-R1	Nombre d'interpellations - accessibilité et la fiabilité des services publics	Nombre	0	50	50	50			
		832-2-2-4-R2	Nombre d'interpellations - obstructions administratives	Nombre	0	10	10	10			
		832-2-2-4-R3	Nombre d'interpellations -services sociaux de base	Nombre	0	10	10	10			
		832-2-2-4-R4	Nombre de propositions - utilisation des ressources publiques	Nombre	0	3	3	3			
		832-2-2-4-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de transparence	%	0	50%	5%	5%			
		832-2-2-4-R6	Nombre des comptes apurés	Nombre	0	210	210	210			
		832-2-2-4-R7	Nombre des missions LEAN effectuées	Nombre	0	10	10	10			
		832-2-2-4-R8	Nombre d'interpellations - indépendance de la Cour des comptes	Nombre	0	3	3	3			
		832-2-2-4-R9	Nombre de réformes proposées	Nombre	0	1	1	1			
	832-2-2-5	La promotion	de la gestion efficace de la dette	e publique est r	enforcée						
		832-2-2-5-R1	Nombre de recommandations - gestion efficace de la dette publique	Nombre	0	3	3	3			
		832-2-2-5-R2	Nombre de recommandations - capacité du gouvernement	Nombre	0	3	3	3			

MIN -

- MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021			
832-2-3	PROMOUVO	IR L'INTEGRITE	DANS LA VIE PUBLIQUE								
	832-2-3-1	La promotion	La promotion de la moralisation de la vie publique est renforcée								
J.		832-2-3-1-R1	Nombre de contrôles -effectivité des sanctions	Nombre	0	20	20	20			
		832-2-3-1-R2	Nombre de coopérations avec le BIANCO	Nombre	0	10	10	10			
		832-2-3-1-R3	Pourcentage d'augmentation des OSC dans la lutte	%	0	10%	10%	10%			
		832-2-3-1-R4	Nombre de sensibilisations contre la corruption	Nombre	0	10	10	10			
		832-2-3-1-R5	Nombre de standards de service proposés	Nombre	0	50	50	50			
		832-2-3-1-R6	Nombre de dossiers traités - impunité	Nombre	0	500	500	500			
	832-2-3-2	La transparer	La transparence des relations d'affaires avec le gouvernement est assurée								
		832-2-3-2-R1	Nombre de réformes proposées - développement du secteur privé	Nombre	0	5	5	5			
		832-2-3-2-R2	Nombre de réformes proposées - réglementation des entreprises	Nombre	0	5	5	5			
		832-2-3-2-R3	Nombre de sensibilisations -forme de corruption politique	Nombre	0	5	5	5			
		832-2-3-2-R4	Pourcentage de diminution les circuits informels	%	0	40%	5%	5%			
		832-2-3-2-R5	Nombre d'enquêtes des responsables	Nombre	0	40	40	40			
		832-2-3-2-R6	Nombre d'interpellations - influence des entreprises sur la politique	Nombre	0	5	5	5			
		832-2-3-2-R7	Nombre de sensibilisations - transparence des relations d'affaires	Nombre	0	5	5	5			

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
832-2-4	RENFORCER	R LE ROLE ET L'E	EFFICACITE DEMOCRATIQUE D	U PARLEMENT	ET DES PAR	TIS POLITIC	UES	
	832-2-4-1	La contributio	on du système de partis au fonct	ionnement de l	a démocratie	va augment	er	
		832-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations - favoritisme envers les bailleurs	Nombre	0	5	5	5
		832-2-4-1-R2	Nombre de sensibilisations - financement public	Nombre	0	10	10	10
		832-2-4-1-R3	Nombre de sensibilisations - la variété de composition sociale	Nombre	0	5	5	5
		832-2-4-1-R4	Pourcentage d'augmentation des adhésions dans les partis	%	0	10 %	10 %	10 %
		832-2-4-1-R5	Nombre des partis dans les normes	Nombre	0	50	50	50
		832-2-4-1-R6	Nombre d'interpellations - les influences des membres	%	0	30%	30%	30%
		832-2-4-1-R7	Nombre de sensibilisations - processus approprié de financement	Nombre	0	4	4	4
	832-2-4-2	L'efficacité de	es pouvoirs du Parlement va aug	ımenter				
		832-2-4-2-R1	Nombre de reformes proposées - contrôle des finances publiques	Nombre	0	2	2	2
		832-2-4-2-R2	Nombre de sensibilisations - couverture médiatique de l'activité législative	Nombre	0	2	2	2
		832-2-4-2-R3	Nombre d'interventions -efficacité des pouvoirs sur le contrôle	Nombre	0	7	7	7
		832-2-4-2-R4	Nombre d'interpellations -degré d'indépendance	Nombre	0	3	3	3
		832-2-4-2-R5	Nombre d'interpellations - dépendance systématique par rapport à l'exécutif	Nombre	0	4	4	4
		832-2-4-2-R6	Nombre d'interventions - assistance de la Cour des comptes	Nombre	0	10	10	10
		832-2-4-2-R7	Nombre d'interventions -comités parlementaires	Nombre	0	5	5	5
		832-2-4-2-R8	Nombre d'interventions -efficacité des pouvoirs sur la législation	Nombre	0	5	5	5
		832-2-4-2-R9	Nombre de sensibilisations - expression d'opinions	Nombre	0	10	10	10
		832-2-4-2-RA	Nombre d'interventions -influence des oppositions	Nombre	0	4	4	4
		832-2-4-2-RB	Nombre d'interventions -partis minoritaires	Nombre	0	10	10	10
		832-2-4-2-RC	Nombre de forums -questions d'intérêt public	Nombre	0	4	4	4
832-2-5			CIVIL DES FORCES MILITAIRES		ES			
	832-2-5-1		vil des forces militaires est effec					
		832-2-5-1-R1	Nombre de demande de rapport	Nombre	0	60	60	60
		832-2-5-1-R2	Nombre de dossiers réactivés	Nombre	0	2	2	2
		832-2-5-1-R3	Pourcentage des inculpés effectuant des aveux enquêtées	%	0	100%	100%	100%
		832-2-5-1-R4	Nombre maximum d'abus de pouvoir révélés	Nombre	0	20	20	20
		832-2-5-1-R5	Nombre maximum des personnes blessées	Nombre	0	2	2	2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE 832-3 RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE 832-3-1 832-3-1-1 La promotion de la liberté de la presse est effective 832-3-1-1-R1 Nouveau support national utilisé BOOLÉEN (O/N) 0 Oui Oui Oui 832-3-1-1-R2 Nombre d'interpellations contre la Nombre 0 10 10 10 dominance ou la manipulation des médias 832-3-1-1-R3 Nombre de réformes proposées -0 2 2 2 Nombre industrie médiatique Nombre de sensibilisations -0 3 832-3-1-1-R4 Nombre 3 3 fonctionnement des médias 832-3-1-1-R5 Nombre de sensibilisations -0 5 5 5 Nombre indépendance des médias 832-3-1-1-R6 Nombre de sensibilisations -Nombre 0 2 2 2 indépendance éditoriale Nombre d'interpellations -832-3-1-1-R7 Nombre 0 10 10 10 efficacité des médias Points maximaux sur la liberté de 832-3-1-1-R8 Point n 24 24 24 presse Pourcentage d'interventions -0 100% 100% 100% 832-3-1-1-R9 % Protection du droit de citoyen 832-3-1-1-RA Pourcentage d'interventions % 0 100% 100% 100% contre des lois restrictives 832-3-1-1-RB Pourcentage d'interventions 0 100% 100% 100% contre les intimidations ou obstructions 832-3-2 DEVELOPPER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CITOYENS ET DES GROUPES DE CITOYENS 832-3-2-1 Les impacts publics de l'existence de la société civile vont augmenter 832-3-2-1-R1 Nombre d'accords effectués 0 20 20 20 Nombre 832-3-2-1-R2 Nombre de réformes proposées Nombre 0 1 1 832-3-2-1-R3 Nombre des OSC aidées Nombre 0 10 10 10 832-3-2-1-R4 Pourcentage d'augmentation du % 0 5% 5% 5% nombres des OSC 832-3-2-1-R5 0 10% Pourcentage d'augmentation des 10% 10% % bénévoles 832-3-2-1-R6 Pourcentage d'augmentation des 0 5% 5% 5% femmes responsables 832-3-2-1-R7 Pourcentage d'augmentation des 0 3% 3% 3% impacts des association 832-3-2-1-R8 Pourcentage d'augmentation de la 0 5% 5% 5%

participation des citoyens

## LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021	
832-3-3	PARTICIPER A	A L'INSTAURAT	N EFFECTIVE					
832-3-3-1 L'instauration			de la décentralisation effective est priorisée					
		832-3-3-1-R1	Nombre d'accords effectués - coopération des gouvernements locaux	Nombre	0	40	40	40
		832-3-3-1-R2	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	Nombre	0	1	1	1
		832-3-3-1-R3	Nombre d'interpellations -degré d'indépendance	Nombre	0	10	10	10
		832-3-3-1-R4	Nombre d'interpellations - responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux	Nombre	0	7	7	7
		832-3-3-1-R5	Nombre minimal des communes dans l'OPCI promoteur	Nombre	0	500	500	500
		832-3-3-1-R6	Nombre d'interventions - diminution de contrôle	Nombre	0	10	10	10
		832-3-3-1-R7	Nombre d'interventions - répartition de pouvoir le plus approprié	Nombre	0	20	20	20
		832-3-3-1-R8	Nombre maximal de plaintes - services du gouvernement local	Nombre	0	1000	1000	1000
		832-3-3-1-R9	Nombre d'interpellations - ressource nécessaire	Nombre	0	15	15	15

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-4 CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES 832-4-1 832-4-1-1 L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée 832-4-1-1-R1 Nombre de réflexions publiées Nombre 0 5 5 Augmentation du degré 832-4-1-1-R2 0 20% 20% % 20% d'intégration des traditions dans la démocratie 832-4-1-1-R3 Nombre dialogues effectués Nombre 0 3 3 3 832-4-2 CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS 832-4-2-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés 832-4-2-1-R1 Augmentation du nombre de Nombre 0 1 1 postes occupés 0 2 2 832-4-2-1-R2 Nombre de participations -Nombre 2 mouvement mondial 832-4-2-1-R3 Nombre de publications -0 20 20 20 Nombre développement normatif 832-4-2-1-R4 Nombre des bonnes pratiques Nombre 0 10 10 10 832-4-2-1-R5 Nombre de sensibilisations -Nombre 0 2 2 2 instruments internationaux 832-4-2-1-R6 Nombre de sensibilisations -Nombre 0 3 3 3 adhésion de l'État aux valeurs et principes universels 832-4-2-1-R7 0 Nombre des bonnes pratiques Nombre 1 1 1 proposées 832-4-2-1-R8 0 5 5 Nombre de publications sur les Nombre 5 pratiques ciblées 832-4-3 RENFORCER L'IMPACT DEMOCRATIQUE DU PAYS A L'ETRANGER 832-4-3-1 La ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme va augmenter 832-4-3-1-R1 Nombre de sensibilisations -Nombre n 5 5 déclaration spéciale acceptant la compétence des Cours africaines 832-4-3-1-R2 Nombre d'interpellations -dépôt de Nombre 0 3 3 3 la ratification

Nombre d'instruments ratifiés

Nombre

0

3

3

3

832-4-3-1-R3

92 - COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		O OO MEGGE!	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					
92	COMMISS	ION NATIONAL	E INDEPENDANT	TE DES DROITS DE L'HOMME				
920	Droits de l'Homme							
069	Administra	Administration et Coordination						
	<u>069-1</u>	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH						
	069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme						
		069-1-1-1 La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays						
			069-1-1-1-01	Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations				
			069-1-1-1-02	Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar er s'assurer de leur mise en œuvre effective				
			069-1-1-1-03	Renforcer le dispositif institutionnel				
			069-1-1-1-04	Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationa				
			069-1-1-1-05	Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne				
		069-1-1-2	Les antennes	régionales sont mises en place				
			069-1-1-2-01	Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays				
	069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture						
		069-1-1-3 Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre						
			069-1-1-3-01	Promouvoir la prévention de la torture sous toutes les formes et dans tous les domaines				

### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IAIIIA - IA	113 - 1 KOG - O	0 - 00 - KESOET	AIS-ACI/I NO						
92	COMMISSI	ON NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME							
920	Droits de l'	'Homme	omme						
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme								
	<u>834-1</u>	Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar							
	834-1-1	Sensibiliser	Sensibiliser et assurer la visibilité de Madagascar sur les droits de l'Homme						
		834-1-1-1	La connaissa	La connaissance en matière des droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée					
			834-1-1-1-01	Assurer la promotion des droits de la femme et de l'enfant à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication					
	834-1-2	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays							
		834-1-2-1	Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés vers le processus à suivre pour défendre leur droit						
			834-1-2-1-01	Apporter et faciliter l'assistance judiciaire aux victimes de violation des droits de l'Homme,en particulier les femmes, les enfants et les personnes vulnérables					
	834-1-3	Accompagner les victimes de violation des droits de l'Homme							
		834-1-3-1	Les cas de vi	olation des droits de l'Homme sont réduits					
			834-1-3-1-01	Prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales pertinentes					

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021			
92	92 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME											
920												
069		nistration et Coordination										
069-1 Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH												
	069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme										
		069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays									
			069-1-1-1-R1	Nombre de textes vérifiés	Nombre	0	20	25	30			
			069-1-1-1-R2	Nombre de participation aux manifestations, réunions et conférences régionales honorées	Nombre	0	10	12	15			
			069-1-1-1-R3	Nombre des outils et instruments pour la défense des droits de l'Homme conçus	Nombre	0	5	6	7			
			069-1-1-1-R4	Temps d'élaboration des rapports d'activités	Mois	0	4	3	2			
			069-1-1-1-R5	Nombre de Conventions internationales ratifiées	Nombre	0	2	3	4			
		069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place									
			069-1-1-2-R1	Nombre d'antennes régionales installées	Nombre	0	0	11	22			
	069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture										
		069-1-1-3	Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre									
			069-1-1-3-R1	Nombre d'atelier de concertation sur la prévention à la torture organisé	Nombre	0	5	4	2			

# LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021					
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME												
920	Droits de	roits de l'Homme											
834	Promotio	on et protection des Droits de l'Homme											
	<u>834-1</u>	834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar											
	834-1-1 Sensibiliser et assurer la visibilité de Madagascar sur les droits de l'Homme												
		834-1-1-1	La connaissance en matière des droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée										
			834-1-1-R1	Taux de couverture national de la vulgarisation des droits de l'Homme	Taux	0	50%	80%	100%				
	834-1-2	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays											
		834-1-2-1	Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés vers le processus à suivre pour défendre leur droit										
			834-1-2-1-R1	Nombre de dossiers traités et résolus	Nombre	0	120	130	150				
	834-1-3	Accompagner les victimes de violation des droits de l'Homme											
		834-1-3-1 Les cas de violation des droits de l'Homme sont réduits											

Nombre

0

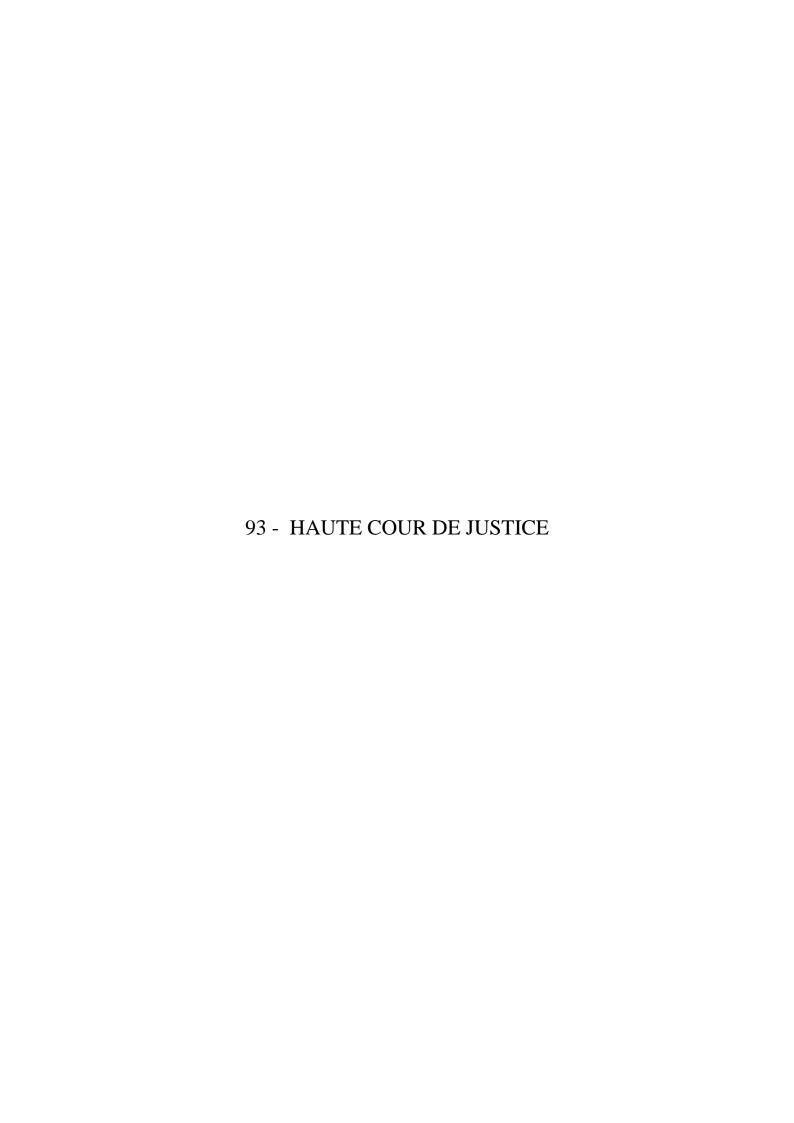
35

50

70

Nombre d'établissements pénitentiaires visités

834-1-3-1-R1



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE Haute Cour de Justice 930 **Administration et Coordination** 070 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE 070-1 PRESERVER SON INDEPENDANCE 070-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU 070-1-1-1 **TAUX DE REGULATION DES DEPENSES** Assurer l'inscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances 070-1-1-1-02 Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice 070-1-1-1-03 Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect 070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES 070-1-1-2-01 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement 070-1-1-2-02 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice 070-1-1-2-03 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utils à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant 070-1-1-2-04

au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice

835-1-1-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

835-1-1-1

HAUTE COUR DE JUSTICE 930 Haute Cour de Justice 835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT 835-1 835-1-1 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX

EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice

835-1-1-1-02 Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2018 2019 2020 2021 HAUTE COUR DE JUSTICE 930 Haute Cour de Justice 070 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE 070-1 PRESERVER SON INDEPENDANCE 070-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU 070-1-1-1 TAUX DE REGULATION DES DEPENSES 070-1-1-1-R1 Taux d'exécution du budget de la 0 98 100 100 Haute Cour de Justice 070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES 070-1-1-2-R1 Niveau de respect de la norme Pourcentage 0 70 80 98 minimale en matière de mise à

disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2020 2018 2019 2021 **HAUTE COUR DE JUSTICE** 930 **Haute Cour de Justice** Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants 835 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT 835-1 835-1-1 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET **TRIBUNAUX** 835-1-1-1 EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS 835-1-1-1-R1 Taux des requêtes jugées au Taux 0 70 80

niveau de la Haute Cour de

Justice